

BUDGET 2023

PLAN FINANCIER
ET DES TÂCHES 2024-2026

**Tome 2 : Vision par
département et entité**



*Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
du 21 septembre 2022*

Présentation en deux tomes

Le rapport sur le budget et PFT est présenté en deux tomes. Le tome 1 a pour objectif de présenter les éléments relatifs au budget et au plan financier et des tâches selon une vision globale de l'État. Le tome 2 présente une vision plus fine, par entité et département.

Abréviations et symboles

Tout au long du présent rapport, les abréviations et symboles suivants peuvent être utilisés :

MCH2	Modèle comptable harmonisé pour les cantons et communes
mio(s)	Million(s)
CHF	Francs suisses
EPT	Équivalent plein temps
B	Budget
C	Comptes
PFT	Plan financier et des tâches
--	Donnée équivalente à 0 ou aucune valeur
CHAN	Chancellerie d'État
AUJU	Autorités judiciaires
AULE	Autorités législatives
DFS	Département des finances et de la santé
DESC	Département de l'économie, de la sécurité et de la culture
DFDS	Département de la formation, de la digitalisation et des sports
DDTE	Département du développement territorial et de l'environnement
DECS	Département de l'emploi et de la cohésion sociale

Signes dans les tableaux

Les charges et les revenus figurant dans les tableaux du présent rapport apparaissent en valeur absolue. Un résultat d'exercice négatif correspond à un excédent de charges tandis qu'un résultat d'exercice positif exprime un excédent de revenus. Une variation négative traduit une diminution alors qu'une variation positive traduit une augmentation. Dans les tableaux présentant des charges nettes, les charges et les revenus sont considérés conjointement pour une catégorie donnée (charges moins revenus). Un signe négatif traduit ainsi une situation où il y a davantage de revenus que de charges et on parle alors de « revenus nets ».

Table des matières

1.	Introduction	4
1.1.	Présentation des informations.....	4
1.1.1.	Fiches standardisées par entité	4
1.1.1.1.	Dimension managériale	4
1.1.1.2.	Dimension financière et des ressources humaines.....	4
1.1.1.3.	Dimension analytique.....	4
1.1.1.4.	Forfaits des services centraux	5
2.	Fiches par département et entité.....	7
2.1.	Autorités législatives (AULE).....	7
2.1.1.	Compte de résultats des AULE.....	7
2.1.2.	Grand Conseil (GCNE)	8
2.1.3.	Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC).....	10
2.2.	Chancellerie d'État (CHAN)	14
2.2.1.	Compte de résultats CHAN.....	14
2.2.2.	Chancellerie (SCHA).....	15
2.2.3.	Service d'achat, logistique et imprimés (SALI).....	20
2.3.	Autorités protection des données et transparence (PPDT)	25
2.4.	Contrôle cantonal des finances (CCFI)	28
2.5.	Autorités judiciaires (AUJU)	32
2.5.1.	Compte de résultats des AUJU.....	32
2.5.2.	Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ).....	35
2.5.3.	Tribunal d'instance (TINS)	39
2.5.4.	Tribunal cantonal (TCAN)	42
2.5.5.	Ministère public (MP)	45
2.6.	Département des finances et de la santé (DFS)	49
2.6.1.	Compte de résultats du DFS.....	49
2.6.2.	Secrétariat général DFS (SDFS).....	51
2.6.3.	Office d'organisation (OORG).....	55
2.6.4.	Service financier (SFIN).....	59
2.6.5.	Service des contributions (SCCO)	65
2.6.6.	Service de la santé publique (SCSP).....	69
2.6.7.	Service des bâtiments (SBAT).....	75
2.6.8.	Service des communes (SCOM).....	81
2.6.9.	Service de statistique (STAT)	84
2.6.10.	Fonds d'aides aux communes	87
2.7.	Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)	90
2.7.1.	Compte de résultats du DESC.....	90
2.7.2.	Secrétariat général DESC (SESC).....	91
2.7.3.	Service de l'économie (NECO)	94
2.7.4.	Service des poursuites et faillites (SEPF)	99
2.7.5.	Service cantonal de la population (SCPO).....	103
2.7.6.	Service pénitentiaire (SPNE)	108
2.7.7.	Police neuchâteloise (PONE).....	112
2.7.8.	Centre interrégional de formation de police (CIFFPol).....	119
2.7.9.	Service sécurité civile et militaire (SSCM).....	121
2.7.10.	Service de la culture (SCNE)	126
2.7.11.	Service des ressources humaines (SRHE).....	131
2.7.12.	Service juridique (SJEN).....	135
2.7.13.	Fonds de la protection civile régionale.....	139
2.7.14.	Fonds contribution remplacement abris PC.....	141
2.7.15.	Fonds d'attributions cantonales Loterie romande	143
2.8.	Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS).....	146
2.8.1.	Compte de résultats du DFDS	146
2.8.2.	Secrétariat général DFDS (SFDS).....	147
2.8.3.	Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)	151
2.8.4.	Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)	156
2.8.5.	Service formation postobligatoire et orientation (SFPO).....	159
2.8.6.	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars.....	165
2.8.7.	Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).....	170

2.8.8.	Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ).....	177
2.8.9.	Service des sports (SSPO).....	182
2.8.10.	Service informatique entité neuchâteloise (SIEN).....	185
2.8.11.	Fonds structures d'accueil extra-familial.....	190
2.8.12.	Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual.....	192
2.9.	Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE).....	195
2.9.1.	Compte de résultats du DDTE.....	195
2.9.2.	Secrétariat général DDTE (SDTE).....	197
2.9.3.	Service de l'aménagement du territoire (SCAT).....	201
2.9.4.	Service des transports (SCTR).....	205
2.9.5.	Service des ponts et chaussées (SPCH).....	210
2.9.6.	Service de l'énergie et de l'environnement (SENE).....	219
2.9.7.	Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN).....	225
2.9.8.	Service de l'agriculture (SAGR).....	231
2.9.9.	Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).....	239
2.9.10.	Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF).....	246
2.9.11.	Fonds d'aménagement du territoire.....	252
2.9.12.	Fonds cantonal de l'énergie.....	254
2.9.13.	Fonds des eaux.....	257
2.9.14.	Fonds forestier de réserve.....	260
2.9.15.	Fonds de conservation de la forêt.....	262
2.9.16.	Fonds agricole et viticole.....	263
2.9.17.	Fonds des mensurations officielles.....	265
2.10.	Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS).....	269
2.10.1.	Compte de résultats du DECS.....	269
2.10.2.	Secrétariat général DECS (SECS).....	270
2.10.3.	Service de l'emploi (SEMP).....	274
2.10.4.	Service des migrations (SMIG).....	279
2.10.5.	Service de la cohésion multiculturelle (COSM).....	283
2.10.6.	Service de l'action sociale (SASO).....	287
2.10.7.	Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA).....	293

1. Introduction

1.1. Présentation des informations

Alors que le tome 1 offre une vision globale du budget et du PFT de l'État, le tome 2 présente une vision plus fine par département et entité. Ainsi, il présente le résultat financier et analytique prévisionnel par entité au travers de fiches standardisées. Les fonds sont considérés dans cette publication comme des entités à part entière, même si ceux-ci sont gérés administrativement par les services de l'État.

Pour chaque département, à l'exception des autorités de protection des données et de la transparence et du contrôle cantonal des finances qui ne se composent que d'une entité chacun, un compte de résultats détaillé pour le département est proposé. Il est suivi par les fiches standardisées par entités (et fonds).

1.1.1. Fiches standardisées par entité

Les informations figurant dans les fiches standardisées s'organisent autour de trois volets : la dimension managériale, la dimension financière et des ressources humaines ainsi que la dimension analytique permettant d'appréhender le coût des différentes prestations fournies par les services de l'État.

1.1.1.1. Dimension managériale

Les explications reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les objectifs stratégiques poursuivis à moyen et long terme permettent de fournir des informations relatives aux enjeux propres à certains domaines d'activités.

1.1.1.2. Dimension financière et des ressources humaines

Les données financières du compte de résultats sont présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la définition des crédits dans la LFinEC et au plan comptable MCH2. Des explications complémentaires des services sur les principales charges et principaux revenus figurant au budget, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes et budget de l'année précédente) et au futur (PFT), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

Le tableau comporte également la statistique des effectifs du personnel géré par l'entité en question. Ceux-ci sont présentés de manière distincte pour le personnel administratif et technique ainsi que pour les magistrats. Les apprentis, stagiaires, rentiers ainsi que les enseignants et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas comptés. Les données montrent le nombre de postes occupés à temps partiel ou à plein temps ainsi que les emplois équivalents plein temps (EPT).

1.1.1.3. Dimension analytique

Les fiches comprennent également une présentation des données financières sous l'angle analytique avec :

- les coûts et revenus des groupes de prestations ;
- les charges et revenus non incorporables aux prestations ;
- les projets gérés par crédit d'engagement ;
- pour les services concernés, les charges et revenus relatifs aux différentes composantes de la facture sociale.

Groupes de prestations

Le tableau suivant présente les composantes (coûts et revenus) des différents groupes de prestations tels que définis par les services et départements. Chaque groupe est ainsi découpé selon le détail décrit ci-dessous :

<i>Charges directes</i>	Charges qui sont directement imputables à un groupe de prestations.
<i>Coûts salariaux et de structure</i>	Charges salariales et charges de fonctionnement du service non-imputables directement à un groupe de prestations en particulier mais nécessaires à la réalisation de celles-ci. Elles sont ventilées du centre de coût de l'entité dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques). Outre les charges de personnel, il peut s'agir de BSM, d'amortissements, etc.
<i>Coûts des services centraux</i>	Charges provenant de la facturation des forfaits par les services centraux. Ces charges sont également ventilées dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques).
<i>Revenus</i>	Revenus découlant de la vente des prestations fournies.

Les coûts nets présentés constituent donc des coûts complets. À noter qu'un total négatif dans ces tableaux doit être interprété comme un revenu net, c'est-à-dire un groupe de prestation bénéficiaire. En outre, lorsqu'un groupe de prestation ne présente aucune donnée dans l'une ou l'autre colonne (comptes 2021, budget 2022, budget 2023) cela signifie qu'un changement de structure analytique a été effectué et que le groupe de prestation mentionné n'existe plus ou n'existait pas jusqu'à lors.

Charges et revenus non incorporables aux prestations

La partie présentant les charges et revenus non incorporable aux prestations est composée de deux tableaux distincts :

- Les charges nettes de transfert non incorporables aux prestations, à savoir les charges de transfert moins les revenus de transfert (un signe négatif traduit donc un revenu net). On citera à titre d'exemple les charges relatives aux prestations hospitalières, au subventionnement des cycles 1, 2 et 3 ou encore au contentieux LAMal.
- Les autres charges nettes non incorporables aux prestations, à savoir les autres charges moins les autres revenus qui ne sont pas utiles à la délivrance d'une prestation (un signe négatif traduit donc un revenu net). On citera en particulier les charges et revenus financiers ainsi que les impôts ou les parts à des recettes fédérales par exemple.

Projets gérés par crédits d'engagement

Le tableau permet de présenter de manière synthétique, pour les entités concernées, les projets gérés par le biais de crédits d'engagement. Ces projets occasionnent des dépenses et des recettes au niveau du compte des investissements et/ou des charges et revenus du compte de résultats.

Point d'attention dans la comparaison des données

Nous rendons attentif le lecteur au fait que les données analytiques présentées dans le cadre du rapport doivent encore être interprétées avec réserves. Même si la logique de détermination des répartitions analytiques des coûts de structure des services métiers semble stable et adéquate depuis l'exercice 2020, l'ensemble des services doit encore appréhender cette nouvelle dimension analytique aussi bien lors de la budgétisation que de l'imputation aux comptes. Certaines erreurs ou incohérences ne peuvent donc pas être exclues à ce stade et le dispositif fait l'objet d'une démarche d'amélioration continue.

1.1.1.4. Forfaits des services centraux

Afin d'obtenir un coût net des prestations dit « complet », il est nécessaire de tenir compte des coûts provenant des services centraux pour les prestations transverses qu'ils fournissent. L'utilisation de forfait pour répartir les coûts des services centraux permet ainsi d'obtenir un coût des prestations qui tient compte non seulement des charges propres aux services métiers mais également des coûts transversaux de structure. Nous rappelons que ces coûts n'ont par contre aucun impact sur le résultat global de l'État car ces derniers sont contrebalancés par des recettes d'un montant équivalent au niveau des services centraux.

Au budget 2023, six services centraux facturent des forfaits qui sont présentés de manière synthétique ci-dessous :

Service	Type de forfait	Unité d'œuvre	Composition du forfait
Service d'achat, logistique et imprimés	Centre éditique	Majoration sur le prix brut	Majoration appliquées sur les commandes prévisionnelles des services, comprenant les autres charges directes (essentiellement les salaires).
	Matériel scolaire		
	Matériel de bureau		
	Imprimantes multifonctions		
	Votations et élections		
Service des bâtiments	Forfait de base m2	Mètres carrés	Prix du mètre carré comprenant l'ensemble des charges (électricité, chauffage, loyers, amortissements, etc...)
	Energie		
	Concergerie		
Service de l'informatique	Postes de travail informatique	Postes de travail	Prix par poste de travail comprenant l'achat des PC, les licences bureautiques, etc...
	Solutions informatiques		Prix en fonction des logiciels utilisés
Garages de l'État	Par typologie de véhicules	Nombre de véhicules par type	Prix par typologie de véhicules comprenant les amortissements, l'entretien, les carburants, etc...
Service de statistique	Heures de travail	Heures	Tarif horaire comprenant les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
Service des ressources humaines	Gestion salariale et administrative	Dossier de collaborateur	Le coûts du dossier comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges des structures)
	Conseils, expertises et évaluation		
	Recrutement et mobilité		
	Formation et développement		
	Apprentis et stagiaires		

Autorités législatives (AULE)

Compte de résultats des AULE

GCNE Grand Conseil

SGGC Secrétariat général du Grand Conseil

2. Fiches par département et entité

2.1. Autorités législatives (AULE)

2.1.1. Compte de résultats des AULE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	2'876'819	2'764'169	2'709'715	-54'454	-2,0%	2'745'813	2'749'813	2'763'313
30 Charges de personnel	2'383'074	2'424'712	2'398'108	-26'604	-1,1%	2'398'108	2'383'108	2'425'608
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	275'699	225'000	236'000	+11'000	+4,9%	251'000	270'000	241'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	218'046	114'457	75'607	-38'850	-33,9%	96'705	96'705	96'705
Résultat d'exploitation	-2'876'819	-2'764'169	-2'709'715	+54'454	+2,0%	-2'745'813	-2'749'813	-2'763'313
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-2'876'819	-2'764'169	-2'709'715	+54'454	+2,0%	-2'745'813	-2'749'813	-2'763'313
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'876'819	-2'764'169	-2'709'715	+54'454	+2,0%	-2'745'813	-2'749'813	-2'763'313
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	10.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.50	8.20	8.20	+0.00	0.0%	8.20	8.20	8.20

2.1.2. Grand Conseil (GCNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Ne s'applique pas.

Objectifs stratégiques

Ne s'applique pas.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'688'795	1'531'551	1'494'339	-37'212	-2.4%	1'528'336	1'532'336	1'545'836
30 Charges de personnel	1'367'670	1'381'000	1'348'000	-33'000	-2.4%	1'348'000	1'333'000	1'375'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	271'539	219'000	222'000	+3'000	+1.4%	237'000	256'000	227'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	49'586	-68'449	-75'661	-7'212	-10.5%	-56'664	-56'664	-56'664
Résultat d'exploitation	-1'688'795	-1'531'551	-1'494'339	+37'212	+2.4%	-1'528'336	-1'532'336	-1'545'836
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'688'795	-1'531'551	-1'494'339	+37'212	+2.4%	-1'528'336	-1'532'336	-1'545'836
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'688'795	-1'531'551	-1'494'339	+37'212	+2.4%	-1'528'336	-1'532'336	-1'545'836

Commentaires

Groupe 30 : La diminution entre le budget 2022 et celui de 2023 s'explique par la diminution du montant alloué pour l'indemnité informatique, s'élevant à 500 francs une fois la première année de législature écoulée, conformément à l'article 331 OGC.

Groupe 39 : Il s'agit des forfaits du service informatique et du service d'achat, de logistique et des imprimés.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	23'496	13'600	13'600
Coûts salariaux et de structure	115'485	139'441	106'894
Coûts des services centraux	5'549	4'661	2'593
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	144'530	157'702	123'087

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Députation" sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit des indemnités informatiques, des indemnités de représentation de la présidence, de cotisations aux institutions intercantionales dont le Grand Conseil neuchâtelois est membre et de frais divers. Les montants budgétisés pour 2023 sont diminués par rapport à 2022 pour les mêmes raisons que celles mentionnées dans le commentaire du résultat financier.

Sessions (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	104'667	122'400	125'400
Coûts salariaux et de structure	850'687	790'632	794'832
Coûts des services centraux	30'195	27'808	19'802
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	985'550	940'840	940'034

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Sessions" se composent des frais relatifs aux sessions, indemnités versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupe et les sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions, ainsi que de frais divers.

Commissions (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	33'456	83'000	83'000
Coûts salariaux et de structure	401'499	337'211	339'134
Coûts des services centraux	13'842	12'798	9'084
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	448'796	433'010	431'218

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Commissions" se composent des frais relatifs aux organes du Grand Conseil (bureau, commissions, sous-commissions) : indemnités versées à leurs membres, mandats confiés à des tiers, boissons, collations et repas.

2.1.3. Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les prestations de notre secrétariat en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres sont mentionnées aux articles 47 à 48 et 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC).

Le secrétariat général du Grand Conseil assiste le Grand Conseil et ses organes dans l'exercice de leurs missions. Il leur assure le soutien logistique, renseigne leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assume les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi. Il est chargé notamment de planifier et d'organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, d'en exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, d'informer le public via Internet sur les travaux du parlement, de pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et de publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, d'assurer le soutien de la présidence du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, de préparer le projet de budget et de produire les comptes, de gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes.

Objectifs stratégiques

Plusieurs projets sont actuellement en cours de développement au sein du secrétariat général du Grand Conseil. Ils visent notamment à faciliter le travail des membres du Grand Conseil par l'offre de nouvelles prestations ou l'optimisation de prestations existantes, et à automatiser certains processus internes, dans une perspective constante de recherche d'efficacité et de sécurité. Ainsi, une plateforme informatique sécurisée est en cours de développement ; cet espace dédié aux parlementaires permettra notamment la compilation systématique des documents utiles, limitant les échanges par voie électronique. De plus, le renforcement des formations destinées aux membres du Grand Conseil, la mise à jour du prochain site Internet, ainsi que le développement et l'implantation d'outils métier spécifiques occupent actuellement, et pour ces prochaines années, le secrétariat général du Grand Conseil.

Un point de situation sur la saisie semi-automatique des procès-verbaux par reconnaissance vocale est également à l'ordre du jour, ainsi que la recherche d'une possible solution relative à la tenue de sessions virtuelles. Il s'agit, dans un premier temps, d'étudier le coût, la faisabilité et l'opportunité de solutions adaptées au parlement neuchâtelois.

Résultat financier
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'188'024	1'232'618	1'215'376	-17'242	-1.4%	1'217'477	1'217'477	1'217'477
30 Charges de personnel	1'015'403	1'043'712	1'050'108	+6'396	+0.6%	1'050'108	1'050'108	1'050'108
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'160	6'000	14'000	+8'000	+133.3%	14'000	14'000	14'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	168'460	182'906	151'268	-31'638	-17.3%	153'369	153'369	153'369
Résultat d'exploitation	-1'188'024	-1'232'618	-1'215'376	+17'242	+1.4%	-1'217'477	-1'217'477	-1'217'477
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'188'024	-1'232'618	-1'215'376	+17'242	+1.4%	-1'217'477	-1'217'477	-1'217'477
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'188'024	-1'232'618	-1'215'376	+17'242	+1.4%	-1'217'477	-1'217'477	-1'217'477
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	10.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.57	8.20	8.20	+0.00	0.0%	8.20	8.20	8.20

Commentaires

Groupe 31 : L'augmentation du budget vise à pouvoir octroyer, le cas échéant, les ressources nécessaires pour mener à bien les objectifs précédemment décrits.

Groupe 39 : La variation est due aux différences de calcul des écarts statistiques RH ainsi que des forfaits des services centraux (service informatique, service d'achat, de logistique et des imprimés, service des bâtiments et service des ressources humaines), directement élaborés au sein des services concernés.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	192'377	150'166	156'055
Coûts des services centraux	32'698	26'568	24'191
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	225'075	176'734	180'246

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Députation" sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations, ainsi que de frais divers.

Sessions (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	284'681	415'474	352'239
Coûts des services centraux	48'341	73'507	54'603
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	333'023	488'981	406'842

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Sessions" sont constitués de dépenses qui concernent les sessions du Grand Conseil, les procès-verbaux des sessions et le Bulletin des délibérations du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations.

Commissions (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	512'063	481'682	543'963
Coûts des services centraux	87'421	85'221	84'324
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	599'484	566'903	628'288

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Commissions" sont constitués de dépenses qui concernent les organes du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations.

Chancellerie d'État (CHAN)

Compte de résultats CHAN

SCHA Chancellerie

SALI Service d'achat, logistique et imprimés

2.2. Chancellerie d'État (CHAN)

2.2.1. Compte de résultats CHAN

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT		PFT 2026
	2021	Budget 2022		CHF	%	2024	2025	
Revenus d'exploitation	10'393'637	8'952'309	8'954'242	+1'933	+0,0%	9'011'245	8'931'245	8'931'245
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'691'227	1'738'000	1'630'000	-108'000	-6,2%	1'710'000	1'630'000	1'630'000
43 Revenus divers	767'841	80'000	80'000	+0	0,0%	80'000	80'000	80'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'934'570	7'134'309	7'244'242	+109'933	+1,5%	7'221'245	7'221'245	7'221'245
Charges d'exploitation	22'582'015	22'580'315	22'519'388	-60'927	-0,3%	22'291'567	22'531'185	22'064'587
30 Charges de personnel	7'701'356	8'267'902	8'231'655	-36'247	-0,4%	8'141'180	8'145'797	8'139'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	10'906'125	10'893'200	10'977'640	+84'440	+0,8%	10'737'640	10'972'640	10'512'640
33 Amortissements du patrimoine administratif	316'448	346'838	69'024	-277'814	-80,1%	115'691	115'692	115'691
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	569'148	571'000	580'500	+9'500	+1,7%	580'500	580'500	580'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'088'939	2'501'375	2'660'569	+159'194	+6,4%	2'716'556	2'716'556	2'716'556
Résultat d'exploitation	-12'188'378	-13'628'006	-13'565'146	+62'860	+0,5%	-13'280'323	-13'599'941	-13'133'343
44 Revenus financiers	20'017	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	52	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	19'966	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-12'168'412	-13'628'006	-13'565'146	+62'860	+0,5%	-13'280'323	-13'599'941	-13'133'343
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-12'168'412	-13'628'006	-13'565'146	+62'860	+0,5%	-13'280'323	-13'599'941	-13'133'343
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	38.00	42.00	42.00	+0.00	0.0%	42.00	42.00	42.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	32.60	35.40	36.00	+0.60	+1.7%	36.00	36.00	36.00
Conseil d'État								
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00

2.2.2. Chancellerie (SCHA)

Évolution de l'environnement et des tâches

État-major du Conseil d'État, le service de la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. L'environnement actuel fait face à de nombreux changements dans des domaines très différents : la pression sur le coût des prestations, la numérisation et son impact sur le domaine des relations extérieures et de la communication mais également sur d'autres domaines de l'administration, le suivi du développement du vote électronique, ainsi que le développement et le suivi des instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État. La pandémie de la Covid-19, la crise en Ukraine et les questions liées à l'approvisionnement énergétique impacteront encore très certainement de manière significative la gestion des activités gouvernementales et le domaine de la communication.

Objectifs stratégiques

- Contribuer au rayonnement du canton par la poursuite du développement du domaine des relations extérieures et de la communication ;
- Adapter les outils actuels de dépouillement et de publication des résultats des votations et des élections à l'évolution des technologies et suivre le développement du vote électronique ;
- Développer des instruments afin de permettre au Conseil d'État de disposer des outils nécessaires à la conduite stratégique de l'État et coordonner la gestion de certains de ces instruments.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	1'252'084	540'200	536'000	-4'200	-0.8%	616'000	536'000	536'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	339'300	278'000	280'000	+2'000	+0.7%	360'000	280'000	280'000
43 Revenus divers	767'841	80'000	80'000	+0	0.0%	80'000	80'000	80'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	144'944	182'200	176'000	-6'200	-3.4%	176'000	176'000	176'000
Charges d'exploitation	11'774'065	11'535'041	11'986'983	+451'942	+3.9%	11'740'562	11'867'761	11'565'562
30 Charges de personnel	5'115'196	5'514'350	5'635'064	+120'714	+2.2%	5'536'880	5'539'079	5'536'880
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'229'931	4'113'200	4'377'640	+264'440	+6.4%	4'187'640	4'312'640	4'012'640
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	569'148	571'000	580'500	+9'500	+1.7%	580'500	580'500	580'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'859'791	1'336'491	1'393'779	+57'288	+4.3%	1'435'542	1'435'542	1'435'542
Résultat d'exploitation	-10'521'981	-10'994'841	-11'450'983	-456'142	-4.1%	-11'124'562	-11'331'761	-11'029'562
44 Revenus financiers	20'000	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	1	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	19'999	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-10'501'982	-10'994'841	-11'450'983	-456'142	-4.1%	-11'124'562	-11'331'761	-11'029'562
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-10'501'982	-10'994'841	-11'450'983	-456'142	-4.1%	-11'124'562	-11'331'761	-11'029'562
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	14.00	16.00	19.00	+3.00	+18.8%	19.00	19.00	19.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.20	12.50	15.00	+2.50	+20.0%	15.00	15.00	15.00
Conseil d'État								
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00

Commentaires

Les revenus d'exploitation sont stables par rapport au budget 2022. Rappelons que les comptes 2021 présentaient une dissolution de la provision liée aux rentes des anciennes et anciens membres du gouvernement, ayant ainsi engendré un revenu supplémentaire.

L'augmentation des charges d'exploitation par rapport au budget 2022 provient d'une augmentation des ressources (groupe 30) transférées du SALI, de l'organisation des festivités du 175e anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel et de l'organisation des élections fédérales (groupe 31).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Traitements du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'594'555	3'841'446	3'670'752
Coûts des services centraux	136'891	202'049	146'973
Revenus	766'399	80'000	80'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'965'047	3'963'495	3'737'725

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les traitements des membres du Conseil d'État, ainsi que les rentes des anciennes et anciens membres du gouvernement. Les revenus correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'État pour leur participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

La différence de revenus par rapport à l'exercice 2021 provient de la dissolution, en 2021, de la provision liée aux rentes des anciennes et anciens membres du gouvernement.

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	18'656	20'850	22'082
Coûts des services centraux	17'134	14'765	14'862
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	35'790	35'615	36'944

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le secrétariat de la chancellerie d'État.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	76'384	112'530	81'261
Coûts des services centraux	63'865	79'686	54'693
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	140'249	192'215	135'954

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le conseil, le suivi et la préparation des séances du Conseil d'État, ainsi que des sessions du Grand Conseil. Il contient également les travaux de coordination et de planification avec les autres départements, ainsi qu'au sein de la chancellerie d'État.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	57'224	50'844	48'580
Coûts des services centraux	48'296	36'004	32'697
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	105'520	86'848	81'276

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne l'administration au sens large des entités rattachées à la chancellerie d'État (gestion financière et budgétaire, conduite, planification et suivi des objectifs, ressources humaines, suivi administratif).

Affaires du Conseil d'Etat (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	93'959	92'000	242'000
Coûts salariaux et de structure	190'967	166'749	247'316
Coûts des services centraux	177'048	118'081	166'456
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	461'974	376'830	655'772

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la gestion du courrier adressé au Conseil d'État, la préparation des décisions, ainsi que l'établissement des ordres du jour des séances du Conseil d'État. Il comprend également l'organisation des réceptions officielles, rencontres et manifestations diverses.

L'augmentation de charges directes concerne l'organisation du 175e anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel.

Prestations chancellerie (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	3'975'123	3'774'200	3'932'200
Coûts salariaux et de structure	539'560	427'368	616'523
Coûts des services centraux	767'127	606'988	681'442
Revenus	505'112	460'200	456'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'776'697	4'348'356	4'774'165

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut toutes les prestations spécifiques du service de la chancellerie, soit notamment celles relevant des droits politiques, de l'accueil au Château, de la gestion administrative du Guichet unique, des légalisations, de la gestion du registre des partenariats enregistrés (PACS), de la Feuille officielle et de la centralisation des frais de port de l'État.

L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2022 est due à l'organisation des élections fédérales.

Relations extérieures et communication (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	119'871	173'000	163'000
Coûts salariaux et de structure	695'739	730'319	768'446
Coûts des services centraux	642'774	517'162	517'201
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'458'384	1'420'482	1'448'647

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne la mise en œuvre de la stratégie des relations extérieures et de la communication, la coordination des relations extérieures du canton, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise.

L'augmentation des charges directes par rapport à l'exercice 2021 s'explique par le report de manifestations et réceptions en raison de la pandémie.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Collab. intercant.	162'519	181'000	190'500	190'500	190'500	190'500
Partis politiques	318'750	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Réseau Urbain Neuchâtelois	87'879	90'000	90'000	90'000	90'000	90'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	569'148	571'000	580'500	580'500	580'500	580'500

Commentaires

Les charges non incorporables aux prestations augmentent légèrement en raison de la hausse de la contribution du Canton de Neuchâtel à la Fondation ch.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-573	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-573	0	0	0	0	0

Commentaires

Aucun commentaire.

2.2.3. Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service d'achat, de logistique et des imprimés est un service central de l'État responsable des achats, de la gestion et de la livraison des commandes dans les domaines du matériel administratif et scolaire, ainsi que de l'impression centralisée des documents de l'administration. Il joue un rôle important dans les achats de l'administration par ses activités de conseil et de suivi des appels d'offres. Le service fournit également des prestations aux communes, aux écoles, à certaines entités paraétatiques et à des tiers.

La pandémie de la Covid-19 pourrait encore avoir un impact significatif sur le service en 2023 puisque le SALI se charge de la logistique, notamment la préparation de la marchandise, ainsi que la livraison du matériel aux 900 client-e-s neuchâtelois-es du domaine de la santé.

Objectifs stratégiques

- Garantir la qualité du support et du suivi des prestations fournies dans le cadre de SIGE (factures, commandes d'achat et support).
- Réaliser des économies sur les achats de l'État.
- Optimiser les processus achats et logistique.
- Assurer une édition de qualité des documents pour l'État et ses différents partenaires.
- Assurer la transition numérique au CEEN.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	9'141'554	8'412'109	8'418'242	+6'133	+0.1%	8'395'245	8'395'245	8'395'245
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'351'927	1'460'000	1'350'000	-110'000	-7.5%	1'350'000	1'350'000	1'350'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'789'626	6'952'109	7'068'242	+116'133	+1.7%	7'045'245	7'045'245	7'045'245
Charges d'exploitation	10'807'950	11'045'274	10'532'404	-512'869	-4.6%	10'551'005	10'663'424	10'499'025
30 Charges de personnel	2'586'160	2'753'552	2'596'591	-156'961	-5.7%	2'604'300	2'606'718	2'602'320
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'676'194	6'780'000	6'600'000	-180'000	-2.7%	6'550'000	6'660'000	6'500'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	316'448	346'838	69'024	-277'814	-80.1%	115'691	115'692	115'691
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'229'148	1'164'884	1'266'789	+101'906	+8.7%	1'281'014	1'281'014	1'281'014
Résultat d'exploitation	-1'666'397	-2'633'165	-2'114'163	+519'002	+19.7%	-2'155'760	-2'268'179	-2'103'780
44 Revenus financiers	17	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	51	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-33	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'666'430	-2'633'165	-2'114'163	+519'002	+19.7%	-2'155'760	-2'268'179	-2'103'780
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'666'430	-2'633'165	-2'114'163	+519'002	+19.7%	-2'155'760	-2'268'179	-2'103'780
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	24.00	26.00	23.00	-3.00	-11.5%	23.00	23.00	23.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	21.40	22.90	21.00	-1.90	-8.3%	21.00	21.00	21.00

Commentaires

Comparé au budget 2022, le budget 2023 montre une amélioration en raison principalement du transfert de ressources (groupe 30) au CPNE et au SCHA, ainsi que de la diminution de charges (groupe 31) liée à la fin d'un mandat au centre éditique. Par contre, pour répondre aux objectifs fixés dans le programme de législature, deux postes d'acheteurs-euses ont été créés (30), dont il faudra encore confirmer l'affectation.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Approvisionnement (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	783'757	872'000	872'000
Coûts salariaux et de structure	962'693	1'046'651	881'069
Coûts des services centraux	195'331	202'717	214'368
Revenus	9'284	20'000	20'000
Revenus de la facturation des services centraux	1'207'282	1'433'051	1'387'386
Coûts nets (+)	725'215	668'317	560'051

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les coûts d'approvisionnement en fournitures de bureau pour l'administration, matériel scolaire et matériel des élections et votations fédérales et cantonales, ainsi que les coûts des imprimantes multifonctions.

Logistique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	4'317'772	4'429'000	4'329'000
Coûts salariaux et de structure	602'737	663'127	732'558
Coûts des services centraux	436'187	462'839	490'236
Revenus	817'126	837'000	807'000
Revenus de la facturation des services centraux	4'257'515	3'862'808	4'028'872
Coûts nets (+)	282'056	855'159	715'923

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la distribution des achats du domaine de l'approvisionnement. Les charges directes correspondent à la sortie de stock du matériel susmentionné.

CEEN (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'502'909	1'425'000	1'345'000
Coûts salariaux et de structure	1'326'381	1'314'496	978'761
Coûts des services centraux	590'334	592'443	642'412
Revenus	544'340	644'000	564'000
Revenus de la facturation des services centraux	2'276'792	1'578'250	1'563'984
Coûts nets (+)	598'491	1'109'689	838'189

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des coûts informatiques pour les solutions et les imprimantes, ainsi que des revenus générés par la vente des impressions du centre éditique. Il comprend également la conception et la distribution aux entités de l'administration cantonale de l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement.

La diminution des charges directes découle de la fin d'un mandat informatique pour le passage aux codes QR des factures éditées au centre éditique. Quant à la diminution des revenus des services centraux par rapport aux comptes 2021, elle est due aux importants travaux en lien avec l'organisation des élections cantonales en 2021. Finalement, les revenus de la facturation des services centraux ont été adaptés aux coûts du service pour 2023.

Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)

Gestion du service (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	29'172	37'000	37'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	10'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	29'172	37'000	47'000
Coûts nets (+)	0	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des honoraires pour les formations externes, les audits, les certifications ISO et les droits d'auteur pour l'administration cantonale.

**Autorités protection des données et
transparence (PPDT)**

PPDT Autorités protection des données et transparence

2.3. Autorités protection des données et transparence (PPDT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis le 1er janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et s'assurer que les entités soumises à la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE) respectent les règles. Pour ce faire des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet (www.ppdt-june.ch) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes.

En 2023, il s'agira de soutenir la mise en œuvre de la révision de la CPDT-JUNE imposée par les réformes du droit européen. Une campagne d'informations devra intervenir pour rendre ces entités attentives aux nouveautés.

Objectifs stratégiques

- Soutenir la mise en oeuvre révision de la CPDT-JUNE
- Convaincre les services de prendre le temps de déclarer leurs fichiers de données sensibles
- Augmenter le taux d'utilisation du site internet du PPDT
- Communiquer davantage les règles à suivre
- Augmenter la prise de conscience des problématiques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
	2021	2022		CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	2'320	1'200	-1'120	-48.3%	1'750	1'750	1'750
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	2'320	1'200	-1'120	-48.3%	1'750	1'750	1'750
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	197'329	213'119	221'000	+7'881	+3.7%	225'000	228'000	231'000
30 Charges de personnel	1'403	8'000	4'000	-4'000	-50.0%	6'000	6'000	6'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	195'926	205'119	217'000	+11'881	+5.8%	219'000	222'000	225'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-197'329	-210'799	-219'800	-9'001	-4.3%	-223'250	-226'250	-229'250
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-197'329	-210'799	-219'800	-9'001	-4.3%	-223'250	-226'250	-229'250
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-197'329	-210'799	-219'800	-9'001	-4.3%	-223'250	-226'250	-229'250

Commentaires

L'évolution du budget est relativement stable. Elle dépend essentiellement de celle des traitements. Des audits de surveillances non planifiées sont toujours susceptibles de venir augmenter les dépenses budgétées.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations PPDT (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'403	8'000	4'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'403	8'000	4'000

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Contrib. des cantons	0	-2'320	-1'200	-1'750	-1'750	-1'750
Contrib. préposé	195'926	205'119	217'000	219'000	222'000	225'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	195'926	202'799	215'800	217'250	220'250	223'250

Commentaires

La CPDT-JUNE qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2013 prévoit que le financement du PPDT intercantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71 % du budget total est à la charge du Canton de Neuchâtel. Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

CCFI Contrôle cantonal des finances

2.4. Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CCFI est impacté par les conséquences des réformes au sein de l'administration cantonale qui impliquent une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes. En effet, les réformes induisent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI est amené à refaire ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.). Des audits informatiques plus nombreux doivent être réalisés avec le soutien de mandataires externes en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus, qui vont encore prendre de l'ampleur dans le cadre du projet de digitalisation. Ces nouveaux systèmes impliquent aussi pour les auditeurs une évolution vers des analyses de données de masse au moyen d'outils dédiés. Par ailleurs, plusieurs mandats non récurrents, par exemple en relation avec les aides COVID-19 ou sur mandat du Conseil d'État, ont été réalisés en 2020 et 2021, modifiant la planification initiale. Tous ces événements ont provoqué le report d'un grand nombre d'audits d'unités administratives, pour lesquels un rattrapage sur plusieurs années sera nécessaire, sur la base des nouvelles analyses de risques.

Les modifications de la Loi sur le contrôle des finances (LCCF), qui devrait entrer en vigueur au 1.1.2023, suite à la votation populaire du 15.5.2022 au sujet de l'initiative populaire « Pour la création d'une Cour des comptes » renforcent l'indépendance du CCFI et impliquent une extension de ses missions. Il sera chargé d'effectuer des audits de gestion auprès des établissements de droit public au moins une fois par législature. Il assistera, sur les plans organisationnel et administratif, la commission de gestion dans l'accomplissement de sa tâche d'évaluation des politiques publiques. Il effectuera des missions d'audit sur mandat des communes qui le souhaitent. Enfin, il gèrera le secrétariat du comité d'audit nouvellement créé.

Objectifs stratégiques

- Maintenir une organisation permettant d'affecter prioritairement les ressources aux domaines de risques et à la recherche de valeur ajoutée pour l'État et les parties prenantes.
- Faire évoluer les stratégies d'audit afin d'exploiter les informations nouvellement disponibles grâce à SIGE et à GestionNE (contrats de prestations, comptabilités analytiques, etc.). Exploiter les gains d'efficacité potentiels.
- Effectuer les audits de comptes annuels dans le respect des normes professionnelles applicables, en prenant en compte les particularités du domaine public (recommandations en lien avec la conformité, la légalité et l'usage économe des fonds publics).
- Développer encore et exploiter les synergies entre l'activité d'audit interne et les audits d'états financiers annuels de l'État et des établissements de droit public audités par le CCFI.
- Répondre de manière efficace et crédible aux besoins exprimés par les parties prenantes concernant les finances et les comptes de l'État, à savoir principalement la commission des finances du Grand Conseil (COFI), la commission de gestion du Grand Conseil (COGES), le Conseil d'État, les départements et les services.
- Organiser de manière efficace le secrétariat du comité d'audit.
- Soutenir de manière efficiente la COGES dans son activité d'évaluation des politiques publiques, en répondant à ses attentes, dans le respect des bases légales.
- Effectuer périodiquement des audits de gestion performants et ciblés sur les risques auprès des établissements autonomes de droit public.
- Apporter la valeur ajoutée attendue des communes dans le cadre des mandats qu'elles confieront au CCFI.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	190'749	190'000	270'000	+80'000	+42.1%	270'000	270'000	270'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	190'749	190'000	270'000	+80'000	+42.1%	270'000	270'000	270'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'621'153	1'751'730	1'958'331	+206'601	+11.8%	1'964'781	1'962'598	1'962'598
30 Charges de personnel	1'410'481	1'472'717	1'699'396	+226'679	+15.4%	1'701'579	1'699'396	1'699'396
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	52'658	126'000	126'300	+300	+0.2%	126'300	126'300	126'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	158'015	153'013	132'635	-20'378	-13.3%	136'902	136'902	136'902
Résultat d'exploitation	-1'430'405	-1'561'730	-1'688'331	-126'601	-8.1%	-1'694'781	-1'692'598	-1'692'598
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'430'405	-1'561'730	-1'688'331	-126'601	-8.1%	-1'694'781	-1'692'598	-1'692'598
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'430'405	-1'561'730	-1'688'331	-126'601	-8.1%	-1'694'781	-1'692'598	-1'692'598
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	10.00	11.00	13.00	+2.00	+18.2%	13.00	13.00	13.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	9.25	9.75	11.45	+1.70	+17.4%	11.45	11.45	11.45

Commentaires

Les prévisions tiennent compte des missions nouvelles du CCFI, introduites par les modifications de la LCCF (voir évolution de l'environnement et des tâches, ci-avant). Pour y faire face, une augmentation des effectifs de 1.7 EPT est nécessaire (1.4 EPT pour la direction et les experts, 0.3 EPT pour le secrétariat). Cette augmentation des charges de personnel de CHF 227'000 est partiellement compensée par l'augmentation des recettes, qui provient essentiellement des mandats exécutés à la demande des communes (CHF 80'000).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Audit interne (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	27'197	100'000	100'000
Coûts salariaux et de structure	1'052'929	1'091'041	1'227'006
Coûts des services centraux	116'597	117'228	112'992
Revenus	0	0	84'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'196'723	1'308'269	1'355'998

Commentaires

La prestation d'audit interne concerne les audits effectués au sein de l'administration cantonale, et pour les communes (audit de gestion des unités administratives, audits transversaux, audits informatiques, mandats spéciaux, etc.). L'augmentation des charges et des revenus provient des missions qui pourraient être confiées au CCFI par les communes.

Hors audit (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	67'609	56'313	119'763
Coûts des services centraux	7'441	6'051	11'029
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	75'050	62'363	130'792

Commentaires

Les activités hors audit sont les prestations de conseils, de surveillance financière hors administration (p.ex. HE-ARC, HEP-BEJUNE) ou de participation à des groupes de travail. Cette prestation comprendra aussi dès 2023 les audits de gestion auprès des établissements de droit public, nouvelle mission qui explique l'augmentation des charges.

Audit externe (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	315'404	344'124	354'862
Coûts des services centraux	33'976	36'975	32'679
Revenus	190'749	190'000	186'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	158'632	191'098	201'541

Commentaires

La prestation d'audit externe concerne les audits d'états financiers annuels que le CCFI effectue en tant qu'organe de révision indépendant (le CCFI dispose d'un agrément d'expert-réviseur délivré par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision). À l'exception de l'audit des comptes de l'État, ces prestations, qui sont fournies en dehors de l'administration cantonale pour des entités autonomes (UNINE, SCAN, CNIP, etc.), sont facturées.

Autorités judiciaires (AUJU)

Compte de résultats des AUJU

SGAJ	Secrétariat général des AUJU
TINS	Tribunal d'instance
TCAN	Tribunal cantonal
MP	Ministère public

2.5. Autorités judiciaires (AUJU)

2.5.1. Compte de résultats des AUJU

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	2'955'379	2'815'555	2'815'555	+0	0.0%	2'815'555	2'815'555	2'815'555
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'926'844	2'815'555	2'815'555	+0	0.0%	2'815'555	2'815'555	2'815'555
43 Revenus divers	28'535	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	26'016'870	27'233'040	27'907'588	+674'548	+2,5%	28'047'818	27'851'522	27'848'854
30 Charges de personnel	21'268'946	22'078'469	22'994'731	+916'262	+4,2%	22'992'838	22'988'946	22'986'531
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'898'925	1'911'096	2'123'196	+212'100	+11,1%	2'123'196	2'123'196	2'123'196
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'042	61'325	89'982	+28'657	+46,7%	192'657	253	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	257'370	287'500	287'500	+0	0.0%	287'500	287'500	287'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'588'587	2'894'650	2'412'179	-482'471	-16,7%	2'451'627	2'451'627	2'451'627
Résultat d'exploitation	-23'061'491	-24'417'485	-25'092'033	-674'548	-2,8%	-25'232'263	-25'035'967	-25'033'299
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-23'061'491	-24'417'485	-25'092'033	-674'548	-2,8%	-25'232'263	-25'035'967	-25'033'299
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-23'061'491	-24'417'485	-25'092'033	-674'548	-2,8%	-25'232'263	-25'035'967	-25'033'299
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	113.00	120.00	122.00	+2.00	+1,7%	122.00	122.00	122.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	90.70	95.15	97.55	+2.40	+2,5%	97.55	97.55	97.55
Magistrat								
Postes occupés au 31.12	48.00	48.00	49.00	+1.00	+2,1%	49.00	49.00	49.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.50	42.50	42.50	+0.00	0.0%	42.50	42.50	42.50

Commentaires

Plusieurs jurisprudences récentes pénales et civiles ont conduit à des complexifications du travail et à une augmentation considérable de la charge de travail. Il en va ainsi pour le civil en matière de droit de la famille s'agissant des modalités de calcul des contributions d'entretien. En outre, au niveau pénal les interrogatoires doivent désormais reprendre obligatoirement l'ensemble des faits et la motivation de la peine est plus compliquée. En matière d'APEA, un arrêt du Tribunal fédéral exclut qu'un juge puisse désormais décider seul, sans assesseurs, ce qui ne manquera pas d'engendrer une augmentation des honoraires des assesseurs APEA. En conséquence de ces différents changements, il est notamment constaté un rallongement, en particulier à la CPEN, de la durée des audiences (4h30 en moyenne en 2021, contre 2h30 en 2017) et du nombre de page de jugement (20 pages en moyenne contre 12 auparavant). Pour les autorités judiciaires, le budget actuel ne correspond pas à l'entier des besoins. Des solutions sont recherchées pour absorber le surcroît de travail, mais il est possible que notamment des postes de personnel-juriste supplémentaires soient demandés à l'avenir. L'analyse n'est pas terminée à ce jour. À ce titre, il est à noter que certes la densité des juges pour 1'000 habitants est particulièrement élevée à Neuchâtel, comme d'ailleurs dans tous les cantons latins. Il en va toutefois différemment de la densité des effectifs rattachés au ministère public, procureurs et procureurs assistants compris, où Neuchâtel figure parmi les cantons avec la densité la plus faible. De même la densité tant par habitant que par juge de greffiers-rédacteurs apparaît particulièrement peu élevée à Neuchâtel, et ce tant en 1^{ère} qu'en 2^{ème} instances. La commission administrative des autorités judiciaires (CAAJ) n'exclut pas, outre notamment une augmentation du personnel-juriste, une augmentation du nombre de magistrats à l'avenir.

Par ailleurs, s'agissant des coûts d'accès à la justice, il est à relever, comme facteur de risque, la volonté du législateur fédéral de baisser les coûts d'accès à la justice. Cela pourrait se traduire pour l'État par une baisse des recettes à l'avenir.

Charges de personnel :

Au secrétariat général, une enveloppe de CHF 193'000 a été créée au budget 2022 concernant le projet de revalorisation du personnel judiciaire. Lors de la mise en place finale du projet et des adaptations salariales qui en découlaient, le SRHE a établi un comparatif avec le niveau de salaire des fonctions équivalentes de secrétaires dans l'ensemble de l'administration cantonale. Le SRHE a constaté que, même après revalorisation effectuée, certaines personnes du pouvoir judiciaire étaient toujours bien

au-dessous de la courbe minimale de salaire pour un poste équivalent au sein de l'administration cantonale et que cette inégalité de salaire touchait quasi exclusivement le personnel féminin. Toujours dans le souci d'une meilleure égalité salariale, le SRHE a alors préconisé, pour rétablir la situation en la ramenant au moins au niveau du minimum de la courbe salariale, de procéder à un rattrapage salarial en 2023. En conséquence, toujours avec l'appui du SRHE et son préavis favorable, un montant de CHF 114'000 a été porté au budget 2023 (y compris charges sociales), qui correspond à la différence entre, d'une part, l'estimation faite par le SRHE du coût de la revalorisation du personnel judiciaire pour 2022 et, d'autre part, l'enveloppe budgétisée à cet effet en 2022. Ce montant de CHF 114'000 au budget 2023 doit permettre de rétablir une certaine équité, en corrigeant les inégalités constatées.

Par ailleurs, un nouveau poste de chargé de projet à 50% principalement pour le projet JUSTITIA 4.0 a été porté au budget 2023 représentant un montant de CHF 68'000, de même qu'une augmentation du taux d'activité de 10% de la responsable financière / secrétaire générale adjointe au vu de la surcharge de travail constatée depuis plusieurs années et une augmentation du taux d'activité de 10% de la responsable RH pour que son taux corresponde réellement à la charge de travail.

Au Tribunal d'instance, l'enveloppe des honoraires des assesseurs APEA a été revue à la hausse de CHF 62'000 suite à un arrêt du Tribunal fédéral en matière APEA qui exclut qu'un juge puisse désormais décider seul, sans assesseur. Cette enveloppe est revue à la hausse au budget 2023 de CHF 300'000 à CHF 350'000, soit CHF +50'000 (CHF +62'000 y compris charges sociales) sur la base des dépenses réelles comptabilisées ces dernières années et sur la base de la hausse attendue de ces honoraires pour les prochaines années. Il est à relever que, jusqu'en 2016, l'enveloppe budgétaire s'élevait à CHF 400'000, puis elle a été revue à la baisse à CHF 300'000.

Le taux d'activité d'une secrétaire du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers - site de Boudry a été augmenté de 5% pour l'activité de secrétaire de la Commission de recours en matière d'examens de l'Université de Neuchâtel (l'augmentation du budget estimée à CHF 8'000 est compensée avec une diminution dans le budget du SFPO).

Au Tribunal cantonal, un nouveau poste de 0.65 EPT de greffier-rédacteur a été porté au budget 2023 pour un montant de CHF 107'000.

Au ministère public, un nouveau poste de 1.0 EPT de secrétaire a été porté au budget 2023 pour un montant de CHF 96'000 pour accompagner l'augmentation du nombre de procureures assistantes et de la charge de travail.

L'impact sur l'année entière d'un poste de greffier-rédacteur à 100% au Tribunal d'instance et un poste de procureur assistant à 50% au ministère public portés au budget 2022 sur 6 mois représente un coût de CHF 95'000.

A ces différents éléments s'ajoutent encore le renchérissement salarial, partiellement compensé par l'effet noria.

Il est à relever que les autorités judiciaires gèrent le secrétariat de plusieurs commissions externes et qui engendre une charge supplémentaire conséquente, dont les coûts ne sont pas refacturés aux services concernés.

Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation par rapport au budget 2022 concerne principalement l'enveloppe des honoraires et prestations de service dans le cadre des affaires qui a été revue à la hausse de CHF 173'500 au ministère public. Ces coûts dépendent de bases légales ainsi que du nombre et du type d'affaires. Cette enveloppe est revue à la hausse au budget 2023 de CHF 926'500 à CHF 1'100'000 sur la base des dépenses réelles comptabilisées en 2021, soit de CHF 1'092'000. Il est à relever que, jusqu'en 2016, l'enveloppe budgétée s'élevait à CHF 1'026'500, puis elle a été revue à la baisse à CHF 926'500.

L'augmentation par rapport au budget 2022 provient également de l'enveloppe relative aux pertes sur débiteurs qui a été revue à la hausse de CHF 35'000 (de CHF 65'000 CHF à CHF 100'000) en fonction de l'évolution des coûts enregistrés en réel ces dernières années, ainsi que de l'intégration des indemnités téléphoniques dans le budget des services représentant un montant de CHF 3'600.

Il est à noter que les autorités judiciaires assument la totalité du coût de l'abonnement Swisslex, alors que les autorités judiciaires représentent 62% des utilisateurs. Les 38% restant concernent d'autres services utilisateurs de l'État qui ne sont pas refacturés.

Amortissements :

Ils concernent le crédit d'étude du projet PLAJ.

Imputations internes :

La diminution résulte de la réduction des forfaits des services centraux (SBAT : CHF -312'900, SIEN : CHF -77'800, SALI : CHF -25'400 et SRHE : CHF -21'800), de l'écart statistique RH (CHF -49'500) ainsi que de l'augmentation des prestations internes relatives aux publications dans la feuille officielle (CHF +5'000).

Évolution des effectifs :

Les réductions d'EPT consenties par les autorités judiciaires, de 4.74 EPT dans le cadre des mesures d'économie demandées par l'État entre 2017 et 2020, en ne remplaçant pas certains départs à la retraite ou à des taux d'activité moindre, ont eu des effets négatifs sur le personnel en place, avec notamment des taux d'absentéisme et de rotation du personnel en augmentation ces dernières années. Au budget 2022, les effectifs des autorités judiciaires sont revenus à la situation antérieure à 2017 avec une augmentation supplémentaire induite par les exigences toujours plus accrues posées par la jurisprudence, exigences qui sont sources d'une charge de travail plus conséquente, de même que l'accroissement constant du nombre d'affaires et afin de permettre de contenir et, partant, de maîtriser la durée des procédures, soit de répondre au devoir de célérité imposé aux autorités judiciaires.

L'augmentation de l'effectif par rapport au budget 2022 concerne :

- 0.5 EPT de nouveau poste de chargé de projet au secrétariat général, principalement pour le projet JUSTITIA 4.0
- 0.1 EPT d'augmentation du taux d'activité de la responsable financière / secrétaire générale adjointe au vu de la surcharge de travail constatée depuis plusieurs années
- 0.1 EPT d'augmentation du taux d'activité de la responsable RH pour que son taux corresponde réellement à la charge de travail
- 0.05 EPT d'augmentation du taux d'activité d'une secrétaire du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers - site de Boudry pour l'activité de secrétaire de la Commission de recours en matière d'examens de l'Université de Neuchâtel
- 0.65 EPT de nouveau poste de greffier-rédacteur au Tribunal cantonal, dont 50% pour le domaine pénal et 15% pour le domaine civil (récupération du 15% concédé au budget 2020 suite au départ à la retraite d'une greffière-rédactrice à 100% dont le poste a été repourvu à 85%)
- 1.0 EPT de nouveau poste de secrétaire au ministère public pour accompagner l'augmentation du nombre de procureures assistantes rendue nécessaire par l'accroissement et la complexification du travail.

2.5.2. Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ)

Évolution de l'environnement et des tâches

Créé avec la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire en 2011, le SGAJ a, de par la loi, notamment les attributions suivantes (78 OJN) :

- Direction de l'administration des autorités judiciaires (AUJU) et exécution des décisions de la commission administrative.
- Engagement provisoire et conduite du personnel judiciaire.
- Gestion des finances des AUJU.

L'autonomie des AUJU en matière financière, budgétaire et de gestion des ressources humaines a amené le pouvoir judiciaire à mettre en place un mode d'organisation et de fonctionnement adapté à son activité et à ses spécificités.

Le SGAJ est impliqué dans les différents projets d'importance pour l'évolution future du pouvoir judiciaire. Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2025.

Un nouveau poste de responsable RH à 50% au sein du pouvoir judiciaire a été créé en 2021 et un nouveau poste de chargé de projet est porté au budget 2023, notamment pour le projet JUSTITIA 4.0.

Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du pouvoir judiciaire.
- Locaux des autorités judiciaires (locaux des tribunaux).
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines. Projet d'égalité salariale du personnel judiciaire.
- Juris X.

Résultat financier
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	3'557'353	4'177'411	3'597'265	-580'145	-13.9%	3'611'076	3'611'076	3'611'076
30 Charges de personnel	693'890	1'064'597	1'274'623	+210'026	+19.7%	1'274'623	1'274'623	1'274'623
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	47'098	104'000	104'000	+0	0.0%	104'000	104'000	104'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	257'370	287'500	287'500	+0	0.0%	287'500	287'500	287'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'558'994	2'721'314	1'931'142	-790'171	-29.0%	1'944'953	1'944'953	1'944'953
Résultat d'exploitation	-3'557'353	-4'177'411	-3'597'265	+580'145	+13.9%	-3'611'076	-3'611'076	-3'611'076
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'557'353	-4'177'411	-3'597'265	+580'145	+13.9%	-3'611'076	-3'611'076	-3'611'076
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'557'353	-4'177'411	-3'597'265	+580'145	+13.9%	-3'611'076	-3'611'076	-3'611'076
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	5.00	6.00	7.00	+1.00	+16.7%	7.00	7.00	7.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.50	4.00	4.70	+0.70	+17.5%	4.70	4.70	4.70

Commentaires
Charges de personnel :

Une enveloppe de CHF 193'000 a été créée au budget 2022 au secrétariat général concernant le projet de revalorisation du personnel judiciaire. Lors de la mise en place finale du projet et des adaptations salariales qui en découlaient, le SRHE a établi un comparatif avec le niveau de salaire des fonctions équivalentes de secrétaires dans l'ensemble de l'administration cantonale. Le SRHE a constaté que, même après revalorisation effectuée, certaines personnes du pouvoir judiciaire étaient toujours bien au-dessous de la courbe minimale de salaire pour un poste équivalent au sein de l'administration cantonale et que cette inégalité de salaire touchait quasi exclusivement le personnel féminin. Toujours dans le souci d'une meilleure égalité salariale, le SRHE a alors préconisé, pour rétablir la situation en la ramenant au moins au niveau du minimum de la courbe salariale, de procéder à un rattrapage salarial en 2023. En conséquence, toujours avec l'appui du SRHE et son préavis favorable, un montant de CHF 114'000 a été porté au budget 2023 (y compris charges sociales), qui correspond à la différence entre, d'une part, l'estimation faite par le SRHE du coût de la revalorisation du personnel judiciaire pour 2022 et, d'autre part, l'enveloppe budgétisée à cet effet en 2022. Ce montant de CHF 114'000 au budget 2023 doit permettre de rétablir une certaine équité, en corrigeant les inégalités constatées. Par ailleurs, un nouveau poste de chargé de projet à 50% principalement pour le projet JUSTITIA 4.0 a été porté au budget 2023 représentant un montant de CHF 68'000, de même qu'une augmentation du taux d'activité de 10% de la responsable financière / secrétaire générale adjointe au vu de la surcharge de travail constatée depuis plusieurs années et une augmentation du taux d'activité de 10% de la responsable RH pour que son taux corresponde réellement à la charge de travail.

Imputations internes :

La diminution par rapport au budget 2022 provient de la baisse du forfait SBAT pour CHF -643'000 (dans le budget du secrétariat général en 2022 et dans le budget du ministère public en 2023), du forfait SIEN pour CHF -78'000, du forfait SALI pour CHF -25'000 et du forfait SRHE pour CHF -4'000 ainsi que de l'écart statistique RH pour CHF -40'000.

Personnel administratif :

L'augmentation de l'effectif par rapport au budget 2022 concerne : 0.5 EPT de nouveau poste de chargé de projet principalement pour le projet JUSTITIA 4.0 ; 0.1 EPT d'augmentation du taux d'activité de la responsable financière / secrétaire générale adjointe au vu de la surcharge de travail constatée depuis plusieurs années ; 0.1 EPT d'augmentation du taux d'activité de la responsable RH pour que son taux corresponde réellement à la charge de travail.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Dédom. div. Confédération	257'370	287'500	287'500	287'500	287'500	287'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	257'370	287'500	287'500	287'500	287'500	287'500

Commentaires

Les charges de transfert concernent les écoutes téléphoniques et le programme de protection des témoins facturés par la Confédération. Les frais d'écoutes téléphoniques sont aléatoires et dépendent du nombre et du type d'affaire ainsi que des tarifs imposés. Les charges de transfert incluent également la contribution annuelle des cantons aux frais de conférence de la Conférence des procureurs de Suisse (CPS).

2.5.3. Tribunal d'instance (TINS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le Tribunal d'instance est composé de deux tribunaux régionaux, l'un réparti entre deux sites (Neuchâtel et Boudry) et l'autre situé à La Chaux-de-Fonds. Ils sont compétents pour traiter toutes les procédures pénales et civiles (sauf exceptions prévues par le CPC) en 1ère instance quelle que soit la valeur litigieuse ou la quotité de la peine à prononcer. Chaque tribunal régional comprend différentes sections. En matière pénale, on connaît : le Tribunal de police, le Tribunal criminel, le Tribunal pénal des mineurs ainsi que le Tribunal des mesures de contrainte. En matière civile, on trouve : la Chambre de conciliation, le Tribunal civil ainsi que l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.

Dans le cadre du projet PLAJ (planification des locaux des autorités judiciaires), le Tribunal d'instance sera réuni en un seul ressort de juridiction sur deux sites, l'un à Neuchâtel et l'autre à La Chaux-de-Fonds.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2025. Le Tribunal d'instance s'attelle à anticiper au mieux cette transition en scannant déjà actuellement nombre de ses dossiers.

Plusieurs jurisprudences récentes pénales et civiles ont conduit à des complexifications du travail et à une augmentation considérable de la charge de travail. Il en va ainsi pour le civil en matière de droit de la famille s'agissant des modalités de calcul des contributions d'entretien. En outre, au niveau pénal, en particulier, la motivation de la peine est plus compliquée. En matière d'APEA, un arrêt du Tribunal fédéral exclut qu'un juge puisse désormais décider seul, sans assesseurs, ce qui ne manquera pas d'engendrer une augmentation des honoraires des assesseurs APEA. En conséquence de ces différents changements, il est par exemple constaté un rallongement du nombre de page de jugement. Pour le Tribunal d'instance, le budget actuel ne correspond pas à l'entier des besoins. Des solutions sont recherchées pour absorber le surcroît de travail, mais il est possible que notamment des postes de greffiers-rédacteurs supplémentaires soient demandés à l'avenir. L'analyse n'est pas terminée à ce jour. À ce titre, il est à noter que certes la densité des juges pour 1'000 habitants est particulièrement élevée à Neuchâtel, comme d'ailleurs dans tous les cantons latins. Il en va toutefois différemment de la densité tant par habitant que par juge de greffiers-rédacteurs, laquelle apparaît particulièrement faible à Neuchâtel. La commission administrative des autorités judiciaires (CAAJ) n'exclut pas, outre notamment une augmentation du personnel-juriste, une augmentation du nombre de magistrats à l'avenir.

S'agissant des coûts d'accès à la justice, il est à relever, comme facteur de risque, la volonté du législateur fédéral de baisser les coûts d'accès à la justice. Cela pourrait se traduire pour l'État par une baisse des recettes à l'avenir.

Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du Tribunal d'instance.
- Locaux des tribunaux régionaux.
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	2'418'623	2'330'000	2'330'000	+0	0.0%	2'330'000	2'330'000	2'330'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'393'618	2'330'000	2'330'000	+0	0.0%	2'330'000	2'330'000	2'330'000
43 Revenus divers	25'004	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	10'684'661	10'974'719	11'244'215	+269'495	+2.5%	11'240'417	11'241'299	11'239'757
30 Charges de personnel	9'911'591	10'111'749	10'350'366	+238'617	+2.4%	10'344'769	10'345'651	10'344'109
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	757'147	728'204	760'844	+32'640	+4.5%	760'844	760'844	760'844
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	15'924	134'766	133'005	-1'762	-1.3%	134'804	134'804	134'804
Résultat d'exploitation	-8'266'039	-8'644'719	-8'914'215	-269'495	-3.1%	-8'910'417	-8'911'299	-8'909'757
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-8'266'039	-8'644'719	-8'914'215	-269'495	-3.1%	-8'910'417	-8'911'299	-8'909'757
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-8'266'039	-8'644'719	-8'914'215	-269'495	-3.1%	-8'910'417	-8'911'299	-8'909'757
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	52.00	56.00	56.00	+0.00	0.0%	56.00	56.00	56.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	43.35	45.95	46.00	+0.05	+0.1%	46.00	46.00	46.00
Magistrat								
Postes occupés au 31.12	24.00	24.00	25.00	+1.00	+4.2%	25.00	25.00	25.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.00	20.00	20.00	+0.00	0.0%	20.00	20.00	20.00

Commentaires

Charge de personnel :

L'augmentation par rapport au budget 2022 concerne l'enveloppe des honoraires des assesseurs APEA revue à la hausse de CHF 62'000 suite à un arrêt du Tribunal fédéral en matière APEA qui exclut qu'un juge puisse désormais décider seul, sans assesseur. Cette enveloppe est revue à la hausse au budget 2023 de CHF 300'000 à CHF 350'000, soit CHF +50'000 (CHF +62'000 y compris charges sociales) sur la base des dépenses réelles comptabilisées ces dernières années et sur la base de la hausse attendue de ces honoraires pour les prochaines années. Il est à relever que, jusqu'en 2016, l'enveloppe budgétaire s'élevait à CHF 400'000, puis elle a été revue à la baisse à CHF 300'000.

L'augmentation résulte également de l'impact sur l'année entière d'un poste de greffier-rédacteur à 100% porté au budget 2022 sur 6 mois représentant un coût de CHF 62'000, de l'augmentation du taux d'activité d'une secrétaire du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers - site de Boudry pour l'activité de secrétaire de la Commission de recours en matière d'examens de l'Université de Neuchâtel (l'augmentation du budget estimée à CHF 8'000 est compensée avec une diminution dans le budget du SFPO) ainsi que du renchérissement salarial, partiellement compensé par l'effet noria.

Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation par rapport au budget 2022 provient de l'enveloppe relative aux pertes sur débiteurs qui a été revue à la hausse (CHF 30'000) en fonction de l'évolution des coûts réels enregistrés ces dernières années ainsi que de l'intégration des indemnités téléphoniques dans le budget des services (CHF 2'640).

Personnel administratif :

L'augmentation de l'effectif par rapport au budget 2022 concerne 0.05 EPT du taux d'activité d'une secrétaire du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers - site de Boudry pour l'activité de secrétaire de la Commission de recours en matière d'examens de l'Université de Neuchâtel.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal régional Boudry (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	322'197	206'100	215'820
Coûts salariaux et de structure	2'781'485	2'897'115	3'014'517
Coûts des services centraux	337'324	396'569	304'187
Revenus	707'775	675'000	675'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'733'230	2'824'783	2'859'524

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2022 concerne l'enveloppe des honoraires des assesseurs APEA revue à la hausse, l'augmentation du taux d'activité d'une secrétaire pour l'activité de secrétaire de la Commission de recours en matière d'examens de l'Université de Neuchâtel ainsi que le renchérissement salarial, partiellement compensé par l'effet noria.

L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2022 s'explique par les pertes sur débiteurs ainsi que l'intégration des indemnités téléphoniques dans le budget des services.

Tribunal régional Neuchâtel (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	167'011	216'192	216'672
Coûts salariaux et de structure	3'212'131	3'368'532	3'356'834
Coûts des services centraux	333'039	389'637	302'167
Revenus	704'495	755'000	755'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'007'686	3'219'360	3'120'673

Commentaires

La diminution des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2022 résulte du remplacement d'un poste de 2ème substitut devenu vacant par un poste de secrétaire ainsi que par l'effet noria qui sont partiellement compensés par le renchérissement salarial. L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2022 s'explique par l'intégration des indemnités téléphoniques dans le budget des services.

Tribunal régional La Chaux-de-Fonds (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	275'674	309'912	337'352
Coûts salariaux et de structure	4'286'232	4'395'157	4'604'104
Coûts des services centraux	533'398	634'282	475'403
Revenus	1'006'352	900'000	900'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'088'951	4'439'350	4'516'859

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2022 concerne l'enveloppe des honoraires des assesseurs APEA revue à la hausse ainsi que le renchérissement salarial. L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2022 s'explique par les pertes sur débiteurs ainsi que l'intégration des indemnités téléphoniques dans le budget des services.

2.5.4. Tribunal cantonal (TCAN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire cantonale supérieure. Il est composé des principales cours suivantes : la Cour civile ; la Cour des mesures de protection de l'enfant et de l'adulte ; l'Autorité de recours en matière pénale ; la Cour pénale et la Cour de droit public. Les différentes Cours exercent des compétences juridictionnelles en matières civile, pénale et administrative. Elles statuent essentiellement sur recours ou appel.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2025. Le Tribunal cantonal s'attelle à anticiper au mieux cette transition en scannant déjà actuellement nombre de ses dossiers.

Plusieurs jurisprudences récentes pénales et civiles ont conduit à des complexifications du travail et à une augmentation considérable de la charge de travail. Il en va ainsi pour le civil en matière de droit de la famille s'agissant des modalités de calcul des contributions d'entretien. En outre, au niveau pénal les interrogatoires doivent désormais reprendre obligatoirement l'ensemble des faits et la motivation de la peine est plus compliquée. En conséquence de ces différents changements, il est notamment constaté un rallongement, en particulier à la CPEN, de la durée des audiences (4h30 en moyenne en 2021, contre 2h30 en 2017) et du nombre de page de jugement (20 pages en moyenne contre 12 auparavant). Pour le Tribunal cantonal, le budget actuel ne correspond pas à l'entier des besoins. Des solutions sont recherchées pour absorber le surcroît de travail, mais il est possible que notamment des postes de greffiers-rédacteurs supplémentaires soient demandés à l'avenir. L'analyse n'est pas terminée à ce jour. À ce titre, il est à noter que certes la densité des juges pour 1'000 habitants est particulièrement élevée à Neuchâtel, comme d'ailleurs dans tous les cantons latins, Genève ayant même encore augmenté récemment le nombre de ses magistrats judiciaires. Il en va toutefois différemment de la densité tant par habitant que par juge de greffiers-rédacteurs, qui elle apparaît particulièrement peu élevée à Neuchâtel. La commission administrative des autorités judiciaires (CAAJ) n'exclut pas, outre notamment une augmentation du personnel-juriste, une augmentation du nombre de magistrats à l'avenir.

S'agissant des coûts d'accès à la justice, il est à relever, comme facteur de risque, la volonté du législateur fédéral de baisser les coûts d'accès à la justice. Cela pourrait se traduire pour l'État par une baisse des recettes à l'avenir.

Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du Tribunal cantonal.
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	521'280	470'000	470'000	+0	0.0%	470'000	470'000	470'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	518'340	470'000	470'000	+0	0.0%	470'000	470'000	470'000
43 Revenus divers	2'940	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	5'165'413	5'405'463	5'642'678	+237'215	+4.4%	5'643'979	5'640'509	5'639'628
30 Charges de personnel	5'048'484	5'065'435	5'299'034	+233'599	+4.6%	5'300'335	5'296'865	5'295'984
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	116'910	279'939	284'939	+5'000	+1.8%	284'939	284'939	284'939
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	20	60'089	58'705	-1'384	-2.3%	58'705	58'705	58'705
Résultat d'exploitation	-4'644'134	-4'935'463	-5'172'678	-237'215	-4.8%	-5'173'979	-5'170'509	-5'169'628
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-4'644'134	-4'935'463	-5'172'678	-237'215	-4.8%	-5'173'979	-5'170'509	-5'169'628
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-4'644'134	-4'935'463	-5'172'678	-237'215	-4.8%	-5'173'979	-5'170'509	-5'169'628
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	24.00	23.00	25.00	+2.00	+8.7%	25.00	25.00	25.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	18.35	18.20	18.85	+0.65	+3.6%	18.85	18.85	18.85
Magistrat								
Postes occupés au 31.12	12.00	12.00	12.00	+0.00	0.0%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.50	11.50	11.50	+0.00	0.0%	11.50	11.50	11.50

Commentaires

Charges de personnel :

L'augmentation par rapport au budget 2022 concerne un nouveau poste de 0.65 EPT de greffier-rédacteur pour un montant de CHF 107'000 ainsi que le renchérissement salarial.

Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation par rapport au budget 2022 concerne l'enveloppe relative aux pertes sur débiteurs qui a été revue à la hausse en fonction de l'évolution des coûts réels enregistrés ces dernières années.

Personnel administratif :

L'augmentation de l'effectif par rapport au budget 2022 concerne 0.65 EPT de nouveau poste de greffier-rédacteur, dont 50% pour le domaine pénal et 15% pour le domaine civil (récupération du 15% concédé au budget 2020 suite au départ à la retraite d'une greffière-rédactrice à 100% dont le poste a été pourvu à 85%).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal Cantonal (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	116'930	279'939	284'939
Coûts salariaux et de structure	5'219'068	5'328'378	5'601'530
Coûts des services centraux	665'754	799'873	574'819
Revenus	521'280	470'000	470'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'480'472	5'938'190	5'991'288

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2022 s'explique par un nouveau poste de 0.65 EPT de greffier-rédacteur ainsi que par le renchérissement salarial. L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2022 s'explique par les pertes sur débiteurs.

2.5.5. Ministère public (MP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Jusqu'au printemps 2020, le ministère public était composé de trois entités : le Parquet général, le Parquet régional de Neuchâtel et le Parquet régional de La Chaux-de-Fonds. Ensuite, il a été regroupé en un seul site à La Chaux-de-Fonds. Il est dirigé par le Procureur général. Les compétences du ministère public sont celles qui lui sont attribuées par le code de procédure pénale et les autres lois cantonales ou fédérales. De manière générale, les procureurs dirigent les investigations de la police, conduisent l'instruction, prononcent des décisions de non entrée en matière ou de classement, des ordonnances pénales ou dressent un acte d'accusation pour renvoyer l'affaire devant le tribunal et vont soutenir dans certaines situations l'accusation devant le tribunal.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2025. Le ministère public s'attelle à anticiper au mieux cette transition en scannant déjà actuellement la plupart de ses dossiers et les transmettant sous cette forme aux avocats par courriels sécurisés.

Plusieurs jurisprudences récentes pénales ont conduit à une complexification du travail et une augmentation considérable de la charge de travail. Au niveau pénal, les cas d'ouverture d'instruction avec des défenses obligatoires se sont notamment élargies depuis la réintroduction des expulsions pénales. En outre, les procureurs doivent amener par leurs instructions et réquisitoires les éléments permettant aux juges de fixer les peines selon des critères de plus en plus complexes. En conséquence de ces différents changements, il est notamment constaté un rallongement de la durée des procédures et une augmentation du volume des dossiers constitués. Pour le ministère public, le budget actuel ne correspond pas à l'entier des besoins. Des solutions sont recherchées pour absorber le surcroît de travail, mais il est possible que notamment des postes de procureurs assistants supplémentaires soient demandés à l'avenir, en particulier à l'occasion du changement de représentant du ministère public à la CAAJ qui pourrait devoir être amené à solliciter l'aide initialement prévue par un procureur assistant à temps partiel, et actuellement en réserve au budget. L'analyse n'est pas terminée à ce jour. La commission administrative des autorités judiciaires (CAAJ) n'exclut en outre pas une augmentation du nombre de magistrats à l'avenir.

Objectifs stratégiques

- Organisation du ministère public et relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPNE, SMIG, etc.).
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Juris X.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	15'477	15'555	15'555	+0	0.0%	15'555	15'555	15'555
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	14'886	15'555	15'555	+0	0.0%	15'555	15'555	15'555
43 Revenus divers	591	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	6'609'443	6'675'447	7'423'430	+747'983	+11.2%	7'552'346	7'358'638	7'358'393
30 Charges de personnel	5'614'982	5'836'688	6'070'708	+234'020	+4.0%	6'073'111	6'071'807	6'071'815
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	977'770	798'953	973'413	+174'460	+21.8%	973'413	973'413	973'413
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'042	61'325	89'982	+28'657	+46.7%	192'657	253	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	13'649	-21'519	289'327	+310'846	+1'444.5%	313'165	313'165	313'165
Résultat d'exploitation	-6'593'966	-6'659'892	-7'407'875	-747'983	-11.2%	-7'536'791	-7'343'083	-7'342'838
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-6'593'966	-6'659'892	-7'407'875	-747'983	-11.2%	-7'536'791	-7'343'083	-7'342'838
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-6'593'966	-6'659'892	-7'407'875	-747'983	-11.2%	-7'536'791	-7'343'083	-7'342'838
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	32.00	35.00	34.00	-1.00	-2.9%	34.00	34.00	34.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	25.50	27.00	28.00	+1.00	+3.7%	28.00	28.00	28.00
Magistrat								
Postes occupés au 31.12	12.00	12.00	12.00	+0.00	0.0%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00

Commentaires

Charge de personnel :

L'augmentation par rapport au budget 2022 résulte d'un nouveau poste de 1 EPT de secrétaire pour un montant de CHF 96'000 pour accompagner l'augmentation du nombre de procureures assistantes et de la charge de travail, de l'impact sur l'année entière d'un poste de procureur assistant à 50% porté au budget 2022 sur 6 mois représentant un coût de CHF 33'000 ainsi que du renchérissement salarial.

Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation par rapport au budget 2022 concerne l'enveloppe des honoraires et prestations de service dans le cadre des affaires qui a été revue à la hausse de CHF 173'500. Ces coûts dépendent de bases légales ainsi que du nombre et du type d'affaires. Cette enveloppe est revue à la hausse au budget 2023 de CHF 926'500 à CHF 1'100'000 sur la base des dépenses réelles comptabilisées en 2021, soit de CHF 1'092'000. Il est à relever que, jusqu'en 2016, l'enveloppe budgétée s'élevait à CHF 1'026'500, puis elle a été revue à la baisse à CHF 926'500. L'augmentation par rapport au budget 2022 provient également de l'intégration des indemnités téléphoniques dans le budget des services.

Amortissements :

Ils concernent le crédit d'étude du projet PLAJ.

Imputations internes :

L'augmentation provient pour CHF 330'000 du forfait SBAT (dans le budget du secrétariat général en 2022 et dans le budget du ministère public en 2023).

Personnel administratif :

L'augmentation de l'effectif par rapport au budget 2022 concerne 1 EPT de nouveau poste de secrétaire pour accompagner l'augmentation du nombre de procureures assistantes rendue nécessaire par l'accroissement et la complexification du travail.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Ministère publique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	977'877	798'953	973'413
Coûts salariaux et de structure	5'836'334	6'081'628	6'389'241
Coûts des services centraux	689'479	843'275	969'089
Revenus	15'477	15'555	15'555
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'488'214	7'708'301	8'316'188

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2022 concerne un nouveau poste de 1.0 EPT de secrétaire pour accompagner l'augmentation du nombre de procureures assistantes et de la charge de travail, l'impact sur l'année entière d'un poste de procureur assistant à 50% porté au budget 2022 sur 6 mois ainsi que le renchérissement salarial. L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2022 s'explique par l'enveloppe des honoraires et prestations de service dans le cadre des affaires revue à la hausse ainsi que par l'intégration des indemnités téléphoniques dans le budget des services.

Département des finances et de la santé (DFS)

Compte de résultats du DFS

SDFS	Secrétariat général DFS
OORG	Office d'organisation
SFIN	Service financier
SCCO	Service des contributions
SCSP	Service de la santé publique
SBAT	Service des bâtiments
SCOM	Service des communes
STAT	Service de statistique

Fonds d'aide aux communes

2.6. Département des finances et de la santé (DFS)

2.6.1. Compte de résultats du DFS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT		PFT 2026
	2021	2022		CHF	%	2024	2025	
Revenus d'exploitation	1'529'069'915	1'414'195'971	1'479'613'377	+65'417'406	+4,6%	1'474'734'876	1'479'138'441	1'470'618'776
40 Revenus fiscaux	988'136'076	966'550'000	1'000'650'000	+34'100'000	+3,5%	1'001'650'000	1'007'750'000	1'008'750'000
41 Patentes et concessions	82'432'555	27'420'000	27'270'000	-150'000	-0,5%	27'120'000	27'020'000	27'020'000
42 Taxes	16'582'926	12'265'600	17'245'600	+4'980'000	+40,6%	18'160'600	19'260'600	19'260'600
43 Revenus divers	12'964'400	2'741'465	3'635'443	+893'979	+32,6%	4'334'478	3'706'152	2'895'639
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	11'914'113	530'000	1'930'000	+1'400'000	+264,2%	500'000	3'100'000	500'000
46 Revenus de transfert	374'118'757	357'277'931	387'256'227	+29'978'296	+8,4%	381'909'579	377'241'470	371'132'319
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	42'921'088	47'410'975	41'626'107	-5'784'869	-12,2%	41'060'219	41'060'219	41'060'219
Charges d'exploitation	584'295'588	509'067'476	542'176'024	+33'108'549	+6,5%	555'049'677	560'344'131	565'120'628
30 Charges de personnel	42'423'145	44'380'199	46'774'117	+2'393'918	+5,4%	45'919'853	45'707'792	45'417'930
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	79'729'641	59'355'576	69'961'920	+10'606'344	+17,9%	70'475'075	67'652'933	66'083'924
33 Amortissements du patrimoine administratif	19'417'387	23'987'449	26'169'469	+2'182'020	+9,1%	27'544'915	29'084'138	31'966'572
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	431'287'413	374'153'531	394'055'592	+19'902'061	+5,3%	405'382'526	412'171'960	415'924'894
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	11'438'002	7'190'721	5'214'926	-1'975'795	-27,5%	5'727'308	5'727'308	5'727'308
Résultat d'exploitation	944'774'327	905'128'496	937'437'353	+32'308'857	+3,6%	919'685'199	918'794'310	905'498'148
44 Revenus financiers	61'448'777	60'747'926	59'718'275	-1'029'651	-1,7%	60'668'055	61'718'055	61'728'055
34 Charges financières	21'410'047	24'440'000	20'040'000	-4'400'000	-18,0%	21'040'000	22'040'000	23'040'000
Résultat de financement	40'038'730	36'307'926	39'678'275	+3'370'349	+9,3%	39'628'055	39'678'055	38'688'055
Résultat opérationnel	984'813'058	941'436'422	977'115'628	+35'679'207	+3,8%	959'313'254	958'472'365	944'186'203
48 Revenus extraordinaires	22'189'834	85'142'689	57'510'741	-27'631'948	-32,5%	35'021'316	33'742'838	34'329'491
38 Charges extraordinaires	2'641'433	0	0	+0	--	0	2'609'348	4'408'500
Résultat extraordinaire	19'548'401	85'142'689	57'510'741	-27'631'948	-32,5%	35'021'316	31'133'490	29'920'991
Résultat total	1'004'361'459	1'026'579'110	1'034'626'369	+8'047'259	+0,8%	994'334'570	989'605'855	974'107'194
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	355.00	434.00	443.00	+9.00	+2,1%	434.00	431.00	427.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	294.74	352.22	367.27	+15.04	+4,3%	356.79	354.74	352.12

Commentaires

En excluant les imputations internes (gr. 39/49) composées de revenus nets pour CHF 36 millions au budget 2023 contre CHF 40 millions au budget 2022, le DFS présente un résultat de CHF 998 millions (revenus nets) représentant une amélioration par rapport au budget 2022 de CHF 11,6 millions qui s'explique principalement par :

Revenus d'exploitation :

- Une amélioration des revenus fiscaux de CHF 34 millions principalement liés à l'augmentation des recettes fiscales des personnes physiques, personnes morales et des impôts immobiliers.
- Les taxes et redevances présentent un écart positif de CHF 5 millions, essentiellement dû à un changement de méthode entre le budget 2022 (méthode nette) et 2023 (méthode brute) dans la comptabilisation des émoluments de poursuite entraînant une augmentation de CHF 4 millions (qui vient compenser une partie des charges du groupe 31). Le solde de l'augmentation provient d'une réévaluation du budget des récupérations de créances pour CHF 1,4 millions.
- Une augmentation des prélèvements sur fonds et financements spéciaux de CHF 1,4 millions, lié à l'allocation transitoire en faveur des communes d'altitude jusqu'au traitement de l'initiative géotopographique.
- Une augmentation des revenus de transfert de CHF 30 millions : augmentation de la part à l'IFD de CHF 4,5 millions et des revenus de la RPT de CHF 27,4 millions compensée par une diminution de la part à l'IA à hauteur de CHF 1,9 millions.

Charges d'exploitation :

- L'augmentation des charges de personnel de CHF 2,4 millions est principalement liée à l'augmentation des effectifs de 8.1 EPT au SCSP (CHF 1,5 millions). Le solde de l'augmentation provient essentiellement de l'engagement prévu de 2.1 EPT au SBAT ainsi que l'augmentation de l'échelon salarial et la mise à jour des charges du personnel en lien avec l'indice des prix à la consommation (IPC).
- Une augmentation des dépenses des biens, services et charges d'exploitation à hauteur de CHF 10,6 millions principalement liée à un changement de méthode comptabilisation des frais de poursuites pour CHF 5 millions (2022 méthode nette / 2023 méthode brute) en partie compensée par une augmentation des revenus dans les comptes 42. Le solde de l'augmentation provient du SBAT (CHF 5,7 millions) expliqué principalement par le renchérissement attendu des coûts d'énergie (CHF 4 millions), par l'adaptation de l'entretien des bâtiments de (CHF 1 million) et par l'adaptation des charges, notamment des coûts de conciergerie de (CHF 0,7 million)

- Une augmentation des charges de transfert de CHF 19,9 millions, principalement due à l'augmentation de CHF 18,9 millions au SCSP lié au domaine du maintien à domicile et des EMS (CHF 8,6 millions) et au secteur hospitalier (CHF 9,7 millions) s'ajoutant au montant de CHF 1,4 millions au Fonds d'aide aux communes lié à l'allocation transitoire en faveur des communes d'altitude jusqu'au traitement de l'initiative géotopographique)

Résultat de financement :

- Diminution des revenus financiers de CHF 1 million provenant principalement de l'abandon par la BNS des intérêts négatifs (CHF 1 million) et de la baisse des intérêts moratoires sur l'encaissement des impôts (CHF 1 million) partiellement compensé par une adaptation à la hausse des revenus de loyers au SBAT (CHF 1 million)
- Augmentation des charges financières de CHF 4,4 millions provenant de l'augmentation des taux d'intérêts sur la dette.

Résultat extraordinaire :

L'écart de CHF 27,6 millions provient des prélèvements touchant les revenus extraordinaires pour lesquels il a été budgétisé au budget 2023 :

- CHF 20,8 millions, prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle, en compensation de la crise sanitaire et des impacts de la crise ukrainienne (CHF -30,6 millions par rapport au budget 2022)
- CHF 23,4 millions à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif (CHF +1,2 millions par rapport au budget 2022)
- CHF 8 millions à la réserve pour développement durable (CHF +8 millions par rapport au budget 2022)
- CHF 2,5 millions à la réserve de lissage (CHF -5 millions par rapport au budget 2022)
- CHF 2,8 millions à la réserve du programme d'impulsion (CHF -1,2 millions par rapport au budget 2022)

Les effectifs du DFS passent de 352.2 au BU22 à 367.27 EPT (+ 15.05) :

- SCSP : +8.1 EPT, consolidation des effectifs du service dans la lutte contre le coronavirus (+4.2 EPT) ainsi que divers renforts dans les offices
- SBAT : +2.1 EPT, (+1 EPT) dans le domaine entretien lié au crédit constructif, (+0.9 EPT) dans le domaine immobilier ainsi que (+0.2 EPT) à l'office du logement
- SCCO : +2.8 EPT, recrutements d'un comptable, d'un responsable impôts fonciers (autofinancé) et d'un analyste financier (transfert temporaire du SFIN)
- STAT : +1.6 EPT, Analyste data et machine learning (transfert interne du SCSP) et chef de projets cockpit (transfert interne de l'OORG)
- SFIN : +1.2 EPT, gestionnaire de recouvrement (postes autofinancés) et transfert temporaire de 0.8 EPT au SCCO
- SDFS : +0.5 EPT, stagiaire 50% pour la cellule foncière auparavant dans les salaires occasionnels
- OORG : -1.3 EPT, transferts internes vers le STAT

2.6.2. Secrétariat général DFS (SDFS)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par un appui important dans l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers prioritaires et du nouveau programme de législature dans les domaines de la fiscalité, des finances, des communes, de la santé, du développement des régions et les domaines transversaux (organisation, bâtiments, statistiques).

Pour le secrétariat général du DFS, cela implique un travail de planification et de coordination, ainsi que la conduite de nombreux dossiers stratégiques non seulement pour le département mais pour l'État en général. En parallèle, il accompagne les réformes en cours dans le domaine de la santé (réseau hospitalier, CNP, PMS, cybersanté, etc.), le traitement de plusieurs initiatives populaires ainsi que le développement de différents programmes en assurant une cohérence d'ensemble. La forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels, mais aussi l'importance grandissante des enjeux de communication ainsi que des affaires intercantionales et fédérales sont autant d'éléments à prendre en compte pour appuyer le chef de département.

À la suite du changement de législature, le SDFS doit appréhender et mener à bien de nouveaux dossiers liés à la politique régionale (APS et Arc jurassien). En 2023, l'environnement et les tâches du secrétariat général seront impactés par la crise ukrainienne, s'ajoutant ainsi aux incertitudes liées à l'évolution de situation sanitaire. Cela nécessite d'assurer au sein de l'entité et du département de manière encore plus marquée et impérative qu'en temps ordinaire disponibilité, réactivité, capacité à monter en puissance et capacité à tenir dans la durée. La planification des dossiers doit être régulièrement réévaluée et les priorités revues en fonction de ce contexte dont l'évolution est, par nature, difficile à prévoir.

Objectifs stratégiques

Le secrétariat général est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Il a notamment pour mission :

- le conseil et l'assistance de la cheffe ou du chef du département ;
- la gestion et l'administration du secrétariat de la cheffe ou du chef du département ;
- la coordination des activités internes au département ;
- la coordination interdépartementale ;
- la planification, la direction et la coordination de la gestion financière en application de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 ;
- les tâches incombant au département en matière de ressources humaines ;
- la communication et l'information interne et externe en collaboration avec la chancellerie d'État.

Le SDFS assume aussi de façon directe les tâches relevant de la coordination de la politique foncière, de la coopération au développement et des cultes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	19'604	12'500	12'500	+0	0.0%	12'500	12'500	12'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	3'000	2'500	2'500	+0	0.0%	2'500	2'500	2'500
43 Revenus divers	16'604	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'766'978	2'627'087	2'558'947	-68'140	-2.6%	2'407'170	2'157'170	1'979'670
30 Charges de personnel	1'031'574	1'074'524	1'184'964	+110'440	+10.3%	1'184'964	1'184'964	1'184'964
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	79'684	102'400	102'640	+240	+0.2%	102'640	102'640	102'640
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	490'841	1'324'000	1'131'300	-192'700	-14.6%	968'800	718'800	541'300
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	164'878	126'163	140'043	+13'880	+11.0%	150'766	150'766	150'766
Résultat d'exploitation	-1'747'373	-2'614'587	-2'546'447	+68'140	+2.6%	-2'394'670	-2'144'670	-1'967'170
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'747'373	-2'614'587	-2'546'447	+68'140	+2.6%	-2'394'670	-2'144'670	-1'967'170
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'747'373	-2'614'587	-2'546'447	+68'140	+2.6%	-2'394'670	-2'144'670	-1'967'170
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	9.00	10.00	11.00	+1.00	+10.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.60	6.90	7.40	+0.50	+7.2%	7.40	7.40	7.40

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel (rubrique 30) provient essentiellement de la commission cantonale de la responsabilité des collectivités publiques entrées en vigueur en 2021. La diminution des charges de transfert (rubrique 36) provient de l'ajustement des dépenses en lien avec les APS du programme d'impulsion. L'augmentation de 0.5 EPT par rapport au budget 2022 est en lien avec le poste de stagiaire de la cellule foncière qui était auparavant budgété dans les salaires occasionnels.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	132'671	112'343	143'591
Coûts des services centraux	23'658	19'801	24'670
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	156'329	132'144	168'261

Commentaires

Secrétariat et administration (gestion administrative du secrétariat du-de la chef-fe de département)

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	40'000	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	422'062	533'164	502'295
Coûts des services centraux	70'940	93'975	86'297
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	533'002	647'139	608'591

Commentaires

Stratégie et politique (Conseil d'État, Grand Conseil, représentations externes, coordination interdépartementale, affaires extérieures, communication). Le travail de coordination des chargés de missions et des membres du secrétariat concernant le suivi des dossiers des services est imputé sur cette prestation.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	252'010	232'045	335'484
Coûts des services centraux	41'256	40'900	57'638
Revenus	19'604	12'500	12'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	273'661	260'445	380'622

Commentaires

Finances et gestion en lien avec les prestations des services du DFS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines). Les produits proviennent de la gestion des "laissez-passer pour cadavres" ainsi que la gestion de la comptabilité de la CLASS.

Prestations de département DFS (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	22'430	40'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	159'585	188'614	185'759
Coûts des services centraux	28'624	33'245	31'914
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	210'639	261'859	257'674

Commentaires

Prestations propres au DFS: cellule foncière. Le montant des prestations de département DFS représentent les frais d'expertises et de lods en cas de transaction par la cellule foncière.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Arcjurassien	0	0	16'300	16'300	16'300	16'300
Conférences intercantionales	204'674	205'000	205'000	205'000	205'000	205'000
Coopération au développement	288'000	288'000	320'000	320'000	320'000	320'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	492'674	493'000	541'300	541'300	541'300	541'300

Commentaires

Transfert du budget "Arcjurassien" figurant au DESC en 2021 suite à la réorganisation des départements avec la nouvelle législature. Les subventions liées aux "Coopération au développement" ont été adaptées suite au rapport Latitude adopté par le Grand Conseil le 4 mai 2022.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	1'695'000	1'965'000	0	1'965'000	3'663'500	2'859'500	0
Total		1'695'000	1'965'000	0	1'965'000	3'663'500	2'859'500	0

Commentaires

Le crédit d'engagement susmentionné est lié aux accords de positionnement stratégique du programme d'impulsion. Il est composé de charges et recettes d'investissement et de charges de fonctionnement.

2.6.3. Office d'organisation (OORG)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'environnement dans lequel évolue l'office d'organisation et les tâches en découlant sont définis principalement par le programme vitamine, sous sa responsabilité, qui vise le regroupement de l'administration sur deux pôles principaux ainsi que l'instauration de nouvelles méthodes de travail. En 2023, avec les premiers déménagements, l'équipe vitamine sera hautement sollicitée (planification, faisabilité, accompagnement, etc.). Il s'agira d'être très attentif à la capacité d'absorption des services, tant « clients » que « porteurs ».

Dans le cadre des autres activités de l'OORG, le projet PartenariatsNE se poursuivra avec la volonté d'offrir des outils utiles et simples aux entités de l'État, qui sont actuellement mis à jour. Le projet GestionNE finalisera ses travaux sur les systèmes de contrôle interne en 2023 et accompagnera les derniers services de l'administration dans ce sens.

Finalement, l'OORG continuera d'agir dans les domaines de l'organisation, des mandats de prestations et de la gestion de projets. Dans ce rôle, l'OORG prévoit de revoir les processus en lien avec la gestion de projets, afin d'offrir des outils qui répondent aux besoins actuels (ex. gestion de projet agile) et souhaite développer ses prestations en lien avec le développement organisationnel pour accompagner les services et anticiper les changements (ex. vitamine, digitalisation, etc.).

Objectifs stratégiques

- Conduire, avec l'appui d'autres services, le programme vitamine, notamment en vue des jalons de regroupement à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds et accompagner le développement organisationnel des services (i.e. nouvelles méthodes de travail) ;
- Poursuivre l'harmonisation de la gestion des partenariats de l'État, aux niveaux politiques, juridiques et opérationnels en pérennisant les travaux par un projet de loi et son règlement, ainsi que grâce à une mise à jour des outils/ canevas ;
- Établir progressivement une gestion des risques systématisée et coordonnée pour l'État, en s'appuyant sur les systèmes de contrôle interne des services, mis à jour en 2022 ;
- Affiner le rôle de l'OORG comme cellule d'ingénierie organisationnelle et centre de compétences pour la gestion de projets.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	453'223	551'863	357'192	-194'671	-35.3%	359'192	355'556	6'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	453'223	551'863	357'192	-194'671	-35.3%	359'192	355'556	6'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'175'558	2'308'615	1'679'248	-629'367	-27.3%	1'840'734	1'491'406	2'230'306
30 Charges de personnel	964'802	1'788'712	1'400'660	-388'052	-21.7%	1'678'588	1'499'260	1'499'260
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	106'638	476'750	391'250	-85'500	-17.9%	240'250	70'250	69'250
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	133'406	0	-133'406	-100.0%	0	0	739'900
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	104'119	-90'253	-112'662	-22'409	-24.8%	-78'104	-78'104	-78'104
Résultat d'exploitation	-722'336	-1'756'752	-1'322'056	+434'696	+24.7%	-1'481'542	-1'135'850	-2'223'806
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-722'336	-1'756'752	-1'322'056	+434'696	+24.7%	-1'481'542	-1'135'850	-2'223'806
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-722'336	-1'756'752	-1'322'056	+434'696	+24.7%	-1'481'542	-1'135'850	-2'223'806
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	9.00	18.00	14.00	-4.00	-22.2%	14.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.50	12.00	10.70	-1.30	-10.8%	10.70	9.50	9.50

Commentaires

Les variations des revenus divers (groupe 43) sont dues aux fluctuations des heures prestées dans les programmes transversaux, bien qu'une stabilisation soit perceptible sur la période 2023-2025.

Une grande partie des charges salariales ainsi que celles des biens, services et autres charges d'exploitation proviennent des programmes NE 2.0 (i.e. rapport d'impulsion) et du projet d'investissement vitamine et sont neutralisées par un prélèvement au programme d'impulsion ou par la valorisation des heures prestées dans le cadre du "projet d'investissement" (voir rubrique 43). Le programme NE 2.0 réduit sa voilure dès 2023, pour se terminer en 2024, impactant ainsi positivement les postes occupés.

Ces programmes impactent également le personnel administratif, plusieurs chef-fe-s de projet ayant été recruté-e-s dans le cadre des nouveaux programmes depuis 2020. Ces renforts sont tous limités dans le temps contractuellement. Des chef-fe-s de projet seront recruté-e-s en 2022-23 à l'office d'organisation, pour accompagner la mise en place d'un système global de gestion des risques à l'État et pour harmoniser les pratiques de gestion de projet au sein de l'administration.

Les variations des amortissements du patrimoine administratif (groupe 33) sont liées au programme NE 2.0.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion de projet (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	48'746	180'536	316'525
Coûts des services centraux	10'294	29'603	37'611
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	59'040	210'139	354'136

Commentaires

Cette prestation regroupe les activités liées à la gestion du programme NE 2.0 et à la future harmonisation des pratiques en matière de gestion de projets. Pour cette raison, une augmentation des heures est planifiée en 2023.

Standard de gest. et sout. aux services (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	126'960	398'855	340'166
Coûts des services centraux	84'587	65'426	40'420
Revenus	0	1'000	1'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	211'547	463'282	379'586

Commentaires

Ce groupe de prestation regroupe les activités en lien avec les projets GestionNE, PartenariatsNE et RisquesNE. Les revenus sont en lien avec des mandats externes (ex. enquêtes de satisfaction pour tiers).

Mobilité (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	3'155	4'000	4'000
Coûts salariaux et de structure	10'309	35'333	35'461
Coûts des services centraux	9'237	5'789	4'214
Revenus	3'797	5'500	3'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	18'904	39'622	40'175

Commentaires

Outre les activités liées à la gestion des contrats CFF businessstravel et Mobility, ce groupe de prestations inclut la récupération des rabais offerts par les CFF sur les prestations de transport en trafic voyageurs. Ce montant est fixe et reconduit annuellement. Les variations sont dues à des offres ponctuelles des CFF.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
*PI-Réformes	En cours	1'043'709	548'160	0	548'160	388'160	0	0
*Vitami.NE	En cours	750'000	579'004	0	579'004	569'004	564'272	0
Total		1'793'709	1'127'164	0	1'127'164	957'164	564'272	0

Commentaires

L'office d'organisation pilote le programme vitamine depuis 2020, dont l'objectif est double. D'une part vitamine vise l'optimisation et le regroupement des locaux de l'administration sur un nombre de sites restreints, d'autre part vitamine propose de nouvelles méthodes et outils de travail pour l'administration. Dans le budget de l'OORG sont visibles les charges salariales pour les chefs de projet rattaché-e-s directement à l'office, ainsi que les coûts liés aux mandataires externes.

La poursuite et la consolidation des réformes se fait dans le cadre du programme NE 2.0, financé par le compte de résultat, qui fait partie du périmètre du programme d'impulsion, dont le crédit d'engagement consolidé se trouve dans le budget de la chancellerie. Les charges et recettes y relatives seront comptabilisées en réel dans les comptes de chaque service. Les travaux les plus ambitieux ayant été réalisés, le programme NE 2.0 voit son budget diminuer au budget et à la PFT.

2.6.4. Service financier (SFIN)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- Un appui au Département des finances et au Conseil d'État dans ses démarches devant permettre une pérennisation de l'équilibre structurel des finances de l'État, dans un contexte toujours erratique marqué par la crise sanitaire et ukrainienne. Les prévisions sont difficilement prévisibles et encore moins contrôlables sur certains postes du compte de résultats. Les charges et revenus dynamiques (principalement de transfert), sur lesquelles le Conseil d'État ne peut pas avoir de maîtrise complète à court terme, subsistent comme un risque financier important.
- Une responsabilité pour finaliser la mise en œuvre opérationnelle du nouvel outil de gestion SIGE. Les outils de contrôles et l'intégration des informations financières doivent continuer à être modernisés, standardisés et automatisés.
- Un accompagnement des services/départements dans l'analyse des résultats de la comptabilité analytique avec des coûts par prestations, et dans le contrôle de gestion. La valeur ajoutée de ces informations doit permettre une adaptation des charges et des revenus y relatifs, ou rendre possible une explication économique du résultat financier desdites prestations. Cet accompagnement se poursuivra avec la mise à disposition d'outils de planification et de gestion.
- Une gestion de la dette et de la trésorerie active afin de permettre un financement au moindre coût, dans un contexte de marché à la hausse qui présente d'importantes fluctuations. Afin de contrer l'inflation, la BNS a procédé à un premier relèvement de son taux directeur en juin 2022, d'autres hausses sont envisagées ce qui devrait entraîner prochainement la fin des taux négatifs et des commissions sur avoirs.
- Un soutien à l'intégralité des services de l'administration dans les tâches relatives aux flux comptables, tant en relation avec SIGE qu'avec le référentiel comptable MCH2 et la LFinEC.
- Assurer la continuité du traitement du budget et du bouclage des comptes conformément à la législation et aux normes en vigueur.

Objectifs stratégiques

- Pérenniser durablement l'équilibre financier avec comme objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire.
- Appuyer les départements dans la conduite des grands projets comportant d'importants volets financiers (Programme d'impulsion, vitamine, SIGE, crise COVID et ukrainienne, etc.).
- Gestion du projet SIGE (SAP avec les interfaces des données financières et de gestion) et optimisation du système par l'implantation des fonctionnalités manquantes et la simplification de certains flux.
- Accroître le degré de centralisation de la fonction finance (comptabilité) en faisant du SFIN le service de référence et d'appui pour toutes les questions financières de l'administration.
- Développer le contrôle de gestion et la standardisation des documents de suivi et de contrôle.
- Réviser la comptabilité analytique.
- Mise en application des dernières révisions de la LFinEC, et adaptation du RFinEC en conséquence.
- Suivre les affaires fédérales (RPT, BNS, incluant le suivi des indicateurs).
- Élargir et/ou consolider les dossiers assurances, les dossiers sous-traités à l'office du recouvrement et la gestion des liquidités.
- Implémenter un système de cash pooling avec les services et entités paraétatiques concernés et redéfinir la gestion de la trésorerie avec les communes.
- Participer à l'intégration des systèmes périphériques et de la version SAP S4/HANA.
- Intégrer les tâches de recouvrement de certains services gestionnaires à l'OREE.
- Déployer et piloter le système de contrôle interne (SCI) financier au travers de l'administration.
- Déploiement de la politique relative à la lutte contre le surendettement.
- Participer à la création d'un office cantonal d'achat afin de permettre l'intégration des flux financiers en lien avec les engagements et les contrats dans les systèmes de gestion, la négociation centralisée des achats de l'administration accompagnée d'un suivi de performance, ou encore la mutualisation des besoins entre l'administration cantonale et les communes neuchâteloises.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	362'974'634	302'255'581	332'343'377	+30'087'796	+10.0%	326'861'729	321'193'620	313'084'469
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	82'432'555	27'420'000	27'270'000	-150'000	-0.5%	27'120'000	27'020'000	27'020'000
42 Taxes	8'069'784	5'050'000	9'705'000	+4'655'000	+92.2%	10'620'000	11'720'000	11'720'000
43 Revenus divers	406'805	240'000	240'000	+0	0.0%	240'000	240'000	240'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	271'252'715	268'741'431	294'315'227	+25'573'796	+9.5%	288'068'579	281'400'470	273'291'319
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	812'776	804'150	813'150	+9'000	+1.1%	813'150	813'150	813'150
Charges d'exploitation	27'353'939	13'616'712	18'755'557	+5'138'845	+37.7%	18'776'538	18'751'922	18'615'598
30 Charges de personnel	6'161'969	5'760'172	5'892'677	+132'505	+2.3%	6'027'532	6'137'482	6'135'724
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	9'941'099	3'565'200	8'725'240	+5'160'040	+144.7%	8'675'240	8'675'240	8'675'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	10'200'378	3'669'430	3'534'792	-134'638	-3.7%	3'400'226	3'265'660	3'131'094
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'050'493	621'910	602'848	-19'062	-3.1%	673'540	673'540	673'540
Résultat d'exploitation	335'620'695	288'638'869	313'587'820	+24'948'951	+8.6%	308'085'191	302'441'698	294'468'871
44 Revenus financiers	32'931'844	33'894'125	32'911'000	-983'125	-2.9%	33'911'000	34'911'000	34'911'000
34 Charges financières	18'834'509	24'000'000	19'600'000	-4'400'000	-18.3%	20'600'000	21'600'000	22'600'000
Résultat de financement	14'097'335	9'894'125	13'311'000	+3'416'875	+34.5%	13'311'000	13'311'000	12'311'000
Résultat opérationnel	349'718'030	298'532'994	326'898'820	+28'365'826	+9.5%	321'396'191	315'752'698	306'779'871
48 Revenus extraordinaires	22'189'834	85'142'689	57'510'741	-27'631'948	-32.5%	35'021'316	33'742'838	34'329'491
38 Charges extraordinaires	2'641'433	0	0	+0	--	0	2'609'348	4'408'500
Résultat extraordinaire	19'548'401	85'142'689	57'510'741	-27'631'948	-32.5%	35'021'316	31'133'490	29'920'991
Résultat total	369'266'431	383'675'683	384'409'561	+733'878	+0.2%	356'417'507	346'886'188	336'700'861
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	48.00	52.00	53.00	+1.00	+1.9%	54.00	55.00	55.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.60	45.30	46.50	+1.20	+2.6%	47.50	48.50	48.50

Commentaires

Le résultat d'exploitation 2023 du service financier affiche une amélioration de CHF 24,9 millions par rapport au budget 2022. Il est fortement marqué par la hausse des revenus nets de la RPT (CHF +27,6 millions) qui devraient se monter à CHF 279,6 millions selon les estimations de la Confédération mises en consultation au cours de l'été 2022. En effet, la diminution de l'indice des ressources du canton de Neuchâtel, qui passe de 80,1 points en 2022 à 77,5 points en 2023, induit une hausse de la péréquation des ressources (CHF +35,9 millions), alors que la compensation des charges excessives dues à des facteurs sociodémographiques (CHF -1,5 million) ainsi que la compensation des cas de rigueur (CHF -5,3 millions) et des mesures d'atténuation (CHF -1,5 million) diminuent en regard du budget précédent.

En ce qui concerne les revenus d'exploitation, la part cantonale à l'impôt anticipé présente une diminution de CHF 1,9 million par rapport au budget 2022 et CHF 6,9 millions par rapport aux comptes 2021 conformément aux prévisions transmises par la Confédération. L'augmentation des taxes s'explique par la refacturation aux débiteurs des frais de poursuites de l'office de recouvrement (CHF +3,1 millions), de l'augmentation des récupérations de créances amorties (CHF +1,4 million) et des émoluments (CHF +0,2 million). À noter que la part ordinaire au bénéfice de la BNS devrait légèrement diminuer (CHF -0,2 million) en raison de l'évolution démographique, moins favorable à Neuchâtel qu'en moyenne nationale.

Du côté des charges d'exploitation, la hausse de CHF 5,1 millions par rapport au budget 2022 dans le groupe 31 provient essentiellement des frais de poursuites, dont la méthode de comptabilisation a été modifiée afin d'appliquer le principe du produit brut. Pour rappel, les frais de poursuites intègrent toutes les factures des offices de poursuites du canton et hors canton, et sont répercutés par l'OREE dans le groupe 42. Une partie est également comptabilisée sur un compte de revenus au service des contributions. En ce qui concerne les charges de personnel, elles augmentent légèrement (CHF +0,1 million par rapport au budget 2022) en raison d'une hausse de +1,2 EPT, soit 2 EPT supplémentaires autofinancés pour répondre aux objectifs du programme de législature (notamment renforcement de l'OREE) et -0,8 EPT transféré temporairement au SCCO dans le cadre de l'implémentation du « projet impôt 4.0 ».

Le résultat financier s'améliore de CHF 3,4 millions par rapport au budget 2022, mais se détériore de 0,8 million en regard des comptes. En effet, depuis plusieurs mois, les préoccupations inflationnistes et la crise ukrainienne ont poussé les taux d'intérêts à la hausse. Afin de contrer l'inflation, la BNS a procédé en juin 2022 à un premier relèvement de son taux directeur de 50 points de base (passage de -0,75% à -0,25), et d'autres hausses sont envisagées dans les prochains mois, ce qui devrait entraîner la fin des taux négatifs et des commissions sur avoirs. Bien que les charges financières 2023-2026 tiennent compte de ces éléments, un ajustement à la baisse des intérêts passifs (CHF -3,2 millions) a été opéré par rapport au budget 2022. Les simulations d'intérêts ont été effectuées avec les taux de juin 2022, sans anticiper d'autres variations inconnues à ce jour. Le résultat financier 2024-2026 inclut une hausse des intérêts passifs de CHF 1 million par an, qui pourra être compensée en 2024 et 2025 par une augmentation de la part au bénéfice de la BCN.

Le résultat extraordinaire présente un bénéfice de 57,5 millions en 2023 (CHF -27,6 millions par rapport au budget 2022). Il se compose notamment d'un prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif de CHF 23,4 millions (CHF +1,1 million) et d'un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle de CHF 20,8 millions (CHF -30,6 millions par rapport à 2022) qui vise à neutraliser les incidences relatives à la crise ukrainienne et à la COVID-19. Il comprend également un prélèvement de CHF 8 millions à la réserve en faveur du développement durable (non prévu au budget précédent), un prélèvement de CHF 2,8 millions pour neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultats ainsi qu'un prélèvement à la réserve de lissage de CHF 2,6 millions (CHF -5 millions en regard du budget précédent). À noter toutefois que des attributions à la réserve de lissage des recettes fiscales sont attendues en 2025 et 2026 à hauteur de CHF 2,6 millions et CHF 4,4 millions respectivement.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Planification, analyse et risques (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	89	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'184'775	1'404'682	1'304'086
Coûts des services centraux	321'308	249'329	229'222
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'506'171	1'654'012	1'533'308

Commentaires

Le groupe de prestations planification, analyse et risques correspond aux prestations en lien avec la gestion du budget et du PFT, à l'actualisation des prévisions des comptes, le système de contrôle interne, ainsi que l'analyse des dossiers soumis aux instances politiques. Le coût net de ce groupe de prestations, composé uniquement des coûts salariaux et de structure ainsi que des coûts des services centraux, diminue (CHF -0,1 million) suite à des adaptations de taux d'activités.

Comptabilité financière et analytique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	889'495	1'060'000	770'000
Coûts salariaux et de structure	1'374'520	2'369'424	2'173'477
Coûts des services centraux	372'869	416'785	378'016
Revenus	108'120	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'528'765	3'846'208	3'321'493

Commentaires

Le présent groupe de prestations correspond à la gestion de la comptabilité centrale de l'État, à la comptabilité analytique, à la gestion de la trésorerie et de la dette de l'État, le tout basé sur le respect des normes comptables du MCH2. Les charges directes diminuent de CHF 0,3 million en regard du budget 2022 (CHF -0,1 million par rapport aux comptes 2021). Cette diminution s'explique par l'abandon prochainement des commissions sur avoirs.

Recouvrement (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	8'303'898	870'000	6'000'000
Coûts salariaux et de structure	2'450'062	2'649'159	3'124'751
Coûts des services centraux	312'548	287'747	271'114
Revenus	8'047'287	5'050'000	9'705'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'019'220	-1'243'093	-309'135

Commentaires

L'office de recouvrement s'occupe également de la gestion des actes de défaut de bien et du désendettement. L'augmentation des charges directes correspond exclusivement aux frais de poursuites, dont la méthode de comptabilisation a été revue et corrigée en 2021 pour respecter le principe du produit brut. Du côté des revenus, l'augmentation s'explique par la refacturation aux débiteurs des frais de poursuites et de l'augmentation des récupérations de créances amorties.

Assurances (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	607'716	637'000	647'000
Coûts salariaux et de structure	130'471	143'724	144'899
Coûts des services centraux	35'101	25'281	25'201
Revenus	322'619	240'000	240'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	450'669	566'005	577'099

Commentaires

La gestion des assurances centralisée au SFIN traite des assurances de choses et de personnes. Les charges directes correspondent au volume des primes, aux frais de courtage ainsi qu'aux franchises d'assurances. Les revenus sont constitués par les ristournes de courtage. Au niveau des charges directes, une légère augmentation des primes d'assurance dommages est attendue pour 2023.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Désendettement	360'000	360'000	360'000	360'000	360'000	360'000
Impôt anticipé	-20'071'478	-15'000'000	-13'139'000	-13'438'000	-13'702'000	-13'960'000
RPT	-249'297'313	-251'992'001	-279'561'435	-273'150'353	-266'352'810	-258'120'225
Transfert aux églises	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-267'448'791	-265'072'001	-290'780'435	-284'668'353	-278'134'810	-270'160'225

Commentaires

Les CHF 360'000 correspondent aux contrats gérés par le SFIN dans le cadre nouveau dispositif de désendettement. La RPT augmente CHF 27,6 millions par rapport au budget 2022, en raison de la hausse des montants relatifs à la péréquation des ressources (CHF +35,9 millions) et ce, malgré la baisse de CHF 5,3 millions par année des versements perçus dans le cadre de la compensation des cas de rigueur, des mesures d'atténuation (CHF -1,5 million) et de la compensation des charges excessives dues à des facteurs sociodémographiques (CHF -1,5 million). Finalement, selon les prévisions de la Confédération, la part cantonale à l'impôt anticipé devrait s'élever à CHF 13,1 millions, soit une diminution de CHF 1,9 million par rapport au budget 2022.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Autres charges & recettes hors exploita.	5'649'803	15'150	25'000	25'000	25'000	25'000
Autres participations	-848'289	-1'320'000	-1'120'000	-1'120'000	-1'120'000	-1'120'000
Cautions	-1'460'918	-1'500'000	-1'600'000	-1'600'000	-1'600'000	-1'600'000
Ecart rapprochement	31	0	0	0	0	0
Lissage des recettes fiscales	2'641'433	-7'506'178	-2'523'959	-1'303'817	2'609'348	4'408'500
Participation BCN	-28'956'000	-30'000'000	-30'000'000	-31'000'000	-32'000'000	-32'000'000
Participation BNS	-82'410'370	-27'400'000	-27'250'000	-27'100'000	-27'000'000	-27'000'000
Pertes et gains de change	22'339	0	0	0	0	0
Prêts et emprunts	17'074'310	21'870'725	18'653'850	19'653'850	20'653'850	21'653'850
Recapitalisation caisse de pensions	897'206	0	0	0	0	0
Réserve conjoncturelle	0	-51'404'492	-20'806'912	0	0	0
Réserve de réévaluation	-20'224'104	-22'185'549	-23'411'567	-23'350'446	-24'409'720	-25'573'398
Réserve développement durable	0	0	-8'000'000	-8'000'000	-8'000'000	-8'000'000
Réserve du programme d'impulsion	-1'965'730	-4'046'470	-2'768'303	-2'367'053	-1'333'118	-756'093
Total charges (+) / revenus (-) nets	-109'580'288	-123'476'814	-98'801'891	-76'162'466	-72'174'640	-69'962'141

Commentaires

Les autres charges et revenus nets non incorporables aux prestations présentent une détérioration de CHF 24,7 millions par rapport au budget 2022 et de CHF 10,8 millions par rapport aux comptes 2021. Cet écart résulte essentiellement du prélèvement à la réserve politique conjoncturelle, prévu pour compenser les incidences financières liées à la crise ukrainienne et sanitaire, qui est inférieur (CHF -30,6 millions) par rapport à 2022, conformément à l'article 50 al. 5 LFinEC qui prévoit qu'un prélèvement est autorisé mais de manière dégressive d'un exercice à l'autre. Le prélèvement à la réserve de lissage des recettes fiscales (CHF -5,0 millions) et à la réserve de programme d'impulsion et de transformation (CHF -1,3 million) affichent également une baisse par rapport au budget 2022. En revanche, le budget 2023 présente un prélèvement de CHF 8 millions à la réserve en faveur du développement durable (non prévu en 2022) et un prélèvement plus important qu'au budget précédent à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif (CHF +1,2 million). À noter que des attributions à la réserve de lissage sont attendues en 2025 et 2026 à hauteur de CHF 2,6 millions et CHF 4,4 millions respectivement.

Depuis plusieurs mois, les préoccupations inflationnistes et la crise ukrainienne ont poussé les taux d'intérêts à la hausse. Afin de contrer l'inflation, la BNS a procédé en juin 2022 à un premier relèvement de son taux directeur, et d'autres hausses sont envisagées dans les prochains mois ce qui devrait entraîner la fin des taux négatifs et des commissions sur avoirs. Bien que les charges financières 2023-2026 tiennent compte de ces éléments, un ajustement à la baisse des intérêts passifs (CHF -3,2 millions sur le groupe « Prêts et emprunts ») a été opéré par rapport au budget 2022.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2022	2023	2023	2023	2024	2025	2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Collectivités et fondations PA	En cours	-322'543	0	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles	En cours	-51'000	0	-30'000	-30'000	-15'000	-15'000	-15'000
Fonds de désendettement - OREE	En cours	0	0	-22'207	-22'207	-11'513	-398	0
Prêts office du logement	En cours	-318'640	0	-318'640	-318'640	-318'640	-318'640	-318'640
Régions de montagne	En cours	-23'000	0	-23'000	-23'000	-23'000	-23'000	-23'000
*Plan climat	A solliciter	50'000	50'000	0	50'000	0	0	0
Total		-665'183	50'000	-716'390	-666'390	-690'696	-679'581	-679'183

Commentaires

Les positions « collectivités et fondation PA », « fonds d'aide aux communes en situations difficiles », « prêts office du logement » ainsi que « régions de montagnes » sont des prêts dont la gestion s'opérait directement via des comptes de bilan avant le passage au MCH2. Dès 2018, avec l'introduction du MCH2, les dépenses et les recettes en lien avec ces prêts doivent

figurer dans le compte des investissements. Par conséquent, ces éléments sont présentés pour information dans le tableau ci-dessus mais ne sont formellement pas portés par des crédits d'engagements. Bien que la nature de ces différents prêts n'ait aucun lien avec les activités du SFIN, ce dernier est responsable de leur gestion opérationnelle. À noter que seuls des remboursements sont prévus entre 2023 et 2026. Finalement, un montant de CHF 50'000 devrait être sollicité en 2023 dans le cadre du plan climat.

2.6.5. Service des contributions (SCCO)

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2022, le service des contributions a approuvé son nouvel environnement de travail avec succès. L'année 2022 a débuté par la fin des mesures sanitaires et un retour à la normale. Les contribuables ont pu être accueillis sans restriction.

Le mixte entre le télétravail et le présentiel est parfaitement assimilé et apprécié par les collaboratrices et collaborateurs. Certaines séances ont été maintenues en vidéoconférence, permettant d'avoir des contacts faciles et rapides. Ce nouveau mode de communication permet d'avoir des échanges avec des entreprises dont les représentants sont à des milliers de kilomètres de distance. Un gain de temps apprécié est réalisé et des trajets sont évités de part et d'autre, ce qui répond également à une préoccupation écologique.

Par contre, l'évolution géopolitique engendre des pénuries de matières premières et des difficultés d'approvisionnement en ressources énergétiques qui provoquent une inflation galopante. Les effets de cette dernière ne sont pas mesurables actuellement, mais auront un effet considérable sur le portemonnaie des ménages.

Cette situation est quelque peu frustrante puisqu'elle intervient au terme de deux ans de pandémie et alors que les perspectives économiques et sociales étaient réjouissantes.

Le développement de la fiscalité internationale, avec l'introduction du Pilier 2 (instauration d'un taux minimum de 15% sur les bénéfices), amène le Conseil fédéral à prendre des mesures rapides et urgentes pour préserver l'imposition des sociétés en Suisse et éviter qu'un pays tiers puisse imposer une partie des bénéfices réalisés en Suisse. Pour cela, il souhaite introduire un impôt complémentaire fédéral afin que les sociétés suisses répondent aux critères d'une imposition minimale de 15%.

Objectifs stratégiques

- Effectuer l'analyse des dossiers et assurer la gestion des taxations.
- Assurer l'encaissement de tous les impôts.
- Consolider l'ancrage fiscal des plus grands acteurs du canton (sortie des statuts PM).
- Soutenir le Conseil d'État dans ses réflexions sur la fiscalité et lui rendre compte de l'évolution internationale et intercantonale dans ce domaine.
- Renforcement des compétences en matière financière, comptable et informatique, pour permettre de répondre aux nombreuses sollicitations du monde économique, politique et social.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	1'092'886'266	1'058'720'000	1'098'470'000	+39'750'000	+3.8%	1'100'470'000	1'108'570'000	1'111'570'000
40 Revenus fiscaux	988'136'076	966'550'000	1'000'650'000	+34'100'000	+3.5%	1'001'650'000	1'007'750'000	1'008'750'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'997'535	4'650'000	5'800'000	+1'150'000	+24.7%	5'800'000	5'800'000	5'800'000
43 Revenus divers	370'772	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	98'381'882	87'500'000	92'000'000	+4'500'000	+5.1%	93'000'000	95'000'000	97'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	42'649'528	37'055'605	35'928'784	-1'126'821	-3.0%	36'363'609	36'369'769	36'374'364
30 Charges de personnel	15'352'688	16'826'406	17'168'775	+342'369	+2.0%	17'365'602	17'371'762	17'376'357
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	21'580'732	15'777'000	15'483'500	-293'500	-1.9%	15'483'500	15'483'500	15'483'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	164'035	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'552'073	4'252'199	3'076'509	-1'175'690	-27.6%	3'314'507	3'314'507	3'314'507
Résultat d'exploitation	1'050'236'739	1'021'664'395	1'062'541'216	+40'876'821	+4.0%	1'064'106'391	1'072'200'231	1'075'195'636
44 Revenus financiers	9'242'907	9'000'000	8'000'000	-1'000'000	-11.1%	8'000'000	8'000'000	8'000'000
34 Charges financières	100'322	140'000	140'000	+0	0.0%	140'000	140'000	140'000
Résultat de financement	9'142'585	8'860'000	7'860'000	-1'000'000	-11.3%	7'860'000	7'860'000	7'860'000
Résultat opérationnel	1'059'379'324	1'030'524'395	1'070'401'216	+39'876'821	+3.9%	1'071'966'391	1'080'060'231	1'083'055'636
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'059'379'324	1'030'524'395	1'070'401'216	+39'876'821	+3.9%	1'071'966'391	1'080'060'231	1'083'055'636
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	140.00	153.00	153.00	+0.00	0.0%	154.00	154.00	154.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	122.80	132.90	135.70	+2.80	+2.1%	135.90	135.90	135.90

Commentaires

L'augmentation des recettes fiscales traduit la bonne santé de l'économie et le retour à la normale.

Quelques nuages s'amoncellent pour les entreprises et les citoyens en lien avec l'environnement géopolitique.

La pénurie de ressources, ainsi que les problématiques d'approvisionnement énergétique vont engendrer une augmentation des prix et par conséquent influencer l'inflation.

Les charges de personnel (rubrique 30) sont en augmentation de CHF 0.3 millions en 2023, principalement en lien avec les recrutements d'un comptable, d'un responsable impôts fonciers (autofinancé) et d'un analyste financier (transfert temporaire du SFIN) pour un total de 2.8 EPT.

L'augmentation de plus d'un million de francs de la rubrique 42 Taxes entre le budget 2022 et 2023 est due à une modification comptable. En effet, le service financier a comptabilisé les frais de poursuites au brut, ce qui signifie que les frais payés sont en charge auprès du service financier, alors que la récupération est comptabilisée en recettes dans la rubrique 42 du service des contributions. En 2022, cette façon de comptabiliser n'était pas incluse au budget.

Pour la rubrique 44 Revenus financiers, nous estimons que ces derniers, en 2023, seront moins élevés qu'en 2022. Les paiements 2021 ont été quelque peu différés suite à la pandémie et cela a entraîné une augmentation des intérêts payés par le contribuable en 2022. Ce phénomène n'aura certainement pas lieu en 2023.

Concernant la rubrique 46 Revenus de transfert enregistre la part à l'impôt fédéral direct. Pour 2023, nous avons estimé que cette recette serait supérieure au budget 2022.

Pour les autres remarques détaillées concernant les revenus fiscaux, nous vous renvoyons au chapitre 2.6.10 du tome 1.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Communication / Accueil (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'565'315	2'239'145	2'704'949
Coûts des services centraux	932'780	812'061	751'199
Revenus	127'343	135'000	135'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'370'752	2'916'206	3'321'148

Commentaires

Le coût de cette prestation est engendré en grande partie par l'équipe du call-center. Ceci est encore complété par les collaborateurs du service qui répondent aux sollicitations des contribuables. Il est intéressant de constater que pour les réponses aux sollicitations des contribuables et des mandataires l'État engage plus de CHF 3 millions. La facturation des renseignements fournis ne couvre pas les services rendus. Toute amélioration de cette prestation engendrerait des coûts supplémentaires.

Formation externe (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	100'033	99'049	109'734
Coûts des services centraux	36'427	35'922	30'475
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	136'459	134'970	140'209

Commentaires

Le coût de la formation des collaborateurs est peu élevé et fluctue en fonction des formations externes suivies par le personnel du service

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'558'624	1'673'000	1'378'500
Coûts salariaux et de structure	12'658'159	13'181'165	13'014'482
Coûts des services centraux	4'581'461	4'780'358	3'614'288
Revenus	6'066'417	4'380'000	5'530'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	12'731'826	15'254'523	12'477'270

Commentaires

Cette prestation regroupe l'ensemble des coûts de taxation et de perception des différents impôts. Les revenus comprennent la facturation de la gestion du bordereau unique aux communes et divers émoluments.

Prestations diverses (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	4'466	5'487
Coûts des services centraux	0	1'620	1'524
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	6'086	7'010

Commentaires

Cette prestation enregistre les éléments de certains mandats dont les recettes se retrouvent dans la gestion du dossier fiscal.

Prestations politique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	4'671	6'473	76'814
Coûts des services centraux	1'405	2'347	21'332
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'077	8'820	98'146

Commentaires

Coût engendré par les questions formulées par les députés. Les analyses sur les réformes fiscales sont ventilées sur les autres prestations.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Impôt fédéral direct	-98'380'335	-87'500'000	-92'000'000	-93'000'000	-95'000'000	-97'000'000
Projets intercantonaux	164'035	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-98'216'300	-87'300'000	-91'800'000	-92'800'000	-94'800'000	-96'800'000

Commentaires

Les projets intercantonaux regroupent les coûts supportés par le canton pour les développements et le maintien des plateformes informatiques intercantionales.

L'augmentation des recettes suit l'évolution des recettes cantonales qui traduisent la bonne tenue de la conjoncture suite à la reprise économique.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-30'733	-155'000	-155'000	-155'000	-155'000	-155'000
ID, à la source	-33'634'701	-30'000'000	-27'000'000	-27'000'000	-27'000'000	-27'000'000
ID, pers. morales	-152'618'540	-145'000'000	-157'000'000	-158'000'000	-161'000'000	-162'000'000
ID, pers. Physiques	-685'549'257	-685'000'000	-703'000'000	-703'000'000	-706'000'000	-706'000'000
ID, trav. frontaliers	-12'298'958	-11'800'000	-12'400'000	-12'400'000	-12'500'000	-12'500'000
Impôt foncier	-27'847'982	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000
Impôts irrécouvrables	19'909'924	14'020'000	14'020'000	14'020'000	14'020'000	14'020'000
Impôts successions	-19'113'605	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000
Imp. s/gains immob.	-27'537'365	-24'000'000	-27'500'000	-27'500'000	-27'500'000	-27'500'000
Intérêts payés par contrib.	-9'238'703	-9'000'000	-8'000'000	-8'000'000	-8'000'000	-8'000'000
Intérêts versés aux contrib.	100'322	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Lods	-29'619'078	-24'000'000	-27'000'000	-27'000'000	-27'000'000	-27'000'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-977'478'678	-961'545'000	-994'645'000	-995'645'000	-1'001'745'000	-1'002'745'000

Commentaires

Les recettes fiscales reflètent la reprise économique et la bonne tenue de la conjoncture.

L'augmentation des impôts immobiliers est principalement due à une augmentation des transactions immobilières. Cette embellie pourrait être quelque peu freinée par les tensions au niveau international, ainsi que par les difficultés d'approvisionnement de composants et de matières premières. La hausse des prix va impacter notre industrie et le pouvoir d'achat des ménages.

2.6.6. Service de la santé publique (SCSP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Comme ces dernières années, l'évolution du domaine de la santé, les multiples projets de transformation en cours et le développement de la législation fédérale demandent une adaptation permanente du service. La gestion de la pandémie COVID-19 et ses multiples vagues depuis 2020 est là pour le rappeler et est maintenant pleinement intégrée dans les tâches usuelles du service.

En parallèle, le service poursuivra la mise en œuvre des dossiers cantonaux: réorganisation hospitalière cantonale (soins physiques et psychiatriques), dossier électronique du patient, planification médico-sociale, gouvernance du préhospitalier, de la promotion de la santé et de la prévention des maladies tout en cherchant à améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours.

Objectifs stratégiques

- Développer la promotion de la santé et la prévention des maladies.
- Poursuivre la mise en œuvre de la planification médico-sociale, adapter le cadre législatif et réglementaire y relatif et préparer la planification 2023-2030.
- Mettre en service le dossier électronique du patient avec l'ensemble des partenaires conformément aux exigences légales.
- Poursuivre les travaux de réorganisation des hôpitaux de soins somatiques et du CNP.
- Poursuivre les travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier.
- Améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours (soutien aux cabinets de groupe, formation de la relève, réseaux de soins) et mettre en œuvre les nouvelles normes fédérales.
- Développer la logique du réseau avec l'ensemble des partenaires et prestataires.
- Adapter en permanence le système sanitaire au contexte de la crise.
- Développer des prestations numériques dans le domaine de la santé.
- Intensifier l'implication dans le domaine de la formation ou de la relève.
- Développer le domaine de la pharmacie cantonale pour faire face aux défis de l'approvisionnement.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	15'491'914	1'739'186	1'795'723	+56'537	+3.3%	1'695'723	1'495'000	1'495'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'009'363	507'000	553'000	+46'000	+9.1%	553'000	553'000	553'000
43 Revenus divers	10'163'129	120'186	201'723	+81'537	+67.8%	201'723	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'219'422	1'012'000	941'000	-71'000	-7.0%	841'000	841'000	841'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	100'000	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
Charges d'exploitation	420'956'367	365'007'522	385'520'318	+20'512'797	+5.6%	396'874'934	401'126'835	407'832'515
30 Charges de personnel	9'149'930	6'044'328	7'516'888	+1'472'560	+24.4%	5'679'060	5'681'245	5'679'060
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	15'571'193	2'581'075	2'742'825	+161'750	+6.3%	3'020'075	2'730'075	2'780'075
33 Amortissements du patrimoine administratif	420'652	553'439	437'136	-116'303	-21.0%	331'674	301'390	298'255
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	395'304'007	355'069'101	373'958'500	+18'889'399	+5.3%	386'978'500	391'548'500	398'209'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	510'585	759'579	864'969	+105'390	+13.9%	865'625	865'625	865'625
Résultat d'exploitation	-405'464'453	-363'268'336	-383'724'596	-20'456'260	-5.6%	-395'179'211	-399'631'835	-406'337'515
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-405'464'453	-363'268'336	-383'724'596	-20'456'260	-5.6%	-395'179'211	-399'631'835	-406'337'515
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-405'464'453	-363'268'336	-383'724'596	-20'456'260	-5.6%	-395'179'211	-399'631'835	-406'337'515
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	43.00	52.00	62.00	+10.00	+19.2%	50.00	50.00	50.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	33.40	41.70	49.80	+8.10	+19.4%	37.50	37.50	37.50

Commentaires

L'augmentation de l'excédent de charge du résultat d'exploitation entre le budget 2022 et 2023 s'explique par des augmentations de charges de CHF 20,5 millions dans les différents domaines d'exploitation (charges de personnel, biens et services, charges de transfert), notamment en lien avec la gestion de la pandémie Covid-19.

Les revenus du service évoluent peu dans le temps. Les taxes augmentent en lien avec de nouvelles prestations imposées par la Confédération (autorisation de facturer). Les revenus divers peuvent varier selon les projets d'investissement. Les charges de personnel sont en augmentation en 2023, en lien avec la consolidation des effectifs du service dans la lutte contre le coronavirus (+4.2 EPT) ainsi que pour divers renforts dans les offices pour 3,9 EPT. Les biens, services et autres charges d'exploitation augmentent de CHF 160'000 environ pour permettre la mise en œuvre de certains investissements du programme d'impulsion, ces montants sont compensés par des recettes provenant des crédits d'investissement.

Les charges de transfert augmentent de près de CHF 18,9 millions globalement. Le domaine du maintien à domicile et des EMS augmente de CHF 8,6 millions, le secteur hospitalier de CHF 9,7 millions, les autres secteurs de 1.4 millions. À noter une diminution des certaines rubriques de subventions à l'investissement pour environ CHF 800'000.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Programmes de santé publique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	503'394	766'250	745'250
Coûts salariaux et de structure	1'076'977	1'914'187	1'311'562
Coûts des services centraux	105'487	202'607	133'562
Revenus	716'150	493'000	423'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	969'709	2'390'044	1'767'374

Commentaires

Les programmes de santé publique permettent le développement de la stratégie cantonale pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces prestations sont majoritairement cofinancées par la Confédération. Les domaines couverts sont : alimentation et activité physique, prévention des addictions, des maladies transmissibles, santé sexuelle, santé psychique, santé scolaire, plans d'actions pour les personnes âgées et soins palliatifs. La diminution des coûts salariaux et de structure entre les budgets 2022 et 2023 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges et d'une erreur jusqu'en 2022 qui affectait des heures sur ce groupe de prestations plutôt que sur l'entier des prestations du service. L'effet inverse est visible dans tous les autres groupes.

Autorisation, renouvel. et refus d'auto. (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	366	0	0
Coûts salariaux et de structure	832'688	618'968	1'391'679
Coûts des services centraux	87'056	65'516	141'721
Revenus	207'911	180'000	225'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	712'200	504'484	1'308'400

Commentaires

Le service a la charge de délivrer des autorisations de pratiquer et de facturer pour les professionnels de la santé ou d'exploiter pour les institutions. Il a également la compétence de renouveler ou refuser ces autorisations. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2022 et 2023 s'explique par un renforcement des effectifs en 2023 de 1 EPT ainsi que par les clés de ventilations de ces charges, basées sur les heures prestées en 2021.

Surveillance (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	90'635	98'000	108'000
Coûts salariaux et de structure	1'175'616	1'781'862	1'872'230
Coûts des services centraux	123'080	188'601	190'657
Revenus	468'778	323'000	323'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	920'553	1'745'463	1'847'887

Commentaires

Le service s'attèle à surveiller les institutions de santé ainsi que les professionnels. Les coûts directs sont dédiés à la prévention et aux contrôles des infections. L'augmentation des coûts salariaux et de structure est due à une recrudescence de cette activité ainsi et des moyens mis à disposition pour les traiter.

Planification (LAMal) (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	148'476	355'700	340'405
Coûts des services centraux	15'606	37'649	34'665
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	164'082	393'349	375'070

Commentaires

Planification au sens de la LAMal des institutions hospitalières, psychiatriques et des maisons de naissance ainsi que pour les institutions spécialisées (EMS, Pension, Foyer, etc.). L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2022 et 2023 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges, notamment l'augmentation des effectifs du service.

Contrat et financement (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	81'044	45'000	45'000
Coûts salariaux et de structure	593'523	640'939	800'954
Coûts des services centraux	61'935	67'840	81'565
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	736'502	753'779	927'519

Commentaires

Préparation, suivi et contrôle des contrats et du financement des institutions hospitalières, psychiatriques, des maisons de naissance, des établissements spécialisés ou de maintien à domicile. Le service supervise une centaine de contrats. Les coûts directs sont imputables au renouvellement du matériel du véhicule de soutien sanitaire - poste médical avancé. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2022 et 2023 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges.

Tarification (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	77'211	162'345	140'167
Coûts des services centraux	8'163	17'184	14'274
Revenus	1'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	84'375	179'528	154'441

Commentaires

Le service est chargé de vérifier l'équité, l'économicité et la conformité à la loi des conventions tarifaires entre les prestataires de soins et les assureurs-maladie.

Pilotage Système Santé (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	255'775	449'000	299'000
Coûts salariaux et de structure	1'015'802	2'460'946	2'623'124
Coûts des services centraux	103'955	260'477	267'124
Revenus	9'280	4'000	4'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'366'252	3'166'423	3'185'248

Commentaires

Le service pilote de nombreux projets dans le domaine sanitaire: développement de la promotion de la santé et prévention des maladies, mise en œuvre de la planification médico-sociale, du dossier électronique du patient et de la réorganisation hospitalière, poursuite des travaux de la gouvernance dans le domaine préhospitalier.

Médias (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	36'949	12'449	50'059
Coûts des services centraux	3'965	1'317	5'098
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	40'914	13'766	55'156

Commentaires

Travail de communication auprès des partenaires et des médias. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2022 et 2023 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - SCSP	0	0	140'000	290'000	440'000	690'000
Cybersanté	0	450'000	600'000	700'000	500'000	500'000
EMS - autres subventions	1'036'085	550'000	100'000	100'000	100'000	100'000
EMS - part aux soins	47'256'768	42'200'000	43'860'000	49'000'000	49'500'000	50'230'000
EMS - subventions à l'activité	19'044'183	24'295'000	24'680'000	25'300'000	25'725'000	26'380'000
Formation santé	419'806	300'000	400'000	400'000	400'000	400'000
Maintien à domicile - part aux soins	16'954'503	17'840'000	19'950'000	21'332'000	22'514'000	23'371'000
Maintien à domicile - subventions	26'162'788	3'235'000	6'900'000	7'730'000	7'930'000	8'270'000
Prestation hosp.	182'886'348	171'510'000	180'860'000	185'878'000	188'571'000	191'900'000
Prestations d'intérêt général	47'763'425	84'920'000	86'480'000	85'680'000	84'750'000	84'750'000
Prest. intérêt gén. - CNP	18'538'159	0	0	0	0	0
Prest. intérêt gén. - Hors canton	135'297	0	0	0	0	0
Prévention et promotion santé	2'270'738	2'760'500	3'367'500	3'867'500	4'367'500	4'867'500
Soins palliatifs	541'222	560'000	565'000	570'000	570'000	570'000
Urgences	2'332'016	2'611'000	3'136'000	3'211'000	3'261'000	3'261'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	365'341'338	351'231'500	371'038'500	384'058'500	388'628'500	395'289'500

Commentaires

La participation étatique à la cybersanté augmente en 2023 et 2024 pour permettre d'accompagner la mise en œuvre du dossier électronique du patient. Dans le secteur des EMS, la part aux soins est augmentée, en regard à l'augmentation de la lourdeur des cas et des comptes 2021. Le développement de certaines activités est compensé financièrement par la diminution d'autres subventions. Les charges de formation santé financent la formation des médecins en cabinet privé, le budget est augmenté en 2023 pour pallier au manque de médecin de premier recours constaté ces derniers mois. La part aux soins dans le domaine du maintien à domicile augmente en lien avec la volonté de maintenir les gens à domicile (CHF + 2,1 millions). Les subventions dans le domaine du maintien à domicile incluent le développement important des foyers de jour (CHF + 2,1 millions) et diverses autres prestations, notamment les prestations socio-modulables développées au CNP. La participation aux prestations hospitalières augmente sensiblement en lien avec l'activité hospitalière cantonale notamment. Les prestations d'intérêt général regroupaient jusqu'en 2021 le CNP et RHNe et sont complétées dès 2022 par NOMAD et AROSS. Globalement ce domaine augmente de CH 1,5 millions, mais ce montant est en réalité compensé par une diminution d'autant dans la part aux soins dans le secteur du maintien à domicile. Les subventions dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention des maladies augmentent d'environ CHF 600'000, notamment dans le domaine de la santé sexuelle et scolaire. La subvention accordée au domaine des soins palliatifs permet de s'inscrire dans la stratégie intercantonale BEJUNE validée en 2017. La subvention aux domaines des urgences contribue à faire fonctionner la Fondation urgences Santé (Centrale d'alarme), le montant inscrit au budget a été réévalué en regard des travaux menés dans cette institution en 2022.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Frais de rappel	-560	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-560	0	0	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2022	2023	2023	2023	2024	2025	2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
*Coronavirus	En cours	2'500'000	2'500'000	0	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000
*PI-études invest. futurs	En cours	150'000	300'000	0	300'000	300'000	0	0
*PI-Réformes	En cours	390'000	300'000	0	300'000	300'000	300'000	300'000
Contrôle qualité système de soins	A solliciter	0	65'000	0	65'000	70'000	0	0
Infrastructures EMS	A solliciter	2'800'000	1'000'000	0	1'000'000	3'000'000	5'000'000	5'000'000
Mise en réseau services système de soins	A solliciter	0	100'000	0	100'000	100'000	0	0
Total		5'840'000	4'265'000	0	4'265'000	6'270'000	7'800'000	7'800'000

Commentaires

- Le crédit d'engagement Coronavirus doit permettre de poursuivre la lutte contre la pandémie du Covid-19.
- Le crédit d'engagement contenu dans le programme d'impulsion - études investissements futurs - doit permettre de financer les études et mandats nécessaires à la préparation du rapport en faveur de la modernisation du parc EMS. Ceci débouchera vers la sollicitation du crédit "Infrastructures EMS". Il couvre les frais en personnel et des mandats externes.
- Les crédits d'engagement - Réformes, contrôle qualité système de soins et mise en réseau services système de soins permettent de concrétiser deux projets principaux : la refonte du système de santé, qui vise à améliorer la coordination et la continuité des soins et à renforcer le rôle de pilotage du SCSP et la réorientation du dispositif d'hébergement médico-social qui doit permettre d'anticiper et accompagner le processus d'adaptation du dispositif existant.

2.6.7. Service des bâtiments (SBAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont les suivants :

- contrainte financière limitant le niveau d'entretien ;
- organisation toujours plus intégrée et plus transversale pour l'ensemble de l'État ;
- administration dispersée sur de nombreux sites, en voie d'être rationalisée ;
- mouvements importants des services au sein de l'ACN impliquant une évolution du portefeuille immobilier ;
- administration en forte mutation notamment dans son organisation et ses outils informatiques ;
- impact de la mise en œuvre du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'énergie (RELCEN), adopté en mars 2021
- prise en compte grandissante des préoccupations environnementales (énergie, amiante, sismique, etc.) dans les réalisations immobilières ;
- impacts des politiques de santé (PMS) et de la modification de la LAT
- augmentation importantes des coûts de l'énergie
- crise sanitaire et guerre impliquant une augmentation du prix des matériaux, des retards dans les livraisons et un manque de disponibilité des entreprises

Objectifs stratégiques

Les objectifs du service peuvent être divisés en deux catégories, à savoir :

Objectifs à court et moyen terme, liés au compte de résultats :

- améliorer l'entretien courant des bâtiments en intégrant l'entretien lourd ;
- revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau
- Optimiser la consommation d'énergie et d'eau ;
- poursuivre la politique d'aide au logement (aide à la pierre) ;
- pérenniser les processus liés à l'assujettissement TVA

Objectifs stratégiques à long terme, liés aux investissements :

- concrétiser les travaux d'optimisation et de regroupement de l'administration cantonale : rapport 19.003 du Conseil d'État adopté par le Grand Conseil le 25 juin 2019 ;
- lancer la première opération d'assainissement du patrimoine immobilier de l'État : rapport 19.019 du Conseil d'Etat adopté par le Grand Conseil le 21 janvier 2020 ;
- organiser les concours d'architecture relatifs au crédit d'étude pour les nouveaux centres d'entretien des routes neuchâteloises ;
- continuer à soutenir les maîtres d'ouvrage d'utilité publique (MOUP) qui construisent ou rénovent des logements d'utilités publiques (LUP) et en particulier des LUP dédiés aux appartements avec encadrement pour répondre aux objectifs ambitieux de la planification médico-sociale (PMS) ;
- répondre aux préoccupations liées à la consommation d'énergie au travers du crédit cadre 'Programme d'assainissement du patrimoine immobilier' ;
- répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption de la loi sur l'énergie (LCEN), notamment une économie de 20% de la consommation énergétique d'ici 2030 au plus tard (LCEN art 5, al. 5)

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	44'607'510	49'461'493	43'871'021	-5'590'473	-11.3%	44'032'167	43'608'200	43'146'743
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'330'924	1'883'600	1'002'600	-881'000	-46.8%	1'002'600	1'002'600	1'002'600
43 Revenus divers	1'531'216	1'771'416	2'786'529	+1'015'113	+57.3%	3'483'563	3'059'596	2'598'139
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	264'738	24'500	0	-24'500	-100.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	41'480'632	45'781'977	40'081'892	-5'700'086	-12.5%	39'546'004	39'546'004	39'546'004
Charges d'exploitation	63'433'569	72'845'160	80'596'914	+7'751'754	+10.6%	83'011'800	82'089'939	82'332'183
30 Charges de personnel	8'169'281	11'313'589	11'857'489	+543'900	+4.8%	12'143'091	11'989'864	11'700'448
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	32'267'082	36'586'301	42'253'175	+5'666'874	+15.5%	42'720'080	40'377'938	38'759'929
33 Amortissements du patrimoine administratif	18'996'735	23'300'604	25'732'333	+2'431'729	+10.4%	27'213'241	28'782'748	30'928'417
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	214'040	391'000	331'000	-60'000	-15.3%	335'000	339'000	343'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'786'431	1'253'666	422'917	-830'749	-66.3%	600'389	600'389	600'389
Résultat d'exploitation	-18'826'059	-23'383'667	-36'725'894	-13'342'227	-57.1%	-38'979'633	-38'481'739	-39'185'440
44 Revenus financiers	19'273'886	17'853'801	18'807'275	+953'474	+5.3%	18'757'055	18'807'055	18'817'055
34 Charges financières	2'475'215	300'000	300'000	+0	0.0%	300'000	300'000	300'000
Résultat de financement	16'798'671	17'553'801	18'507'275	+953'474	+5.4%	18'457'055	18'507'055	18'517'055
Résultat opérationnel	-2'027'388	-5'829'866	-18'218'618	-12'388'752	-212.5%	-20'522'578	-19'974'684	-20'668'385
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'027'388	-5'829'866	-18'218'618	-12'388'752	-212.5%	-20'522'578	-19'974'684	-20'668'385
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	93.00	137.00	135.00	-2.00	-1.5%	136.00	134.00	130.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	72.64	103.22	105.37	+2.14	+2.1%	105.99	104.14	101.52

Commentaires

Revenus d'exploitation :

Transfert du budget des contributions des hautes écoles et de la refacturation du site de Perreux de la rubrique 42 "Taxes" à la rubrique 43 "Revenus divers", le réel 21 a été comptabilisé sur 46 " Revenus de transfert". La comptabilisation des articles liés à la refacturation des hautes écoles est en cours de révision. À noter également que la valorisation des heures est en augmentation dans le groupe 43 "Revenus divers" en raison du nombre important de projets prévus en 2023.

Rubrique 49 "Imputations internes", l'écart est principalement lié à l'amélioration de la méthode de calcul pour la refacturation des surfaces au sein de l'administration.

Charges d'exploitation :

Groupe 30 - Charges salariales : l'écart entre le budget 2023 et le budget 2022 de CHF +544'000 est lié à l'engagement prévu de 2,1 EPT ainsi que l'augmentation de l'échelon salarial et la mise à jour des charges du personnel en lien avec l'indice des prix à la consommation (IPC).

Groupe 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : une augmentation de CHF +5.7 mios s'explique principalement par le renchérissement attendu des coûts d'énergie CHF + 4 mios ; par l'adaptation de l'entretien des bâtiments de CHF + 1 mio et par l'adaptation des charges, notamment des coûts de conciergerie de CHF + 700'000.

Groupe 33 - Amortissements : l'augmentation de CHF + 2,4 mios est expliquée principalement par la croissance du nombre des projets d'investissements et par les adaptations des dates de mise en service.

Groupe 36 - Charges de transfert : la diminution de CHF -60'000 est lié à l'économie consentie des subventions de l'office du logement dans le cadre de l'étude des projets avec encadrement.

Groupe 39 - Imputations internes : la diminution de CHF -831'000 correspond à l'adaptation des écarts statistiques RH et des différentes refacturations des services centraux.

Résultat opérationnel :

Groupe 44 - Revenus financiers, l'augmentation de CHF +953'000 est liée à l'adaptation des revenus de loyers en fonction de l'occupation des locaux dont le site de Perreux et le nouveau local cuisine de Clos-Brochet 10.

Personnel administratif :

- +1 EPT domaine entretien, engagement lié au crédit de l'entretien constructif ;
- +0.6 EPT domaine immobilier, engagement d'un gestionnaire administratif
- +0.3 EPT domaine immobilier, augmentation de taux du poste de dessinateur en raison de la forte charge de travail ;
- +0.2 EPT office du logement, augmentation du taux du poste actuel en raison d'une forte charge de travail de l'office.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et Projet (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	595'500	10'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	446'845	992'980	1'974'519
Coûts des services centraux	154'024	121'701	130'995
Revenus	4'800	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	490'151	0	0
Coûts nets (+)	701'418	1'124'681	2'145'514

Commentaires

Le domaine stratégie et projet planifie la stratégie générale des constructions de l'État, conduit les réalisations, et optimise les solutions pour répondre aux besoins en locaux.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est notamment liée à une répartition différenciée des heures entre les projets d'investissements et les prestations du domaine ainsi que l'augmentation des charges du service dont les amortissements qui se répercutent dans chaque prestation.

Entretien (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	5'759'823	7'260'300	8'370'300
Coûts salariaux et de structure	1'237'563	2'172'083	3'553'754
Coûts des services centraux	154'024	109'065	120'858
Revenus	651'030	102'600	152'600
Revenus de la facturation des services centraux	366'571	7'247'399	7'109'860
Coûts nets (+)	6'133'810	2'191'449	4'782'452

Commentaires

Le domaine entretien assure le maintien de la valeur du parc immobilier de l'État en appliquant une stratégie d'entretien et de mesures d'entretien optimisées à court, moyen et long terme.

Les charges directes du domaine entretien sont composées principalement des coûts pour l'entretien des bâtiments. Une augmentation de CHF + 1 mio est prévue au budget 2023 pour atteindre CHF 7 mios de charges d'entretien dans le compte d'exploitation, un montant équivalent étant sollicité, par ailleurs, dans les investissements.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure proviennent essentiellement de la hausse des amortissements.

L'écart entre les revenus de 2021 par rapport aux budgets 2022 et 2023 s'explique par la refacturation unique de charges d'entretien ainsi que les paiements des assurances dans les cas de sinistres. Deux positions qui ne sont pas mises au budget 2022 et 2023.

L'écart entre les revenus de la facturation des services centraux s'explique par l'adaptation du paramétrage des répartitions du forfait du service.

Exploitation (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	10'508'812	11'207'000	15'267'300
Coûts salariaux et de structure	5'523'275	6'162'503	5'908'013
Coûts des services centraux	154'024	190'370	236'814
Revenus	1'011'158	1'073'000	1'066'000
Revenus de la facturation des services centraux	12'776'374	18'773'825	17'019'576
Coûts nets (+)	2'398'580	-2'286'952	3'326'551

Commentaires

Le domaine exploitation assure le fonctionnement quotidien des bâtiments et des locaux. Il assure en outre le suivi des contrats d'approvisionnement en énergies et en eau.

Les charges directes augmentent principalement en raison de la hausse des coûts d'énergie de CHF + 4 mios.

La part des coûts des services centraux augmentent pour le domaine en raison de la reprise du personnel d'exploitation du CPNE.

L'écart entre les revenus de la facturation des services centraux s'explique par l'adaptation du paramétrage des répartitions du forfait du service.

Immobilier (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	16'151'232	17'666'001	18'103'245
Coûts salariaux et de structure	20'335'916	22'048'730	21'954'477
Coûts des services centraux	154'024	67'796	77'193
Revenus	16'750'846	16'322'801	17'271'275
Revenus de la facturation des services centraux	26'885'588	18'772'754	14'971'456
Coûts nets (+)	-6'995'261	4'686'972	7'892'183

Commentaires

Le domaine immobilier gère les contrats immobiliers et la base de données immobilière. En outre il étudie, planifie et gère les projets d'aménagement de locaux pour les besoins de l'administration.

L'augmentation des charges directes est composée principalement de l'adaptation des coûts dans le cadre des déménagements CLA (hors Vitami.NE) ainsi que de l'adaptation des loyers.

L'augmentation des revenus provient essentiellement de l'adaptation des loyers du patrimoine administratif.

L'écart entre les revenus de la facturation des services centraux s'explique par l'adaptation du paramétrage des répartitions du forfait du service.

Logement (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	20'115	30'000	50'000
Coûts salariaux et de structure	510'737	350'120	392'232
Coûts des services centraux	154'024	18'529	22'846
Revenus	696	300	300
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	684'180	398'348	464'778

Commentaires

L'Office du logement assure la mise en œuvre de la politique du logement, applique l'aide à la pierre qui vise à augmenter puis maintenir la part de logements à loyer abordable.

Les charges directes sont composées des frais d'honoraires et de mandats en augmentation en raison de la multiplication des projets.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure provient principalement par l'augmentation d'un 0.2 EPT.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - SBAT	0	0	15'000	15'000	15'000	15'000
Sub. féd. diverses	-68'600	-14'500	0	0	0	0
Subventions aide à la personne	22'407	20'000	30'000	35'000	40'000	45'000
Subventions aide à la pierre	222'432	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	176'238	5'500	45'000	50'000	55'000	60'000

Commentaires

Les subventions de l'aide à la personne augmentent de CHF + 10'000.
L'augmentation de CHF + 15'000 concernent les amortissements des subventions à l'investissement.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	1'109	0	0	0	0	0
Inscript. aux registres des arch. & ing.	-17'000	-6'000	-10'000	-10'000	-10'000	-10'000
Intérêts sur créances	-67'772	-70'000	-70'000	-80'000	-130'000	-140'000
Intérêts sur créances La Riveraine	-43'437	0	0	0	0	0
Microcity	-970'812	-649'612	-742'611	-742'612	-742'611	-742'612
Places de parcs	67'940	-250'000	-295'000	-295'000	-295'000	-295'000
Plus-value pour cession d'immobilisation	-164'398	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'194'371	-975'612	-1'117'611	-1'127'612	-1'177'611	-1'187'612

Commentaires

Adaptation des charges et des revenus de Microcity.
Augmentation du revenu des places de parcs louées par les collaborateurs-trices de l'Etat.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Assain. et regroup. Lycée Jean-Piaget	En cours	7'337'324	10'132'008	0	10'132'008	12'132'011	2'073'339	0
Breguet 2-Assain. Toiture et instal. sol	En cours	1'500'000	2'450'004	0	2'450'004	0	0	0
CAP - Centre Archives et Patrimoine	En cours	1'006'808	2'130'700	0	2'130'700	695'700	0	0
Centre entr. rout. mixte RC/RN Montagnes	En cours	756'808	700'200	0	700'200	2'078'000	1'575'000	0
Créd.d'étude ctr.Montmollin g.fores.2020	En cours	-409'767	100'000	0	100'000	0	0	0
Crédit-cadre entretien lourd	En cours	2'134'323	0	0	0	0	0	0
Ctre.collect.cadav.animau.Montmo.CrE+BAT	En cours	371'033	100'000	0	100'000	0	0	0
Parts sociales crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	450'000	1'000'000	0	1'000'000	250'000	0	0
Perreux-Assain. toiture Pavillon Thuyas	En cours	400'000	0	0	0	0	0	0
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	2'500'000	5'000'000	0	5'000'000	2'100'000	0	0
Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	1'500'000	3'526'000	0	3'526'000	7'414'000	17'376'014	10'888'000
Remb. charges d'intérêts POLOG	En cours	346'000	286'000	0	286'000	285'000	284'000	283'000
Rénovation des prisons (EPPB et EDPR)	En cours	0	0	0	0	0	0	0
*Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	1'696'807	2'308'668	0	2'308'668	919'675	255'000	0
UNIHub-constr.bât.uni.à Neuchâtel	En cours	1'933'099	2'500'000	0	2'500'000	1'999'910	1'300'000	0
Valorisation prisons NE - crédit d'étude	En cours	0	0	0	0	0	0	0
*Vitami.NE	En cours	5'973'127	9'719'998	0	9'719'998	4'309'005	10'138'602	201'630
Achat bâtiment administratif	A solliciter	18'700'000	0	0	0	0	0	0
Assainissement des bât. d'entr. des RC	A solliciter	606'808	0	0	0	0	1'102'675	2'402'675
BAP crédit étude aménag intérieur	A solliciter	453'729	0	0	0	0	0	0
CAMPUS-ARC 1 - remplacement chaudière	A solliciter	0	0	0	0	520'000	0	0
Centre Archives Patrimoine, Réalisation	A solliciter	0	0	0	0	1'114'300	4'945'300	7'072'011
Centre entr.rout.mixte RC/RN Montagnes	A solliciter	0	0	0	0	1'216'000	3'618'000	6'892'702
Château de Boudry - valorisation cour	A solliciter	500'000	0	0	0	0	0	0
Château de Valangin - rénovation façades	A solliciter	0	0	0	0	0	700'000	0
Château NE-Assain. façades int. Honneur	A solliciter	0	700'000	0	700'000	0	0	0
Château NE - remplacement chaudière	A solliciter	0	0	0	0	0	507'242	0
Entretien lourd quadriennal	A solliciter	0	3'500'000	0	3'500'000	7'000'000	7'000'000	7'000'000
*HDV7 Crédit étude création PôleHorloger	A solliciter	345'775	358'668	0	358'668	308'670	0	0
*HDV 7 - Pôle Horloger - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	0	6'158'671	6'760'000
*Infirmerie EDPR	A solliciter	0	3'772'668	0	3'772'668	1'022'675	0	0
Projet du logem. des AUJU (AUJU)	A solliciter	106'808	102'675	0	102'675	102'675	0	0
regroupement ACN Tivoli EST	A solliciter	245'775	244'008	0	244'008	544'000	544'000	3'102'675
Rénovation fenêtres ESPACE Neuchâtel	A solliciter	0	210'346	0	210'346	0	0	0
Rénovation salles de physique du LDDR	A solliciter	74'328	507'240	0	507'240	0	0	0
Structure en hébergement collectif	A solliciter	0	250'000	0	250'000	602'675	602'675	602'675
Tribunal rég. Littoral et Val-de-Travers	A solliciter	0	0	0	0	1'102'675	1'102'675	4'102'675
*Unihub - académie	A solliciter	0	0	0	0	900'000	10'102'675	23'102'675
*Unihub - sport	A solliciter	0	0	0	0	0	602'675	4'102'675
Valorisation des anciennes prisons Ntl.	A solliciter	800'000	245'000	0	245'000	345'000	1'545'000	1'545'000
Total		49'328'785	49'844'183	0	49'844'183	46'961'971	71'533'543	78'058'393

Commentaires

Le total des dépenses liées aux investissements en 2023 est similaire au budget 2022. Les projets principaux en cours de réalisation sont l'assainissement et le regroupement du lycée Jean Piaget, la construction d'un data center à Neuchâtel et la construction d'une nouvelle infirmerie pour l'EDPR à la Chaux-de-Fonds.

Les projets principaux en cours de planification sont le nouveau centre des archives à la Chaux-de-Fonds, le nouveau bâtiment Unihub à Neuchâtel, l'assainissement et la transformation de l'Hôtel de ville 7 au Locle et les centres d'entretien des routes neuchâteloises. Les travaux en lien avec le projet Vitami.NE se poursuivent avec l'aménagement des locaux à Tivoli à Neuchâtel et la rue de la Serre à La Chaux-de-Fonds.

De plus, tenant compte du manque de moyens à disposition dans le compte de résultats, une demande de crédit devrait permettre de répondre aux exigences en lien avec l'entretien général du patrimoine.

Et enfin, l'appui aux logements d'utilité publique se poursuit dans le cadre du rapport "POLOG".

2.6.8. Service des communes (SCOM)

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2022, le service élabore le contre-projet à l'attention du Conseil d'État relatif à l'initiative populaire pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes (aussi appelée initiative géotopographique). Ce rapport fait suite à celui du bureau d'analyses économiques BSS à Bâle mandaté pour évaluer l'ensemble du système péréquatif neuchâtelois et également si les communes d'altitude supportent des charges géotopographiques non compensées. Il a également démarré les travaux de la révision complète de la loi sur les communes et préparé un atelier à l'attention des élus communaux et responsables d'administration communale destiné à rediscuter le rôle des communes aujourd'hui et le rôle de surveillance de l'État. Il a aussi participé aux travaux de mise en œuvre et élaboré les dispositions d'application du volet communal du projet de réforme de la loi sur les finances de l'État et des communes. Enfin, il a élaboré un rapport à l'attention du département sur l'introduction du MCH2 dans les communes et la situation financière des communes neuchâtelaises en comparaison intercantonale.

L'an prochain, il poursuivra les travaux relatifs à l'évaluation de la péréquation financière intercommunale et à la réponse à la motion 19.124 sur la compensation des charges d'altitude de même que ceux relatifs à l'initiative populaire pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes (aussi appelée initiative géotopographique). Il poursuivra les travaux de révision complète de la loi sur les communes et les modalités d'application de la révision de la loi sur les finances de l'État et des communes, en particulier de son volet communal.

Objectifs stratégiques

- Préparer et assurer l'introduction du MCH2 dans les communes, y compris les annexes, le SCI et le mécanisme de maîtrise des finances et examiner les questions encore en suspens ;
- Évaluer la pertinence des mécanismes de maîtrise des finances communales et élaborer des pistes de réformes de la loi afin d'assurer la maîtrise des finances communales sur la durée ;
- Préparer le projet de révision totale de la loi sur les communes (volet non financier) ;
- Dresser le bilan du dispositif d'aide aux fusions de communes et proposer des pistes de réformes (intégré dans le projet de révision de la loi sur les communes) ;
- Étudier la prise en compte des charges liées à l'altitude dans le système péréquatif et au besoin proposer des pistes de réformes ;
- Accompagner les processus de fusions de communes ;
- Gérer le système péréquatif actuel ;
- Assurer la surveillance des communes ;
- Revoir la surveillance des communes à la lumière de la révision de la LCCF.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	0	30'000	30'000	+0	0.0%	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	30'000	30'000	+0	0.0%	0	0	0
Charges d'exploitation	13'583'609	13'618'420	13'591'706	-26'715	-0.2%	13'564'629	13'544'629	13'544'629
30 Charges de personnel	490'277	480'396	494'568	+14'172	+3.0%	494'568	494'568	494'568
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'725	55'000	55'240	+240	+0.4%	25'240	5'240	5'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	13'000'000	13'000'000	13'000'000	+0	0.0%	13'000'000	13'000'000	13'000'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	88'607	83'024	41'898	-41'127	-49.5%	44'821	44'821	44'821
Résultat d'exploitation	-13'583'609	-13'588'420	-13'561'706	+26'715	+0.2%	-13'564'629	-13'544'629	-13'544'629
44 Revenus financiers	139	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	139	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-13'583'470	-13'588'420	-13'561'706	+26'715	+0.2%	-13'564'629	-13'544'629	-13'544'629
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-13'583'470	-13'588'420	-13'561'706	+26'715	+0.2%	-13'564'629	-13'544'629	-13'544'629
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	3.00	3.00	3.00	+0.00	0.0%	3.00	3.00	3.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.80	2.80	2.80	+0.00	0.0%	2.80	2.80	2.80

Commentaires

Pas de commentaires particuliers car la situation ne présente pas d'évolution significative par rapport à 2022.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Conseil, appui et expertise (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'786	50'000	50'000
Coûts salariaux et de structure	175'009	223'397	233'866
Coûts des services centraux	42'053	53'983	28'250
Revenus	0	30'000	30'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	218'848	297'380	282'116

Commentaires

Pas de commentaires particuliers car la situation ne présente pas d'évolution significative par rapport à 2022.

Contrôles (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	189'548	234'399	249'457
Coûts des services centraux	46'555	56'641	30'133
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	236'102	291'041	279'590

Commentaires

Pas de commentaires particuliers car la situation ne présente pas d'évolution significative par rapport à 2022.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Péréquation	12'999'861	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	12'999'861	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000

Commentaires

Pas de commentaires particuliers car la situation ne présente pas d'évolution significative par rapport à 2022.

2.6.9. Service de statistique (STAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de statistique (STAT) a pour mission principale, d'une part de fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes, d'autre part de collecter, produire, traiter, analyser et stocker des données à but statistique.

En tant que service central, le STAT est non seulement à la disposition du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, autant scientifiques que méthodologiques ou informatiques, qui puissent répondre à l'ensemble des demandes statistiques.

Le domaine de la statistique étant en perpétuel mouvement, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux réalités et aux nouveaux modes de traitement et d'exploitation statistiques des données administratives. Ainsi, en plus de la mise à disposition de statistiques publiques, il développe des compétences de plus en plus pointues dans de nombreux domaines du traitement de données statistiques, notamment : exploitation de données issues de registres administratifs ou de bases de données complexes (y compris le recours à des techniques d'intelligence artificielle comme le machine learning), expertise et conseil sur le traitement de données et la création d'indicateurs statistiques, visualisation synthétique et dynamique d'indicateurs statistiques, ou encore méthodologie statistique en général (échantillonnage et sondage, représentativité, principes de dénombrement).

Enfin, le STAT propose de plus en plus de prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux se sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec arcjurassien.ch et le canton du Jura. Différents projets, de dimension et d'intensité variables, se réalisent également notamment avec quelques communes neuchâteloises

Objectifs stratégiques

- Contribuer à l'évolution du système de pilotage de l'État
- Apporter les compétences sur la gestion des données dans la perspective de la digitalisation

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	722'651	895'348	803'565	-91'783	-10.3%	803'565	803'565	803'565
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	172'320	172'500	182'500	+10'000	+5.8%	182'500	182'500	182'500
43 Revenus divers	22'651	28'000	20'000	-8'000	-28.6%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	527'680	694'848	601'065	-93'783	-13.5%	601'065	601'065	601'065
Charges d'exploitation	1'461'927	1'458'354	1'614'550	+156'196	+10.7%	1'710'264	1'712'463	1'711'365
30 Charges de personnel	1'102'623	1'092'072	1'258'096	+166'024	+15.2%	1'346'448	1'348'647	1'347'549
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	178'488	211'850	208'050	-3'800	-1.8%	208'050	208'050	208'050
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	180'816	154'432	148'404	-6'028	-3.9%	155'766	155'766	155'766
Résultat d'exploitation	-739'276	-563'006	-810'985	-247'979	-44.0%	-906'699	-908'898	-907'800
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-739'276	-563'006	-810'985	-247'979	-44.0%	-906'699	-908'898	-907'800
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-739'276	-563'006	-810'985	-247'979	-44.0%	-906'699	-908'898	-907'800
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	10.00	9.00	12.00	+3.00	+33.3%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.40	7.40	9.00	+1.60	+21.6%	9.00	9.00	9.00

Commentaires

Les charges et les revenus d'exploitation sont globalement bien maîtrisés. La diminution des revenus issus d'imputations internes indique que les prestations du STAT se développent au niveau global, c'est-à-dire utiles pour l'ensemble de l'administration et pour le public en général.

Au niveau du personnel, l'augmentation des EPT (+1.6) correspond à deux transferts de postes entre services de l'administration cantonale. Le premier provient du service de la santé publique (SCSP) dans le but de produire des analyses statistiques approfondies sur les données du système de santé et le second provient de l'office d'organisation (OORG) afin de consolider la production de tableaux de bord pour le système de pilotage de l'État. L'opération est donc neutre au niveau de l'administration cantonale mais impacte la rubrique 30 du STAT.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Analyse et conseil (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	173'425	205'400	202'200
Coûts salariaux et de structure	1'076'264	1'044'936	1'185'638
Coûts des services centraux	176'074	189'194	184'713
Revenus	217'451	253'140	224'220
Revenus de la facturation des services centraux	505'180	642'208	579'345
Coûts nets (+)	703'131	544'183	768'986

Commentaires

Dans son rôle de service central et transversal, le STAT fournit de nombreuses prestations à l'interne de l'administration notamment en termes de conseil, d'appui et de prestations statistiques diverses. Les charges directes sont principalement constituées des coûts d'acquisition des données brutes (densification d'enquêtes auprès de l'OFS, perspectives démographiques). Elles restent stables. Les revenus sont composés de divers mandats externes que le STAT fournit, notamment pour le canton du Jura, pour arcjurassien.ch, ou encore pour certaines communes neuchâteloises.

Les revenus de la facturation des services centraux montrent que les prestations internes facturées par le STAT aux autres services couvrent entièrement les prestations internes des autres services centraux imputés à STAT, générant même un résultat favorable au STAT.

Coordination et relais (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	2'888	2'750	2'750
Coûts salariaux et de structure	28'613	13'701	34'038
Coûts des services centraux	4'664	2'373	5'211
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	36'165	18'823	41'999

Commentaires

Les charges directes de ce groupe de prestations sont constituées de cotisations et de frais de déplacement. En tant que signataire de la Charte de la statistique publique suisse, le STAT fait partie du système statistique suisse. À ce titre, il participe régulièrement aux conférences fédérales et intercantionales de la statistique publique. Le chef du service de statistique a d'ailleurs été élu à la présidence de la conférence des offices régionaux de statistique (Corstat) pour les années 2022 et 2023, générant des frais de déplacement et de représentation supplémentaires. En outre, le STAT représente les cantons latins dans le groupe d'experts suisse de la statistique économique.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	0	0	0	0

2.6.10. Fonds d'aides aux communes

Évolution de l'environnement et des tâches

Le Fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer le soutien au projet de collaboration intercommunale et les aides aux fusions de communes, de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et financièrement faibles. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes financièrement faibles a perdu de son importance. Par ailleurs, depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué. Cependant, l'aide accordée aux communes d'altitude à titre transitoire durant deux exercices, dès 2020, jusqu'à l'avènement de l'étude relative à la compensation des charges liées à l'altitude a modifié la donne. Elle a de plus été prorogée pour une nouvelle période de deux ans jusqu'au traitement de l'initiative populaire pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes (aussi appelée initiative géotopographique). Pour faire face aux nombreux engagements à venir du fonds d'aide aux communes, et en particulier ceux en lien avec les projets de fusions de communes à venir, il est prévu d'alimenter le fonds en 2022 et 2023 avec le cas échéant une part des fonds excédentaires provenant des bénéfices de la BNS.

Objectifs stratégiques

- Financer l'aide aux fusions de communes et à la collaboration intercommunale ;
- Financer, si besoin, la péréquation verticale des ressources et la compensation versée à titre temporaire aux communes situées en altitude ;
- Financer, si besoin, une aide d'investissement indispensable dans une commune financièrement faible.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	11'914'113	530'000	1'930'000	+1'400'000	+264.2%	500'000	3'100'000	500'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	11'914'113	530'000	1'930'000	+1'400'000	+264.2%	500'000	3'100'000	500'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	11'914'113	530'000	1'930'000	+1'400'000	+264.2%	500'000	3'100'000	500'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	11'914'113	500'000	1'900'000	+1'400'000	+280.0%	500'000	3'100'000	500'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	30'000	30'000	+0	0.0%	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

L'augmentation des charges de transfert au regard du budget 2022 résulte de la décision du Grand Conseil de décembre 2021 de proroger le versement de l'allocation transitoire en faveur des communes d'altitude jusqu'au traitement de la motion relative à l'étude des charges d'altitude et de l'initiative populaire pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes (aussi appelée initiative géotopographique).

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Péréquation	1'500'000	100'000	1'500'000	100'000	100'000	100'000
Subsides com. divers	10'414'113	400'000	400'000	400'000	3'000'000	400'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	11'914'113	500'000	1'900'000	500'000	3'100'000	500'000

Commentaires

Nous vous renvoyons au commentaire relatif au compte de résultats qui peut être repris tel quel ici.

Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)

Compte de résultats du DESC

SESC	Secrétariat général DESC
NECO	Service de l'économie
SEPF	Service des poursuites et faillites
SCPO	Service cantonal de la population
SPNE	Service pénitentiaire
PONE	Police neuchâteloise
CIFPol	Centre interrégional de formation de police
SSCM	Service sécurité civile et militaire
SCNE	Service de la culture
SRHE	Service des ressources humaines
SJEN	Service juridique
	Fonds de la protection civile régionale
	Fonds contribution remplacement abris PC
	Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

2.7. Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)

2.7.1. Compte de résultats du DESC

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	155'523'148	69'459'401	67'677'202	-1'782'200	-2,6%	69'803'979	69'159'765	69'421'058
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'794'351	1'700'000	1'700'000	+0	0,0%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
42 Taxes	46'478'527	47'174'074	47'434'864	+260'790	+0,6%	47'620'523	47'828'190	47'980'833
43 Revenus divers	3'557'776	1'949'642	1'471'979	-477'663	-24,5%	1'682'777	1'503'843	1'378'926
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	1'153'000	492'000	-661'000	-57,3%	203'000	0	39'000
46 Revenus de transfert	17'942'368	14'942'062	15'534'310	+592'248	+4,0%	15'682'221	15'512'274	15'706'841
47 Subventions à redistribuer	73'371'114	3'404'500	2'956'000	-448'500	-13,2%	2'445'000	2'145'000	2'145'000
49 Imputations internes	12'379'012	-863'877	-1'911'952	-1'048'075	-121,3%	470'458	470'458	470'458
Charges d'exploitation	289'416'555	197'191'239	198'431'868	+1'240'630	+0,6%	201'498'817	201'378'052	200'627'885
30 Charges de personnel	110'323'022	98'269'194	102'064'838	+3'795'644	+3,9%	104'642'565	104'684'354	104'582'111
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	25'004'734	28'067'900	29'015'549	+947'649	+3,4%	29'068'928	29'090'440	29'090'513
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'543'199	5'016'170	5'016'380	+210	+0,0%	5'365'099	5'377'834	5'426'236
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	2'011'718	300'000	310'000	+10'000	+3,3%	310'000	391'000	310'000
36 Charges de transfert	55'690'810	45'418'054	43'153'087	-2'264'967	-5,0%	43'450'828	43'474'227	42'857'628
37 Subventions redistribuées	72'355'924	3'404'500	2'956'000	-448'500	-13,2%	2'445'000	2'145'000	2'145'000
39 Imputations internes	20'487'148	16'715'421	15'916'015	-799'406	-4,8%	16'216'397	16'215'197	16'216'397
Résultat d'exploitation	-133'893'407	-127'731'837	-130'754'667	-3'022'830	-2,4%	-131'694'838	-132'218'287	-131'206'828
44 Revenus financiers	4'671'706	3'418'567	3'557'614	+139'048	+4,1%	3'554'614	3'554'614	3'564'614
34 Charges financières	1'385	2'000	2'000	+0	0,0%	2'000	2'000	2'000
Résultat de financement	4'670'321	3'416'567	3'555'614	+139'048	+4,1%	3'552'614	3'552'614	3'562'614
Résultat opérationnel	-129'223'086	-124'315'271	-127'199'053	-2'883'782	-2,3%	-128'142'224	-128'665'673	-127'644'214
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	644'201	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	-644'201	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-129'867'286	-124'315'271	-127'199'053	-2'883'782	-2,3%	-128'142'224	-128'665'673	-127'644'214
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	919.00	934.00	947.00	+12.00	+1,3%	953.00	955.00	953.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	824.80	836.10	844.80	+8.70	+1,0%	849.40	850.90	849.70

Commentaires

Comparé au budget 2022, le budget 2023 affiche une augmentation de l'excédent de charges de l'ordre de CHF 2,9 millions (+2,3%). Les charges évoluent à hauteur de CHF 1,25 million (+0,6 %), alors que les revenus diminuent de CHF 1,65 million (-2,25%). Les variations les plus significatives pour cet exercice sont :

Groupe 30 : les charges augmentent à hauteur de CHF 3,8 millions. Ceci est à mettre en lien d'une part avec l'évolution salariale globale, et d'autre part avec l'évolution de la dotation qui se monte à 8,7 EPT, dont 2,5 sont financés via les investissements ; 1 pour une période limitée, financé via le crédit COVID, et 1,6 financé via des transferts de charges ; 0,2 financé par un tiers.

Groupe 31 : au SPNE, transfert de charges depuis le groupe 36 concernant des prestations thérapeutiques, et adaptation liée à l'augmentation des frais médicaux et des frais de surveillance pour les personnes détenues, en particulier les hospitalisations nécessitant une garde sécuritaire, sous-estimée dans les budgets précédents.

Groupe 36 : réduction importante de ces charges, en lien avec un rééchelonnement des achats de matériel par le Fonds de la protection civile conformément à la planification validée par les comités directeurs des organisations régionales ; au transfert du SPNE de la part des prestations thérapeutiques sous nature 31, nuancée par l'adaptation estimée des prix de pension ; à la réduction de la part communale aux amendes ; au fait que le BU22 du SCNE prenait en compte des charges covid à hauteur de 1,2 mio contre 0 pour le BU23. Cette réduction est toutefois atténuée par une prise en charge progressive du projet «La Chaux-de-Fonds – capitale culturelle Suisse», et d'adaptations en lien avec la future loi sur l'encouragement à l'activité culturelle.

Groupe 43 : pour l'essentiel, reclassement comptable du SPNE, vers le groupe 46.

Groupe 45 : rééchelonnement des achats de matériel de la protection civile (voir groupe 36) implique un prélèvement moindre sur le Fonds PCI.

Groupe 46 : pour l'essentiel, reclassement comptable du SPNE, depuis le groupe 43.

Groupes 39 et 49 : diverses adaptations des charges et revenus liés aux prestations des services centraux.

2.7.2. Secrétariat général DESC (SESC)

Évolution de l'environnement et des tâches

Outre les missions de conseil et d'assistance au chef de département, ainsi que de coordination intra et interdépartementale, le SESC assure les tâches incombant au département en matière de conduite (conduite.ne), de gestion (gestion.ne), de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de communication.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont:

- Assainissement des finances de l'Etat;
- Mise en application des nouvelles réformes;
- Appui aux services en lien avec lesdites réformes;
- Gestion liée au Covid-19 et à la crise ukrainienne.

Objectifs stratégiques

- Veiller à l'atteinte des objectifs fixés aux services du DESC par le Conseil d'Etat et le chef de département;
- Veiller à l'atteinte des objectifs financiers fixés aux services du DESC dans le cadre du plan financier de législature;
- Appuyer les services afin de mener à bien les très nombreuses réformes en cours et à venir;

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	0	22'000	22'000	+0	0.0%	22'000	22'000	22'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	22'000	22'000	+0	0.0%	22'000	22'000	22'000
Charges d'exploitation	863'805	908'047	918'627	+10'580	+1.2%	928'014	918'627	929'549
30 Charges de personnel	668'521	673'488	702'960	+29'472	+4.4%	705'147	702'960	706'682
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'795	24'000	18'480	-5'520	-23.0%	24'480	18'480	24'480
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	85'032	95'000	100'000	+5'000	+5.3%	100'000	100'000	100'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	102'456	115'559	97'187	-18'372	-15.9%	98'387	97'187	98'387
Résultat d'exploitation	-863'805	-886'047	-896'627	-10'580	-1.2%	-906'014	-896'627	-907'549
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-863'805	-886'047	-896'627	-10'580	-1.2%	-906'014	-896'627	-907'549
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-863'805	-886'047	-896'627	-10'580	-1.2%	-906'014	-896'627	-907'549
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	4.00	4.00	4.00	+0.00	0.0%	4.00	4.00	4.00

Commentaires

- Nature 30, la variation résulte de l'évolution salariale (indexation et échelons);
- Nature 36, adaptation des charges liées aux conférences intercantionales et nationales;
- Nature 39, Imputations internes : adaptation des coûts refacturés par les services centraux.
- Nature 49, Revenus en lien avec la gestion du Fonds d'attributions cantonales de la Loterie romande.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	140'615	145'213	150'404
Coûts des services centraux	21'869	26'569	20'143
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	162'484	171'782	170'547

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	266'831	294'051	308'329
Coûts des services centraux	41'206	53'802	41'293
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	308'037	347'853	349'622

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	251'987	246'928	261'954
Coûts des services centraux	39'066	45'180	35'083
Revenus	0	22'000	22'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	291'052	270'108	275'037

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Prestations de département DESC (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	85	1'103	1'253
Coûts des services centraux	13	202	168
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	97	1'305	1'421

Commentaires

Organe de liaison avec les autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Conférences intercantionales	85'032	95'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	85'032	95'000	100'000	100'000	100'000	100'000

Commentaires

Cotisations aux conférences intercantionales.

2.7.3. Service de l'économie (NECO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'économie est chargé de favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale.

Le principal enjeu est le maintien de la compétitivité au sein d'une économie ouverte et exportatrice : le tissu économique neuchâtelois est notamment lié aux opportunités et défis posés par la digitalisation, le franc fort, les mutations sociétales, ...

Ces éléments influencent aussi bien la production que les compétences requises ou encore les modèles d'affaires. Il s'agit donc de promouvoir l'innovation et l'adaptabilité (et idéalement l'anticipation). Un enjeu sous-jacent est de lier la production de valeur ajoutée locale et développement régional (création de valeur et circulation des richesses).

Le service doit disposer des moyens nécessaires à déployer des actions proactives et d'un fonctionnement agile afin de pouvoir initier et saisir les opportunités. De plus, un dispositif spécifique a été mis en place afin d'assurer le suivi des outils de soutiens en lien avec la COVID-19 dont les contrôles sont à réaliser sur plusieurs années.

Les prévisions pour l'année 2023 laissent entrevoir une situation qui pourrait se dégrader. En effet, le conflit russo-ukrainien semble durer et la tendance inflationniste s'installer. Le resserrement des politiques monétaires des pays occidentaux contribue également à ébranler la confiance des milieux économiques. L'érosion prévisible du pouvoir d'achat des consommateurs pourrait engendrer une baisse de la consommation freinant ainsi la reprise post-covid des secteurs économiques induits.

Quant aux années 2024 à 2026, les scénarios sont difficiles à esquisser tant les perspectives et les équilibres géopolitiques sont incertains. Il apparaît toutefois clair que de nouveaux enjeux en terme de sources d'approvisionnement de matières premières et énergétiques seront au cœur des préoccupations des entreprises, A celles-ci se joindront les risques de taux de changes détériorant encore plus la compétitive de nos entreprises exportatrices.

Objectifs stratégiques

- Déployer une plateforme partenariale de recherche sur les processus industriels du futur ;
- Soutenir et valoriser le pôle Microcity et ses acteurs ;
- Réaligner les outils d'appui à l'innovation et au transfert de technologie ;
- Appuyer l'ancrage des acteurs et la maximisation des retombées locales ;
- Promouvoir l'utilisation des cleantech par les acteurs économiques ;
- Soutenir les initiatives interentreprises de mutualisation des équipements et infrastructures ;
- Focaliser les moyens d'appui au développement touristique ;
- Développer des pôles de compétences de pointe dans nos institutions de formation ;
- Renforcer les disponibilités foncières et immobilières dans les pôles de développement économique et d'innovation ;
- Participer activement à la veille du service de l'emploi.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	74'874'212	3'685'432	3'219'022	-466'410	-12.7%	2'708'022	2'408'022	2'408'022
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'008'026	785'000	800'000	+15'000	+1.9%	800'000	800'000	800'000
43 Revenus divers	1'851'977	18'900	26'000	+7'100	+37.6%	26'000	26'000	26'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'167'526	71'622	31'622	-40'000	-55.8%	31'622	31'622	31'622
47 Subventions à redistribuer	67'841'319	2'804'500	2'356'000	-448'500	-16.0%	1'845'000	1'545'000	1'545'000
49 Imputations internes	5'363	5'410	5'400	-10	-0.2%	5'400	5'400	5'400
Charges d'exploitation	98'636'548	21'451'729	20'918'092	-533'637	-2.5%	20'099'683	19'617'549	19'487'340
30 Charges de personnel	3'080'980	3'065'269	3'106'328	+41'059	+1.3%	3'108'529	3'107'645	2'977'436
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	580'752	1'230'700	1'192'020	-38'680	-3.1%	1'152'020	1'112'020	1'112'020
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	26'035'224	13'933'207	13'805'132	-128'075	-0.9%	13'535'522	13'394'272	13'394'272
37 Subventions redistribuées	66'826'129	2'804'500	2'356'000	-448'500	-16.0%	1'845'000	1'545'000	1'545'000
39 Imputations internes	2'113'464	418'053	458'612	+40'559	+9.7%	458'612	458'612	458'612
Résultat d'exploitation	-23'762'337	-17'766'297	-17'699'070	+67'227	+0.4%	-17'391'661	-17'209'527	-17'079'318
44 Revenus financiers	725'233	20'467	75'414	+54'948	+268.5%	75'414	75'414	75'414
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	725'233	20'467	75'414	+54'948	+268.5%	75'414	75'414	75'414
Résultat opérationnel	-23'037'103	-17'745'830	-17'623'656	+122'174	+0.7%	-17'316'247	-17'134'113	-17'003'904
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	644'201	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	-644'201	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-23'681'304	-17'745'830	-17'623'656	+122'174	+0.7%	-17'316'247	-17'134'113	-17'003'904
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	23.00	25.00	24.00	-1.00	-4.0%	24.00	24.00	22.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.70	20.60	20.60	+0.00	0.0%	20.60	20.60	19.20

Commentaires

L'augmentation de CHF 41'059.- des charges de personnel (groupe 30) est presque intégralement compensée par une baisse des BSM (groupes 31). Les subventions à redistribuer (nature comptable 47) baissent de CHF 448'500.-. Il s'agit des subventions fédérales liées au programme de politique régionale dont la nouvelle période a débuté en 2020. Cette baisse est équilibrée par la revenu identique (nature comptable 37) ce qui n'influence pas le résultat de l'exercice.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	16'293	105'100	105'100
Coûts salariaux et de structure	166'130	287'228	333'210
Coûts des services centraux	44'326	35'043	36'595
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	226'749	427'371	474'905

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend principalement les frais liés aux terrains industriels ainsi que les honoraires de consultants externes. Les clés d'allocation des coûts salariaux et des services centraux ont été adaptés dans la perspective positive que la situation sanitaire soit revenue à la normale.

Partenariats, gouvern. et représent. (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	191'861	468'278	403'077
Coûts des services centraux	50'218	57'133	44'268
Revenus	96'340	90'522	57'622
Coûts (+) / revenus (-) nets	145'739	434'888	389'723

Commentaires

Les revenus de ce groupe sont liés au service de coopération platinn, au dédommagement pour les prestations fournies au RIS-SO (réseau d'innovation de Suisse occidentale) ainsi qu'aux jetons de présence à des conseils d'administration (cautionnement romand, bureau cantonal des métaux précieux, Microcity). Jusqu'au 31 décembre 2022, le NECO assumait le rôle de responsable du service coopération dans le cadre de l'association Réseau innovation de Suisse occidentale (ARI-SO), ce qui ne sera plus le cas dès 2023, d'où la baisse au niveau des revenus.

Les clés d'allocation des coûts salariaux et des services centraux ont été adaptés dans la perspective positive que la situation sanitaire soit revenue à la normale.

Gestion des projets (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	515'598	843'500	846'500
Coûts salariaux et de structure	888'793	1'682'485	1'590'810
Coûts des services centraux	216'797	205'280	174'710
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'621'187	2'731'264	2'612'020

Commentaires

Outre les mandats liés aux actions d'appui au développement économique, ce groupe de prestations regroupe des projets en matière de promotion de l'image du canton, les déplacements à l'étranger dans le cadre de la promotion institutionnelle et territoriale (y compris voyages d'affaires et missions économiques), conformément à la stratégie définie de renforcement et de présence sur le terrain.

Registre du commerce (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	16'358	10'500	10'500
Coûts salariaux et de structure	630'842	619'912	637'100
Coûts des services centraux	187'875	138'631	201'040
Revenus	1'005'296	785'000	800'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-170'222	-15'957	48'640

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les émoluments encaissés en lien avec les inscriptions, modifications ou radiations au Registre du commerce, ainsi que les prestations de réquisitions, légalisations de signatures ou de pièces, délivrances d'extraits et d'attestations, de copies de pièces, etc.

Pour rappel, la diminution importante des revenus dès 2021, est liée à la décision de la Confédération de revoir les émoluments à la baisse dans le cadre de la modernisation des registres de commerce.

Quant à l'augmentation des coûts salariaux et des services centraux, elle suit l'évolution des heures prestées qui ont été ajustées compte tenu de l'analyse des années précédentes.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - NECO	0	0	70'000	110'000	110'000	110'000
Bâtiment Maladière 71	2'253'000	2'253'000	2'253'000	2'253'000	2'253'000	2'253'000
Développement économique	8'284'563	8'730'210	8'915'132	8'915'272	8'915'272	8'915'272
Politique régionale	665'611	991'906	600'000	950'000	1'250'000	1'250'000
Rétrocession à la Confédération	69'950	50'000	60'000	60'000	60'000	60'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	11'273'124	12'025'116	11'898'132	12'288'272	12'588'272	12'588'272

Commentaires

L'amortissement comptabilisé est lié aux investissements du programme d'impulsion - volet Innovation (Microcity).

La charge " Bâtiment Maladière 71 " représente la matérialisation du loyer en nature, sous forme de subvention à l'EPFL, pour la mise à disposition du bâtiment.

Les autres charges concernent les subventions au développement économique et à la politique régionale, bénéficiant autant à des projets qu'à des institutions. Pour rappel, dès 2020, les charges de fonctionnement de la politique régionale (nouvelle période quadriennale 2020-2023) apparaissent dans la partie analytique " Crédits d'engagement ".

La " Rétrocession à la Confédération " correspond au 15% des inscriptions au Registre du commerce soumises à l'émolument fédéral.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Contr. com. à Tourisme neuchâtelois	-883'383	-895'000	-895'000	-895'000	-895'000	-895'000
Fermages	-5'363	-5'410	-5'400	-5'400	-5'400	-5'400
Frais de rappel	-3'435	0	0	0	0	0
Loyer	-20'467	-20'467	-20'467	-20'467	-20'467	-20'467
Plus-value cession immo.	-53'431	0	0	0	0	0
Revenus locatifs PF	-7'135	0	-54'948	-54'948	-54'948	-54'948
Sub. féd. à redistrib.	-566'567	-738'500	-100'000	0	0	0
Subv. fédérales redis. à des entr. publ.	89'492	0	0	0	0	0
Subv. féd. redistrib. à des communes	20'495	0	0	0	0	0
Subv. féd. redistrib. à des entrep. priv	245'103	738'500	100'000	0	0	0
Subv. féd. redistrib. à des organis.	211'477	0	0	0	0	0
Tourisme neuchâtelois	883'383	895'000	895'000	895'000	895'000	895'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-89'830	-25'877	-80'814	-80'814	-80'814	-80'814

Commentaires

Il s'agit de revenus et de charges qui s'équilibrent, notamment pour les subventions fédérales liées à la LPR (parts fédérales de projets cantonaux et intercantonaux).

Il en va de même pour les contributions des communes à Tourisme neuchâtelois.

Les revenus locatifs PF sont des locations de bien-fonds.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Parcs régionaux - période 2020 -2024	En cours	256'000	257'000	0	257'000	256'000	256'000	256'000
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	100'250	200'000	0	200'000	141'250	0	0
*PI-Développement économique	En cours	2'342'500	3'500'000	-1'025'700	2'474'300	1'488'000	411'000	451'000
*PI-soutien innovation	En cours	892'199	800'000	0	800'000	0	0	0
Politique régionale 2020-2023	En cours	6'778'000	5'022'000	-2'660'250	2'361'750	7'331'250	3'868'250	6'360'250
Prêts COVID19	En cours	-1'429'250	0	-164'000	-164'000	-18'975	-6'300	-3'725
Prêts COVID19 - Tourisme Neuchâtelois	En cours	-46'500	0	0	0	0	0	0
Prêts NPR 2008-2011	En cours	-52'000	0	-52'000	-52'000	-52'000	-52'000	-52'000
Prêts NPR 2012-2015	En cours	-1'598'742	0	-1'604'242	-1'604'242	-1'604'242	-1'604'242	-1'604'242
Prêts NPR 2016-2019	En cours	1'900'635	4'850'000	-2'554'000	2'296'000	-554'000	-554'000	-554'000
Prog. Intercant. Arcjura. (PR 2020-2023)	En cours	100'000	110'000	0	110'000	100'000	100'000	100'000
Prog. Intercant. CDEP-SO (PR 2020-2023)	En cours	179'000	179'000	0	179'000	0	0	0
*Plan climat	A solliciter	100'000	100'000	0	100'000	60'000	20'000	20'000
Politique régionale 2024-2027 : Canton	A solliciter	0	0	0	0	0	2'000'000	2'920'000
Total		9'522'092	15'018'000	-8'060'192	6'957'808	7'147'283	4'438'708	7'893'283

Commentaires

Les prêts NPR 2008-2011 et 2012-2015 sont en cours de remboursement (11 projets).

Pour ce qui concerne la période NPR 2016-2019, toute l'enveloppe quadriennale a été engagée, des versements de prêts sont planifiés jusqu'à fin 2023 en faveur de 10 projets. Les premiers remboursements sont intervenus dès 2021 et se poursuivront jusqu'en 2048.

Les crédits d'engagement liés à la Politique régionale de la période 2020-2023, comprennent à la fois des charges de fonctionnement et d'investissement. Pour l'aide sous forme de prêts, 3 dossiers ont été contractés et entreront dans la phase de remboursement dans le budget sous revue. Plusieurs projets sont en cours d'analyse, les versements pourront intervenir au plus tard à fin 2027.

Dans le cadre du programme d'impulsion, par son outil de prêts en faveur de projets de développement, 5 contrats de prêts sont en cours de remboursement, un projet est au bénéfice d'un arrêté, dont le contrat de prêt sera finalisé en 2022 et 2 projets sont en cours d'analyse.

Quant au programme d'impulsion, volet APS – Ecoprox, ce dernier suit son cours par un nouvel appel à projets.

Les prêts COVID accordés aux indépendants et à de très petites entreprises, sont en cours de remboursement. Tourisme neuchâtelois a totalement remboursé son prêt en 2022.

Enfin, CHF 100'000.- sont affectés aux nouvelles mesures planifiées dans le plan climat cantonal sur le budget 2023.

2.7.4. Service des poursuites et faillites (SEPF)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les missions du Service des poursuites et faillites sont en lien direct avec la conjoncture économique et l'évolution des modes de consommation. Sa structure organisationnelle et son cadre légal - essentiellement fédéral - demeurent relativement stables. Toutefois, une importante modification de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite visant l'assainissement des dettes des personnes physiques a été récemment mise en consultation. Si le but est louable, la mise en œuvre proposée paraît inadéquate, voire inapplicable, en raison de sa complexité. Nous espérons néanmoins qu'à terme une solution simple et efficace soit trouvée pour faciliter le désendettement, ceci dans l'intérêt des débiteurs comme des créanciers et des collectivités publiques.

Si, sur le plan économique et du marché de l'emploi, la situation est plutôt bonne, plusieurs incertitudes liées à l'inflation, aux prix des matières premières et de l'énergie, à des difficultés d'approvisionnement ou de logistique, incitent à la prudence quant aux perspectives de ces prochains mois. En raison de son tissu industriel essentiellement exportateur, notre canton reste aussi très exposé au marché des changes. Il est ainsi particulièrement ardu de faire des prévisions sur l'évolution conjoncturelle à moyen terme et, en ce qui nous concerne, sur son impact dans le domaine des poursuites et des faillites.

En ce qui concerne l'organisation du SEPF, les deux projets informatiques d'importance sont en passe de s'achever et nous espérons que ces logiciels seront pleinement opérationnels dans les mois à venir. Le dynamisme actuel du marché de l'emploi a aussi quelques effets dans le domaine des ressources humaines, puisque l'on doit déplorer plusieurs départs ces derniers temps. Le recrutement du personnel formé dans le domaine de l'exécution forcée reste particulièrement difficile, mais conserver les collaborateurs expérimentés l'est tout autant. Des formations sur plusieurs niveaux, en collaboration intercantonale, sont toujours proposées aux employés.

Objectifs stratégiques

- Fournir les prestations de l'exécution forcée prévues par le droit fédéral de manière professionnelle, efficiente et adaptée aux besoins des usagers.
- Finaliser le remplacement des logiciels informatiques de l'office des poursuites et de l'office des faillites.
- Mener des réflexions sur la nouvelle organisation du SEPF dans la perspective de la centralisation des offices via le projet VitamiNe.
- Encourager la formation continue sur le cœur de métier, ainsi que dans le domaine du développement personnel en lien avec ses missions.
- Observer et contribuer à la lutte contre le surendettement et à la prévention de l'endettement.
- Assurer les relations extérieures (autorités, administrations et acteurs du recouvrement) dans le domaine de l'exécution forcée.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	14'249'637	14'850'000	14'930'000	+80'000	+0.5%	15'247'000	15'297'000	15'347'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	14'249'637	14'850'000	14'930'000	+80'000	+0.5%	15'247'000	15'297'000	15'347'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	7'733'074	7'940'468	7'890'541	-49'926	-0.6%	7'901'585	7'905'485	7'861'382
30 Charges de personnel	6'393'580	6'427'496	6'497'981	+70'485	+1.1%	6'491'163	6'490'063	6'432'960
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	169'564	192'000	202'480	+10'480	+5.5%	207'480	212'480	225'480
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	75'319	0	-75'319	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	53'133	80'000	70'000	-10'000	-12.5%	80'000	80'000	80'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'116'796	1'165'653	1'120'080	-45'572	-3.9%	1'122'942	1'122'942	1'122'942
Résultat d'exploitation	6'516'563	6'909'532	7'039'459	+129'926	+1.9%	7'345'415	7'391'515	7'485'618
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	6'516'563	6'909'532	7'039'459	+129'926	+1.9%	7'345'415	7'391'515	7'485'618
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	6'516'563	6'909'532	7'039'459	+129'926	+1.9%	7'345'415	7'391'515	7'485'618
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	65.00	64.00	64.00	0.00	0.00%	64.00	64.00	63.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	56.80	57.80	57.80	0.00	0.00%	57.80	57.80	57.00

Commentaires

Les charges sont stables et ceci depuis plusieurs années déjà. La projection des revenus est, comme toujours, très compliquée. Elle l'est certainement encore plus pour le prochain exercice en raison des effets économiques post-pandémie (rattrapage éventuel) et des nombreuses incertitudes qui planent sur la conjoncture nationale et neuchâtoise en particulier. Une progression en lien avec un probable "rattrapage", tant dans le domaine des poursuites que dans celui des faillites est attendue.

La dotation en personnel demeure stable.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Exécution forcée domaine poursuite (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	22'564	56'900	51'900
Coûts salariaux et de structure	4'611'462	4'694'475	4'649'597
Coûts des services centraux	803'084	847'846	817'269
Revenus	12'839'793	13'667'000	13'467'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-7'402'683	-8'067'780	-7'948'234

Commentaires

Ce groupe de prestations correspond aux activités de l'office des poursuites comprenant également la réalisation forcée des immeubles, les inventaires pour la sauvegarde du droit de rétention du bailleur, les séquestres ordonnés par le juge, ainsi que les nombreux extraits du registre. Dans ce domaine, la progression a été quasi linéaire depuis des décennies, et ce jusqu'à l'exercice 2020 qui a présenté une étonnante décade durant la pandémie de Covid. 2021 a connu une légère recrudescence des procédures, mais avec des volumes encore en deçà de l'année de référence 2019. Il est dès lors toujours hasardeux de se risquer à des pronostics sur l'évolution de ces flux, mais ils devraient, sans grande surprise, continuer d'augmenter ces prochains temps.

Exécution forcée domaine faillite (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	132'608	131'900	146'900
Coûts salariaux et de structure	1'796'348	1'804'655	1'835'921
Coûts des services centraux	312'601	324'692	318'954
Revenus	1'409'504	1'183'000	1'463'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	832'054	1'078'247	838'775

Commentaires

Les prestations de ce groupe concernent le traitement des faillites des entreprises commerciales, des privés, y compris les successions répudiées ou insolubles et les commissions rogatoires. L'évolution, dans ce domaine et particulièrement pour les personnes morales, est très liée à la conjoncture économique, mais avec un temps de latence variable. Là encore il est très difficile d'estimer le nombre de dossiers des futures banqueroutes. Quelques indicateurs actuels laissent néanmoins présager une légère dégradation de la situation.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Dédom. div. Confédération	53'133	80'000	70'000	80'000	80'000	80'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	53'133	80'000	70'000	80'000	80'000	80'000

Commentaires

Ces dépenses sont liées aux frais d'exploitation du réseau e-LP par la Confédération. Les coûts sont calculés en fonction du volume des données qui transitent par ce canal. Ils sont prévus à l'article 15a de l'ordonnance sur les émoluments perçus en application de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (OELP).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-340	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-340	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.7.5. Service cantonal de la population (SCPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les évolutions électroniques des secteurs de l'autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants, des documents d'identité, du secrétariat, des créances judiciaires et des frais de justice nécessitent un travail conséquent de la part des collaborateurs. Il est désormais nécessaire de renforcer l'effectif par l'engagement d'un collaborateur spécialisé en informatique, lequel assurera le lien entre les spécialistes métier du service et les informaticiens du SIEN. Après avoir ajusté la base légale cantonale, l'autorité de surveillance du contrôle des habitants finira d'encadrer les services des contrôles des habitants des communes pour l'introduction du déménagement électronique suisse. La Confédération et le secteur des documents d'identité ont planifié le renouvellement des machines de saisie des données biométriques dans notre canton pour le 17 janvier 2023. Ces nouvelles installations permettront d'émettre quotidiennement plus de passeports biométriques et de documents de séjour ou de voyage pour étrangers. Dès le 1er janvier 2023, le secrétariat travaillera avec la nouvelle base de données électronique VOSTRA du casier judiciaire suisse. Le service s'attellera également à l'introduction des actes authentiques électroniques pour le notariat et l'état civil. Le projet d'introduction des amendes d'ordre avec code QR dans les communes émettrices d'une quantité non négligeable d'amendes d'ordre devrait se terminer au début de l'année 2023 avec l'installation des appareils en Ville du Locle. En plus des activités courantes et des évolutions dans chaque domaine, tous les secteurs du service déménageront en 2023 sur le site de Tivoli avec une amélioration de l'accessibilité au secteur des documents d'identité pour les personnes à mobilité réduite. Enfin, les activités liées à la protection et la transparence des données ainsi qu'au contrôle financier interne restent des plus chronophages.

Objectifs stratégiques

- Installer les nouvelles machines de saisie des données biométriques.
- Introduire les nouveaux passeports biométriques et les nouvelles cartes d'identité.
- Utiliser le nouveau support informatique VOSTRA du casier judiciaire suisse.
- Préparer l'introduction des actes authentiques électroniques pour les notaires et les arrondissements d'état civil.
- Terminer la standardisation du système de contrôle interne des secteurs.
- Adopter le logiciel GESTAR de gestion des activités d'état civil.
- Harmoniser les caractères spéciaux de la BDP selon les critères fédéraux.
- Débuter le projet fédéral de transmission électronique des données de la BDP aux sociétés d'électricité "swisseldex".
- Engager le projet fédéral de BDP nationale.
- Participer au développement du support informatique JURIS pour le traitement des créances judiciaires.
- Développer une interface entre les supports informatiques SAP, EPSICASH et JURIS.
- Finir de distribuer aux communes le système de gestion des amendes d'ordre par code QR.
- Finaliser le projet de déménagements électroniques avec les contrôles des habitants des communes.
- Reprendre la gestion des données sensibles de la BDP.
- Déménager tous les secteurs du service pour les regrouper sur le site de Tivoli.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	26'941'124	27'882'000	27'770'000	-112'000	-0.4%	27'770'000	27'770'000	27'830'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	24'630'473	25'025'000	25'040'000	+15'000	+0.1%	25'040'000	25'040'000	25'100'000
43 Revenus divers	619'679	650'000	650'000	+0	0.0%	650'000	650'000	650'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'582'123	1'800'000	1'840'000	+40'000	+2.2%	1'840'000	1'840'000	1'840'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	108'850	407'000	240'000	-167'000	-41.0%	240'000	240'000	240'000
Charges d'exploitation	17'149'783	18'795'967	18'237'717	-558'250	-3.0%	18'271'223	18'263'540	18'252'750
30 Charges de personnel	3'036'475	3'271'256	3'480'693	+209'437	+6.4%	3'476'516	3'478'494	3'477'617
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	9'340'080	9'953'000	9'916'720	-36'280	-0.4%	9'916'720	9'916'720	9'916'720
33 Amortissements du patrimoine administratif	9'661	152'740	129'624	-23'116	-15.1%	129'625	119'963	110'050
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'348'482	4'145'000	3'695'000	-450'000	-10.9%	3'695'000	3'695'000	3'695'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'415'085	1'273'971	1'015'680	-258'291	-20.3%	1'053'363	1'053'363	1'053'363
Résultat d'exploitation	9'791'341	9'086'033	9'532'283	+446'250	+4.9%	9'498'777	9'506'460	9'577'250
44 Revenus financiers	2'462	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
34 Charges financières	1'376	2'000	2'000	+0	0.0%	2'000	2'000	2'000
Résultat de financement	1'086	2'000	2'000	+0	0.0%	2'000	2'000	2'000
Résultat opérationnel	9'792'426	9'088'033	9'534'283	+446'250	+4.9%	9'500'777	9'508'460	9'579'250
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	9'792'426	9'088'033	9'534'283	+446'250	+4.9%	9'500'777	9'508'460	9'579'250
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	36.00	37.00	38.00	+1.00	+2.7%	38.00	38.00	38.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	29.85	29.90	30.50	+0.60	+2.0%	30.50	30.50	30.50

Commentaires

- Nature 30 : les charges en personnel progressent en comparaison avec le budget 2022 de par le renforcement de l'effectif actuel avec 0,6 EPT de spécialiste en informatique. Il est à relever que l'écart important avec l'exercice 2021 tient en plusieurs postes de travail restés vacants pendant des périodes de restructuration entre secteurs.
- Nature 31 : les charges de biens, services et exploitation sont alignées au budget 2022 et supérieures aux charges 2021 car il est tenu compte d'une normalisation des pertes sur créances due au changement de comptabilisation des pertes par l'office du recouvrement de l'Etat.
- Nature 36 : les charges de transfert représentent la part fédérale aux émoluments des documents d'identité ainsi que la part des amendes d'ordre aux communes. Cette dernière a été adaptée à la réalité des comptes 2021.
- Nature 42 : il est attendu une augmentation des amendes d'ordre par radar et des ordonnances pénales par rapport à l'exercice 2021, lequel était encore impacté au niveau de la circulation routière par la pandémie de Covid19.
- Nature 46 : par rapport à 2021 et donc à la suite de la pandémie, il est prévu la reprise d'une activité soutenue de l'émission des passeports, laquelle devrait également bénéficier de l'introduction du nouveau passeport biométrique.
- Nature 49 : le montant versé par le SMIG pour le travail de saisie des données biométriques doit être ajusté à la réalité car le budget 2022, qui était le premier budget pour cette activité, était largement surestimé. Ce travail vise à émettre des titres de séjour sous format de carte de crédit pour les citoyens de l'UE et de l'AELE, selon une demande de l'Union Européenne.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Justice (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	6'113	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	365'755	335'617	335'397
Coûts des services centraux	240'422	244'966	206'008
Revenus	143'719	80'000	80'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	468'571	530'583	491'405

Commentaires

Ce secteur qui compte 2.4 EPT a la charge du courrier du service, du paiement des factures du service et de l'assistance judiciaire, de la logistique des examens du barreau et du notariat, de la tenue du registre des avocats inscrits au barreau, des pages Internet du service, du fichier ADN et du casier judiciaire. Il s'occupe également des ressources humaines, du budget et de la comptabilité du service. Les coûts salariaux et de structure comprennent, en plus des salaires, des amortissements de logiciels informatiques dédiés et des machines de prise d'empreintes biométriques ainsi que les coûts de diverses commissions (examens du barreau et du notariat, Conseil de la magistrature, Conseil notarial). Les coûts salariaux et les revenus sont alignés sur le budget de l'année 2022. Pour les revenus, il y a une réévaluation à la baisse de la valeur des biens définitivement dévolus à L'Etat par le Pouvoir judiciaire.

Créances judiciaires (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	4	2'000	2'000
Coûts salariaux et de structure	679'288	707'300	778'261
Coûts des services centraux	192'337	189'408	156'451
Revenus	11'505'002	12'370'000	12'070'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-10'633'373	-11'471'293	-11'133'288

Commentaires

Ce secteur compte 5.3 EPT, lesquels ont la tâche de percevoir les amendes d'ordre de la police cantonale et des services des domaines publics des communes. L'augmentation des coûts salariaux et de structure 2023 s'explique principalement par le renforcement de ce secteur à l'aide d'un transfert de 0,7 EPT à l'interne du service. Les revenus 2023 tiennent compte d'une reprise du trafic routier après les années de pandémie avec la conséquence d'une augmentation des amendes d'ordre par radar.

Frais de justice (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	9'213'380	9'736'000	9'696'000
Coûts salariaux et de structure	936'943	982'505	1'039'057
Coûts des services centraux	192'337	199'938	164'561
Revenus	13'030'622	12'600'000	12'970'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-2'687'962	-1'681'557	-2'070'382

Commentaires

Ce secteur de 9.8 EPT est chargé du recouvrement des avances d'assistance judiciaire ainsi que du volet financier des jugements de tribunaux et des ordonnances pénales du Ministère public. Les charges directes, lesquelles représentent les pertes sur créances, le travail d'intérêt général ainsi que les coûts d'assistance judiciaire sont alignées sur le budget 2022. Les revenus qui correspondent principalement aux créances judiciaires ainsi qu'aux frais afférents sont alignés au résultat 2021.

Documents d'identité (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	6'342	0	0
Coûts salariaux et de structure	632'265	920'752	892'577
Coûts des services centraux	192'337	193'620	158'479
Revenus	-105	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	831'050	1'114'372	1'051'056

Commentaires

Ce secteur qui compte actuellement 6.9 EPT est chargé d'effectuer les saisies biométriques pour les passeports et les cartes d'identité. Il émet aussi les titres de séjour, titres de voyage et visas des ressortissants étrangers d'états tiers ainsi que les titres de séjour pour ressortissants européens (UE/AELE), ces derniers sont exigés par l'Union européenne depuis la fin 2021. L'augmentation des coûts salariaux par rapport à 2021 correspond à un renforcement de l'effectif par deux EPT pour assurer cette dernière activité.

Naturalisations (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	201'800	210'000	210'000
Coûts salariaux et de structure	260'348	247'991	271'416
Coûts des services centraux	192'337	183'090	148'342
Revenus	439'310	500'000	440'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	215'176	141'081	189'758

Commentaires

Ce secteur compte 2 EPT, lesquels s'occupent des naturalisations ordinaires et des enquêtes pour les dossiers des naturalisations facilitées (sur demande du Secrétariat d'Etat aux migrations). Les charges directes représentent les émoluments accordés au Service de la cohésion multiculturelle pour ses enquêtes d'intégration portant sur 350 dossiers par an.

Surveillance de l'état civil (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	343	0	0
Coûts salariaux et de structure	292'876	282'585	303'800
Coûts des services centraux	192'337	185'196	150'369
Revenus	71'873	70'000	70'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	413'683	397'781	384'169

Commentaires

Ce secteur de 2.3 EPT épaulé avec expertise les 5 arrondissements d'état civil et les 27 contrôles des habitants des communes. Il dirige également les groupes de travail pour les projets communs aux arrondissements d'état civil et aux contrôles des habitants. Il effectue les inspections des arrondissements d'état civil, s'occupe des changements de nom, de la transcription des événements d'état civil étrangers ainsi que de la gestion de la base de données cantonale des personnes physiques (BDP).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Émoluments doc. identité	-877'757	-1'262'000	-1'135'000	-1'135'000	-1'135'000	-1'135'000
Part com. amendes	2'535'108	3'200'000	2'750'000	2'750'000	2'750'000	2'750'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'657'351	1'938'000	1'615'000	1'615'000	1'615'000	1'615'000

Commentaires

Les recettes nettes portant sur les documents d'identité correspondent à 2,1 millions dont à déduire 0,945 million de part fédérale. Les 2,1 millions se composent de 1,84 million pour les passeports et cartes d'identité et de 0,24 million pour les titres de séjour et de voyage pour étrangers. Ces chiffres correspondent à une année standard. Les comptes 2021 mettent en évidence l'impact de la pandémie sur l'émission des documents d'identité alors que l'écart avec le budget 2022 s'explique par l'ajustement des recettes pour l'émission des titres de séjour pour étrangers. Les recettes inhérentes aux amendes d'ordre communales pour parcage illicite sont quelque peu réajustées à la baisse en tenant compte des chiffres provisoires 2022.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-59'572	-55'000	-60'000	-60'000	-60'000	-60'000
Pertes changes	-1'086	-2'000	-2'000	-2'000	-2'000	-2'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-60'658	-57'000	-62'000	-62'000	-62'000	-62'000

Commentaires

Les frais de rappel correspondent aux frais de sommations pour les factures du pouvoir judiciaire dans le système électronique SAP.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
Plateforme saisie données biométr. ESYSP	En cours	173'400	228'000	0	228'000	0	0	0
Total		173'400	228'000	0	228'000	0	0	0

Commentaires

Le projet fédéral ESYSP (E pour e-documents, SYS pour système, P pour plateforme) de remplacement des machines de saisie des données biométriques aboutira en janvier 2023 avec l'installation de quatre machines. Les centres de saisie cantonaux ont été tenus d'acheter le nouveau matériel choisi par la Confédération afin de conserver leur rôle d'autorité d'établissement des documents d'identité.

2.7.6. Service pénitentiaire (SPNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Une hausse des journées de détention est constatée depuis 2019. Les peines privatives de liberté de moins de 12 mois n'ont jamais été aussi nombreuses : +68% en 3 ans. Les peines plus longues et les mesures sont globalement stables, alors que les amendes et les peines pécuniaires converties en détention sont plus nombreuses que jamais : +15% par rapport au record de 2018. Les régimes d'exécution et de détention avant jugement connaissent une occupation constante.
- De nouveaux prix de pension concordataires ont été décidés par la CLDJP.
- De nombreuses personnes détenues présentent des profils très difficiles à encadrer (agressions, mesures d'évasion, menaces, etc.), d'où découle une forte sollicitation du personnel (cellulaire en particulier).
- De grands projets intercantonaux sont en cours ; HIJP, surveillance électronique, PLESORR (processus latin d'exécution des sanctions orientée vers le risque et les ressources), Objectif Désistance (projet concordataire visant à une sortie progressive de la délinquance), dont les conséquences ne sont pas toujours précisément connues ; aucun ne comporte toutefois des baisses de prestations.
- La dotation en personnel du SPNE demeure en dessous des valeurs préconisées par l'office fédéral de la justice, ce qui se ressent inévitablement sur le terrain. La pénibilité des métiers pénitentiaires reste vécue.
- L'infirmier provisoire de l'EDPR doit être remplacée, avec des travaux tout au long de 2023.

Objectifs stratégiques

- Concevoir et adhérer à un processus intercantonal d'évaluation et de gestion des risques d'exécution (PLESORR)
- Animer le CoPil EM (prestations cantonales, projet national, ...)
- Améliorer la prévention de la récidive des personnes détenues ou sous mandat
- Implanter le SCI
- Préparer et gérer la construction de l'infirmier
- Gérer la crise sanitaire dans le secteur pénitentiaire
- Préparer, adopter et se jauger à des standards nationaux en matière de détention et de probation
- Préparer l'adhésion du domaine pénitentiaire à HIJP

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	7'157'751	7'804'500	7'627'837	-176'663	-2.3%	7'581'279	7'558'000	7'558'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'214'970	1'300'500	1'343'000	+42'500	+3.3%	1'343'000	1'343'000	1'343'000
43 Revenus divers	613'127	700'000	70'837	-629'163	-89.9%	24'279	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	5'329'654	5'800'000	6'210'000	+410'000	+7.1%	6'210'000	6'210'000	6'210'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
Charges d'exploitation	33'564'492	33'374'850	34'318'532	+943'682	+2.8%	34'689'083	34'836'265	34'903'313
30 Charges de personnel	14'092'699	14'652'533	15'172'789	+520'256	+3.6%	15'416'186	15'553'290	15'649'931
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'969'218	3'710'000	4'719'900	+1'009'900	+27.2%	4'719'900	4'719'900	4'719'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	41'438	148'867	239'369	+90'502	+60.8%	311'485	321'563	291'970
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	13'145'568	12'900'000	12'437'000	-463'000	-3.6%	12'438'500	12'438'500	12'438'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'315'569	1'963'450	1'749'474	-213'976	-10.9%	1'803'012	1'803'012	1'803'012
Résultat d'exploitation	-26'406'741	-25'570'350	-26'690'694	-1'120'344	-4.4%	-27'107'804	-27'278'265	-27'345'313
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-26'406'741	-25'570'350	-26'690'694	-1'120'344	-4.4%	-27'107'804	-27'278'265	-27'345'313
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-26'406'741	-25'570'350	-26'690'694	-1'120'344	-4.4%	-27'107'804	-27'278'265	-27'345'313
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	139.00	140.00	144.00	+4.00	+2.9%	148.00	150.00	151.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	124.85	126.65	127.95	+1.30	+1.0%	130.05	131.55	132.55

Commentaires

Groupe 30, la variation émane de l'évolution salariale globale et de l'augmentation de la dotation de personnel planifiée. Cette dernière découle de la nécessité d'adapter progressivement la dotation en personnel aux recommandations fédérales et vise à répondre à de nouvelles prestations découlant du droit fédéral ou intercantonal (surveillance électronique, personnel uniformé, exécution orientée vers les risques).

Groupe 31, l'enveloppe des BSM est revue à la hausse principalement en raison de l'augmentation des frais médicaux (transfert depuis le groupe 36) et des frais de surveillance pour les personnes détenues sur la base des exercices précédents. En particulier, les hospitalisations nécessitant une garde sécuritaire ont été sous-estimées dans les budgets précédents. Il convient de rappeler que de tels transferts découlent uniquement d'ordres médicaux et des typologies des personnes détenues, non prévisibles.

Groupes 36 et 46, une redéfinition des prix de pension a été décidé par la CLDJ. Une adaptation a donc été effectuée. L'évolution la plus importante découle d'un nouveau système de facturation de l'établissement de Curabilis, voulu par la CLDJ, qui distingue frais de placement et frais médicaux. S'agissant de ces derniers, les groupes 31 et 42 sont concernés.

Groupe 42, légère adaptation au taux de récupération réel des frais médicaux auprès des caisses-maladie (62% sur la base d'une moyenne des 6 dernières années excluant un an 2020 atypique).

Groupe 43, la diminution s'explique par un reclassement comptable dans le groupe 46.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

OESP (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	472'329	559'600	1'369'600
Coûts salariaux et de structure	2'400'332	2'574'454	2'707'035
Coûts des services centraux	388'837	436'901	402'247
Revenus	893'873	1'095'500	999'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'367'624	2'475'456	3'479'882

Commentaires

L'office d'exécution des sanctions et de probation (OESP) a pour mission de mettre en œuvre les jugements pénaux, d'établir les décisions d'exécution des sanctions pénales et d'assurer l'encadrement des personnes condamnées. Les charges directes de cette prestation sont composées essentiellement des frais médicaux des personnes détenues et du remboursement partiel des caisses-maladie. La différence apparaissant au budget 2023 découle d'un nouveau système de facturation de l'établissement de Curabilis, voulu par la CLDJP, qui distingue frais de placement et frais médicaux. Les revenus du budget 2023 ont été estimés en tenant compte de l'exercice 2021.

EDPR (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	2'123'564	1'822'466	1'977'000
Coûts salariaux et de structure	6'469'003	6'366'957	6'668'144
Coûts des services centraux	1'047'179	1'080'871	991'131
Revenus	2'406'831	2'596'429	2'539'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'232'915	6'673'865	7'097'276

Commentaires

L'établissement de détention La Promenade (EDPR) garantit la détention de tous les profils de personnes prévenues et condamnées. Les charges directes générées par cette prestation sont composées de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaires, et rémunérations. Les produits proviennent des places de détention mises à disposition des autres cantons ainsi que des remboursements partiels des caisses-maladie. Les revenus ont été chiffrés sur la base des exercices 2020 et 2021, qui ont affiché une hausse des journées de détention hors canton. La tendance pourrait toutefois être cyclique.

EEPB (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'297'665	1'258'934	1'303'500
Coûts salariaux et de structure	5'352'870	5'450'129	5'566'383
Coûts des services centraux	866'053	924'538	826'654
Revenus	3'856'245	4'112'571	4'020'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'660'343	3'521'030	3'676'537

Commentaires

L'établissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) a pour mission de garantir l'exécution de peines de longue durée et de mesures au sens des art. 59ss et 64 al. 1 CP. Les charges directes générées par cette prestation sont composées de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaires et rémunérations. Globalement, l'exercice 2021 a servi de base de référence. Les produits proviennent de places mises à disposition des autres cantons et des remboursements partiels des caisses-maladie ; les placements de cantons tiers ont été estimés en légère hausse.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Dédommagements prestations CNP	1'220'000	1'220'340	1'220'000	1'220'000	1'220'000	1'220'000
Part fr. form. CSPP	321'575	325'000	325'000	325'000	325'000	325'000
Plac. cant. pénal	1'056'431	1'500'000	1'230'000	1'230'000	1'230'000	1'230'000
Plac. hors canton	10'547'562	9'854'660	9'645'000	9'645'000	9'645'000	9'645'000
Projet désistance	0	0	17'000	18'500	18'500	18'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	13'145'568	12'900'000	12'437'000	12'438'500	12'438'500	12'438'500

Commentaires

Les prestations du CNP restent stables conformément au contrat de prestations. La participation au centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP), indispensable pour assurer la formation du personnel pénitentiaire, est liée au nombre de journées de détention. Le nombre des placements externes a été évalué au plus juste. Quant aux placements dans le canton, la prévision tient compte d'une moindre sollicitation en 2021, difficile à expliquer. Le budget fait encore apparaître les charges liées au projet Objectif Désistance mené par la CLDJP avec le soutien de l'OFJ, cherchant à explorer de nouvelles formes de prises en charge réductrices du comportement délinquant, .

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-802	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-802	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Enregistrement vidéo EEPB	En cours	92'000	0	0	0	0	0	0
Modernisation centrale effraction EDPR	En cours	178'000	68'000	0	68'000	0	0	0
Remplacement braisière EEPB	En cours	60'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement fourneau EEPB	En cours	25'000	0	0	0	0	0	0
EEPB : développement des ateliers	A solliciter	0	0	0	0	270'000	0	0
EEPB, sécurisation de la cour	A solliciter	0	20'000	0	20'000	0	0	0
*Infirmier EDPR	A solliciter	0	65'456	0	65'456	21'818	0	0
Modern. détection incendie et effraction	A solliciter	0	190'000	0	190'000	0	0	0
Remplacement de la Bouleuse	A solliciter	0	12'000	0	12'000	0	0	0
Remplacement du four combisteamer	A solliciter	0	15'000	0	15'000	0	0	0
Remplacement du lave-vaisselle	A solliciter	0	25'000	0	25'000	0	0	0
Robot mélangeur et mixeur	A solliciter	0	15'000	0	15'000	0	0	0
Sécurisation du SAS ateliers	A solliciter	0	20'000	0	20'000	0	0	0
Sécurisation flux visiteurs	A solliciter	0	45'000	0	45'000	0	0	0
Total		355'000	475'456	0	475'456	291'818	0	0

Commentaires

Les investissements planifiés pour l'année 2023 concernent les deux établissements pénitentiaires, en particulier dans le cadre de la modernisation des centrales, sans quoi la gestion de l'effraction ne serait plus assurée et compromettrait gravement la sécurité, ainsi que du renforcement de la sécurité passive et du remplacement de matériel de cuisine usagé.

2.7.7. Police neuchâteloise (PONE)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'intensification des phénomènes climatiques, les questions sanitaires, les problèmes liés à la migration et à la guerre en Ukraine, ne sont pas sans conséquence sur l'activité de la police.

Le développement dans le domaine de la cybercriminalité se poursuit. Une coordination intense est mise en place entre cantons. La cybercriminalité continue à progresser et, cumulée à l'activité judiciaire dans les domaines traditionnels, provoque une hausse de la charge de travail des policiers.

Dans le domaine de la circulation routière, la lutte contre les nuisances sonores est maintenue, et une attention est vouée à l'augmentation des accidents de circulation avec lésions corporelles.

En terme de sécurité publique, nous sommes toujours très présents pour les manifestations sportives. Nous assurons, en outre, pour les manifestations publiques, une présence visible, notamment pour limiter les problèmes de fin de soirée. Les actions préventives auprès des jeunes sont démultipliées, particulièrement dans le domaine des bandes de jeunes.

Dans le cadre du Concept Général de Formation (CGF) 2020, la première volée de policiers en formation (PEF) se terminera en 2022. Nous évaluons actuellement la charge de travail supplémentaire demandée aux policiers « coachs » et aux policiers « mentors » qui assurent cette formation en interne et en emploi conformément aux exigences d'un brevet fédéral.

Une participation active et régulière est maintenue à ORCCAN pour le COVID, les événements naturels et la migration.

Objectifs stratégiques

- Développer les compétences opérationnelles et sociales des collaborateurs
- Améliorer et développer en continu les processus internes
- Améliorer la prise en charge des violences domestiques au sein du réseau d'acteurs cantonaux
- Contribuer efficacement à la baisse du niveau de violence dans le cadre des manifestations sportives
- Participer activement à la sécurité sur les routes neuchâtelaises
- Garantir un délai d'intervention court pour les sollicitations d'urgence
- Développer les activités préventives de la police
- Augmenter la satisfaction des usagers, développer continuellement le savoir-être et la déontologie du policier (en particulier le traitement de la discrimination)
- Faire progresser le système de gestion de la qualité
- Décliner le cadre RH de l'État aux métiers de la police
- Contribuer à augmenter le sentiment de sécurité de la population
- Maintenir et développer les capacités informatiques de la police neuchâteloise
- Maintenir le niveau des financements externes
- Déployer une stratégie de communication ouverte à l'attention du public, des autorités politiques et des partenaires
- Concourir au développement de la coopération et de la coordination policière
- Diminuer le nombre d'armes "dormantes" sur territoire neuchâtelois
- Rendre les processus de pilotage opérationnel agiles et durables - Adapter les moyens de contrainte et l'équipement du policier intervenant aux nouvelles menaces et nouvelles possibilités technologiques

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	4'569'616	4'786'941	4'883'460	+96'519	+2.0%	5'088'888	5'000'689	5'183'482
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'413'786	2'440'000	2'588'750	+148'750	+6.1%	2'593'450	2'597'600	2'792'850
43 Revenus divers	271'691	299'841	175'620	-124'221	-41.4%	361'348	268'999	256'542
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'732'419	1'903'600	1'982'990	+79'390	+4.2%	1'997'990	1'997'990	1'997'990
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	151'720	143'500	136'100	-7'400	-5.2%	136'100	136'100	136'100
Charges d'exploitation	77'466'957	79'538'753	81'640'547	+2'101'794	+2.6%	82'028'217	82'053'472	82'289'592
30 Charges de personnel	63'393'455	63'480'650	65'859'913	+2'379'263	+3.7%	65'825'931	65'682'483	65'669'393
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'719'420	7'050'000	6'849'184	-200'816	-2.8%	7'016'093	7'080'235	7'050'948
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'524'850	2'314'873	2'300'285	-14'588	-0.6%	2'525'271	2'675'932	2'981'028
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	375'893	454'875	557'384	+102'509	+22.5%	561'784	515'684	489'084
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'453'339	6'238'356	6'073'781	-164'575	-2.6%	6'099'139	6'099'139	6'099'139
Résultat d'exploitation	-72'897'341	-74'751'812	-76'757'087	-2'005'275	-2.7%	-76'939'330	-77'052'784	-77'106'110
44 Revenus financiers	12'000	40'000	15'000	-25'000	-62.5%	15'000	15'000	25'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	12'000	40'000	15'000	-25'000	-62.5%	15'000	15'000	25'000
Résultat opérationnel	-72'885'341	-74'711'812	-76'742'087	-2'030'275	-2.7%	-76'924'330	-77'037'784	-77'081'110
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-72'885'341	-74'711'812	-76'742'087	-2'030'275	-2.7%	-76'924'330	-77'037'784	-77'081'110
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	491.00	498.00	500.00	+2.00	+0.4%	501.00	501.00	501.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	465.80	472.30	473.80	+1.50	+0.3%	475.30	475.30	475.30

Commentaires

Nature 30: La variance est due principalement à l'augmentation de la masse salariale en lien avec le EPT supplémentaire, l'augmentation du nombre d'aspirants et par les mécanismes de politique salariale (indexation + échelons) appliqués à tout le personnel de l'Etat. Cela est partiellement compensé par la suppression de l'écart statistique qui est désormais centralisé au SRHE et reporté en rubrique 39.

Nature 31: La baisse de cette rubrique se justifie par une réévaluation des coûts en lien avec les comptes 2021. L'augmentation des charges de matériel et de maintenance informatique, ainsi que les équipements métiers, sont en hausse afin d'assurer les prestations. Ils sont compensés par des baisses dans les rubriques honoraires en lien avec les analyses criminelles. À cela s'ajoute la baisse des loyers pour le stand de tir indoor non disponible. Par rapport à 2021, qui était une année COVID avec des activités réduites par les mesures sanitaires, les coûts au budget 2023 reflètent une reprise normale de l'activité policière.

Nature 33: La variation est directement liée à la planification des investissements.

Nature 36: Comme pour la rubrique 31, cette augmentation se justifie par des coûts en lien avec l'harmonisation indispensable au niveau national des infrastructures techniques et informatiques.

Nature 39: La baisse est due principalement à l'écart statistique imputé par le SRHE à la PONE (voir rubrique 30) ainsi qu'à la baisse des charges du service des bâtiments (SBAT) suite au regroupement des postes de police. Cela est partiellement compensé par l'augmentation des prestations du service de la sécurité civile et militaire (SSCM) suite à l'introduction de la politique d'achat des véhicules via la rubrique des investissements.

Nature 42: L'augmentation s'explique par des contributions supérieures de l'établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) au fonctionnement de la centrale neuchâteloise d'urgence (CNU), partiellement compensée par une réduction des prestations en lien avec les manifestations sportives.

Nature 43: Fluctuation des heures prestées sur investissement.

Nature 46: L'augmentation se justifie par des refacturations aux bénéficiaires du réseau Polycom. Par rapport à 2021, s'ajoutent des prestations supérieures en faveur de l'office fédéral des routes (OFROU).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité de proximité (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	532	9'000	2'000
Coûts salariaux et de structure	16'175'069	10'985'251	10'803'114
Coûts des services centraux	1'483'023	1'028'971	997'282
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	17'658'625	12'023'222	11'802'396

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la sécurité de proximité comme la prévention de la criminalité, la résolution des problèmes locaux de sécurité, les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité ainsi que la visibilité dans les localités par le contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions.

La baisse des coûts salariaux et de structure se justifie par les heures de coaching et de mentorat que les gendarmes fournissent pour l'encadrement des policiers en formation (PEF) dans leur année de formation pratique en emploi (brevet) au sein de la police de proximité. La charge est reportée sur le groupe de prestations "Formation policière".

Intervention d'urgence (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	401'048	719'700	518'500
Coûts salariaux et de structure	20'479'696	23'530'837	23'956'839
Coûts des services centraux	2'171'689	2'424'320	2'438'210
Revenus	959'101	1'082'000	1'257'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	22'093'332	25'592'857	25'656'550

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches définies à l'article 5 de la LPol que sont les interventions d'urgence découlant des appels au 117/112 auxquelles s'ajoute le fonctionnement de la CNU. Le suivi judiciaire de ces affaires est, quant à lui, comptabilisé sous la prestation "Enquête judiciaire".

La baisse des charges directes est justifiée principalement par le reclassement sous le groupe de prestations "Sécurité routière" du budget lié aux tests d'alcoolémie et stupéfiants.

Enquête judiciaire (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	852'770	946'000	1'011'000
Coûts salariaux et de structure	12'550'750	13'977'885	14'758'017
Coûts des services centraux	1'150'930	1'309'286	1'362'376
Revenus	0	20'000	25'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	14'554'450	16'213'172	17'106'394

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches qui sont attribuées à la police par le code de procédure pénale suisse : investiguer en donnant suite aux délégations/réquisitions du Ministère public, procéder aux auditions, perquisitions, interpellations, séquestres, arrestations requises dans le cadre d'enquêtes d'envergure.

La variance nette se justifie par une augmentation d'EPT et la réévaluation des coûts salariaux. Les charges directes augmentent à cause des frais de maintenance du matériel de la brigade d'observation mis au budget d'investissement 2023-2024.

Sécurité routière (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	675'233	489'800	588'800
Coûts salariaux et de structure	6'256'166	5'710'188	5'884'813
Coûts des services centraux	573'693	534'864	543'253
Revenus	122'239	182'000	182'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'382'853	6'552'853	6'834'866

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches spécifiques à la gestion du trafic, aux contrôles routiers, aux relevés techniques des accidents de circulation ainsi qu'à l'éducation et la prévention routière. Il inclut également les contrôles radars, le guidage du trafic et le contrôle des chauffeurs professionnels pour l'OFROU ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations).

L'augmentation des charges directes se justifie principalement par le reclassement des tests d'alcoolémie et stupéfiants du groupe de prestations "Intervention d'urgence".

Sécurité et ordre public (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	116'425	125'500	82'000
Coûts salariaux et de structure	1'655'099	2'458'463	2'538'776
Coûts des services centraux	150'990	230'280	234'365
Revenus	20'312	216'400	57'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'902'202	2'597'843	2'798'141

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches ayant pour objet d'assurer l'ordre public, la sûreté et la sécurité publique. Il couvre la prévention des risques de dommages ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant, par exemple, de lutter contre les troubles d'ordre public lors de manifestations. Les revenus budgétés sont en ligne avec le réel 2019.

La réduction des revenus est justifiée par la baisse des prestations en lien avec les manifestations sportives. Quant aux charges directes, elles baissent en 2023 car le renouvellement de matériel de maintien de l'ordre se termine en 2022.

Sécurité de l'Etat et missions CCDJP (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	2'384	3'000	4'000
Coûts salariaux et de structure	1'245'354	915'828	946'272
Coûts des services centraux	114'598	85'784	87'354
Revenus	373'408	437'000	410'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	988'928	567'612	627'626

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de coordination judiciaire et l'implication dans des investigations policières au niveau intercantonal et/ou international, des enquêtes en matière de sécurité de l'État en collaboration avec le service de renseignement de la Confédération (SRC), les demandes du service d'Etat aux migrations (SEM) et la protection rapprochée de personnes.

La baisse des revenus est due à une réduction du nombre de gendarmes participant à la sécurisation des transports aériens.

Police administrative (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	2'287	3'500	4'050
Coûts salariaux et de structure	495'938	765'739	790'914
Coûts des services centraux	45'556	71'726	73'013
Revenus	314'768	435'000	435'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	229'014	405'964	432'977

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de gestion et de contrôle des agents de sécurité privée détenteurs de permis de port d'armes, des agents de sécurité dans les manifestations, des maisons de jeux, des places de tirs communales, des revendeurs de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir ainsi que des locaux de stockage de matières explosives.

Après des années COVID, qui ont fortement réduit le nombre de manifestations publiques, les revenus liés aux autorisations pour la sécurisation des manifestations publiques retrouvent les valeurs précédentes. L'évolution des coûts salariaux et de structures est liée à l'introduction de la loi sur les armes et la réorganisation du catalogue de prestations depuis 2022.

Formation policière (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	847'449	1'335'600	1'219'089
Coûts salariaux et de structure	8'355'808	9'680'407	10'506'649
Coûts des services centraux	730'549	871'951	930'635
Revenus	649'948	655'600	680'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	9'283'857	11'232'357	11'975'873

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de formation de base fournies par le Centre interrégional de formation de police (CIFpol) pour un montant de CHF 0.9 mio et la formation continue des policiers pour les diverses unités du corps. À cela, s'ajoutent les entraînements des collaborateurs tout au long de l'année.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure se justifie par les heures de coaching et de mentorat que les gendarmes fournissent pour l'encadrement des policiers en formation (PEF) dans leur année de formation pratique en emploi (brevet) au sein de la police de proximité.

Relations publiques (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	485'667	501'661
Coûts des services centraux	0	45'491	46'311
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	531'158	547'971

Commentaires

Ce nouveau groupe de prestations comprend les tâches liées à la communication du service et d'ORCCAN, le soutien à la prévention, l'interaction avec les médias ainsi que le suivi des réseaux sociaux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Autres Subv.	-5'089	0	0	0	0	0
Dédom. communes	-194'277	-174'000	-207'698	-207'698	-207'698	-207'698
Dédom. div. cantons	9'038	204'800	280'000	284'400	238'300	211'700
Dédom. div. Confédération	-930'559	-871'525	-970'908	-970'908	-970'908	-970'908
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'120'887	-840'725	-898'606	-894'206	-940'306	-966'906

Commentaires

L'évolution nette du total entre les entités publiques reste relativement stable. Dans cette valeur, on retrouve, entre autres, des augmentations de revenus en lien avec les prestations pour le réseau Polycom et la reprise des manifestations publiques. Les charges supplémentaires s'expliquent notamment par le développement des moyens techniques aux niveaux intercantonal et fédéral.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-2'575	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000
Recettes de tiers	-368'178	-160'500	-138'100	-138'100	-138'100	-138'100
Total charges (+) / revenus (-) nets	-370'752	-164'500	-142'100	-142'100	-142'100	-142'100

Commentaires

Cette rubrique contient des revenus extraordinaires qui sont stables. Pour rappel, en 2021 le montant exceptionnel représentait le résultat de la vente des anciennes armes, des loyers remboursés et des frais d'écolages pour des jeunes gendarmes partis après la fin de leur formation.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Armes longues	En cours	190'000	0	0	0	0	0	0
Blackout BAP résilience réseau	En cours	167'200	0	0	0	0	0	0
Développement outil analyse ILP	En cours	155'000	0	0	0	0	0	0
Évolution du système Polycorn	En cours	215'000	303'900	0	303'900	100'000	0	0
Imprimantes Police secours et proximité	En cours	0	47'200	0	47'200	0	0	0
Modernis.sys.information Police(Phase 2)	En cours	190'000	245'000	0	245'000	0	0	0
Monitoring infrastructure IT	En cours	271'600	0	0	0	0	0	0
Moyens techniques de surveillance	En cours	87'396	87'400	0	87'400	87'400	0	0
Poste de commandement opérationnel PCO	En cours	500'333	0	0	0	0	0	0
Réaménagement des locaux BAP phase 3	En cours	150'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement Laser 3D FARO	En cours	60'000	0	0	0	0	0	0
Sécurisation accès postes police périph.	En cours	40'000	0	0	0	0	0	0
Système de surveillance du trafic	En cours	49'983	0	0	0	0	0	0
Adaptation/sécurisation zone accès BAP	A solliciter	0	500'000	0	500'000	1'500'000	0	0
Adaptation tableaux électriques BAP VHC	A solliciter	0	0	0	0	100'000	50'000	0
Amélioration du système Systel	A solliciter	40'000	101'500	0	101'500	0	0	0
Augmentation Capacité Réseau Interflex	A solliciter	0	0	0	0	50'000	0	0
CNU - Renouvel. et optimisation de WEY	A solliciter	391'000	0	0	0	0	391'000	0
Etude Renouvellement réseau BAP	A solliciter	50'000	0	0	0	0	0	0
HELIUM Modernisation Infopol	A solliciter	0	0	0	0	4'000'000	4'330'000	4'300'000
Infra. technique formation CIFPOL	A solliciter	0	200'000	0	200'000	0	0	0
Intégration du SAE à Sagamobile	A solliciter	0	0	0	0	110'100	0	0
Intranet PONE	A solliciter	100'000	250'000	0	250'000	0	0	0
Investis. récurrents renouvel. équip.	A solliciter	0	0	0	0	500'000	500'000	1'400'000
Réaménagement Cafétérias SISPOL	A solliciter	0	80'000	0	80'000	0	0	0
Redondance CNU	A solliciter	0	0	0	0	0	800'000	300'000
Redondance CNU (crédit d'étude)	A solliciter	100'000	0	0	0	100'000	0	0
Rempl. détection incendie cellules	A solliciter	0	80'000	0	80'000	0	0	0
Renouvellement COVERT Polycorn	A solliciter	0	201'000	0	201'000	330'100	0	0
Renouvellement d'appareils SF	A solliciter	0	75'000	0	75'000	0	75'000	0
Renouvellement parc radars fixes	A solliciter	0	300'000	0	300'000	190'000	0	0
Renouvellement radar semi-stationnaire	A solliciter	0	0	0	0	260'000	0	0
Renouvellement radars mobiles	A solliciter	0	0	0	0	0	115'000	115'000
Renouvellement réseau BAP	A solliciter	0	300'100	0	300'100	300'100	0	0
Renouvellement serveurs PONE	A solliciter	120'083	50'300	0	50'300	50'300	0	0
Renouvellement terminaux Polycorn	A solliciter	0	0	0	0	461'900	461'900	0
Renovation place de tir de Plan-du-Bois	A solliciter	300'000	0	0	0	0	0	0
Sécurisation locaux BAP	A solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	0
*Sécuris. Info. Support CNU (SLA/SIEN)	A solliciter	0	52'400	0	52'400	164'500	19'100	0
Système d'information policière POLAP	A solliciter	0	20'000	0	20'000	100'500	100'800	80'300
Système d'Information VENUS PONE	A solliciter	0	80'000	0	80'000	0	0	0
Vidéosurveillance dans les gares NE	A solliciter	41'917	42'000	0	42'000	26'500	0	0
Total		3'219'512	3'115'800	0	3'115'800	8'431'400	6'842'800	6'195'300

Commentaires

Pour 2023, le budget reste proche de celui de 2022. La majorité des investissements sont nécessaires à l'évolution des infrastructures techniques et informatiques pour s'accorder à l'évolution du métier de policier. À cela s'ajoutent les projets en lien avec les infrastructures et la sécurité du bâtiment principal de la police neuchâteloise, ainsi que le renouvellement d'équipements métier obsolètes.

2.7.8. Centre interrégional de formation de police (CIFPol)

Évolution de l'environnement et des tâches

Poursuite des adaptations de notre modèle d'enseignement (formation policière de base passée sur 2 ans depuis 2021) suite aux expériences vécues pour les années 1 (pour les aspirant-e-s) et 2 de formation de base (les policier-ère-s en formation).

Nous continuons la sélection et la formation des acteurs et actrices (coachs, mentors et expert-e-s) pour que la formation des aspirant-e-s, le suivi des policier-ère-s en formation et leurs examens se passent au mieux.

Jusqu'à nouvel avis et de possibles nouvelles synergies avec l'Académie de police de Savatan (évolution du projet d'école romande multi-sites), nous renonçons pour l'instant à dispenser la formation d'assistant-e-s de sécurité publique au CIFPOL, comme ces trois dernières années, faute d'un nombre suffisant de candidate-e-s.

Quant à l'effectif des aspirant-e-s de police de la volée 2023, si le bassin de recrutement nous offre cette possibilité, il devrait se monter à 18 aspirant-e-s afin de compenser les départs de 2022.

Objectifs stratégiques

- Poursuivre l'implémentation et les dernières adaptations des directives suisses en matière de formation de base des policier-ère-s (année 1 en école et année 2 dans les corps de police avec l'appui des équipes des écoles).
- Développer les synergies entre le CIFPOL et l'Académie de police de Savatan dans le cadre de la commission romande de la formation policière.
- Positionner le CIFPOL dans le projet d'école romande multi-sites et participer activement aux travaux.
- Développer un processus qualité sous forme de questionnaire systématique, informatique pour développer la qualité de la formation (contenus et capacité pédagogique des formateur-trice-s).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	925'507	1'058'550	1'059'787	+1'237	+0.1%	1'056'657	1'040'227	1'082'187
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	811'135	916'410	860'989	-55'421	-6.0%	724'948	878'465	725'858
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	114'372	142'140	198'798	+56'658	+39.9%	331'709	161'762	356'329
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	925'507	1'058'550	1'059'787	+1'237	+0.1%	1'056'657	1'040'227	1'082'187
30 Charges de personnel	19'874	27'200	27'812	+612	+2.3%	28'612	27'812	29'412
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	905'633	1'031'350	1'031'975	+625	+0.1%	1'028'045	1'012'415	1'052'775
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le budget du CIFPol (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil relativement large puisque, lors de l'établissement de ce dernier, nous ne savons pas combien d'aspirant-e-s et d'assistant-e-s seront inscrit-e-s.

Les charges d'exploitation sont stables par rapport à 2022.

La variance des rubriques 42 et 46 s'explique par la proportion variable d'aspirant-e-s jurassien-ne-s et neuchâtelois-e-s.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation de Base (FOBA) (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	69'332	91'000	104'710
Coûts salariaux et de structure	-69'332	-91'000	-104'710
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention du brevet fédéral de policier. Les montants sont réévalués en lien avec les coûts réels récents.

2.7.9. Service sécurité civile et militaire (SSCM)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire (SSCM) est chargé de mettre en œuvre une politique cantonale en matière de protection de la population ainsi qu'une organisation de coordination lors d'événements majeurs, comprenant notamment des unités de police, de défense incendie, de santé publique, des services techniques et de protection civile. Dans ce cadre, il est appelé à développer la coordination de différents partenaires étatiques, paraétatiques, communaux et privés.

D'autre part, en tant que gestionnaire des infrastructures et de la logistique de la place d'armes de Colombier et responsable du suivi des astreints, le SSCM doit s'adapter aux objectifs de flexibilité, d'amélioration de la disponibilité de la troupe, de son équipement et de son ancrage régional.

Soucieux de garantir des prestations aux meilleurs coûts et d'optimiser les dépenses d'entretien, les garages de l'État continuent à œuvrer au renouvellement du parc véhicules en utilisant au mieux les technologies respectueuses de l'environnement.

Objectifs stratégiques

- Objectifs généraux : s'assurer de la confiance des partenaires du SSCM, identifier et développer les synergies possibles avec ces derniers, optimiser le fonctionnement du service.
- Objectifs en lien avec la gestion de crise : assurer les multiples gestions de crise, retrouver une certaine normalisation en priorisant les nombreux projets qui sont restés en suspens, développer la formation et le management de crise en prévision des événements futurs.
- Objectifs en lien avec la protection de la population : développer la coordination des partenaires de la protection de la population, développer la coordination des domaines spécialistes chargés de conseiller les organes de conduite en matière de dangers naturels, santé publique, épizootie, ordre-sécurité, NBC, accidents-incendies et approvisionnement économique.
- Objectifs en lien avec les infrastructures et les affaires militaires : poursuivre la mise en application des dispositions et des programmes infrastructures et logistiques. Garantir la prolongation des conventions avec la Confédération dans le domaine des infrastructures militaires et des prestations réalisées au profit de cette dernière.
- Objectifs en lien avec les garages : augmenter le nombre d'unités hybrides et électriques lors du renouvellement du parc véhicules de l'État et adapter la structure d'approvisionnement en conséquence.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	7'296'985	7'553'601	7'508'667	-44'934	-0.6%	7'508'667	7'508'667	7'508'667
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	355'242	288'000	332'000	+44'000	+15.3%	332'000	332'000	332'000
43 Revenus divers	13'049	13'000	10'000	-3'000	-23.1%	10'000	10'000	10'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'732'759	1'752'700	1'794'900	+42'200	+2.4%	1'794'900	1'794'900	1'794'900
47 Subventions à redistribuer	105'760	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
49 Imputations internes	5'090'176	5'399'901	5'271'767	-128'134	-2.4%	5'271'767	5'271'767	5'271'767
Charges d'exploitation	13'324'300	13'301'330	13'916'380	+615'051	+4.6%	13'614'507	13'290'349	12'927'124
30 Charges de personnel	4'754'929	5'030'108	5'553'708	+523'600	+10.4%	5'259'276	5'259'276	5'259'276
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'983'862	3'296'900	3'533'400	+236'500	+7.2%	3'463'900	3'472'900	3'442'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'922'178	2'224'303	2'273'029	+48'726	+2.2%	2'277'269	1'944'112	1'610'887
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	455'036	537'000	427'000	-110'000	-20.5%	427'000	427'000	427'000
37 Subventions redistribuées	105'760	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
39 Imputations internes	3'102'535	2'113'019	2'029'244	-83'775	-4.0%	2'087'061	2'087'061	2'087'061
Résultat d'exploitation	-6'027'315	-5'747'729	-6'407'714	-659'985	-11.5%	-6'105'840	-5'781'683	-5'418'457
44 Revenus financiers	3'932'011	3'354'100	3'463'200	+109'100	+3.3%	3'460'200	3'460'200	3'460'200
34 Charges financières	9	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	3'932'002	3'354'100	3'463'200	+109'100	+3.3%	3'460'200	3'460'200	3'460'200
Résultat opérationnel	-2'095'313	-2'393'629	-2'944'514	-550'885	-23.0%	-2'645'640	-2'321'483	-1'958'257
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'095'313	-2'393'629	-2'944'514	-550'885	-23.0%	-2'645'640	-2'321'483	-1'958'257
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	43.00	45.00	47.00	+2.00	+4.4%	47.00	47.00	47.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	40.80	42.30	44.30	+2.00	+4.7%	44.30	44.30	44.30

Commentaires

Nature 30 : augmentation des charges dues à l'engagement de nouveaux collaborateurs liés à la gestion des multiples crises, notamment dans les domaines COVID, Ukraine et événements naturels. 2 EPT supplémentaires fait suite à l'engagement d'un adjoint au chef de service et d'un responsable de l'instruction PCi, ce dernier financé par une diminution des charges de transfert destinées aux OPC. 3 EPT en contrat de durée limitée ont été prévus pour le soutien à la gestion des crises (COVID, Ukraine, approvisionnement énergétique, crue du lac, inondations), financés par les crédits COVID et Ukraine.

Nature 31 : l'augmentation est principalement liée à l'évolution des prix du carburant et à une réadaptation du mandat avec le CUP pour l'unité d'intervention psychosociale (UNIP).

Nature 36 : l'instruction des membres de la PCi, des cadres et des spécialistes a été partiellement internalisée.

Nature 39 : ajustement des coûts des services centraux.

Nature 42 : Augmentation des recettes de garage (vente de véhicules) et prestations en faveur de l'entretien des sirènes PCi pour un montant de CHF 18'200.-.

Nature 44 : La diminution entre les C2021 et le B2022 est due à la fin du versement extraordinaire de CHF 1'843'200 (réparti sur 4 ans) octroyé par la Confédération lors de la réévaluation en 2017 des investissements consentis par l'État sur la place d'armes de Colombier. L'augmentation entre le B2022 et le B2023 est due à l'encaissement du loyer du CIFPOL (encaissé par le SBAT jusqu'en 2022).

Nature 49 : adaptation du B2023 par rapport à la diminution des charges nettes des garages sur l'exercice 2021. L'augmentation de CHF 280'000.- entre les C2021 et le B2023 est directement liée à l'augmentation du prix du carburant (prix moyen 2021 : 1.38/litre, prix moyen 2022 : 2.22/litre).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protection de la population (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	381'870	509'500	566'000
Coûts salariaux et de structure	762'961	1'104'653	1'616'354
Coûts des services centraux	1'006'478	752'138	748'538
Revenus	88'403	86'000	101'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	2'062'906	2'280'291	2'829'892

Commentaires

Les situations de crise qui s'enchaînent (COVID, Ukraine, crue du lac, inondations, approvisionnement énergétique), ainsi que celles qui se profilent, nécessitent de nombreuses ressources pour l'EMCC. D'autre part, les projets de la section qui ont été gelés depuis 2020 seront réactivés par priorisation en fonction des ressources disponibles. L'augmentation des charges directes correspond à des frais de formation en gestion de crise, ainsi que l'acquisition de matériel pour le PCO de l'EMCC. Il inclut également une augmentation du contrat de prestations avec le Centre d'urgences psychiatriques (CUP) pour l'unité d'intervention psychosociale (UNIP). L'augmentation de l'effectif comprend l'engagement d'un adjoint au chef de service et d'un responsable de l'instruction PCi, financé par une diminution des charges de transfert destinées aux OPC. 3 EPT en contrat de durée maximale ont en outre été prévus, financés par les crédits COVID et Ukraine.

Infrastructure et logistique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	663'812	660'400	661'100
Coûts salariaux et de structure	2'303'635	2'376'436	2'219'265
Coûts des services centraux	1'067'477	826'440	819'401
Revenus	3'954'328	3'396'100	3'480'900
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	80'596	467'176	218'866

Commentaires

La baisse des revenus entre les comptes 2021 et les budgets 2022 et 2023 découle de la fin du versement extraordinaire octroyé par la Confédération lors de la réévaluation en 2017 des investissements consentis par l'État sur la place d'armes de Colombier. La différence entre les budgets 2022 et 2023 provient en partie de l'encaissement du loyer CIFPOL par le SSCM.

La différence entre les budgets 2022 et 2023 des coûts salariaux et de structure provient d'un transfert de charges du centre de coût des infrastructures et logistique sur le centre de coût des affaires militaires suite à la fusion des deux sections.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	60'706	63'000	61'000
Coûts salariaux et de structure	446'851	356'550	520'912
Coûts des services centraux	365'992	281'546	275'145
Revenus	704'175	705'000	742'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	169'374	-3'905	115'057

Commentaires

La différence entre les budgets 2022 et 2023 des coûts salariaux et de structure provient d'un transfert de charges du centre de coût des infrastructures et logistique sur le centre de coût des affaires militaires suite à la fusion des deux sections.

Garages de l'Etat (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'903'989	2'002'000	2'184'000
Coûts salariaux et de structure	2'798'570	3'176'394	3'208'415
Coûts des services centraux	609'987	499'504	459'250
Revenus	250'132	192'200	223'500
Revenus de la facturation des services centraux	5'033'044	5'329'701	5'219'567
Coûts nets (+)	29'369	155'997	408'598

Commentaires

Pour les charges directes, la forte augmentation du prix du carburant a été intégrée. Elle sera partiellement compensée par des processus d'économies et d'optimisation mis en place dans l'achat de matériel et d'outillage, ainsi que dans l'entretien des véhicules. Les revenus proviennent de la vente de véhicules de l'État ainsi que de véhicules saisis par la justice. La diminution des revenus de la facturation des services centraux résulte d'une part de la diminution des km parcourus pendant la 2ème partie de la crise COVID et d'autre part d'une adaptation des forfaits suite aux économies et optimisations mises en place aux garages.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Dédom. de Confédération	-1'085'665	-1'098'700	-1'104'900	-1'104'900	-1'104'900	-1'104'900
Part cant. charges OPC	178'536	260'000	150'000	150'000	150'000	150'000
Redevance SIS	276'500	277'000	277'000	277'000	277'000	277'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-630'629	-561'700	-677'900	-677'900	-677'900	-677'900

Commentaires

La participation aux charges salariales des instructeurs des organisations régionales de protection civile laisse apparaître une diminution de 110'000 francs en raison d'une internalisation partielle de la formation des membres de la PCi, des cadres et des spécialistes.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-1'770	0	0	0	0	0
Ouvrages PCi	105'760	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Sub. féd. PC	-105'760	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'770	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Achat de véhicules 2020-2023	En cours	2'800'000	2'699'000	0	2'699'000	2'516'000	2'516'000	2'516'000
*PI-mobilité durable	En cours	48'000	150'000	0	150'000	560'000	1'212'000	0
Gestion des infrastructures critiques	A solliciter	300'000	165'000	0	165'000	70'000	60'000	5'000
PCE PCO ORCCAN Postes de conduite	A solliciter	0	50'000	0	50'000	50'000	50'000	50'000
*Plan climat	A solliciter	55'769	50'000	0	50'000	0	0	0
Tunnel antibruit stand de tir Bôle 300 m	A solliciter	0	140'000	0	140'000	0	0	0
Total		3'203'769	3'254'000	0	3'254'000	3'196'000	3'838'000	2'571'000

Commentaires

Achat de véhicules : le budget Achat de véhicules varie en fonction de la planification des remplacements véhicules du crédit cadre 2020-2023.

PI-Mobilité durable : l'installation de bornes électriques est prévue à la hausse pour répondre au RELCEn et à l'augmentation du nombre de véhicules électriques en déploiement.

Gestion des infrastructures critiques : l'investissement prévu en 2022 sera reporté et lissé sur 4 ans.

PCE PCO ORCCAN : ce crédit permettra de mettre les structures de conduite et de gestion de crise en adéquation avec les besoins de l'EMCC, notamment en termes de locaux et d'infrastructures techniques.

Tunnel antibruit stand de tir Bôle 300 m : ce montant est prévu pour limiter les nuisances sonores au stand de tir de Bôle. Il fera l'objet d'un remboursement de la Confédération en 2025.

2.7.10. Service de la culture (SCNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 ont diminué courant 2022 en raison de la reprise progressive des activités culturelles. Toutefois, l'impact général de la pandémie se fait encore largement ressentir sur le milieu culturel. En effet, l'ensemble de ce domaine d'activités a été particulièrement fragilisé, révélant par là même la réelle précarité des actrices et acteurs culturel-le-s en termes de revenu, de statut et de prévoyance professionnelle notamment. Si les indemnisations se sont terminées à fin juin, les projets de transformation se poursuivent encore jusqu'à la fin de l'année (dernier dépôt fin octobre 2022). Le traitement des demandes, l'accompagnement des projets et le controlling des rapports se prolongeront encore durant 2023.

Durant toute la pandémie, les subventions au niveau de l'encouragement culturel ont continué à être versées avec une attention particulière portée à la rémunération et à la prévoyance professionnelle des actrices et acteurs culturel-le-s. Cette période a montré l'importance d'un soutien de tout le processus artistique (de la recherche à la diffusion des œuvres) ainsi qu'un soutien renforcé au fonctionnement.

Toujours en lien avec la pandémie et ses conséquences, les défis subsistent dans le domaine culturel, notamment pour le retour du public dans les lieux culturels. Un accent devra être mis sur la médiation et les animations permettant de recréer du lien avec le public.

Dans cette perspective, le projet « La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse 2025 » offre au milieu culturel un horizon commun qui permettra de valoriser les atouts du canton et qui mettra un accent spécifique sur la participation culturelle permettant à l'ensemble de la population de s'approprier cette manifestation d'envergure nationale.

Après la révision de la loi sur la sauvegarde du patrimoine et l'adoption de son règlement d'application, le domaine de l'encouragement à l'activité culturelle et artistique passe lui aussi par le processus de révision législatif. Cette étape permettra ensuite de décliner la future politique culturelle du canton. Ces deux objets législatifs reflètent l'évolution des activités et des missions des entités du service. L'archéologie préventive est désormais intégrée dans les processus d'aménagement du territoire (projets de construction et d'infrastructures, NE mobilité 2030). En outre, le projet de regroupement et d'optimisation de l'administration (VitamiNE) générera une intensification des travaux d'évaluation archivistique au sein des services concernés nécessitant l'octroi de moyens supplémentaires à l'OAEN pendant toute la durée du projet (déménagement et sécurisation des Archives en prévision du nouveau bâtiment). Dans un contexte muséal et événementiel concurrentiel, le Laténium consent des efforts particuliers pour la participation culturelle et l'inclusion sociale, en conformité avec les attentes liées au subventionnement de la Confédération.

Objectifs stratégiques

- Encouragement à l'activité culturelle :
 - Adopter la loi sur la culture, développer son règlement d'application et établir une nouvelle politique culturelle pour le canton.
 - Renforcer le domaine de l'accès à la culture
 - APS : soutenir l'organisation de Capitale Culturelle Suisse en appui à la Ville de La Chaux-de-Fonds et encadrer les autres projets APS (CCHAR, Luxor Factory, La Grange va au Lux)
 - Projet Ô Châteaux : valorisation des châteaux et de leurs collections
 - Réviser la loi sur la lecture publique
 - Suivi des projets de transformation
- Office des Archives (OAEN) :
 - Garantir l'archivage numérique à l'État de Neuchâtel (projet AENeas) ;
 - Installer les Archives de l'État dans un nouveau Centre Archives et Patrimoine (projet CAP, anciennement NCA).
- Office du Patrimoine (OPAN) :
 - Section Conservation du Patrimoine :
 - Poursuivre le suivi des chantiers de conservation-restauration du patrimoine bâti.
 - Mettre à jour le Recensement Architectural du Canton de Neuchâtel (RACN) dans le cadre des révisions des plans d'aménagement communaux.
 - Valoriser le patrimoine bâti et mobilier neuchâtelois : publications, conférences, visites commentées.
 - Section Archéologie :
 - Développer une documentation multimodale des Vallées et des Montagnes ; prospection des crêtes et zones d'altitude ; réactualisation des connaissances des grottes.
 - Intégration de l'archéologie préventive dans les processus d'aménagement du territoire (projets de construction et d'infrastructures, NE mobilité 2030).
 - Au travers du monitoring des sites palafittiques, garantir la préservation du patrimoine lacustre neuchâtelois inscrit à l'UNESCO (sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes).
- Laténium :
 - Assurer le rayonnement culturel, scientifique et social du Laténium. Poursuivre l'organisation des collections et valoriser le musée par le biais d'événements tout public.
 - Consolider l'offre de médiation culturelle et assurer le renouvellement des contenus, afin de contrebalancer le vieillissement des équipements, dans un contexte muséal et événementiel concurrentiel

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	6'171'684	1'399'600	1'585'436	+185'837	+13.3%	1'657'064	1'593'759	1'593'759
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	324'418	388'164	348'625	-39'539	-10.2%	348'625	348'625	348'625
43 Revenus divers	57'222	161'436	386'811	+225'376	+139.6%	458'439	395'134	395'134
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	365'754	350'000	350'000	+0	0.0%	350'000	350'000	350'000
47 Subventions à redistribuer	5'424'036	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
49 Imputations internes	255	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	23'297'419	17'341'213	17'272'027	-69'186	-0.4%	18'481'699	19'185'305	18'590'286
30 Charges de personnel	5'301'368	5'453'338	5'983'186	+529'848	+9.7%	6'323'610	6'395'819	6'394'762
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'087'814	1'189'050	1'268'290	+79'240	+6.7%	1'263'290	1'268'290	1'268'290
33 Amortissements du patrimoine administratif	45'072	100'068	0	-100'068	-100.0%	0	131'648	247'685
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	8'809'257	7'582'972	7'003'571	-579'401	-7.6%	7'844'022	8'338'771	7'628'772
37 Subventions redistribuées	5'424'036	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
39 Imputations internes	2'629'872	2'515'785	2'516'980	+1'195	+0.0%	2'550'777	2'550'777	2'550'777
Résultat d'exploitation	-17'125'735	-15'941'613	-15'686'591	+255'023	+1.6%	-16'824'635	-17'591'546	-16'996'527
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-17'125'735	-15'941'613	-15'686'591	+255'023	+1.6%	-16'824'635	-17'591'546	-16'996'527
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-17'125'735	-15'941'613	-15'686'591	+255'023	+1.6%	-16'824'635	-17'591'546	-16'996'527
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	54.00	55.00	59.00	+4.00	+7.3%	60.00	60.00	60.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	38.80	39.20	42.20	+3.00	+7.7%	43.20	43.20	43.20

Commentaires

Groupe 30: Augmentation liée à l'évolution salariale globale, ainsi qu'aux nouveaux postes, à savoir :

- 2 EPT temporaires dans le cadre du projet de déménagement et de sécurisation des Archives (financement via un crédit d'investissement),
- 1 EPT au Laténium réparti à raison de 0.4 EPT pour la reprise du financement par le musée du poste de Gestionnaire des collections auparavant engagé par l'Université, et 0,6 EPT à l'accueil du musée, et dont le financement était auparavant assuré par l'enveloppe des salaires occasionnels (cette dernière étant réduite d'autant).

Groupe 31: Achat de matériel dans le cadre de la sécurisation et du déménagement des Archives.

Groupe 36: Au regard des années exceptionnelles 2020 et 2021 (COVID-19), ce poste diminue quand bien même une augmentation au niveau des subventions régulières dans le domaine de l'encouragement à l'activité culturelle est prévue.

Groupe 43: Revenus liés aux EPT engagés dans le cadre du projet de déménagement des Archives financés via les investissements.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement activités culturelles (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	96'574	141'700	196'700
Coûts salariaux et de structure	57'674	61'326	46'811
Coûts des services centraux	21'387	19'269	19'248
Revenus	11'640	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	163'995	222'295	262'759

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Archéologique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	147'427	225'000	237'000
Coûts salariaux et de structure	1'328'788	1'395'001	1'319'559
Coûts des services centraux	627'269	713'074	686'652
Revenus	39'735	140'000	105'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'063'749	2'193'075	2'138'211

Commentaires

La section archéologie de l'OPAN poursuit sa mission de sauvegarde du patrimoine enfoui par des sondages de diagnostic et des fouilles préventives dans le cadre du suivi de projets de construction et d'infrastructure sur l'ensemble du canton. L'office poursuit également le monitoring des palafittes à l'UNESCO. Les produits sont notamment liés à la facturation des prestations des opérations d'archéologie préventive. Adaptation du nombre d'heures prévues pour ce secteur.

Patrimoine (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	95'261	88'700	88'700
Coûts salariaux et de structure	1'068'207	1'063'547	979'412
Coûts des services centraux	485'595	467'023	463'303
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'649'063	1'619'270	1'531'416

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Musée (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	527'114	520'250	520'250
Coûts salariaux et de structure	2'111'643	2'054'012	2'082'471
Coûts des services centraux	982'867	964'773	952'103
Revenus	277'863	282'164	282'625
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'343'760	3'256'871	3'272'199

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Archives (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	82'984	62'400	62'400
Coûts salariaux et de structure	1'130'647	1'071'226	917'448
Coûts des services centraux	512'674	511'277	586'289
Revenus	18'882	21'300	21'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'707'422	1'623'603	1'544'837

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - SCNE	0	0	197'071	197'522	212'271	212'272
Arts et lettres+Institut	184'819	148'000	168'000	218'000	298'000	298'000
Cinéma	335'500	335'000	355'000	355'000	355'000	355'000
Fonds Documentaires	1'910'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000
Médiation culturelle	44'800	40'000	90'000	200'000	350'000	350'000
Musique	577'292	539'000	609'000	699'000	789'000	789'000
Promotion de la lecture	384'000	612'500	612'500	612'500	612'500	612'500
Sociétés savantes et formation	140'700	153'000	183'000	213'000	213'000	213'000
Sub. féd. diverses	0	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000
Subs. div .ins. privées	333'540	445'000	455'000	455'000	455'000	455'000
Subsides com. divers	219'095	365'000	375'000	375'000	375'000	375'000
Théâtre & centre cult.	1'380'783	1'319'000	1'429'000	1'549'000	1'729'000	1'729'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	5'510'528	5'826'500	6'343'571	6'744'022	7'258'771	7'258'772

Commentaires

La période de la pandémie a montré l'importance d'un soutien de tout le processus artistique (de la recherche à la diffusion des œuvres) ainsi qu'un soutien renforcé au fonctionnement. C'est dans cette optique notamment qu'une augmentation de budget est prévue. Les mesures envisagées pour l'année 2023 sont les suivantes :

- Dans une perspective de pérennisation et de durabilité, accompagner la sortie de crise en renforçant les institutions et les acteurs culturels et en améliorant leur accompagnement et leur promotion.
- Donner des moyens supplémentaires à des domaines sous dotés (musiques actuelles et arts visuels).
- Renforcement de la médiation culturelle.

En 2024, il est prévu de poursuivre le développement de l'accès à la culture (médiation culturelle, inclusion culturelle, participation culturelle) par le biais d'appels à projets.

En 2025, les soutiens ponctuels seront renforcés en vue notamment de *La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse*.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-60	0	0	0	0	0
Monuments et sites	910'219	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000
Sub. féd. pro. mon. sit.	-910'219	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-60	0	0	0	0	0

Commentaires

Subventions reçues de la Confédération et redistribuées pour la conservation et la restauration d'objets patrimoniaux

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Aides SCNE Coronavirus	En cours	700'000	0	0	0	0	0	0
Création moyens nécessaires LArch	En cours	100'000	300'000	0	300'000	250'000	200'000	42'931
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	En cours	300'000	300'000	0	300'000	295'000	0	0
*Vitami.NE	En cours	108'000	99'648	0	99'648	62'280	0	0
Capitale Culturelle Suisse	A solliciter	0	344'478	0	344'478	784'478	764'478	54'478
Sécurisation et déménagement des AEN	A solliciter	0	578'240	0	578'240	867'360	867'360	827'360
Total		1'208'000	1'622'366	0	1'622'366	2'259'118	1'831'838	924'769

Commentaires

L'évènement La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse, dont le rayonnement sera national voire international, nécessite des montants qui rendront possible sa réalisation en 2025. Pour rappel, *La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse* fait partie des projets APS soutenus dès 2019. Un rapport détaillé sera soumis prochainement au Grand Conseil.

Dans la perspective du déménagement des Archives de l'État dans le futur Centre Archives et Patrimoine (projet CAP), l'OAEN doit temporairement engager 2 EPT supplémentaires et acquérir du matériel pour sécuriser et déménager ses fonds d'archives.

En ce qui concerne la restauration de la Collégiale de Neuchâtel, les travaux se sont terminés en 2022. Le solde de la subvention sera versé en 2023 et 2024.

2.7.11. Service des ressources humaines (SRHE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Intimement lié au processus continu de réforme de l'administration cantonale, le SRHE s'implique dans les nombreux projets de transformation structurelle, organisationnelle et technique de l'Etat. Dans ce sens, il adapte en permanence ses prestations afin de garantir une prise en compte efficace de la dimension humaine dans ces changements.

Les évolutions législatives, techniques et informatiques ont également un impact important sur les activités du SRHE. Elles conditionnent le mode de délivrance des prestations, en stimulent l'émergence de nouvelles et modifient certaines autres dans un esprit d'amélioration continue. Dans ce sens, les possibilités croissantes de numérisation et de dématérialisation de la saisie et des flux d'informations autorisent une plus grande réactivité, une meilleure qualité et un accès simplifié aux prestations.

L'émergence de crises successives (Covid-19 - Ukraine - Énergie) illustre la nécessité de disposer d'une grande réactivité et souplesse organisationnelle, susceptible d'entrer en contradictions avec certaines normes dont la remise en question pourra s'avérer indispensable. Ainsi, télétravail, rencontres virtuelles, souplesse horaire, prestations à distance et « self-service » administratifs s'intensifient au sein de l'administration, sans pour autant remettre en question la nécessité du maintien d'un lien social nécessaire au développement personnel et au bien-être social.

En parallèle aux nombreux projets de développement technique ou humain qu'il mène, ou dans lesquels il est impliqué, le SRHE porte une attention toute particulière aux questions éthiques, d'intégration ou encore d'égalité des genres au travers d'actions ponctuelles de sensibilisation ou de suivi permanent. La santé et la sécurité constituent également un domaine dans lequel des avancées doivent être faites, et le projet Vitamine représente en l'occurrence un levier intéressant qu'il convient d'exploiter.

Enfin, dans un contexte concurrentiel de plus en plus tendu rendant certaines recherches très difficiles, le SRHE reste attentif à l'efficacité du recrutement de personnel et à l'adaptation des conditions de travail aux attentes des nouvelles générations pour lesquelles équilibre personnel, responsabilisation, souplesse organisationnelle et accomplissement représentent des valeurs essentielles.

Objectifs stratégiques

- Développement et intensification du soutien du SRHE à la conduite de l'Etat et à la gestion de ses entités par la mise en place de nouveaux outils techniques et un meilleur accompagnement direct.
- Veille sur l'évolution de l'environnement socio-économique, implication plus importante dans les processus de réforme de l'administration, avec adaptation des dispositions légales et réglementaires, dans le but d'assurer à l'Etat une adéquation entre l'évolution de ses besoins et les ressources à sa disposition en matière de force de travail.
- Renforcement des actions en lien avec la santé/sécurité des titulaires, renforcement du suivi de l'absentéisme et de ses conséquences, extension du nombre de prestations disponibles via la nouvelle plateforme SIGE, amélioration du positionnement de l'État-employeur sur les plateformes numériques (marque-employeur).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	8'227'795	-5'324'522	-6'002'257	-677'735	-12.7%	-3'619'848	-3'619'848	-3'732'309
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	703'481	680'500	746'500	+66'000	+9.7%	746'500	746'500	746'500
43 Revenus divers	62'850	90'666	112'461	+21'795	+24.0%	112'461	112'461	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	457'163	750'000	750'000	+0	0.0%	750'000	750'000	750'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'004'300	-6'845'688	-7'611'218	-765'530	-11.2%	-5'228'809	-5'228'809	-5'228'809
Charges d'exploitation	7'909'282	-5'708'850	-6'285'440	-576'591	-10.1%	-3'820'250	-3'779'265	-3'778'275
30 Charges de personnel	6'524'392	-6'879'472	-7'457'257	-577'785	-8.4%	-5'129'569	-5'151'752	-5'150'762
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	101'389	168'900	145'900	-23'000	-13.6%	147'900	147'900	147'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	74'073	+74'073	--	121'449	184'617	184'617
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	444'125	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	839'376	501'722	451'844	-49'879	-9.9%	539'970	539'970	539'970
Résultat d'exploitation	318'513	384'328	283'183	-101'144	-26.3%	200'402	159'417	45'966
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	318'513	384'328	283'183	-101'144	-26.3%	200'402	159'417	45'966
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	318'513	384'328	283'183	-101'144	-26.3%	200'402	159'417	45'966
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	33.00	36.00	37.00	+1.00	+2.8%	37.00	37.00	37.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	23.10	23.45	23.65	+0.20	+0.9%	23.65	23.65	23.65

Commentaires

Groupe 30 : reprise des écarts statistiques de la PONE et du SPNE. Les effectifs s'élèvent à 23.65 EPT, soit une variation de 0.2 EPT pour le secteur de la formation entièrement financé par un tiers.

Groupe 49 : contrepartie de la reprise des écarts statistiques de la PONE et du SPNE.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion salariale et financière (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	6'460	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'252'042	1'222'494	1'311'424
Coûts des services centraux	350'173	375'061	403'273
Revenus	109'944	92'662	88'924
Revenus de la facturation des services centraux	1'271'679	1'356'703	1'372'908
Coûts nets (+)	227'052	148'191	252'865

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus de la gestion salariale au sens large, la gestion des temps, les remplacements maternité et toutes les activités couvrant la budgétisation des charges de personnel ainsi que la gestion financière du service.

Les coûts de structure sont en légère augmentation, notamment du fait de l'échelon automatique et de l'impact de la crise Ukrainienne (réparti analytiquement).

Conseil et expertises (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	25'359	66'000	58'500
Coûts salariaux et de structure	1'308'535	1'442'057	1'515'649
Coûts des services centraux	350'173	375'061	403'273
Revenus	83'696	69'130	60'088
Revenus de la facturation des services centraux	1'640'948	1'754'158	1'638'035
Coûts nets (+)	-40'577	59'830	279'299

Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe non seulement les affaires juridiques et le conseil métier, mais également l'évaluation et la classification des fonctions, le groupe de confiance, les activités liées à la santé et la sécurité au travail ainsi que les activités liées à la mobilité et au recrutement.

Les coûts de structure sont en légère augmentation, notamment du fait de l'échelon automatique et de l'impact de la crise Ukrainienne (réparti analytiquement).

Formation et développement (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	57'235	55'200	47'200
Coûts salariaux et de structure	3'804'998	4'132'236	4'000'447
Coûts des services centraux	123'590	132'375	142'332
Revenus	1'205'331	1'239'500	1'305'500
Revenus de la facturation des services centraux	3'352'182	3'422'659	3'449'827
Coûts nets (+)	-571'690	-342'348	-565'348

Commentaires

Ce dernier groupe inclut toutes les activités liées à la formation interne, externe et à l'accompagnement spécifique. Il comprend également la gestion des apprentissages et des stagiaires.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Part produit taxe CO2	-101'288	-350'000	-350'000	-350'000	-350'000	-350'000
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	88'251	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-13'038	-250'000	-250'000	-250'000	-250'000	-250'000

Commentaires

La part au produit de la taxe CO2 reste très incertaine d'année en année. Les comptes 2021 (ainsi que 2020) présentent un montant bien inférieur aux années précédentes en raison d'une correction liée à des versements trop importants en 2018 et 2019. L'évaluation au BU23 se base sur l'estimation historique la plus objective possible.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-30	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-30	0	-0	-0	-0	-0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
*Vitami.NE	En cours	81'000	189'504	0	189'504	189'504	189'504	0
Total		81'000	189'504	0	189'504	189'504	189'504	0

Commentaires

Charges liées au projet VitamiNE, en particulier celles concernant la promotion de la mobilité et de la santé et sécurité au travail.

2.7.12. Service juridique (SJEN)

Évolution de l'environnement et des tâches

La nouvelle organisation du SJEN atteint maintenant sa vitesse de croisière et n'a, à ce jour, pratiquement pas engendré de modifications, preuve qu'elle répond bien aux attentes tant à l'interne qu'à l'externe de notre administration.

Le retard en matière de contentieux a pu être résorbé et la durée de traitement des dossiers a pu globalement diminuer. Même si le SJEN reçoit un peu moins de dossiers de contentieux, il est, par contre, beaucoup plus sollicité s'agissant des dossiers d'avis, de conseils, de législation et surtout de préavis.

L'important travail d'archivage a pu être liquidé en 2022, y compris le plan d'archivage qui a pu être établi.

En outre, le guide légistique est désormais publié sur Intranet. Il est d'une grande aide pour toute l'administration. Ce guide évoluera en fonction de son utilisation et de ses besoins.

Le "toilettage" du RSN a débuté en février 2022. Il engendre une grande charge de travail, en coordination avec les départements, le but étant que notre recueil ne contienne que les textes législatifs de portée générale. Cette tâche se terminera probablement en 2023, voire 2024.

Objectifs stratégiques

- continuer d'offrir des prestations de qualité à l'ensemble de l'administration ;
- appuyer au niveau juridique l'état-major cantonal de conduite (EMCC) et les autorités cantonales en cas de gestion de crises, d'événements majeurs et de catastrophes ;
- assister le développement de "cyberadministration" (collaboration avec les AUJU pour le projet Justitia 4.0 et collaborer avec la chancellerie pour le projet SYVOTE) ;
- réviser la LPJA (le début des travaux a commencé au printemps 2022) ;
- élaborer des cahiers des charges du personnel du SJEN et redéfinir certains processus (guide de bonne pratique) ;
- terminer le cockpit statistique propre au SJEN afin d'assurer un suivi précis de la gestion du service.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	153'260	151'300	120'250	-31'050	-20.5%	120'250	120'250	120'250
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	134'500	150'500	100'000	-50'500	-33.6%	100'000	100'000	100'000
43 Revenus divers	412	800	250	-550	-68.8%	250	250	250
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	18'348	0	20'000	+20'000	--	20'000	20'000	20'000
Charges d'exploitation	3'589'811	3'599'182	3'592'059	-7'124	-0.2%	3'584'398	3'585'498	3'582'638
30 Charges de personnel	3'056'749	3'066'328	3'135'725	+69'397	+2.3%	3'136'164	3'137'264	3'134'404
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	134'406	145'000	75'200	-69'800	-48.1%	67'100	67'100	67'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	398'656	387'854	381'134	-6'721	-1.7%	381'134	381'134	381'134
Résultat d'exploitation	-3'436'551	-3'447'882	-3'471'809	-23'926	-0.7%	-3'464'148	-3'465'248	-3'462'388
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'436'551	-3'447'882	-3'471'809	-23'926	-0.7%	-3'464'148	-3'465'248	-3'462'388
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'436'551	-3'447'882	-3'471'809	-23'926	-0.7%	-3'464'148	-3'465'248	-3'462'388
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	30.00	29.00	29.00	+0.00	0.0%	29.00	29.00	29.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.10	19.90	20.00	+0.10	+0.5%	20.00	20.00	20.00

Commentaires

Nature 30 Charges de personnel : le nombre d'EPT sera augmenté en 2023 de 0.1 EPT de secrétariat afin de renforcer les tâches liées à la législation.

Nature 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : cette diminution provient d'une part de la diminution, prévue dès 2023, des frais liés à la nouvelle plateforme du Système d'information sur les marchés publics (Simap), et d'autre part d'une recommandation du CCFI qui veut que désormais seuls les frais de procédure définitifs soient comptabilisés dans les revenus. Ceci implique une diminution des charges relatives aux remboursements d'avance de frais ainsi qu'une diminution des revenus de l'ensemble des avances de frais (frais provisoires).

Nature 42 taxes : voir remarques nature 31 ci-dessus.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	78'445	50'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	1'708'851	1'893'265	1'858'144
Coûts des services centraux	221'159	239'008	225'454
Revenus	137'864	150'800	100'250
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'870'592	2'031'473	1'988'348

Commentaires

Les charges directes et les revenus sont en diminution pour les raisons invoquées ci-avant (voir commentaires "compte de résultats" de la page précédente).

Conseils (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	587'779	424'587	485'360
Coûts des services centraux	75'924	53'600	58'890
Revenus	2'422	0	20'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	661'281	478'188	524'250

Commentaires

Les revenus concernent le soutien juridique au service de l'emploi (SEMP) (en 2022, ces revenus avaient été ventilés entre plusieurs prestations).

Législation (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	617'217	594'219	627'925
Coûts des services centraux	79'776	75'015	76'188
Revenus	8'961	500	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	688'033	668'734	704'112

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Autres prestations (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	6'881	10'000	10'000
Coûts salariaux et de structure	88'146	87'080	91'305
Coûts des services centraux	11'388	10'993	11'078
Revenus	3'414	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	103'002	108'073	112'384

Commentaires

Les charges directes de CHF 10'000 concernent la tenue de la bibliothèque du SJEN.

Marchés publics (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	-28'208	79'000	54'700
Coûts salariaux et de structure	80'144	73'177	78'491
Coûts des services centraux	10'408	9'238	9'523
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	62'345	161'415	142'714

Commentaires

Les charges directes 2021 étaient erronées. Elles diminuent en 2023 (voir commentaires "compte de résultats").

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-600	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-600	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

2.7.13. Fonds de la protection civile régionale

Évolution de l'environnement et des tâches

Les dépenses des organisations régionales de la protection civile sont financées par un fonds alimenté par les communes et géré par le service de la sécurité civile et militaire.

Objectifs stratégiques

La fortune du fonds permettra de rattraper le renouvellement de matériels, équipement et véhicules, selon une planification quadriennale validée par le CODIR de la PCI.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	2'528'366	3'540'000	2'908'000	-632'000	-17.9%	2'619'000	2'416'000	2'455'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	67'768	15'000	40'000	+25'000	+166.7%	40'000	40'000	40'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	1'153'000	492'000	-661'000	-57.3%	203'000	0	39'000
46 Revenus de transfert	2'460'598	2'372'000	2'376'000	+4'000	+0.2%	2'376'000	2'376'000	2'376'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	2'528'366	3'540'000	2'908'000	-632'000	-17.9%	2'619'000	2'416'000	2'455'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	339'307	0	0	+0	--	0	81'000	0
36 Charges de transfert	2'189'060	3'540'000	2'908'000	-632'000	-17.9%	2'619'000	2'335'000	2'455'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Nature 36 : La différence entre les C2021 et les B2022 et B2023 provient d'une planification des achats détaillée afin de mettre en conformité les OPC avec les nouvelles dispositions légales (LPPCi, MSST, SUVA), et assurer le rattrapage du renouvellement de matériel.

Nature 43 : subvention à recevoir de la Confédération pour l'entretien des sirènes.

Nature 45 : Un prélèvement à la fortune du fonds est envisagé suite à la diminution de la participation des communes et au rattrapage planifié dans le domaine du renouvellement de matériel.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Fonds PC régionale	-271'538	1'168'000	532'000	243'000	-41'000	79'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-271'538	1'168'000	532'000	243'000	-41'000	79'000

Commentaires

Selon commentaires ci-dessus.

2.7.14. Fonds contribution remplacement abris PC

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire gère depuis le 1er janvier 2012, le fonds de contribution de remplacement des abris PCi.

Objectifs stratégiques

À condition que le montant nécessaire à la réalisation des places manquantes en vue d'assurer un taux de couverture de 100 % soit bloqué, la nouvelle législation fédérale permet désormais d'utiliser les excédents de fortune pour financer certaines tâches de la PCI. La réflexion sera finalisée après la modification de la LA-LPPCi.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	632'860	350'000	345'000	-5'000	-1.4%	345'000	345'000	345'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	632'860	350'000	345'000	-5'000	-1.4%	345'000	345'000	345'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	632'860	350'000	345'000	-5'000	-1.4%	345'000	345'000	345'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'800	50'000	35'000	-15'000	-30.0%	35'000	35'000	35'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	628'060	300'000	310'000	+10'000	+3.3%	310'000	310'000	310'000
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les C2021 enregistrent un rattrapage de facturation de 2020 en raison d'une modification de procédure. Dès 2022, les budgets représentent une situation normale.

Résultat analytique

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-60	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-60	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.7.15. Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

Évolution de l'environnement et des tâches

En date du 26 mai 2020, le Grand Conseil a attribué 10% du bénéfice de la Loterie Romande revenant au canton pour le soutien à des projets et/ou manifestations publiques, uniques ou récurrentes, ayant une portée touristique et générant des retombées importantes. Le solde, 90%, est réparti entre les commissions de répartition pour les contributions destinées au domaine du sport et les contributions destinées notamment aux domaines de la culture et du social.

Objectifs stratégiques

- Favoriser la réalisation d'événements de grande ampleur ayant des retombées positives pour la population et pour le canton;
- Favoriser le rayonnement du canton par le soutien à des manifestations;
- Favoriser le tourisme par le soutien à des projets attractifs.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'794'351	1'700'000	1'700'000	+0	0.0%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'794'351	1'700'000	1'700'000	+0	0.0%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'794'351	1'700'000	1'700'000	+0	0.0%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
30 Charges de personnel	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	27'000	27'000	+0	0.0%	27'000	27'000	27'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'044'351	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	750'000	1'650'000	1'650'000	+0	0.0%	1'650'000	1'650'000	1'650'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	22'000	22'000	+0	0.0%	22'000	22'000	22'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

30 Charges de personnel : indemnités versées aux membres de la commission;

36 Charges de transfert : montant versés pour les divers projets soutenus;

39 Imputations internes : frais de gestion assumés par le département;

41 Patentes et concessions : part du bénéfice de la Loterie Romande attribuée au fonds.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Sub. manifestations but touristique	750'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	750'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000

Commentaires

Voir commentaires ci-avant.

Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)

Compte de résultats du DFDS

SFDS	Secrétariat général DFDS
SEEO	Service de l'enseignement obligatoire
CMNE	Conservatoire de musique neuchâtelois
SFPO	Service formation postobligatoire et orientation
LYCEES	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars
CPNE	Centre de formation professionnelle neuchâtelois
SPAJ	Service protection de l'adulte et de la jeunesse
SSPO	Service des sports
SIEN	Service informatique entité neuchâteloise
	Fonds structures d'accueil extra-familial
	Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

2.8. Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)

2.8.1. Compte de résultats du DFDS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	251'077'501	248'686'088	258'231'017	+9'544'929	+3,8%	256'717'685	258'854'907	259'621'118
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	103'797'343	105'702'625	112'594'425	+6'891'800	+6,5%	109'137'425	109'473'301	109'825'494
43 Revenus divers	4'099'359	3'102'316	2'667'574	-434'743	-14,0%	3'106'595	3'919'010	3'834'090
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	6'124	56'000	56'000	+0	0,0%	56'000	56'000	56'000
46 Revenus de transfert	30'441'263	31'450'200	31'830'528	+380'328	+1,2%	31'802'954	31'239'925	31'215'400
47 Subventions à redistribuer	50'956'635	50'054'000	50'164'000	+110'000	+0,2%	50'804'000	50'804'000	50'804'000
49 Imputations internes	61'776'777	58'320'947	60'918'491	+2'597'544	+4,5%	61'810'711	63'362'671	63'886'134
Charges d'exploitation	736'163'113	717'139'073	741'308'496	+24'169'424	+3,4%	739'083'062	740'051'090	744'627'394
30 Charges de personnel	196'287'570	199'756'042	210'245'040	+10'488'998	+5,3%	205'831'765	204'319'934	204'524'375
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	65'520'362	51'564'692	51'696'713	+132'021	+0,3%	51'263'636	50'239'010	50'133'640
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'843'143	4'933'499	4'726'343	-207'156	-4,2%	11'172'180	11'858'958	14'838'847
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	2'850	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	343'716'827	343'923'472	356'200'907	+12'277'435	+3,6%	349'591'254	350'856'600	351'829'981
37 Subventions redistribuées	50'956'635	50'054'000	50'164'000	+110'000	+0,2%	50'804'000	50'804'000	50'804'000
39 Imputations internes	70'835'727	66'907'368	68'275'493	+1'368'126	+2,0%	70'420'229	71'972'589	72'496'552
Résultat d'exploitation	-485'085'612	-468'452'984	-483'077'479	-14'624'495	-3,1%	-482'365'378	-481'196'183	-485'006'276
44 Revenus financiers	847'286	824'420	820'620	-3'800	-0,5%	820'620	820'620	820'620
34 Charges financières	5'257	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	842'029	824'420	820'620	-3'800	-0,5%	820'620	820'620	820'620
Résultat opérationnel	-484'243'583	-467'628'564	-482'256'859	-14'628'295	-3,1%	-481'544'758	-480'375'563	-484'185'656
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-484'243'583	-467'628'564	-482'256'859	-14'628'295	-3,1%	-481'544'758	-480'375'563	-484'185'656
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	693.00	678.00	705.00	+26.00	+3,8%	705.00	703.00	702.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	530.63	528.00	540.95	+12.95	+2,5%	541.65	539.95	538.95

Commentaires

Groupe 30 : la variation des charges de personnel administratif et technique provient principalement, au SFPO, de l'évolution du nombre d'EPT dédié au projet "Viama" (postes autofinancés), à la gestion "Case management OAI" (postes autofinancés) et au "Contrat formation" (rapport 18.044). Des postes d'ingénieurs (2 EPT) en matière de sécurité informatique sont prévus au SIEN auxquels s'ajouteront l'effectif du SIEN des postes de chef de projets techniques et des poste d'ingénieurs CIGES (5,5 EPT autofinancés par des recettes dédiées). Le SPAJ voit son effectif augmenter avec l'engagement prévu de 1.2 EPT pour le renforcement de l'office de protection de l'enfant (OPE). Il est également prévu un renforcement de l'office des structures d'accueil extrafamilial et des institutions d'éducation spécialisée pour son travail de surveillance des institutions d'éducation spécialisée, des familles d'accueil et des services ambulatoires, par l'engagement de 0.5 EPT de conseiller-ère éducatif-ve et 0.5 EPT de collaborateur-trice administratif-ve. Enfin, 0.5 EPT pour l'autorisation et la surveillance des familles d'accueil est également prévu au budget. Concernant les variations principales pour le personnel enseignant on relève une hausse liée à des ressources supplémentaires pour l'engagement d'enseignant-e-s destiné-e-s à prendre en charge les élèves ayant fui le conflit en Ukraine aussi bien à l'école obligatoire que dans le secondaire 2.

Groupe 31 : une stabilité budgétaire a été demandées à l'ensemble des services du département dans le cadre de l'établissement du budget 2023.

Groupe 36 : la variation des charges est impactée de manière prépondérante par les amortissements des aides à l'investissements de tiers, le subventionnement de l'école obligatoire, les contributions au domaine des hautes écoles, par les subventions versées dans le cadre de l'accueil extra-familial et celui du soutien aux entreprises formatrices et par la concrétisation du programme d'éducation numérique.

Les recettes varient principalement à la hausse par le biais des prestations externes fournies par le service informatique ainsi que par une augmentation des revenus dans les domaines des structures d'accueil pré et parascolaire et du contrat formation (base salariale cantonale identique).

2.8.2. Secrétariat général DFDS (SFDS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général assume l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'État, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, au suivi de la feuille de route, à la communication, à la gestion du calendrier, au suivi des affaires parlementaires, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.), à la participation de projets et au suivi des dossiers intercantonaux (CIIP, CDIP, etc.). Sur un plan managérial, l'année 2023 sera marquée par l'appui à la conduite à la cheffe de département au travers du programme de législature 2022-2025 et de la mise en œuvre de la feuille de route qui en découle hormis l'appui à la gestion des crises Covid et Ukraine. Le développement et la poursuite du projet contre le harcèlement et le risque dépressif et suicidaire (CAPPES) sera le principal défi opérationnel de cette entité qui est rattachée au secrétariat général du DFDS.

Objectifs stratégiques

- Appui à la conduite à la cheffe de département dans le cadre du programme de législature 2022-2025;
- Mise en œuvre de la feuille de route du département avec la collaboration étroite des services;
- Poursuite de la mise en œuvre de la conduite des services et entités du DFDS selon le programme de réforme de l'État (PRE);
- Stabilisation des outils de gestion et de conduite financière;
- Élaboration et suivi des indicateurs du cockpit;
- Mise en place de mesures concrètes en matière de lutte contre l'épuisement professionnel et accompagnement de ces mesures (CAPPES);
- Poursuite des collaborations avec la police, la santé publique, la protection de la jeunesse pour la prévention et un accompagnement efficace des différents acteurs (CAPPES);
- Développement d'une enquête de satisfaction auprès des partenaires externes (CAPPES);
- Déploiement du système de contrôle interne (SCI).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	31'500	200'000	12'500	-187'500	-93.8%	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	7'000	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	24'500	200'000	12'500	-187'500	-93.8%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	5'203'860	4'814'232	4'850'207	+35'975	+0.7%	4'669'395	3'716'263	3'716'279
30 Charges de personnel	1'367'069	1'390'198	1'416'044	+25'846	+1.9%	1'417'806	1'416'044	1'416'044
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	165'844	555'000	980'960	+425'960	+76.7%	935'960	135'960	135'960
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'446'095	2'650'602	2'259'912	-390'690	-14.7%	2'122'338	1'970'968	1'970'984
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	224'851	218'432	193'291	-25'141	-11.5%	193'291	193'291	193'291
Résultat d'exploitation	-5'172'360	-4'614'232	-4'837'707	-223'475	-4.8%	-4'669'395	-3'716'263	-3'716'279
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	1	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-1	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-5'172'360	-4'614'232	-4'837'707	-223'475	-4.8%	-4'669'395	-3'716'263	-3'716'279
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-5'172'360	-4'614'232	-4'837'707	-223'475	-4.8%	-4'669'395	-3'716'263	-3'716'279
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	13.00	13.00	12.00	-1.00	-7.7%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.90	8.70	8.80	+0.10	+1.1%	8.80	8.80	8.80

Commentaires

Les principales différences entre le budget 2023 et le budget 2022 figurent au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation, des charges de transfert ainsi que des revenus.

L'augmentation marquante des charges de biens, services et autres charges d'exploitation correspond à la création d'une enveloppe de 800'000 francs sous forme de mandats informatiques dans le cadre de la digitalisation. Parallèlement, la fin du subventionnement de la Confédération du projet MAE (projet novateur d'école à journée continue) vient réduire ce même groupe de nature comptable de 400'000 francs justifiant également la baisse de revenus.

La différence provenant du groupe 36 est, quant à elle, principalement liée au réajustement des amortissements concernant le subventionnement des investissements (constructions scolaires).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	445'778	449'775	362'568
Coûts des services centraux	30'198	38'262	34'761
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	475'976	488'037	397'329

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés au travail administratif et de secrétariat du SFDS.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	1'391'455	1'199'666	816'109
Coûts des services centraux	94'452	102'054	78'244
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'485'907	1'321'720	914'353

Commentaires

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil, de l'assistance politique et stratégique.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'145'286	749'891	634'604
Coûts des services centraux	77'397	63'792	60'843
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'222'683	813'683	695'447

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la gestion financière du secrétariat général et du CAPPES ainsi qu'à l'appui et à la supervision financière des services du département.

CAPPES (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	41'609	35'000	35'000
Coûts salariaux et de structure	462'126	495'468	490'176
Coûts des services centraux	20'304	14'325	19'443
Revenus	7'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	517'039	544'793	544'619

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion courante des activités du CAPPES.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Actions prévention	52'141	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Amort subventions à l'invest - SFDS	0	0	1'043'912	906'338	754'968	754'984
CIIP Confér. rom. TI	480'561	520'000	490'000	490'000	490'000	490'000
Conf sse. dir. ins. pub.	579'078	622'000	622'000	622'000	622'000	622'000
Contr. biblioth. RERO	176'197	0	0	0	0	0
Enquête PISA	12'407	14'000	14'000	14'000	14'000	14'000
Part. loyer coord. rom.	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'340'384	1'246'000	2'259'912	2'122'338	1'970'968	1'970'984

Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont composés des diverses contributions aux organismes et conférences intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (CIIP, CDIP notamment). On y trouve également diverses subventions versées dans le cadre des diverses actions de préventions (CAPPES). L'augmentation de ce budget global par rapport à l'année 2022 est liée aux charges d'amortissements concernant le subventionnement des investissements (constructions scolaires) qui ne figuraient jusqu'à présent pas dans ce tableau.

2.8.3. Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2022-2023 les effectifs sont stables par rapport à l'année scolaire 2021-2022, 6'783 élèves fréquenteront l'une des 376,6 classes du cycle 1, 7'029 élèves l'une des 371,4 classes du cycle 2 et 5'141 élèves l'une des 261 classes du cycle 3. En outre, 633 élèves rejoindront l'une des 64 classes spéciales ou d'accueil. Les chiffres définitifs seront toutefois publiés dans le Memento statistique de l'école neuchâteloise.

L'office de l'enseignement spécialisé va continuer de conduire divers travaux dans les domaines suivants : développement du conseil pédagogique spécialisé en vue d'éviter les situations de remédiation ou leur aggravation, amélioration de la transition au postobligatoire dans le cadre du développement continu de l'assurance invalidité en collaboration avec l'AI, l'OCOSP et l'OFIJ, adaptation du modèle d'intervention précoce en autisme en lien avec les réflexions fédérales et intercantionales en cours, suite du 2ème colloque BEJUNE à l'attention des directions d'écoles concernant la gestion de la diversité et participation aux travaux touchant à l'exclusion scolaire et à la formation spécialisée en scolarité ordinaire placée sous la responsabilité du service de l'enseignement obligatoire.

Suite à l'acceptation du rapport 19.032 du Conseil d'État par le Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret pour le programme d'éducation numérique s'appliquant aux écoles obligatoires et postobligatoires en date du 23 juin 2020, le plan d'action se concrétise par l'introduction en 1^{re}, 2^e, 3^e et 7^e de l'éducation numérique durant l'année scolaire 2022-2023. Puis les travaux se poursuivront progressivement jusqu'en 2026, pour, au final, obtenir un enseignement intégré de l'éducation numérique dans les niveaux 1 à 6, ajouter une période spécialisée en 7^e, 8^e, 9^e et 10^e, et renforcer les compétences numériques dans les options professionnelles et académiques.

Un concept neuchâtelois de formation des enseignants-e-s en éducation numérique a été préparé en 2021 et il projette, entre janvier 2022 et juillet 2026, la formation de l'ensemble des enseignant-e-s de la 3^{ème} à la 11^{ème} au sein de leur centre scolaire.

Dans le but de développer le projet d'enseignement précoce des langues PRIMA sur toute la scolarité obligatoire (cf. rapport 19.020), et afin que chaque centre scolaire dispose d'une filière bilingue complète d'ici à 2038, en 2022 il y aura une extension sur la verticalité de PRIMA. De plus, un nouveau projet d'enseignement de l'allemand par immersion, permettant à tout-e enseignant-e à l'aise en allemand, d'enseigner partiellement en allemand dans sa classe, prend son envol. Il s'agit du projet ANIMA : ANnée d'IMmersion en Allemand. Ainsi, à la rentrée scolaire d'août 2022, nous compterons 65.5 classes PRIMA regroupant 1'183 élèves (59 classes en 2021-2022), ainsi que 22 classes ANIMA (5 classes en 2021-2022) regroupant 399 élèves.

Objectifs stratégiques

- Développer le projet PRIMA/ANIMA sur toute la scolarité obligatoire en étendant le concept à tous les centres scolaires avec un ancrage dans la loi.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'éducation numérique.
- Réviser la méthode d'allocation des ressources et la répartition des tâches de la scolarité obligatoire.
- Favoriser l'intégration dans l'enseignement régulier en adaptant les ressources à la configuration des classes.
- Mettre en œuvre l'arrêté relatif aux cours de langue et d'origine dans la scolarité obligatoire 410.017.
- Favoriser les usages critiques et pratiques des instruments de communication relatifs aux enjeux liés à la digitalisation de la société.
- Identifier et prioriser les actions visant à éviter l'exclusion scolaire.
- Identifier et prioriser les prestations digitales visant à diminuer les charges administratives.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	2'208'238	1'837'422	2'096'790	+259'368	+14.1%	2'096'790	2'096'790	2'096'790
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	688'936	713'000	713'000	+0	0.0%	713'000	713'000	713'000
43 Revenus divers	647'961	410'422	564'790	+154'368	+37.6%	564'790	564'790	564'790
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	842'166	680'000	785'000	+105'000	+15.4%	785'000	785'000	785'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	29'175	34'000	34'000	+0	0.0%	34'000	34'000	34'000
Charges d'exploitation	146'486'008	144'635'670	154'756'120	+10'120'450	+7.0%	149'632'309	150'032'494	150'166'511
30 Charges de personnel	7'401'936	8'188'204	8'930'691	+742'487	+9.1%	8'326'400	8'326'200	8'327'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'052'178	8'528'000	8'698'000	+170'000	+2.0%	8'698'000	8'718'000	8'718'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	266'283	+266'283	--	294'497	324'882	357'799
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	123'487'602	121'325'000	129'957'000	+8'632'000	+7.1%	125'367'000	125'717'000	125'817'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	7'544'291	6'594'466	6'904'146	+309'680	+4.7%	6'946'412	6'946'412	6'946'412
Résultat d'exploitation	-144'277'770	-142'798'247	-152'659'329	-9'861'082	-6.9%	-147'535'519	-147'935'704	-148'069'720
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-144'277'770	-142'798'247	-152'659'329	-9'861'082	-6.9%	-147'535'519	-147'935'704	-148'069'720
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-144'277'770	-142'798'247	-152'659'329	-9'861'082	-6.9%	-147'535'519	-147'935'704	-148'069'720
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	67.00	67.00	69.00	+2.00	+3.0%	69.00	69.00	69.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	45.70	46.40	46.40	+0.00	0.0%	46.40	46.40	46.40

Commentaires

Globalement le budget 2023 du SEO montre une augmentation de 6.9% par rapport au budget 2022. Il s'agit principalement de l'intégration des mesures extraordinaires pour l'accueil des élèves ayant fui le conflit en Ukraine au budget 2023 et des impacts liés à l'augmentation de l'IPC estimé pour le budget 2023 à +1,8%.

Le groupe "30 charges de personnel" montre une hausse financière alors que le nombre d'EPT reste stable entre les budgets 2022 et 2023. Cette hausse est liée à des ressources supplémentaires pour l'engagement d'enseignants destinés à prendre en charge les élèves ayant fui le conflit en Ukraine restant parmi les enfants des classes d'accueil existantes.

La croissance positive budgétaire du groupe "36 charges de transfert" provient :

- De l'augmentation des prestations demandées aux écoles spécialisées, avec notamment un renforcement des heures de soutien pédagogique spécialisé (SPS), d'un IPC calculé à 1,8% et de placements d'élèves arrivant d'Ukraine (impact total +1.8 millions de francs)
- De l'augmentation du coût de subventionnement des salaires des enseignants liés à l'intégration de nouveaux élèves ukrainiens (au nombre de 500 selon l'hypothèse retenue) ainsi que d'un IPC calculé à 1,8 %.

Nous pouvons constater un montant nouveau de 266'000 francs au budget 2023 dans le groupe "33 amortissements du patrimoine administratif" correspondant au montant d'amortissement du matériel informatique investi dans le cadre du projet d'éducation numérique.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pédagogie et scolarité (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	127'343	262'000	262'000
Coûts salariaux et de structure	2'275'762	2'631'229	3'327'165
Coûts des services centraux	5'802'061	5'263'615	6'280'579
Revenus	574'802	530'000	674'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'630'364	7'626'845	9'195'744

Commentaires

L'augmentation des "coûts salariaux et de structure" est liée à des ressources supplémentaires pour l'engagement d'enseignants destinés à prendre en charge les élèves ayant fui le conflit en Ukraine restant parmi les enfants des classes d'accueil existantes. Le changement au niveau des coûts des services centraux provient du changement d'une clé de répartition d'un coût considéré dans le budget 2023 directement lié au groupe de prestations de la pédagogie et de la scolarité.

Enseignement spécialisé (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	6'773'717	6'780'000	6'780'000
Coûts salariaux et de structure	2'075'039	2'120'442	2'189'790
Coûts des services centraux	816'656	827'539	415'200
Revenus	97'952	35'000	35'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	9'567'460	9'692'982	9'349'990

Commentaires

Les prestations en orthophonie ainsi que les prestations en psychomotricité sont comprises dans la ligne budgétaire des charges directes.

Le changement au niveau des coûts des services centraux provient du changement d'une clé de répartition d'un coût considéré dans le budget 2023 directement lié au groupe de prestations de la pédagogie et de la scolarité.

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	713'446	987'000	1'017'000
Coûts salariaux et de structure	814'071	926'867	1'239'414
Coûts des services centraux	405'941	399'192	200'309
Revenus	481'185	339'000	444'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'452'273	1'974'059	2'012'723

Commentaires

La prise en charge du renouvellement du matériel informatique scolaire, les coûts des licences ainsi que les mandats internes (enseignants allégés pour la création de contenus pédagogiques notamment) constituent les charges directes. Les revenus proviennent de la refacturation des prestations informatiques et des coûts d'installation d'ordinateurs dans les cercles.

Le changement au niveau des coûts des services centraux provient du changement d'une clé de répartition d'un coût considéré dans le budget 2023 directement lié au groupe de prestations de la pédagogie et de la scolarité.

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	28'457	31'000	31'000
Coûts salariaux et de structure	1'475'616	1'537'578	1'558'506
Coûts des services centraux	356'737	352'977	287'088
Revenus	451'538	504'000	504'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'409'272	1'417'554	1'372'594

Commentaires

Les coûts de renouvellement de matériel thérapeutique et les loyers de deux salles de thérapie au sein d'institutions constituent les charges directes présentées. Les revenus proviennent de la facturation des prestations de thérapie aux institutions et écoles spécialisées.

Le changement au niveau des coûts des services centraux provient du changement d'une clé de répartition d'un coût considéré dans le budget 2023 directement lié au groupe de prestations de la pédagogie et de la scolarité.

Droit et ressources humaines (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	325'098	442'923	356'368
Coûts des services centraux	160'730	162'914	98'553
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	485'828	605'837	454'921

Commentaires

Le changement au niveau des coûts des services centraux provient du changement d'une clé de répartition d'un coût considéré dans le budget 2023 directement lié au groupe de prestations de la pédagogie et de la scolarité.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Ecole obligat., non mentionné ailleurs	2'669'866	2'670'000	2'592'000	2'562'000	2'562'000	2'562'000
Inst. OES dans canton	32'118'111	32'600'000	34'400'000	33'600'000	33'600'000	33'600'000
Pers. ens. institut.	622'337	625'000	625'000	625'000	625'000	625'000
Scolaris. hors canton	765'920	915'000	715'000	715'000	715'000	715'000
Subv. cycle 1	22'586'083	22'500'000	24'465'000	23'320'000	23'320'000	23'320'000
Subv. cycle 2	28'563'325	27'460'000	30'152'000	28'980'000	28'980'000	28'980'000
Subv. cycle 3	34'630'968	34'470'000	36'953'000	35'480'000	35'830'000	35'930'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	121'956'611	121'240'000	129'902'000	125'282'000	125'632'000	125'732'000

Commentaires

L'augmentation des prestations demandées aux écoles spécialisées, avec notamment un renforcement des heures de soutien pédagogique spécialisé (SPS), d'un IPC calculé à 1,8%, et de placements d'élèves arrivant d'Ukraine (impact total +1.8 millions de francs) expliquent l'augmentation liée aux charges pour les institutions OES dans le canton en 2023.

De même, les augmentations du coût de subventionnement du salaire des enseignants aux cycles 1, 2 et 3 sont liées à l'intégration de nouveaux élèves ukrainiens (au nombre de 500 selon l'hypothèse retenue) ainsi que d'un IPC calculé à 1,8 %.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
*Programme éducation numérique	En cours	535'000	526'000	0	526'000	526'000	526'000	526'000
Total		535'000	526'000	0	526'000	526'000	526'000	526'000

Commentaires

Les montants projetés représentent l'achat de matériel informatique ainsi que la valorisation des salaires, comme détaillé dans le rapport 19.032 du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret pour le programme d'éducation numérique validé en date du 23 juin 2020.

2.8.4. Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CMNE adapte son offre à l'évolution de la société, considérant que sa mission est de se mettre au service de la population neuchâteloise, comme en témoigne sa devise « Musiques pour tous ! ».

Les élèves particulièrement talentueux, les élèves à besoins particuliers, les séniors, les élèves issus de la migration en plus de tous les autres, forment ainsi des publics cibles auxquels il s'agit de répondre avec professionnalisme. L'évolution de la population sur le plan socioculturel force le CMNE à redéfinir son champ d'action notamment auprès des jeunes. A cet effet, le département Musique-Ecole se réorganise afin que le lien entre le CMNE et l'école obligatoire soit renforcé et ceci avec un taux d'emploi maintenu.

La digitalisation est en marche et nous suivons les évolutions techniques mises à disposition. Pour améliorer l'efficacité et l'optimisation de nos prestations administratives, une application informatique est développée pour l'utilisateur. Elle pourra s'inscrire à nos différents cours via un portail "Web", aussi accessible avec un smartphone. Ceci diminuera également l'utilisation du papier et la surcharge de travail de l'équipe administrative.

Le CMNE organise de nombreuses manifestations et événements dont les répercussions dépassent nos frontières (concours suisse de musique, échanges avec des orchestres d'autres pays, expertises, conférences, reconnaissance par le label "Pre-college Music CH", etc.). De manière générale, le CMNE renforce les collaborations avec les acteurs culturels du canton.

Objectifs stratégiques

- Adaptation de l'offre aux besoins de la société (nouveautés : cor des alpes et ensemble LeChœur);
- Réorganisation et renforcement de la mission du département Musique-Ecole;
- Organisation d'événements sur l'ensemble des sites; Amélioration et développement des logiciels métiers (inscription en ligne);
- Amélioration continue de "GestionNE";
- Mise à jour et amélioration du système "quarte open label";
- Valorisation de l'enseignement de la musique amateur et préprofessionnel selon l'adage "musique pour tous".

Résultat financier
Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	2'585'721	2'370'000	2'370'000	+0	0.0%	2'370'000	2'370'000	2'370'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'212'581	2'300'000	2'300'000	+0	0.0%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
43 Revenus divers	372'040	70'000	70'000	+0	0.0%	70'000	70'000	70'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'100	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	10'090'990	9'500'602	10'287'000	+786'398	+8.3%	10'278'568	10'301'726	10'317'743
30 Charges de personnel	8'547'729	8'358'596	8'920'723	+562'127	+6.7%	8'903'443	8'903'773	8'903'773
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	413'555	446'430	505'330	+58'900	+13.2%	465'330	465'330	465'330
33 Amortissements du patrimoine administratif	121'594	145'824	166'427	+20'603	+14.1%	154'557	177'385	193'402
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'008'112	549'752	694'520	+144'768	+26.3%	755'238	755'238	755'238
Résultat d'exploitation	-7'505'269	-7'130'602	-7'917'000	-786'398	-11.0%	-7'908'568	-7'931'726	-7'947'743
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-7'505'269	-7'130'602	-7'917'000	-786'398	-11.0%	-7'908'568	-7'931'726	-7'947'743
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-7'505'269	-7'130'602	-7'917'000	-786'398	-11.0%	-7'908'568	-7'931'726	-7'947'743
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	12.00	8.00	8.00	+0.00	0.0%	8.00	8.00	8.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.75	5.55	5.55	+0.00	0.0%	5.55	5.55	5.55

Commentaires

Adaptation du budget des charges du personnel enseignant en fonction du nombre d'élèves qui suivent actuellement nos différents cours de musique et d'ensembles musicaux.

L'augmentation des charges pour les biens, services et autres charges d'exploitation est liée d'une part au rattrapage du retard dans l'entretien de notre parc instrumental et d'autre part à l'organisation d'événements et de manifestations pour les sites décentralisés du CMNE.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation musicale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	325'508	352'230	220'030
Coûts salariaux et de structure	7'403'338	7'609'531	8'431'795
Coûts des services centraux	544'474	668'038	994'356
Revenus	2'256'508	2'275'000	2'275'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'016'813	6'354'800	7'371'181

Commentaires

L'augmentation des coûts nets de cette prestation par rapport au budget 2022 s'explique par le changement de la clé de répartition du solde des dépenses du centre de coûts et des services centraux, non plus calculé seulement sur les heures budgétées, mais tient également compte de la masse salariale directement imputée sur les prestations. Cette manière de procéder est plus représentative avec une meilleure valorisation des prestations.

Développement de la culture musicale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	24'241	46'300	57'900
Coûts salariaux et de structure	1'329'606	338'725	540'303
Coûts des services centraux	463'473	485'777	42'616
Revenus	343'245	95'000	95'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'474'076	775'802	545'819

Commentaires

Dans ce groupe, on trouve principalement les prestations aux écoles obligatoires. Le dispositif d'intervention a pour but de soutenir, appuyer, proposer, former, stimuler et encourager la pratique musicale, son enseignement ainsi que la créativité qu'elle engendre dans le milieu scolaire, en conformité avec les objectifs du Plan d'études romand. La diminution des coûts par rapport au budget 2022 des services centraux provient du changement de la clé de répartition.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-1'959	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'959	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
Renouvel. du parc pianistique 2020-2023	En cours	137'000	137'000	0	137'000	0	0	0
CMNE, parc instrumental piano 2024-2027	A solliciter	0	0	0	0	137'000	137'000	137'000
Total		137'000	137'000	0	137'000	137'000	137'000	137'000

Commentaires

Investissement en lien avec le renouvellement de notre parc pianistique selon la planification prévue (crédit d'engagement du 21 mars 2016).

2.8.5. Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

À la sortie d'une période difficile en matière de pandémie, en pleine crise ukrainienne et allant probablement être confronté à un taux d'inflation bien supérieur à ce qui a été connu depuis de nombreuses années en Suisse, le SFPO adopte une approche financière prudente à l'égard de ce processus budgétaire 2023. Tout en continuant à relever les nombreux défis liés aux différents besoins du canton en termes de formation postobligatoire, les ressources seront concentrées sur les priorités actuelles en matière de formation et d'orientation. Cela avec pour objectifs de voir encore progresser le nombre de places occupées dans la formation en mode dual, mais aussi voir se déployer les différents efforts mis sur le thème de la transformation numérique. La numérisation a fortement été accélérée par la pandémie et elle est de plus en plus présente dans tous les secteurs de la société. L'éducation numérique (rapport 19.032) va commencer à déployer ses effets en termes d'amélioration du savoir-faire numérique et d'utilisation des technologies digitales, mais également en termes d'outils et moyens pédagogiques mis à disposition de la formation du secondaire 2.

L'orientation n'est pas en reste non plus, puisque le canton participe au programme national "Viamia", qui va permettre aux personnes de 40 ans et plus de pouvoir faire un bilan de compétences leur permettant d'éventuellement se réorienter professionnellement, au travers de la formation continue. Dans une société où vivre plusieurs carrières est devenu ou va devenir monnaie courante, l'aide à la réorientation professionnelle a pris de l'importance. Ce programme, soutenu par la Confédération, en est l'illustration.

Finalement, la migration en lien avec la crise ukrainienne sera un thème et un défi pour la formation et l'orientation. Il s'agira de pouvoir intégrer et orienter du mieux que possible et le plus rapidement possible les jeunes sortis de la scolarité obligatoire et les jeunes adultes. Cela va nécessiter des moyens spécifiques en termes d'intégration dans le système du secondaire 2, pour des jeunes de 15 à 20 ans, mais également pour une frange de cette population plus âgée, pouvant aller jusqu'à 35 ans et visant une formation certifiante. La probable résurgence de la COVID-19 n'est pas non plus à sous-estimer en termes de dérangements et de possible impact financier.

Objectifs stratégiques

- Poursuivre et finaliser la mise en place du CPNE (rapport 21.014);
- Continuer à déployer le projet d'éducation numérique (rapport 19.032);
- Répondre aux besoins spécifiques de l'accueil des Ukrainien·e·s (permis S) en termes d'intégration dans le système de formation postobligatoire (rapport 22.016);
- Poursuivre les travaux liés à la dualisation des filières professionnelles à plein temps dans le respect des objectifs liés au contrat-formation (rapport 18.044) et en collaboration avec les partenaires économiques des différentes filières concernées;
- Poursuivre les travaux de mise en œuvre du projet "évolution de la maturité gymnasiale" décidé par la CDIP et la Confédération;
- Poursuivre le déploiement des mesures liées à la formation des adultes (rapport 21.016) et le projet "Viamia" soutenu par la Confédération afin de permettre le développement professionnel des personnes actives de 40 ans et plus;
- Développer un projet lié au développement continu de l'assurance invalidité (AI);
- Poursuivre les projets d'infrastructures d'importance pour la formation du secondaire 2 et du tertiaire (LJP, LDDR, Unihub-académie, Unihub-sport, HDV7);
- Renforcer l'éducation au développement durable;
- Travailler sur l'amélioration de la promotion de l'égalité pour les pratiques pédagogiques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	53'664'311	53'413'716	54'310'957	+897'241	+1.7%	55'121'457	54'858'057	54'856'057
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'110'381	1'413'600	2'159'000	+745'400	+52.7%	2'184'000	2'184'000	2'184'000
43 Revenus divers	706'675	661'832	629'100	-32'732	-4.9%	763'100	763'100	763'100
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'306'929	4'750'400	4'626'900	-123'500	-2.6%	4'638'400	4'375'000	4'373'000
47 Subventions à redistribuer	47'457'825	46'460'000	46'770'000	+310'000	+0.7%	47'410'000	47'410'000	47'410'000
49 Imputations internes	82'500	127'884	125'957	-1'927	-1.5%	125'957	125'957	125'957
Charges d'exploitation	224'276'520	202'569'662	206'504'896	+3'935'233	+1.9%	209'376'235	210'164'764	211'213'682
30 Charges de personnel	12'574'885	14'262'879	15'076'217	+813'338	+5.7%	15'973'155	15'702'518	15'608'754
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	25'167'311	3'649'698	3'759'228	+109'530	+3.0%	3'596'363	3'434'128	3'434'128
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	150'805	624'623	+473'818	+314.2%	1'900'622	3'014'732	3'101'521
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	134'733'924	133'294'960	135'617'937	+2'322'977	+1.7%	135'433'761	135'307'652	136'101'045
37 Subventions redistribuées	47'457'825	46'460'000	46'770'000	+310'000	+0.7%	47'410'000	47'410'000	47'410'000
39 Imputations internes	4'342'575	4'751'320	4'656'891	-94'430	-2.0%	5'062'334	5'295'734	5'558'234
Résultat d'exploitation	-170'612'209	-149'155'947	-152'193'939	-3'037'992	-2.0%	-154'254'778	-155'306'707	-156'357'625
44 Revenus financiers	395'178	352'520	352'520	+0	0.0%	352'520	352'520	352'520
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	395'178	352'520	352'520	+0	0.0%	352'520	352'520	352'520
Résultat opérationnel	-170'217'031	-148'803'427	-151'841'419	-3'037'992	-2.0%	-153'902'258	-154'954'187	-156'005'105
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-170'217'031	-148'803'427	-151'841'419	-3'037'992	-2.0%	-153'902'258	-154'954'187	-156'005'105
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	136.00	140.00	150.00	+10.00	+7.1%	150.00	149.00	149.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	86.20	94.20	96.15	+1.95	+2.1%	96.85	96.15	96.15

Commentaires

Groupe 42 (CHF +0.75 million)

- Réévaluation centralisée des taxes d'écologie du secondaire 2 (CHF +0.7 million), pour l'ensemble des entités.

Groupe 46 (CHF -0.12 million)

- Légère baisse des subventions fédérales, principalement au niveau de la subvention SEFRI pour la subvention fédérale relative à la formation professionnelle (CHF -0.12 million).

Groupe 30 (CHF +0.81 million)

- Augmentation des coûts des experts pour les procédures de qualification (CHF +0.14 million).
- Augmentation de la masse salariale prenant en compte l'adaptation de coûts liée au renchérissement CHF +0.67 million).
- Évolution du nombre d'EPT de 1.95 dédié au projet "Viamia" (autofinancé), à la gestion "Case management OAI" (autofinancé) et au "Contrat formation" (rapport 18.044).

Groupe 31 (CHF +0.11 million)

- Légère augmentation en lien avec des coûts liés aux procédures de qualification (CHF +0.11 million). En lien avec la légère augmentation dans le groupe 30.

Groupe 36 (CHF +2.32 millions)

- En lien avec l'augmentation du nombre de contrats de formation en mode dual. L'augmentation du nombre de jours CIE (cours interentreprises) induit une augmentation des coûts pour le paiement par le canton du double forfait aux entreprises formatrices, soit une augmentation des coûts par rapport au budget 2022 (CHF +0.82 million).
- À noter des contributions en hausse à la HE-ARC (CHF +0.50 million) par rapport au budget 2022 en raison du développement du "Pôle Ingénierie" (CHF +0.30 million) et du "Pôle Santé" (CHF +0.20 million).

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

- Au niveau de la HES-SO, il est à noter une hausse des contributions (CHF +0.32 million) en raison de la mise en application des règles de calcul de la répartition des coûts de la HES-SO.
- Augmentation des charges de transfert avec la HEM-NE (CHF +0.30 million).
- Augmentation des coûts lié aux accord sur les écoles professionnelles hors canton (AEPr), pour les apprenant-e-s fréquentant un établissement de formation d'un autre canton (CHF + 0.30 million).
- Augmentation des coûts lié aux accords de libre circulation des étudiantes et étudiants dans le domaine des écoles supérieures (ES) pour le montant des contributions que le canton doit verser pour la fréquentation par ses ressortissant-e-s d'une école supérieure se trouvant dans un autre canton (CHF +0.30 million).
- Réduction des coûts liés au parcours certifiant pour jeunes migrants suit à un transfert du budget du SFPO au CPNE (CHF -0.52).

Groupe 47/37 (CHF +0.31 million)

- Il s'agit des subventions à redistribuer à l'UniNE, liées à l'accord intercantonal universitaire (AIU). Ce montant est neutre en termes de résultat, car compensé par une différence égale au niveau des groupes 47/37.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pilotage Hautes écoles et recherche (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	288'893	483'500	513'500
Coûts salariaux et de structure	732'820	974'801	974'732
Coûts des services centraux	289'689	230'044	263'239
Revenus	1'029'142	742'520	1'442'520
Coûts (+) / revenus (-) nets	282'260	945'826	308'952

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent essentiellement de l'exploitation de la Cité des étudiant-e-s. La subvention en nature de la Cité des étudiant-e-s est passée en contrepartie comme charge de transfert. Il n'en résulte aucun impact sur le budget global de l'État de Neuchâtel.

Surveillance, qualif. des apprentissages (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	2'964'518	3'311'200	3'353'100
Coûts salariaux et de structure	4'268'607	4'153'082	4'554'487
Coûts des services centraux	289'689	290'861	309'607
Revenus	912'888	1'428'700	1'602'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'609'925	6'326'443	6'614'594

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent majoritairement des prestations du secteur des procédures de qualification (matériel et indemnités aux expert-e-s), des cours de maîtres d'apprentissage ainsi que de la visibilité de la contribution cantonale des cours interentreprises.

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Orientation scolaire et professionnelle (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	54'047	77'800	82'800
Coûts salariaux et de structure	5'548'466	5'888'021	6'216'716
Coûts des services centraux	289'689	348'573	393'562
Revenus	468'912	674'984	658'357
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'423'289	5'639'410	6'034'720

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent d'une part des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et d'autre part des mandats avec le Centre suisse de services de formation professionnelle (CSFO) pour diverses prestations de documentation et d'information.

Insertion des jeunes en formation profes (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'021'585	989'300	846'300
Coûts salariaux et de structure	1'796'787	1'775'655	2'160'525
Coûts des services centraux	289'689	247'021	281'636
Revenus	911'451	940'000	725'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'196'609	2'071'976	2'563'460

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent des mesures mises à disposition pour le soutien aux jeunes en difficultés multiples afin qu'ils accèdent à une formation professionnelle en mode dual.

Pilotage des formations S2 et Tert. B (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	4'366	130'000	143'500
Coûts salariaux et de structure	625'033	727'607	878'665
Coûts des services centraux	289'689	221'492	252'989
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	919'088	1'079'099	1'275'154

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage des formations du secondaire 2 et Tertiaire B (Écoles supérieures).

Certification prof. pour adultes (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	0	376'043	609'988
Coûts des services centraux	0	215'174	248'934
Revenus	28'601	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	-28'601	611'217	878'922

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage certification professionnelle pour adultes.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - SFPO	0	0	253'244	253'243	87'134	90'527
Contrib. CIE	1'733'454	995'000	1'941'680	1'981'680	2'021'680	2'061'680
Contrib. Conf. Intercanto.	1'506	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500
Contrib. cours préparatoires (brevets)	60'750	68'000	68'000	88'000	88'000	88'000
Contrib. CREME	21'020	24'000	24'000	24'000	24'000	24'000
Contrib. Ecole de Droguerie	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000
Contrib. HE-ARC	5'189'000	5'789'000	6'289'000	6'289'000	6'289'000	6'289'000
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	1'133'000	1'216'600	1'216'600	1'216'600	1'216'600	1'216'600
Contrib. HE-ARC Santé	994'964	403'000	403'000	403'000	403'000	403'000
Contrib. HEM	909'824	903'000	1'203'000	1'203'000	1'203'000	1'203'000
Contrib. HEP BEJUNE	11'049'336	11'438'000	11'438'000	10'688'000	10'688'000	11'438'000
Contrib. HES-SO	31'349'143	30'608'000	30'928'478	31'214'303	31'214'303	31'214'303
Contrib. HNE-ELM	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000
Contrib. S2 Form. Acad. + Pass. / CIIP	591'190	808'200	808'200	808'200	808'200	808'200
Contrib. S2 Form. Prof. / AEPR	4'079'698	4'302'000	4'502'000	4'502'000	4'502'000	4'502'000
Contrib. TA HES / AHES	2'757'822	2'996'000	2'996'000	2'996'000	2'996'000	2'996'000
Contrib. TA HEU / AIU	19'238'828	18'980'000	18'980'000	18'980'000	18'980'000	18'980'000
Contrib. TB ES / AES	1'812'584	2'500'000	2'800'000	2'900'000	2'900'000	2'900'000
Dédom. div. Confédération	83'746	81'000	81'500	81'500	81'500	81'500
Formation initiale pour adultes	0	1'665'000	1'622'000	1'776'000	1'954'000	2'161'000
Parcours certifiant pour jeunes migrants	290'180	520'000	0	0	0	0
Projet Next Generation 2021	1'734	0	0	0	0	0
Subv. aux entrep. publiques (REFCOM)	19'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Subv. en nature Cité ét.	202'828	202'520	202'520	202'520	202'520	202'520
Subvention BPUN	40'555	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000
Subv. fédérales diverses	-2'289'836	-2'330'400	-2'308'000	-2'319'000	-2'286'000	-2'284'000
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	40'000	100'000	40'000	160'000	160'000	160'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	79'613'325	81'659'420	83'879'722	83'838'546	83'923'437	84'925'830

Commentaires

Contributions relatives aux hautes écoles indiquées ci-dessus avec les initiales « HE ».

Augmentation des coûts pour le paiement du double forfait par le canton pour le financement des cours interentreprises (CIE), en lien avec la progression du nombre de contrats de formation en mode dual, par rapport au budget 2022 (CHF +0.82 million) et aux comptes 2021 (CHF + 0.09 million).

Contributions en hausse à la HE-ARC (CHF +0.5 million) par rapport au budget 2022 en raison du développement du "Pôle Ingénierie" (CHF +0.3 million) et du "Pôle Santé" (CHF +0.2 million).

Contributions en hausse pour la HES-SO (CHF +0.32 million) en raison de la mise en application des règles de calcul de la répartition des coûts de la HES-SO.

Contributions en hausse pour la HEM-NE en lien avec les charges de transfert (CHF +0.3 million)

Augmentation des coûts lié aux accords sur les écoles professionnelles hors canton (AEPr), pour les apprenant-e-s fréquentant un établissement de formation d'un autre canton (CHF + 0.3 million).

Augmentation des coûts lié aux accords de libre circulation des étudiantes et étudiants dans le domaine des écoles supérieures (ES) pour montant des contributions que le canton doit verser pour la fréquentation par ses ressortissant-e-s d'une école supérieure se trouvant dans un autre canton (CHF +0.3 million).

Réduction du budget suite au transfert du SFPO au CPNE des coûts budgétés pour le financement du parcours certifiant pour jeunes migrants (CHF -0.52).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Contrib. à redistrib TA HEU / AIU	-23'298'109	-22'300'000	-22'470'000	-22'610'000	-22'610'000	-22'610'000
Contrib. Redist. TA HEU / AIU	23'298'109	22'300'000	22'470'000	22'610'000	22'610'000	22'610'000
FFPP	-139'029	-141'000	-143'000	-146'000	-146'000	-146'000
Frais de rappel	-1'020	0	0	0	0	0
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	-24'159'716	-24'160'000	-24'300'000	-24'800'000	-24'800'000	-24'800'000
Subv. fédérale redistrib. (UNINE)	46'859'716	24'160'000	24'300'000	24'800'000	24'800'000	24'800'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	22'559'951	-141'000	-143'000	-146'000	-146'000	-146'000

Commentaires

Fonds pour la formation et de perfectionnement (FFPP) : il s'agit de la refacturation de la masse salariale de l'administratrice du fonds qui est initialement comptabilisée dans le centre de profit du service.

Subvention fédérale universitaire et contributions des accords intercantonaux perçues et reversées à l'UniNe. Opérations neutres en termes de coûts/revenus nets pour le canton.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
Mandat d'objectifs 2019-2022 UNINE	En cours	50'143'895	50'143'895	0	50'143'895	50'143'895	50'143'895	50'143'895
*PI-études invest. futurs	En cours	77'400	0	0	0	0	0	0
*PI-Réformes	En cours	297'141	115'000	0	115'000	115'000	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	170'000	170'000	0	170'000	170'000	170'000	72'500
Création du CPNE	A solliciter	400'000	0	0	0	437'000	0	0
*HDV7 Crédit étude création PôleHorloger	A solliciter	45'000	45'000	0	45'000	0	0	0
*HDV 7 - Pôle Horloger - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	0	45'000	45'000
*Unihub - académie	A solliciter	0	0	0	0	26'076	52'152	52'152
*Unihub - sport	A solliciter	0	0	0	0	0	15'716	31'431
Total		51'133'436	50'473'895	0	50'473'895	50'891'971	50'426'763	50'344'978

Commentaires

Dès le budget 2021, les contributions adressées à l'Université de Neuchâtel (UniNE) conformément au mandat d'objectif se trouvent dans les projets gérés par crédits d'engagement. Précédemment celles-ci se trouvaient dans les charges de transfert.

Dans le cadre du programme d'impulsion (18.045), un crédit d'engagement "PI-Réformes" a été alloué faveur de l'accélération des réformes en cours et plus spécifiquement la mise en place du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).

Le développement de la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel demande de pouvoir avoir des connaissances au niveau du numérique. Cela implique de pouvoir garantir un enseignement de qualité dans ce domaine. En plus des investissements consentis pour le secondaire 2, le "Programme éducation numérique" (19.032) prévoit une mise à niveau de compétences en la matière du corps enseignant. Les coûts de cette mise à niveau sont considérés ici bien que ce projet concerne le secondaire 2 dans son ensemble.

Les crédits d'engagement "Création du CPNE" et "HDV7 Crédit étude création pôle horloger" sont des crédits d'engagement d'investissement.

2.8.6. Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

Évolution de l'environnement et des tâches

Les lycées neuchâtelois ont pour mission de dispenser la formation générale (maturité gymnasiale, certificat de culture générale et maturité spécialisée), la formation professionnelle commerciale (maturité professionnelle Économie & Services) et offrent, au sein du Lycée Jean-Piaget, une passerelle permettant aux personnes détentrices d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder aux études universitaires.

La filière professionnelle a connu sa dernière rentrée au LJP en 2021-22 avant d'être transférée progressivement au CPNE. La dernière volée d'élèves terminera sa formation en 2024-25 au LJP.

Objectifs stratégiques

- Poursuivre et finaliser les réflexions liées au projet d'évolution de la maturité gymnasiale selon décisions de la CDIP et plus particulièrement à la mise en œuvre d'un cursus d'une durée minimale de 4 ans se déroulant intégralement dans un gymnase;
- Implémenter les objectifs liés à la numérisation et à la digitalisation dans la formation selon les axes définis dans le programme neuchâtelois éducation numérique;
- Finaliser l'équipement des salles de classe en moyens interactifs;
- Favoriser l'intégration pertinente des technologies numériques dans l'enseignement;
- Mettre en œuvre le nouveau dispositif réglementaire et le nouveau plan d'études de culture générale et de maturité spécialisée dès la rentrée 2023-2024;
- Finaliser le transfert de la filière de maturité professionnelle du Lycée Jean-Piaget au CPNE;
- Assainir et adapter les infrastructures des bâtiments Beaux-Arts et Léopold-Robert pour accueillir les classes devant quitter le Collège Latin et planifier les impacts organisationnels de la rénovation du bâtiment Faubourg de l'Hôpital;
- Renforcer les liens et la collaboration avec les partenaires du tertiaire universitaire;
- Renforcer les possibilités d'expériences linguistiques, culturelles et professionnelles pour les étudiant-e-s et les enseignant-e-s.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	8'410'137	8'205'100	6'846'628	-1'358'472	-16.6%	5'012'254	3'555'725	2'348'400
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'323'926	2'198'200	1'912'500	-285'700	-13.0%	1'839'900	1'698'000	1'568'200
43 Revenus divers	29'229	33'500	35'500	+2'000	+6.0%	33'500	33'500	33'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	6'124	56'000	56'000	+0	0.0%	56'000	56'000	56'000
46 Revenus de transfert	2'056'479	1'938'400	1'803'628	-134'772	-7.0%	1'156'854	718'225	660'700
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	4'994'379	3'979'000	3'039'000	-940'000	-23.6%	1'926'000	1'050'000	30'000
Charges d'exploitation	50'358'407	52'152'335	52'043'721	-108'614	-0.2%	49'943'067	48'754'876	48'342'237
30 Charges de personnel	42'524'667	43'343'463	43'499'925	+156'462	+0.4%	41'475'277	40'370'586	40'055'208
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'225'001	3'527'900	3'598'000	+70'100	+2.0%	3'430'000	3'346'500	3'189'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	4'547	0	-4'547	-100.0%	0	0	60'239
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	2'850	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'244	26'000	26'000	+0	0.0%	26'000	26'000	26'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'602'644	5'250'425	4'919'796	-330'629	-6.3%	5'011'790	5'011'790	5'011'790
Résultat d'exploitation	-41'948'270	-43'947'235	-45'197'093	-1'249'858	-2.8%	-44'930'813	-45'199'151	-45'993'837
44 Revenus financiers	16'833	18'700	18'700	+0	0.0%	18'700	18'700	18'700
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	16'833	18'700	18'700	+0	0.0%	18'700	18'700	18'700
Résultat opérationnel	-41'931'438	-43'928'535	-45'178'393	-1'249'858	-2.8%	-44'912'113	-45'180'451	-45'975'137
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-41'931'438	-43'928'535	-45'178'393	-1'249'858	-2.8%	-44'912'113	-45'180'451	-45'975'137
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	39.00	38.00	37.00	-1.00	-2.6%	37.00	37.00	37.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	27.55	27.20	25.90	-1.30	-4.8%	25.90	25.90	25.90

Commentaires

Groupe 42

- On observe une diminution progressive des taxes résultant de la réduction de la taxe forfaitaire pour les classes numériques.

Groupe 46 & 49

Les revenus d'exploitation sont négativement impactés par la réduction de l'offre en voie professionnelle. Le transfert de cette filière au CPNE implique une diminution des subventions fédérales (groupe 46) ainsi qu'une baisse du montant alloué au LJP dans le cadre du contrat formation (groupe 49).

Groupe 30

- L'évolution à la baisse des charges de personnel pour les prochaines années s'explique par le transfert progressif de la filière professionnelle du LJP au CPNE dès la rentrée d'août 2022. Le budget 2023 ne reflète toutefois pas cette diminution en raison principalement des prévisions d'ouvertures de classes supplémentaires en partie liées à la crise ukrainienne qui péjorent les charges pour 0.66 million, des impacts liés au renchérissement ainsi que de l'introduction de l'informatique en tant que nouvelle discipline obligatoire dès 2021, prenant son plein effet dès août 2022.

Groupe 31

- Les biens, services et autres charges d'exploitation enregistrent une légère hausse en 2023 qui s'explique par des prévisions de charges liées à la crise ukrainienne. Le montant inférieur enregistré dans les comptes 2021 résulte des annulations de la majorité des activités culturelles et sportives et autres manifestations (camps de ski, voyages d'études, cérémonies de clôture, etc.) liées à la pandémie.

Groupe 39

- Les charges d'imputations internes reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation professionnelle initiale LJP (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	36'233	30'000	26'000
Coûts salariaux et de structure	3'923'545	3'473'400	2'367'900
Coûts des services centraux	411'631	345'409	215'784
Revenus	6'090'282	5'054'300	4'003'828
Coûts (+) / revenus (-) nets	-1'718'874	-1'205'492	-1'394'144

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation professionnelle dispensée par le Lycée Jean-Piaget (LJP). La baisse des coûts s'explique par la diminution du nombre de classes en maturité professionnelle et par le transfert progressif de cette filière au CPNE dès août 2022. Cela implique également une réduction du montant alloué au LJP dans le cadre du contrat formation ainsi que des subventions fédérales.

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	35'203	3'500	3'000
Coûts salariaux et de structure	9'911'709	10'756'980	11'539'740
Coûts des services centraux	1'036'730	1'067'480	1'052'171
Revenus	220'493	320'400	318'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'763'148	11'507'561	12'276'711

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le LJP. L'augmentation des « Coûts salariaux et de structure » provient d'une allocation supérieure des charges de structure à cette filière ainsi qu'à l'introduction de l'informatique en tant que nouvelle discipline obligatoire dès 2021 et qui prend son plein effet dès août 2022.

Ecole de culture générale LJP (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	27'571	36'500	57'500
Coûts salariaux et de structure	6'211'441	6'056'514	6'091'577
Coûts des services centraux	647'672	597'153	550'345
Revenus	217'479	304'700	244'100
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'669'205	6'385'467	6'455'322

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées aux formations de culture générale et de maturité spécialisée dispensées par le LJP.

Autres formations LJP (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	17'027	56'000	100'100
Coûts salariaux et de structure	846'453	997'264	532'499
Coûts des services centraux	82'246	92'851	43'478
Revenus	428'630	643'000	398'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	517'097	503'115	278'077

Commentaires

Ce groupe enregistre les prestations liées à la passerelle vers l'université, aux cours de vacances ainsi qu'aux centres de langues du LJP. L'augmentation des charges directes est liée à l'intégration des comptabilités des centres de langues dans les comptes de l'État. Les variations des coûts et recettes sont liées à la diminution du nombre d'élèves dans la voie passerelle (2 classes au budget 2023 contre 4.67 classes prévues en 2022).

Maturité gymnasiale LBC (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	412'753	484'200	487'200
Coûts salariaux et de structure	9'870'172	9'821'998	10'232'014
Coûts des services centraux	1'707'585	1'937'286	1'734'678
Revenus	1'031'874	1'057'500	946'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'958'635	11'185'985	11'507'292

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Blaise-Cendrars. L'augmentation des « Coûts salariaux et de structure » s'explique par le renchérissement ainsi que par l'introduction de l'informatique en tant que nouvelle discipline obligatoire dès 2021.

Maturité gymnasiale LDDR (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	600'418	1'107'300	1'157'100
Coûts salariaux et de structure	13'257'016	13'575'064	14'313'953
Coûts des services centraux	1'099'861	1'244'037	1'116'183
Revenus	380'899	734'200	839'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	14'576'396	15'192'200	15'747'335

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Denis-de-Rougemont. L'augmentation des « Coûts salariaux et de structure » s'explique par l'introduction de l'informatique en tant que nouvelle discipline obligatoire dès 2021, le renchérissement ainsi que par l'ouverture de 2 classes supplémentaires dès la rentrée d'août 2022.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Subsides à tiers LBC	2'859	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000
Subsides à tiers LDDR	385	7'000	7'000	7'000	7'000	7'000
Subsides à tiers LJP	0	13'000	13'000	13'000	13'000	13'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	3'244	26'000	26'000	26'000	26'000	26'000

Commentaires

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Charge extraordinaire non incorporable	13'504	0	0	0	0	0
Frais de rappel	-1'680	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	11'824	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
*Programme éducation numérique	En cours	682'500	1'324'200	0	1'324'200	368'100	732'950	285'350
Total		682'500	1'324'200	0	1'324'200	368'100	732'950	285'350

Commentaires

Le détail du budget d'investissement 2023 lié au programme éducation numérique est le suivant :

- Acquisition d'équipements et d'infrastructure : CHF 1'161'700 ;
- Charges de personnel (chef de projet, formation et remplacement du personnel enseignant) : CHF 162'500.

2.8.7. Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Suite au regroupement des domaines professionnels par pôles, la création du CPNE (1er août 2022) va permettre de rassembler sous une même et unique entité les trois centres de formation professionnelle existants du canton (CIFOM, CPLN et CPMB) (rapport 21.014). De ce fait, le budget 2023 et les PFT 2024 à 2026 intègrent l'ensemble du compte de résultat sous cette nouvelle entité. Il en va de même, progressivement, pour l'intégration des nouvelles volées de maturité professionnelle économie et services (dès la rentrée d'août 2022) (jusque-là dispensées au LJP).

Le CPNE a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle (formation initiale, maturité professionnelle, formation professionnelle supérieure et formation des adultes) adaptées aux besoins des personnes en formation et des milieux économiques.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPNE sont :

- Les fluctuations économiques et démographiques, les conditions de promotion à la fin du cycle 3 de l'école obligatoire qui impactent les effectifs des rentrées scolaires ainsi que la part des élèves à plein temps et des apprentis en formation duale;
- L'évolution du nombre des élèves confrontés à des difficultés (handicaps, problèmes sociaux, familiaux ou économiques);
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle;
- Les décisions de création, de déplacement ou de fermeture de filières de formations;
- La mise en place du contrat formation;
- L'évolution des demandes de formations supérieures et continues;
- Les partenariats avec les associations professionnelles pour les cours interentreprises (CIE);
- Le développement de la numérisation dans le monde du travail et dans l'enseignement professionnel;
- L'évolution de la situation sanitaire et des mesures sanitaires à observer;
- L'intégration de jeunes Ukrainien·e·s avec soutien au niveau de l'apprentissage du français.

Objectifs stratégiques

- Assurer l'organisation et la réalisation de prestations de mesures préparatoires, de formations initiales et de formations supérieures ainsi que des passerelles dans les domaines technologies et industrie, commerce et gestion, arts appliqués, terre et nature, santé et social, bâtiment et construction, et artisanat et services, et préapprentissage et formation;
- Être un établissement de formation efficace et efficient dans un cadre d'amélioration continue;
- Développer la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel;
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usager·ère·s, du personnel et des partenaires. En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des apprenant·e·s une bonne hygiène de vie, le développement de leur culture générale, la maîtrise des langues étrangères et les principes de développement durable;
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région;
- Consolider l'intégration des formations d'adultes dans les écoles professionnelles;
- Intégrer les impacts liés à la stratégie cantonale en matière de formation continue des adultes, visant notamment à développer l'acquisition de titres de formation professionnelle initiale pour les adultes sans qualification.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	56'142'857	56'179'222	60'046'892	+3'867'670	+6.9%	62'594'168	65'168'659	66'803'092
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	10'919'719	11'570'900	11'200'000	-370'900	-3.2%	11'285'000	11'341'000	11'397'000
43 Revenus divers	531'198	1'201'100	684'000	-517'100	-43.1%	1'541'000	2'357'000	2'357'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	23'091'944	23'738'900	24'460'000	+721'100	+3.0%	25'064'000	25'203'000	25'238'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	21'599'995	19'668'322	23'702'893	+4'034'571	+20.5%	24'704'168	26'267'659	27'811'092
Charges d'exploitation	115'485'869	117'681'274	118'697'176	+1'015'902	+0.9%	117'179'468	117'559'092	118'510'181
30 Charges de personnel	85'887'718	85'515'409	90'581'243	+5'065'834	+5.9%	88'486'085	88'442'057	89'345'624
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	12'212'760	13'948'100	13'294'999	-653'101	-4.7%	13'129'999	13'129'999	13'129'999
33 Amortissements du patrimoine administratif	385'806	554'077	521'568	-32'509	-5.9%	787'269	1'210'921	1'258'444
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	35'308	35'308	13'093	-22'215	-62.9%	13'093	13'093	13'093
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	16'964'278	17'628'380	14'286'273	-3'342'107	-19.0%	14'763'022	14'763'022	14'763'022
Résultat d'exploitation	-59'343'012	-61'502'052	-58'650'283	+2'851'769	+4.6%	-54'585'300	-52'390'433	-51'707'090
44 Revenus financiers	281'864	299'800	296'000	-3'800	-1.3%	296'000	296'000	296'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	281'864	299'800	296'000	-3'800	-1.3%	296'000	296'000	296'000
Résultat opérationnel	-59'061'148	-61'202'252	-58'354'283	+2'847'969	+4.7%	-54'289'300	-52'094'433	-51'411'090
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-59'061'148	-61'202'252	-58'354'283	+2'847'969	+4.7%	-54'289'300	-52'094'433	-51'411'090
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	127.00	106.00	105.00	-1.00	-0.9%	105.00	105.00	105.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	90.00	76.20	77.60	+1.40	+1.8%	77.60	77.60	77.60

Commentaires

Les comptes 2021 et le budget 2022 présentés en comparaison du budget 2023 et du PFT 24-26 du CPNE résultent de la consolidation des chiffres des centres de formation professionnelle du canton (CIFOM, CPLN et CPMB). Cela permet de pouvoir suivre l'évolution des données liées aux centres de formation professionnelle du canton sur la durée.

Groupe 42

- Les taxes encaissées du budget 2023 ont été alignées sur les comptes 2021, en tenant compte, notamment, du changement de financement par le FFPP des cours interentreprises (CIE).

Groupe 43

- Les revenus divers intègrent la planification revue des effets liés à la dualisation des métiers techniques.

Groupe 46

- Les revenus de transfert reflètent l'évolution attendue des subventions de la Confédération et des contributions des autres cantons pour leurs ressortissant-e-s suivant des cours au CPNE.

Groupe 49

- Les recettes d'imputations internes incluent principalement le montant alloué aux écoles professionnelles dans le cadre du contrat formation, la part cantonale du canton au financement des cours interentreprises et le financement pour les formations certifiantes des adultes.

Groupe 30

- Le budget 2023 des charges de personnel est impacté significativement par rapport au budget 2022 par le transfert progressif de classes de maturité professionnelle du LJP dès la rentrée scolaire 2022 (CHF +1.0 million vs BU2022), l'intégration des coûts prévisionnels liés à la situation en Ukraine (CHF +1.3 million), l'indexation des salaires et l'octroi

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

d'échelons supplémentaires (CHF +1.8 million) et les évolutions prévisionnelles au niveau des filières (progression des filières santé social notamment).

- L'évolution des EPT de personnel administratif s'explique principalement par des transferts de postes entre le SALI et le CPNE, sans impact au niveau consolidé du canton.

Groupe 31

- Le budget 2023 des charges de biens et services intègre les coûts prévisionnels liés à la situation en Ukraine (CHF +0.1 mio). Les évolutions suivantes ont un effet favorable par rapport au budget 2022: diminution des frais de publicité (importants en 2022 pour la mise en place du CPNE) et adaptation de certaines dépenses au niveau des comptes 2021 (p.ex. frais de nettoyage liés au COVID).

Groupe 33

- Les charges d'amortissement évoluent en fonction de la planification des projets gérés par crédit d'engagement (investissements).

Groupe 39

- Les charges d'imputations internes reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux (baisse significative par rapport au budget 2022 suite à libération d'un bâtiment au Locle et à une correction faite au niveau des surfaces prises en considération pour les salles de sports sur le Littoral).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Commentaire pour l'ensemble des groupes de prestations ci-dessous :

Les comptes 2021 et le budget 2022 sont la consolidation mathématique de groupes de prestations du même domaine des trois centres professionnels du canton (CIFOM, CPLN et CPMB). Le budget 2023 a été construit selon l'organisation du CPNE (par services et pôles de compétences, en tenant compte de transferts planifiés entre ces derniers). La comparaison de chiffres ainsi présentés n'est donc pas toujours pertinente.

ECG (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	9'740	8'000	10'000
Coûts salariaux et de structure	62'224	45'000	95'050
Coûts des services centraux	1'492	0	0
Revenus	79'845	27'000	80'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-6'389	26'000	25'050

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'enseignement de la culture générale (ECG) au CPNE. Les comptes 2021 et le budget 2022 sont la consolidation des chiffres de l'ECG du CIFOM et du CPLN. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les pôles.

EPS (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	846	96'300	94'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	735	54'000	54'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	111	42'300	40'000

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS) au CPNE. Les comptes 2021 et le budget 2022 sont la consolidation des chiffres de l'EPS du CIFOM et du CPLN. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les pôles.

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

P-TI (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'309'971	1'331'700	1'257'000
Coûts salariaux et de structure	32'194'513	30'925'963	32'160'788
Coûts des services centraux	6'699'682	8'176'174	6'971'169
Revenus	20'253'280	20'376'900	22'590'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	19'950'886	20'056'938	17'798'958

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Technologies et Industrie du CPNE (CPNE-TI). Les comptes 2021 et le budget 2022 sont la consolidation des chiffres des Écoles Techniques du CIFOM et du CPLN.

P-AS (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	378'946	416'800	336'000
Coûts salariaux et de structure	7'069'516	6'818'545	4'927'096
Coûts des services centraux	1'551'409	1'345'114	698'370
Revenus	2'770'386	2'672'900	2'116'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'229'485	5'907'559	3'845'466

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Artisanat et Services du CPNE (CPNE-AS). Les comptes 2021 et le budget 2022 sont le reflet des chiffres de l'École des Arts et Métiers du CPLN.

P-CG (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	802'177	940'300	712'000
Coûts salariaux et de structure	18'262'102	18'654'507	16'271'256
Coûts des services centraux	2'300'492	3'113'175	1'944'704
Revenus	9'278'290	9'381'322	9'328'893
Coûts (+) / revenus (-) nets	12'086'481	13'326'661	9'599'068

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Commerce et Gestion du CPNE (CPNE-CG). Les comptes 2021 et le budget 2022 sont le reflet des chiffres de l'École du secteur tertiaire du CIFOM et de l'École professionnelle commerciale du CPLN.

P-PT (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	17'055	1'500	174'000
Coûts salariaux et de structure	5'152'224	5'129'203	7'263'678
Coûts des services centraux	10'479	221'956	698'370
Revenus	1'807'591	1'937'900	1'793'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'372'168	3'414'759	6'343'048

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Préapprentissage et Transition du CPNE (CPNE-PT). Les comptes 2021 et le budget 2022 sont le reflet des chiffres du Pôle Préapprentissage et Transition du CIFOM et du CPLN.

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

P-2S (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	250'529	392'700	539'000
Coûts salariaux et de structure	7'098'540	8'070'497	11'164'727
Coûts des services centraux	1'038'072	1'208'977	1'162'075
Revenus	3'030'760	3'620'500	4'734'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'356'382	6'051'674	8'131'802

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Santé et Social du CPNE (CPNE-2S). Les comptes 2021 et le budget 2022 sont le reflet des chiffres de l'École Pierre-Coullery.

P-BC (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'077'539	1'066'600	1'236'000
Coûts salariaux et de structure	7'530'303	8'046'111	10'636'342
Coûts des services centraux	2'834'427	3'170'994	2'830'852
Revenus	6'174'074	7'321'900	7'676'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'268'197	4'961'805	7'027'194

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Bâtiment et Construction du CPNE (CPNE-BC). Les comptes 2021 et le budget 2022 sont le reflet des chiffres du CPMB.

P-AA (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	373'304	581'600	410'000
Coûts salariaux et de structure	7'100'417	7'137'610	7'401'500
Coûts des services centraux	1'662'836	1'948'704	1'610'627
Revenus	5'017'459	5'401'200	6'750'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'119'098	4'266'714	2'672'126

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Arts appliqués du CPNE (CPNE-AA). Les comptes 2021 et le budget 2022 sont le reflet des chiffres de l'École d'arts appliqués du CIFOM.

P-TN (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	408'762	364'500	423'000
Coûts salariaux et de structure	2'175'540	2'078'936	2'103'412
Coûts des services centraux	523'354	513'439	477'526
Revenus	1'162'783	1'060'000	1'211'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'944'874	1'896'875	1'792'939

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Terre et Nature du CPNE (CPNE-TN). Les comptes 2021 et le budget 2022 sont le reflet des chiffres de l'École des Métiers de la Terre et de la Nature du CPLN.

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

ESD (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	403'575	556'900	478'000
Coûts salariaux et de structure	1'763'856	1'987'103	1'751'565
Coûts des services centraux	61'822	388'666	28'975
Revenus	1'665'608	2'059'400	1'755'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	563'646	873'269	503'539

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École Supérieure de Droguerie (ESD) au sein du CPNE. Les comptes 2021 et le budget 2022 sont le reflet des chiffres de l'ESD du CPLN.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - CPNE	0	0	13'093	13'093	13'093	13'093
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	0	13'093	13'093	13'093	13'093

Commentaires

Des amortissements sont pour la première fois imputés sur ce groupe de prestations.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-7'579	0	0	0	0	0
Revenu d'immeubles patrimoine admin.	-12'100	-34'800	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-19'679	-34'800	0	0	0	0

Commentaires

Les revenus d'immeuble générés par les diverses locations de salles de classes ou des salles polyvalentes au CPLN (comptes 2021 et budget 2022) sont désormais directement intégrés dans les recettes liées aux infrastructures du CPNE.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
CIFOM-PTI-Amén. locaux ateliers horlog	En cours	100'000	180'000	0	180'000	0	0	0
EAA - Enveloppe équipements	En cours	30'000	0	0	0	0	0	0
Equipements pédagogiques techniques	En cours	70'000	0	0	0	0	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	1'198'500	526'400	0	526'400	1'566'800	772'600	1'476'800
Signalétique Formation Pro NE (CIFOM)	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
Signalétique Formation Pro NE (CPLN)	En cours	100'000	0	0	0	0	0	0
Signalétique Formation Pro NE (CPMB)	En cours	100'000	0	0	0	0	0	0
SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	En cours	45'000	230'000	0	230'000	0	0	0
Switchs et Extension réseau SIS2	En cours	250'000	100'000	0	100'000	0	0	0
Création Carré Turquoise	A solliciter	250'000	250'000	0	250'000	0	0	0
DataCenter SIS2	A solliciter	0	0	0	0	520'000	0	0
Enveloppe équipement 2022 - CIFOM	A solliciter	385'000	25'000	0	25'000	0	0	0
Enveloppe équipement 2022 - CPLN	A solliciter	100'000	0	0	0	0	0	0
Equipements didactiques PBC 2023-2026	A solliciter	0	225'000	0	225'000	110'000	26'000	44'000
Equipements didactiques PTI 2023	A solliciter	0	385'000	0	385'000	0	0	0
Equipements didactiques PTI 2024	A solliciter	0	0	0	0	626'000	0	0
Equipements didactiques PTI 2025	A solliciter	0	0	0	0	0	645'000	0
Equipements didactiques PTI 2026	A solliciter	0	0	0	0	0	0	385'000
Extension médiathèque	A solliciter	400'000	0	0	0	450'000	0	0
Fourneau pour cuisine didactique	A solliciter	0	0	0	0	85'000	0	0
Total		3'328'500	1'921'400	0	1'921'400	3'357'800	1'443'600	1'905'800

Commentaires

Le projet de réaménagement des ateliers horlogers est prévu dans le cadre d'une optimisation d'utilisation des locaux existants (échelonnement des travaux jusqu'en 2023).

Le déploiement de la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel demande de développer des connaissances au niveau du numérique. Cela implique d'importantes dépenses pour le CPNE et les lycées qui vont s'échelonner jusqu'en 2026 ("Programme éducation numérique" (19.032)) pour un montant total de plus de CHF 5 millions en investissement et près de CHF 1.5 million en fonctionnement répartis sur l'ensemble des entités du secondaire 2).

La mise en place du CPNE nécessite de refaire la signalétique externe et interne des bâtiments (sites répartis sur l'ensemble du territoire cantonal).

Les projets d'adaptation aux besoins actuels de certaines médiathèques (carré turquoise sur le site loclais du Pôle Technologies et Industrie / médiathèque au Pôle Bâtiment et Construction à Colombier) ont été différés d'une année par rapport à la planification initiale.

Les différentes "enveloppes équipement" permettent aux pôles et services (notamment le SIS2) du CPNE d'acquérir des biens d'équipement d'une valeur unitaire de plus de CHF 10'000. L'évolution budgétaire tient compte des besoins identifiés dans ces pôles et services.

2.8.8. Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Évolution de l'environnement et des tâches

Pour le service de protection de l'adulte et de la jeunesse, l'année 2023 sera marquée par une prolongation d'une année des contrats de prestations 2019-2022 avec ses partenaires du domaine institutionnel et ambulatoire. Pour des questions d'uniformisation des délais au sein du Département, il a été décidé de reporter l'échéance du renouvellement des prochains contrats de prestations.

En ce qui concerne la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse, la planification liée à la réduction des places reste un point d'attention pour permettre au système de s'adapter et de laisser une marge à tous les partenaires, afin de pouvoir assimiler cette réforme.

2023 sera également l'occasion de poursuivre le renforcement des solutions du maintien des enfants au sein de leur famille, grâce au développement de mesures complémentaires et alternatives au placement en institution.

Enfin, le service sera particulièrement attentif à son organisation et à son fonctionnement, afin de continuer à délivrer les meilleures prestations auprès de ses bénéficiaires et à offrir un environnement de travail attractif pour son personnel.

Objectifs stratégiques

- Améliorer les conditions-cadres des familles à deux revenus, en étendant et diversifiant l'offre en matière d'accueil extrafamilial et en favorisant la conciliation vie familiale-vie professionnelle et l'égalité hommes-femmes;
- Offrir une alternative d'accueil aux enfants placés en institutions d'éducation spécialisée;
- Finaliser et mettre en œuvre la loi sur l'enfance et la jeunesse;
- Contribuer au pilotage du projet MAE;
- Finaliser et mettre en œuvre la 3ème révision de la LAE.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	14'954'360	13'132'225	16'304'395	+3'172'170	+24.2%	12'391'991	12'392'025	12'392'055
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	10'021'067	9'546'925	12'908'925	+3'362'000	+35.2%	8'996'925	8'996'925	8'996'925
43 Revenus divers	1'425'586	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	8'897	6'000	6'000	+0	0.0%	6'000	6'000	6'000
47 Subventions à redistribuer	3'498'810	3'550'000	3'350'000	-200'000	-5.6%	3'350'000	3'350'000	3'350'000
49 Imputations internes	0	29'300	39'470	+10'170	+34.7%	39'066	39'100	39'130
Charges d'exploitation	72'874'233	73'688'128	78'590'757	+4'902'629	+6.7%	75'706'661	76'898'720	76'901'375
30 Charges de personnel	13'776'129	13'991'343	15'175'508	+1'184'165	+8.5%	14'644'375	14'643'259	14'645'914
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'035'513	1'729'016	1'939'256	+210'240	+12.2%	1'921'256	1'921'256	1'921'256
33 Amortissements du patrimoine administratif	53'260	53'260	53'260	+0	0.0%	53'260	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	41'226'426	41'982'493	44'754'688	+2'772'195	+6.6%	41'244'731	41'626'731	41'626'731
37 Subventions redistribuées	3'498'810	3'550'000	3'350'000	-200'000	-5.6%	3'350'000	3'350'000	3'350'000
39 Imputations internes	12'284'096	12'382'016	13'318'045	+936'029	+7.6%	14'493'039	15'357'474	15'357'474
Résultat d'exploitation	-57'919'873	-60'555'903	-62'286'362	-1'730'459	-2.9%	-63'314'670	-64'506'695	-64'509'320
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-57'919'873	-60'555'903	-62'286'362	-1'730'459	-2.9%	-63'314'670	-64'506'695	-64'509'320
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-57'919'873	-60'555'903	-62'286'362	-1'730'459	-2.9%	-63'314'670	-64'506'695	-64'509'320
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	118.00	122.00	127.00	+5.00	+4.1%	127.00	127.00	127.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	92.23	94.30	96.40	+2.10	+2.2%	96.40	96.40	96.40

Commentaires

Au niveau des charges de personnel, l'effectif du service se montait à 94.30 EPT en 2022. La volonté du Conseil d'État, décidée dans le cadre du budget 2020, de renforcer entre 2020 et 2023 la capacité de l'office de protection de l'enfant pour intervenir de manière ambulatoire, en se rapprochant des objectifs fixés dans le rapport 12.037, est maintenue. En termes d'effectif, il est ainsi prévu l'engagement de 1.2 EPT pour le renforcement de l'office de protection de l'enfant (OPE). En 2022, 0.1 EPT de poste de chargé-e de projets avait été validé par le Conseil d'État dans le cadre de la mise en œuvre d'un concept de soutien à la parentalité. Ce poste est financé par le biais du programme d'impulsion et de transformation (18.045) jusqu'en août 2022. Il est également prévu un renforcement de l'office des structures d'accueil extrafamilial et des institutions d'éducation spécialisée pour son travail de surveillance des institutions d'éducation spécialisée, des familles d'accueil et des services ambulatoires, par l'engagement de 0.5 EPT de conseiller-ère éducatif-ve et 0.5 EPT de collaborateur-trice administratif-ve. Pour gérer la crise russo-ukrainienne, il a également été proposé l'engagement de 3 EPT d'intervenant-e-s en protection de l'enfant ainsi qu'un 0.5 EPT pour l'autorisation et la surveillance des familles d'accueil.

Au niveau des charges de transfert l'augmentation par rapport à 2022 est liée à plusieurs facteurs :

- la réévaluation de la réduction des places en institution d'éducation spécialisée ;
- l'adaptation des subventions en lien avec l'IPC appliquée sur la masse salariale pour les partenaires concernés ;
- des subventions prévues pour la gestion de la crise russo-ukrainienne.

Au niveau des recettes (groupe 42), une augmentation est prévue notamment en lien avec le montant de la participation financière des parents pour les enfants placés en institution d'éducation spécialisée et au bénéfice des prestations complémentaires.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protéger les mineurs (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'511	0	0
Coûts salariaux et de structure	6'376'850	6'776'110	7'345'200
Coûts des services centraux	537'343	683'078	572'480
Revenus	4'695	60'000	60'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'911'009	7'399'188	7'857'680

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs à la gestion des mesures de protection concernant des enfants. Les produits proviennent des honoraires du service pour la gestion des dossiers des enfants suivis.

Assurer l'accueil extra-familial enfants (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	270'663	266'840	268'760
Coûts salariaux et de structure	1'059'860	972'509	1'227'617
Coûts des services centraux	214'937	239'502	194'625
Revenus	332'227	366'925	366'925
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'213'233	1'111'927	1'324'076

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs aux prestations d'autorisation et de surveillance offertes par l'office. Les coûts directs liés à la gestion de la plateforme informatique ETIC-AEF sont également enregistrés dans ce groupe de prestations et le montant est ensuite refacturé aux structures d'accueil extrafamilial subventionnées.

Prise en charge adultes en diff. sociale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'747'931	1'470'000	1'670'000
Coûts salariaux et de structure	5'906'819	5'585'883	6'011'666
Coûts des services centraux	274'642	361'840	297'233
Revenus	1'250'089	1'150'000	1'150'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'679'304	6'267'722	6'828'898

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts liés aux honoraires des curatrices et curateurs privé-e-s indépendant-e-s ainsi que les salaires versés au personnel de l'office (curatrices et curateurs professionnel-le-s) et aux curatrices et curateurs privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s pour le suivi des personnes concernées. Les produits concernent les honoraires des curatrices et curateurs du SPAJ (550'000 francs) et les honoraires des curatrices et curateurs privé-e-s (600'000 francs) pour les dossiers des personnes concernées avec fortune.

Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Prév. & promouv. activités jeunesse (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	33'685	27'000	80'000
Coûts salariaux et de structure	400'092	479'053	427'781
Coûts des services centraux	167'173	178'834	141'427
Revenus	30	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	600'921	684'887	649'208

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés et les coûts salariaux et de structure du secteur de la déléguée à la jeunesse pour assurer les prestations offertes.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Forfaits enfants et facturation parents	-7'877'484	-7'250'000	-10'612'000	-6'700'000	-6'700'000	-6'700'000
Inst. dans canton mineurs	30'869'275	29'563'484	31'958'079	27'871'468	28'086'468	28'086'468
Inst. hors canton mineurs	1'240'727	2'024'000	1'324'000	1'324'000	1'324'000	1'324'000
Parts cant. fonds accueil extra-familial	10'819'124	10'948'708	12'209'811	13'319'860	14'184'295	14'184'295
Subvention div. inst. privées	8'069'431	9'496'009	10'746'609	11'323'263	11'490'263	11'490'263
Total charges (+) / revenus (-) nets	43'121'073	44'782'201	45'626'499	47'138'591	48'385'026	48'385'026

Commentaires

La 1ère rubrique de charges enregistre les recettes liées à la participation financière des parents pour les enfants accueillis en institution d'éducation spécialisée, en familles d'accueil ou en suivi en appartement. La 2ème rubrique enregistre les subventions versées aux institutions d'éducation spécialisée (IES) dans le canton, selon avenant 2023 aux contrats de prestations 2019-2022; l'augmentation de cette rubrique est liée principalement à la réévaluation de la réduction des places en institution d'éducation spécialisée, à l'adaptation des subventions en lien avec l'IPC appliquée sur la masse salariale pour les partenaires concernés et à des subventions prévues pour la gestion de la crise russo-ukrainienne. La 3ème rubrique concerne les subventions versées aux IES hors canton pour les placements de mineur-e-s neuchâtelois-e-s où une réduction de 700'000 francs a été apporté par rapport au budget 2021. La 4ème rubrique est la part cantonale versée en faveur du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial. Finalement, la dernière rubrique est consacrée aux subventions versées principalement en faveur des services d'action éducative en milieu ouvert où une augmentation des subventions est constatée en lien avec le développement de mesures complémentaires au placement en institution mais également pour des subventions prévues pour la gestion de la crise russo-ukrainienne.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-5'100	0	0	0	0	0
Participation parents aux frais de plac.	47'901	0	0	0	0	0
Redistr. subv. OFJ	3'492'411	3'550'000	3'350'000	3'350'000	3'350'000	3'350'000
Subventions OFJ	-3'492'411	-3'550'000	-3'350'000	-3'350'000	-3'350'000	-3'350'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	42'801	0	0	0	0	0

Commentaires

Ces deux rubriques enregistrent la subvention fédérale pour les coûts d'exploitation versée par l'OFJ en faveur des institutions d'éducation spécialisée, subvention qui est ensuite reversée par le service en faveur des institutions concernées.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
*PI-Réformes	En cours	309'978	0	0	0	0	0	0
Total		309'978	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Le crédit prévu dans le cadre du programme d'impulsion et de transformation (rapport 18.045) pour financer certaines mesures liées à la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse prendra fin en 2022 et aucune nouvelle dépense n'est prévue pour les années futures.

2.8.9. Service des sports (SSPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service des sports a pour missions de promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur d'une meilleure santé de la population, de meilleures relations entre ses membres et d'intégration. Il assure le lien entre les divers acteurs du sport que sont la Confédération, le canton, les communes, les écoles et les entités sportives. Il assure également toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport et représente l'organe de référence en matière de politique sportive.

Objectifs stratégiques

- Élaborer la nouvelle politique sportive cantonale sur la base des lignes directrices du programme de législature en collaboration avec les services étatiques, les communes ainsi que les partenaires concernés;
- Finaliser le concept cantonal des sports;
- Assurer les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport;
- Encourager la formation en matière de sport, notamment afin d'assurer en encadrement qualitatif aux jeunes;
- Promouvoir la pratique du sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux en proposant des actions qui incitent toute la population à y participer;
- Assurer le lien et la coordination entre les divers partenaires (Confédération, cantons, communes, écoles, associations, etc.);
- Contribuer au rayonnement du canton en soutenant les organisateurs des manifestations favorisant la santé, l'économie locale, la cohésion et l'attractivité;
- Coordonner et encourager les activités liées aux camps dans les écoles publiques et traiter les questions liées au concept sports-arts-études;
- Donner une orientation et une information au public en matière de sport.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	229'510	439'200	439'200	+0	0.0%	455'400	455'400	455'400
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	114'206	243'000	243'000	+0	0.0%	243'000	243'000	243'000
43 Revenus divers	4'958	15'700	15'700	+0	0.0%	15'700	15'700	15'700
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	110'347	136'500	136'500	+0	0.0%	152'700	152'700	152'700
47 Subventions à redistribuer	0	44'000	44'000	+0	0.0%	44'000	44'000	44'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'299'017	1'828'054	1'749'292	-78'762	-4.3%	1'883'742	1'863'990	1'783'102
30 Charges de personnel	616'948	702'096	742'676	+40'580	+5.8%	748'876	748'876	750'416
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	169'834	340'100	386'300	+46'200	+13.6%	510'000	509'000	509'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	378'317	659'391	480'189	-179'202	-27.2%	475'553	456'801	374'373
37 Subventions redistribuées	0	44'000	44'000	+0	0.0%	44'000	44'000	44'000
39 Imputations internes	133'918	82'467	96'127	+13'660	+16.6%	105'313	105'313	105'313
Résultat d'exploitation	-1'069'506	-1'388'854	-1'310'092	+78'762	+5.7%	-1'428'342	-1'408'590	-1'327'702
44 Revenus financiers	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
Résultat opérationnel	-916'108	-1'235'454	-1'156'692	+78'762	+6.4%	-1'274'942	-1'255'190	-1'174'302
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-916'108	-1'235'454	-1'156'692	+78'762	+6.4%	-1'274'942	-1'255'190	-1'174'302
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	4.10	4.10	4.20	+0.10	+2.4%	4.20	4.20	4.20

Commentaires

On note une augmentation d'effectif avec l'engagement d'un nouveau chef de service.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Promotion du Sport (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	47'325	82'000	128'200
Coûts salariaux et de structure	221'419	283'393	216'735
Coûts des services centraux	43'943	48'211	46'149
Revenus	155'898	154'600	154'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	156'788	259'004	236'484

Commentaires

Le groupe de prestations inclut les manifestations sportives du canton, comme le Prix du Mérite Sportif Neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport.

Jeunesse & sport (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	127'652	250'600	250'600
Coûts salariaux et de structure	473'423	492'090	416'018
Coûts des services centraux	65'804	60'238	57'687
Revenus	90'024	232'000	232'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	576'855	570'928	492'305

Commentaires

Ce groupe comprend toutes les prestations fournies par le secteur Jeunesse+Sport dont la formation des moniteurs et des experts.

Commission Loro Sport (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	16	0	0
Coûts salariaux et de structure	76'740	85'904	65'613
Coûts des services centraux	14'690	14'718	14'101
Revenus	26'180	25'500	25'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	65'266	75'122	54'214

Commentaires

Les produits liés à la prestation Commission LoRo-Sport comprennent la refacturation du traitement effectué par le secrétariat (charges salariales, sociales et charges fixes).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - SSPO	0	0	192'489	182'853	164'101	81'673
Salles gymnastique	146'175	146'200	0	0	0	0
Sport scolaire fac.	0	30'000	30'000	35'000	35'000	35'000
Subv. + dédomm. cantons/Confédération	-76'798	-115'800	-115'800	-132'000	-132'000	-132'000
Subventions camps de ski écoles	6'104	270'000	267'000	267'000	267'000	267'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	75'481	330'400	373'689	352'853	334'101	251'673

Commentaires

Les charges et revenus non incorporables aux prestations d'un montant de CHF 146'200.- pour les salles de gymnastique de la Maladière ont pris fin en 2022 selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel. Les subventions de la Confédération pour Jeunesse+Sport sont totalement liées à la prestation Jeunesse + Sport.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-460	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-460	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

2.8.10. Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Une fois la stratégie digitale du canton validée par le Conseil d'État, la déléguée à la digitalisation reprendra la direction du SIEN en 2023 avec comme première mission, l'élaboration du plan directeur informatique pour les années 2024-2028. Ce changement amorcera la refonte de l'équipe de direction du service en prévision des départs en retraite des deux chefs de Centres de solutions.

L'informatique, stratégique pour le bon fonctionnement des administrations et partenaires de l'Entité neuchâteloise, est mise sous pression par les cyberattaques quotidiennes et de plus en plus sophistiquées. La priorité sera mise sur l'amélioration de notre cyber-résilience par le renforcement de la sécurité des infrastructures et la sensibilisation des utilisatrices et utilisateurs.

La production informatique de l'Entité neuchâteloise sera dorénavant centralisée sur la nouvelle salle des machines sise à Jardinière 157 à La Chaux-de-Fonds et sur l'actuelle salle des machines située au Faubourg du Lac 25 à Neuchâtel. Une attention sera portée sur le maintien en conditions opérationnelles de cette dernière salle des machines, qui est un risque identifié.

La construction du bâtiment Cadolles 9 à Neuchâtel, future salle des machines du littoral neuchâtelois et qui remplacera celle du Faubourg du Lac 25, se poursuivra selon la planification initiale. Les collaborateurs du Centre de solutions externalisés aux Draizes 5 à Neuchâtel durant les travaux de gros-œuvre, pourront revenir progressivement sur le site des Cadolles. La logistique provisoire mise en place pour le Centre de services et pour l'accueil des partenaires sera maintenue.

Du côté des Centres de solutions, les projets planifiés sont très nombreux et le service sera une nouvelle fois mis sous pression. Pour mieux gérer les ressources, une solution transversale permettra de gérer les demandes avec la révision des processus internes et des outils associés.

Objectifs stratégiques

- Poursuite du déploiement du schéma directeur 2016-2020 selon le rapport complémentaire 2021-2023;
- Intensifier les collaborations et échanges avec les cantons de la Conférence latine des directeurs du numérique (CLDN);
- Renforcement de la sécurisation de l'outil informatique;
- Stabilisation de l'environnement SIGE à la suite de la migration de l'environnement SAP S4/HANA avec une attention qui sera portée sur la poursuite du développement des systèmes d'informations de l'État;
- Développement de prestations numériques sur le Guichet unique en lien avec le programme VITAMINE et mise en production de courriers sécurisés;
- Révision des mandats de prestations avec les partenaires de l'Entité neuchâteloise informatique sur la base d'un nouveau référentiel tarifaire. Révision identique pour les services de l'administration cantonale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	50'125'995	48'760'495	48'873'844	+113'348	+0.2%	48'218'164	48'214'579	48'129'660
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	25'511'474	24'517'000	26'438'000	+1'921'000	+7.8%	26'438'000	26'438'000	26'438'000
43 Revenus divers	368'441	709'762	668'484	-41'279	-5.8%	118'504	114'919	30'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	24'246'080	23'533'733	21'767'360	-1'766'373	-7.5%	21'661'660	21'661'660	21'661'660
Charges d'exploitation	47'363'338	46'120'408	46'899'517	+779'109	+1.7%	51'956'157	51'015'494	53'506'620
30 Charges de personnel	23'319'234	23'851'942	25'745'277	+1'893'335	+7.9%	25'699'612	25'609'885	25'314'606
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	14'509'040	17'968'000	17'656'000	-312'000	-1.7%	17'696'000	17'696'000	17'746'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'282'483	4'024'986	3'094'182	-930'803	-23.1%	7'981'975	7'131'038	9'867'443
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'252'580	275'480	404'058	+128'578	+46.7%	578'571	578'571	578'571
Résultat d'exploitation	2'762'657	2'640'087	1'974'326	-665'761	-25.2%	-3'737'993	-2'800'915	-5'376'960
44 Revenus financiers	13	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	5'256	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-5'243	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	2'757'414	2'640'087	1'974'326	-665'761	-25.2%	-3'737'993	-2'800'915	-5'376'960
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	2'757'414	2'640'087	1'974'326	-665'761	-25.2%	-3'737'993	-2'800'915	-5'376'960
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	175.00	179.00	191.00	+12.00	+6.7%	191.00	190.00	189.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	167.20	170.35	178.95	+8.60	+5.0%	178.95	177.95	176.95

Commentaires

Le budget 2023 prévoit un excédent de revenus de CHF 1'974'326.-.

Concernant les revenus d'exploitation, une légère diminution est prévue sur la rubrique des imputations internes suite à l'adaptation des forfaits facturés aux services. Par contre, il est prévu d'augmenter les recettes externes avec la mise en place d'un nouveau référentiel tarifaire, un alignement du périmètre des actifs exploités et en adéquation avec l'augmentation des ressources.

Pour les charges d'exploitation, les charges de personnel augmentent de CHF 1'893'335.- en relation avec l'augmentation de personnel et à la réorganisation du Domaine IT. Par contre, une diminution des charges (groupe 31) est prévue suite à un effort sur à la renégociation de contrats malgré les charges supplémentaires induites par la gestion de la sécurité.

Au niveau du personnel, globalement un poste sera utilisé pour assurer les départs en retraite de collaborateurs indispensables à la bonne marche du service, 2 postes sont prévus pour le projet de transition numérique, 4 postes sont autofinancés et 3 postes ont été prévu pour renforcer la sécurité informatique.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	5'185'364	6'498'600	7'240'000
Coûts salariaux et de structure	7'265'399	7'463'209	7'701'564
Coûts des services centraux	349'959	418'795	400'455
Revenus	11'703'486	11'783'300	12'625'640
Revenus de la facturation des services centraux	4'385'926	4'442'013	4'322'825
Coûts nets (+)	-3'288'691	-1'844'709	-1'606'446

Commentaires

Les prestations fournies sont : Installation poste de travail et périphérique, maintenance, support, suivi des incidents et des demandes, service d'impression, messagerie, stockage de documents, service WEB.

Charges directes : Augmentation de CHF 800'000 pour l'achat de matériel et logiciel de sécurité pour les partenaires externes.

Revenus : Augmentation des ventes de CHF 800'000 en corrélation avec les achats.

Services de télécommunication (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'339'768	1'282'300	1'171'900
Coûts salariaux et de structure	1'371'221	892'627	912'664
Coûts des services centraux	46'853	40'406	35'169
Revenus	1'970'570	1'935'010	1'904'930
Revenus de la facturation des services centraux	547'743	554'747	539'862
Coûts nets (+)	239'529	-274'425	-325'059

Commentaires

Les prestations fournies sont : Services d'accès aux réseaux cantonaux, gestion du réseau local, accès Internet, WIFI, domotique.

Aucun changement significatif entre le BU22 et BU23.

Services de téléphonie (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'259'775	1'330'000	1'220'000
Coûts salariaux et de structure	832'115	871'870	905'033
Coûts des services centraux	31'186	41'664	37'603
Revenus	1'016'014	943'150	966'150
Revenus de la facturation des services centraux	1'801'346	1'824'382	1'775'430
Coûts nets (+)	-694'285	-523'998	-578'943

Commentaires

Les prestations fournies sont : Services de téléphonie, Skype, Call Center, téléphonie Mobile.

Diminution des charges directes au BU23 suite à l'alignement des charges sur le réel 2021.

Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

Services applicatifs (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'742'974	2'909'000	2'259'800
Coûts salariaux et de structure	4'001'909	3'552'565	4'107'321
Coûts des services centraux	176'229	225'723	216'372
Revenus	5'732'743	5'563'000	6'039'200
Revenus de la facturation des services centraux	3'844'509	3'681'320	3'315'662
Coûts nets (+)	-3'656'139	-2'557'032	-2'771'369

Commentaires

Les services applicatifs sont les services d'hébergement d'applications métiers.
Les coûts salariaux et de structure ont augmenté suite à la demande d'engagements de 4 EPT supplémentaires.

Solutions informatiques (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	3'865'804	4'334'100	4'660'800
Coûts salariaux et de structure	17'559'581	12'381'519	12'140'782
Coûts des services centraux	598'955	704'858	651'481
Revenus	4'990'099	4'280'680	4'893'532
Revenus de la facturation des services centraux	12'682'211	12'145'998	10'942'467
Coûts nets (+)	4'352'029	993'799	1'617'064

Commentaires

Les solutions informatiques offrent les prestations suivantes : Conception, analyse, réalisation, maintenance d'application. Choix de solutions. Gestion et pilotage de projets informatiques. Réalisation d'applications informatiques.
Coûts salariaux et de structure : Diminution des amortissements entre le réel 2021 et le BU23.

BDP / BDE (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	33'134	33'000	33'000
Coûts salariaux et de structure	271'894	223'334	230'248
Coûts des services centraux	14'294	14'329	13'229
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	180'057	172'133	154'663
Coûts nets (+)	139'265	98'530	121'814

Commentaires

Ce groupe de prestations correspond à la gestion des bases de données personnes (BDP) et entreprises (BDE).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-467	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-467	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Dével. 2016-2023 des syst. d'information	En cours	2'080'000	3'497'424	0	3'497'424	363'000	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	555'307	555'307	0	555'307	258'523	270'000	270'000
Renouvellement des infrastructures info	En cours	3'700'000	3'100'000	0	3'100'000	900'000	0	0
*Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	0	2'931'807	0	2'931'807	3'223'807	3'223'807	0
*Vitami.NE	En cours	868'394	491'909	0	491'909	636'990	409'517	50'000
Fédération données en formation prof.	A solliciter	0	242'602	0	242'602	254'449	0	0
*Sécuris. Info. Support CNU (SLA/SIEN)	A solliciter	0	265'266	0	265'266	8'061	46'561	0
Transition numérique	A solliciter	0	347'974	0	347'974	347'974	354'051	0
Total		7'203'701	11'432'289	0	11'432'289	5'992'804	4'303'936	320'000

Commentaires

- Dével. 2016-2020 des syst. d'information : Crédit complémentaire au schéma directeur informatique 2016-2020 selon le rapport 20.034;
- Renouvellement des infrastructures info : Crédit complémentaire au schéma directeur informatique 2016-2020 selon le rapport 20.034;
- La sécurisation de l'outil de production est en lien avec la construction de la nouvelle salle machines de CAD9;
- La fédération des données en formation professionnelle vise à améliorer l'échange de données et leur utilisation dans la formation professionnelle à l'échelle suisse. Projet mené pour le SFPO;
- Adaptation de l'infrastructure de la CNU nécessaire au respect des niveaux de services attendus par la PONE;
- La transition numérique consiste à accompagner les services dans le processus de digitalisation.

2.8.11. Fonds structures d'accueil extra-familial

Évolution de l'environnement et des tâches

La loi sur l'accueil des enfants (LAE) prévoit le développement de l'offre en places d'accueil extrafamilial. L'objectif est d'atteindre un taux de couverture de 30% dans le domaine de l'accueil préscolaire (0 à 4 ans) et de 20% pour l'accueil parascolaire (4 à 12 ans) et ainsi offrir la possibilité d'accueillir durant 2,5 jours par semaine 6 enfants sur 10 en âge préscolaire et 4 enfants sur 10 en âge parascolaire. Partant du principe que les objectifs sont désormais atteints, un développement est tout de même prévu pour 2023 principalement dans le domaine de l'accueil parascolaire, où la demande reste importante. Il est également prévu le financement, sur tout le territoire cantonal, de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques lié à la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Le Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial, qui comprend la part cantonale et les contributions employeurs, verse ses subventions en faveur de structures d'accueil extrafamilial subventionnées au sens de la LAE.

Objectifs stratégiques

Développer l'offre dans le domaine de l'accueil extrafamilial.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	22'042'773	23'548'708	25'169'811	+1'621'103	+6.9%	26'279'860	27'144'295	27'144'295
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	11'223'649	12'600'000	12'960'000	+360'000	+2.9%	12'960'000	12'960'000	12'960'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	10'819'124	10'948'708	12'209'811	+1'261'103	+11.5%	13'319'860	14'184'295	14'184'295
Charges d'exploitation	22'042'773	23'548'708	25'169'811	+1'621'103	+6.9%	26'279'860	27'144'295	27'144'295
30 Charges de personnel	1'527	1'400	1'400	+0	0.0%	1'400	1'400	1'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	363'136	389'840	389'840	+0	0.0%	389'840	389'840	389'840
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	21'678'110	23'157'468	24'778'571	+1'621'103	+7.0%	25'888'620	26'753'055	26'753'055
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

L'évolution des charges est liée à la demande toujours importante notamment dans le domaine de l'accueil parascolaire. À souligner que l'année 2023 enregistre également une augmentation des subventions pour l'accueil d'enfants à besoins socio-éducatifs spécifiques (EBS) sur tout le territoire cantonal prévu dans le cadre de la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse. Le financement du projet "Ma journée à l'école" (MAE) est également prévu au budget 2023 du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Subv. accor. struct. d'accueil extrafam.	21'763'110	23'157'468	24'778'571	25'888'620	26'753'055	26'753'055
Subventions structures d'accueil COVID	-85'000	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	21'678'110	23'157'468	24'778'571	25'888'620	26'753'055	26'753'055

Commentaires

Il s'agit des subventions accordées en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées et communales qui ont été adaptées sur la base du développement des places dans le secteur de l'accueil parascolaire. Comme évoqué plus haut, le besoin en encadrement additionnel des enfants avec des besoins socio-éducatifs spécifiques, au même titre que des enfants en situation de handicap ou en difficulté de développement dans les STAE, sera financé par le Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial. Le financement du projet MAE est également prévu au budget 2023.

2.8.12. Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

Évolution de l'environnement et des tâches

Suite à l'adoption par le Grand Conseil, le 27 mars 2019 de la loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual, entrée en vigueur le 1er janvier 2020, une contribution de 0.58% de la masse salariale cantonale totale est prélevée auprès des employeurs. Cette contribution permet d'encourager la formation en mode dual, par l'octroi de prestations aux entreprises formatrices du canton.

Objectifs stratégiques

- Inciter les entreprises du canton de Neuchâtel à engager et former d'avantages d'apprenti-e-s;
- Augmenter la formation initiale en mode dual et réduire à terme la formation à plein temps dans certaines filières;
- Fusion du fonds FFPP et du Fonds contrat-formation;
- Définir des plans d'action pour encourager la formation initiale en mode dual de manière transversale et par domaine spécifique en collaboration avec les associations professionnelles.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	40'682'098	40'600'000	41'760'000	+1'160'000	+2.9%	42'177'600	42'599'376	43'025'369
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	40'671'404	40'600'000	41'760'000	+1'160'000	+2.9%	42'177'600	42'599'376	43'025'369
43 Revenus divers	6'270	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	4'424	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	40'682'098	40'600'000	41'760'000	+1'160'000	+2.9%	42'177'600	42'599'376	43'025'369
30 Charges de personnel	269'727	150'512	155'336	+4'824	+3.2%	155'336	155'336	155'336
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	206'189	482'608	488'800	+6'192	+1.3%	490'888	492'997	495'127
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	18'727'800	20'792'250	18'313'517	-2'478'733	-11.9%	19'020'158	18'985'300	19'147'700
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	21'478'382	19'174'630	22'802'347	+3'627'717	+18.9%	22'511'218	22'965'743	23'227'206
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	1.00	1.00	1.00	+0.00	0.0%	1.00	1.00	1.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	1.00	1.00	1.00	+0.00	0.0%	1.00	1.00	1.00

Commentaires

Groupe 42

- Comprend le montant global des cotisations (0.58% de la masse salariale cantonale) prélevées par les caisses de compensation. Le budget 2023 tient compte d'une masse salariale de 7,2 milliards.
- En lien avec le programme de législation du Conseil d'État, maintien durant deux années supplémentaires d'un montant calculé sur un niveau de cotisations stable à 0.58% de la masse salariale cantonale. Cela a pour impact une non-réduction

Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

du montant global des cotisations dès le PFT 2025, induisant une augmentation de CHF +0.45 million de financement pour les établissements scolaires de la formation professionnelle du canton, en lieu et place d'une réduction de CHF -9.53 millions lors du processus budgétaire 2022 pour la même période.

Groupe 30

- Représente la masse salariale du personnel nécessaire à la gestion du fonds et au développement des actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés. Le fonds compte 1.0 EPT (groupe 30). Le SFPO (1.0 EPT) et le SPAJ (0.3 EPT) apportent un support à la gestion administrative de ce fonds et refacturent les coûts de personnel correspondant en interne (CHF 0.17 million pour le budget 2023) directement au fonds (groupe 39).

Groupe 31

- Comprend les frais administratifs de gestion des caisses de compensation pour leur rôle d'encaissement des cotisations. Il comprend également le développement des actions visant à accroître le nombre de places d'apprentissage en mode dual dans le canton.

Groupe 36

- Mentionne le montant des prestations versées aux entreprises formatrices du canton. Ce montant varie en fonction du nombre d'apprenti-e-s actif-ve-s durant l'année.

Groupe 39

- Correspond à la part destinée aux établissements scolaires de la formation professionnelle du canton pour le financement de la formation à la pratique professionnelle initiale qu'ils dispensent. Ce montant est réparti en fonction du nombre de personnes en formation professionnelle initiale à plein temps qu'ils accueillent puis comptabilisé sur l'année civile en cours. En raison de l'augmentation du nombre de contrats en mode dual, la part aux établissements scolaires diminue proportionnellement d'autant. Ce groupe comprend également les prestations versées à l'État en tant qu'institution formatrice et la refacturation de la partie salariale liée aux activités gérées par le SFPO.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Fds d'encour. format. prof. initial dual	18'721'530	20'792'250	18'313'517	19'020'158	18'985'300	19'147'700
Total charges (+) / revenus (-) nets	18'721'530	20'792'250	18'313'517	19'020'158	18'985'300	19'147'700

Commentaires

Prestations d'encouragement aux entreprises qui forment des apprenti-e-s dans le canton de Neuchâtel.

Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

Compte de résultats du DDTE

SDTE	Secrétariat général DDTE
SCAT	Service de l'aménagement du territoire
SCTR	Service des transports
SPCH	Service des ponts et chaussées
SENE	Service de l'énergie et de l'environnement
SFFN	Service de la faune, des forêts et de la nature
SAGR	Service de l'agriculture
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SGRF	Service de la géomatique et du registre foncier

Fonds d'aménagement du territoire
Fonds cantonal de l'énergie
Fonds des eaux
Fonds forestier de réserve
Fonds de conservation de la forêt
Fonds agricole et viticole
Fonds des mensurations officielles

2.9. Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

2.9.1. Compte de résultats du DDTE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	244'614'140	254'290'620	265'176'927	+10'886'307	+4,3%	269'993'095	270'284'905	264'557'573
40 Revenus fiscaux	53'358'838	53'697'393	54'210'000	+512'607	+1,0%	54'634'000	55'171'000	55'081'500
41 Patentes et concessions	16'147'645	17'760'000	17'424'000	-336'000	-1,9%	17'414'000	17'414'000	17'424'000
42 Taxes	15'060'443	15'816'600	16'301'600	+485'000	+3,1%	16'459'200	16'194'000	16'147'200
43 Revenus divers	5'908'778	1'902'937	2'059'100	+156'162	+8,2%	2'107'478	2'021'897	2'012'437
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	4'419'055	9'192'279	13'669'428	+4'477'149	+48,7%	15'210'005	2'738'336	3'363'541
46 Revenus de transfert	57'045'509	56'076'966	55'628'422	-448'544	-0,8%	57'953'075	62'520'563	57'861'595
47 Subventions à redistribuer	87'278'315	92'980'800	98'279'317	+5'298'517	+5,7%	98'774'587	107'567'559	106'276'550
49 Imputations internes	5'395'556	6'863'645	7'605'061	+741'416	+10,8%	7'440'750	6'657'550	6'390'750
Charges d'exploitation	287'056'282	301'233'351	318'714'663	+17'481'312	+5,8%	325'959'669	337'267'210	324'322'138
30 Charges de personnel	45'445'854	45'805'263	47'612'214	+1'806'951	+3,9%	47'535'497	47'422'654	47'363'081
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	17'902'204	20'640'903	26'973'300	+6'332'397	+30,7%	26'042'400	21'123'772	20'864'272
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'740'356	8'256'986	10'820'912	+2'563'926	+31,1%	11'020'147	22'263'254	15'081'430
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	8'635'489	7'708'893	7'483'854	-225'039	-2,9%	7'382'977	8'551'620	7'361'875
36 Charges de transfert	105'755'984	109'527'581	112'087'089	+2'559'508	+2,3%	119'698'766	115'615'055	112'919'635
37 Subventions redistribuées	87'278'315	92'980'800	98'279'317	+5'298'517	+5,7%	98'774'587	107'567'559	106'276'550
39 Imputations internes	16'298'081	16'312'925	15'457'977	-854'948	-5,2%	15'505'296	14'723'296	14'455'296
Résultat d'exploitation	-42'442'142	-46'942'731	-53'537'736	-6'595'005	-14,0%	-55'966'575	-66'982'305	-59'764'565
44 Revenus financiers	1'715'873	1'744'400	1'829'050	+84'650	+4,9%	1'825'550	1'825'550	1'825'550
34 Charges financières	900'421	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	815'453	1'744'400	1'829'050	+84'650	+4,9%	1'825'550	1'825'550	1'825'550
Résultat opérationnel	-41'626'689	-45'198'331	-51'708'686	-6'510'355	-14,4%	-54'141'025	-65'156'755	-57'939'015
48 Revenus extraordinaires	782'988	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	782'988	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-40'843'702	-45'198'331	-51'708'686	-6'510'355	-14,4%	-54'141'025	-65'156'755	-57'939'015
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	408.00	415.00	429.00	+14.00	+3,4%	422.00	422.00	422.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	346.34	350.69	354.99	+4.30	+1,2%	352.79	352.79	352.79

Commentaires

Le budget 2023 du département présente un excédent de charges supérieur au budget 2022 de l'ordre de CHF 6,5 millions. Cette évolution trouve principalement son explication dans la mise en œuvre du plan climat (+CHF 3 millions) ainsi que dans l'augmentation des charges d'amortissements (+CHF 2,8 millions). À noter que les éventuels coûts de la gestion de la crise énergétique n'ont pas été pris en compte au vu des nombreuses incertitudes en termes d'occurrence et d'amplitude.

Sachant que le compte de résultat ci-dessus intègre les charges et revenus des services mais aussi ceux des fonds, l'analyse nécessite d'être différenciée dans la mesure où les premiers impactent le résultat mais pas les seconds (l'excédent de charges ou de revenus étant attribué ou prélevé à la fortune). Les variations importantes (> CHF 1 million) sont donc expliquées séparément :

Au niveau des **services**, il faut relever que les charges nettes augmentent de manière significative malgré des revenus également en hausse. Les variations importantes sont expliquées ci-dessous :

- Augmentation de CHF 1,8 millions des charges de personnel (gr. 30) : Elle s'explique par une hausse des effectifs de 4,3 EPT mais également par les effets de la grille salariale et par la compensation au renchérissement. Le plan climat y contribue à hauteur de CHF 0,5 million.
- Augmentation de CHF 2 millions des biens, services et autres ch. d'exploitation (gr. 31) : Elle est principalement due au plan climat (CHF 1,4 millions). Le solde concerne diverses augmentations telles que la restitution des taxes de séjour, des moyens supplémentaires octroyés pour la sortie de crise COVID-19, etc.
- Augmentation de CHF 2,8 millions des charges d'amortissements (gr. 33 et 36) : Elle concerne majoritairement le SPCH et s'explique par le volume des investissements mais aussi par une sortie d'immobilisation et une révision des dates de mise en service des immobilisations.

- Augmentation de CHF 3,1 millions des charges de transfert (gr. 36) : Elle découle principalement des mises en œuvre des plans climat (+CHF 1,2 millions) et phytosanitaire (+CHF 0,5 million) ainsi que de l'adaptation des indemnités de transports publics au renchérissement due à l'inflation (+CHF 0,7 million).
- Diminution de CHF 1,1 millions des imputations internes (gr. 39) : Elle est essentiellement due à une baisse importante des forfaits des services centraux (-CHF 1,7 millions) dont les effets sont partiellement compensés par le plan climat (+CHF 0,3 million).
- Augmentation de CHF 3 millions des revenus (gr. 4) : Cela s'explique essentiellement par les recettes découlant des plans climat (+CHF 0,5 million) et phytosanitaire (+CHF 0,5 million) mais également des taxes véhicules (+CHF 0,8 million) et des émoluments (+CHF 0,4 million). Par contre, les prévisions relatives à la part cantonale de l'impôt fédéral sur les huiles minérales affichent une baisse importante de CHF 1,5 millions.

Quant aux **fonds**, les importants prélèvements à la fortune indiquent qu'ils seront fortement sollicités en 2023. Les variations importantes sont expliquées ci-dessous :

- Augmentation de CHF 4,3 millions des biens, services et autres ch. d'exploitation (gr. 31) : Cette hausse est due aux importants travaux planifiés pour l'assainissement d'un site pollué (+CHF 4,5 millions).
- Augmentation de CHF 4,4 millions des subventions redistribuées (gr. 37 et 47) : Il s'agit pour l'essentiel de subventions fédérales relatives aux travaux pour la mise en place des modules de traitement des micropolluants dans les STEP (+CHF 3,7 millions). Le solde concerne les subventions fédérales relatives au Programme Bâtiments.

Quant aux années **PFT**, on constate que l'augmentation des charges d'amortissements (dont la croissance est calquée sur le volume des investissements) explique en grande partie l'évolution du résultat.

2.9.2. Secrétariat général DDTE (SDTE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général conduit l'ensemble des activités liées à une fonction d'état-major, telles que la préparation et le suivi des dossiers traités au Conseil d'État, la coordination des activités liées aux affaires du Grand Conseil, la préparation du budget, des comptes et du rapport de gestion financière, le suivi du programme de législature et de la feuille de route qui en découle, la gestion de la communication interne et externe, le suivi et la veille des affaires parlementaires et fédérales, la coordination avec les services du département, le suivi des travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, les relations avec les partenaires et enfin la participation à des projets et dossiers intercantonaux.

Ces deux dernières années, l'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par un appui important dans la mise en œuvre de projets stratégiques et transversaux tels que le plan climat, la stratégie de développement durable ou la stratégie cantonale en matière de domiciliation et d'attractivité résidentielle du canton. Dans le cadre des défis à venir, en plus de la poursuite de ces enjeux et des dossiers courants, le SDTE doit fournir un travail permanent en lien aux réformes de l'État et à l'assainissement des finances.

Objectifs stratégiques

- Coordination et suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie Mobilité 2030 avec le concept de ligne directe, les contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds ainsi que le projet de contournement H18 à la Chaux-de-Fonds ;
- Gestion et mise en œuvre du Plan climat ;
- Élaboration de la stratégie cantonale pour le développement durable ;
- Gestion et mise en œuvre de la stratégie de domiciliation au niveau cantonal ;
- Promotion de l'attractivité résidentielle ;
- Appui et suivi de divers projets transversaux (Projet d'agglomération, planification des aires d'accueil pour les communautés nomades, pôles de développement économique) ;
- Mise en œuvre du cockpit du DDTE ;
- Accompagnement des entités autonomes rattachées au SDTE (NEVIA et SCAN) dans l'évolution de leur cadre juridique et leur gestion ;
- Poursuite des activités du secrétariat général dans le cadre de l'assainissement des finances, de la mise en œuvre des réformes et des objectifs opérationnels issus de la feuille de route du programme de législature du Conseil d'Etat.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	50'174'353	49'423'500	50'215'500	+792'000	+1.6%	50'715'500	51'215'500	51'215'500
40 Revenus fiscaux	49'980'757	49'255'000	50'045'000	+790'000	+1.6%	50'545'000	51'045'000	51'045'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	17'515	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	452	500	500	+0	0.0%	500	500	500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	175'630	168'000	170'000	+2'000	+1.2%	170'000	170'000	170'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	4'793'948	5'229'563	5'704'513	+474'950	+9.1%	5'490'413	5'484'393	5'409'413
30 Charges de personnel	1'013'221	1'085'290	1'185'376	+100'086	+9.2%	1'185'376	1'187'356	1'185'376
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'236'354	1'498'059	1'775'880	+277'821	+18.5%	1'559'780	1'533'780	1'463'780
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	13'000	110'000	192'600	+82'600	+75.1%	182'600	182'600	182'600
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'531'373	2'536'214	2'550'657	+14'443	+0.6%	2'562'657	2'580'657	2'577'657
Résultat d'exploitation	45'380'405	44'193'937	44'510'987	+317'050	+0.7%	45'225'087	45'731'107	45'806'087
44 Revenus financiers	435'336	400'000	480'000	+80'000	+20.0%	480'000	480'000	480'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	435'336	400'000	480'000	+80'000	+20.0%	480'000	480'000	480'000
Résultat opérationnel	45'815'741	44'593'937	44'990'987	+397'050	+0.9%	45'705'087	46'211'107	46'286'087
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	45'815'741	44'593'937	44'990'987	+397'050	+0.9%	45'705'087	46'211'107	46'286'087
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	8.00	9.00	10.00	+1.00	+11.1%	10.00	10.00	10.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.60	7.40	7.40	+0.00	0.0%	7.40	7.40	7.40

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, les prévisions tiennent compte de l'adaptation de la part variable de la taxe sur les véhicules automobiles au 1er janvier 2022 et de l'évolution du parc véhicules (groupe 40).

Quant aux charges d'exploitation, elles intègrent les coûts relatifs à la stratégie de domiciliation et prévoient les moyens nécessaires pour monitorer la mise en œuvre du plan climat cantonal ainsi que des aides financières en faveur de projets de sensibilisation aux enjeux climatiques et à une alimentation durable (groupes 30, 31 et 36). Par ailleurs, les contributions annuelles aux conférences intercantionales, émergeant auparavant au budget des services, seront centralisées au SDTE dès 2023 (groupe 36).

Les revenus financiers (groupe 44) représentent la part au bénéfice du SCAN, ainsi qu'une redevance sur les capitaux propres disponibles du SCAN et de NEVIA calculée à hauteur de 3%.

L'évolution des effectifs du SDTE (par rapport aux comptes 2021) est due à l'accueil du délégué à la domiciliation, courant 2021, au départ de l'assistante en développement durable dont le contrat temporaire a pris fin au 31 mai 2022 et à l'engagement futur d'un-e délégué-e climat qui sera notamment chargé-e de la coordination de la mise en œuvre et du monitoring des mesures du Plan climat, conformément à ce qui figure dans celui-ci.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	149'238	129'413	138'326
Coûts des services centraux	26'600	27'307	25'762
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	175'838	156'720	164'088

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend l'accomplissement des travaux de secrétariat et d'assistance administrative au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales. L'évolution des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	33'182	18'300	20'200
Coûts salariaux et de structure	438'799	453'058	438'032
Coûts des services centraux	78'214	95'593	81'580
Revenus	17'515	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	532'680	566'951	539'813

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre notamment le conseil et l'assistance au chef du département dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires.

Les charges directes intégraient la contribution annuelle à la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), dans laquelle le DDTE est représenté, qui a été reclassée dès 2022 dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Restent les charges de fonctionnement ainsi que les dépenses liées à l'un ou l'autre mandat externe pour le suivi de projets stratégiques menés par le département.

Les revenus de 2021 représentent les prestations du SDTE facturées à NEVIA dans le cadre de l'élaboration du nouveau règlement d'exécution de la loi sur l'entretien des routes nationales (RELERN).

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'161'770	1'165'100	1'201'400
Coûts salariaux et de structure	256'652	258'826	311'234
Coûts des services centraux	45'466	54'614	57'965
Revenus	452	500	500
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'463'437	1'478'041	1'570'098

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la gestion du domaine financier, des ressources humaines et de l'administration du département. L'évolution des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Les charges directes incluent l'indemnisation du SCAN pour la gestion administrative du parc véhicules et bateaux neuchâtelois ainsi que, dès 2023, les charges d'amortissement et d'intérêts pour le remplacement des feux de tempêtes sur le lac de Neuchâtel (quelque CHF 36'000). Les revenus proviennent de recettes diverses éventuelles.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Conférences intercantionales	0	0	92'600	92'600	92'600	92'600
Redevance RPLP	-175'630	-168'000	-170'000	-170'000	-170'000	-170'000
Subventions diverses	13'000	30'000	10'000	10'000	10'000	10'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-162'630	-138'000	-67'400	-67'400	-67'400	-67'400

Commentaires

Les revenus représentent l'indemnisation que la Confédération verse annuellement au canton pour la gestion des véhicules soumis à la RPLP, dont le nombre ne varie que très peu d'année en année.

En plus d'une contribution annuelle dans le domaine du développement durable, les dépenses intègrent, dès 2023, les contributions annuelles aux conférences intercantionales auparavant imputées au budget des services et centralisées au SDTE.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Expropriation utilité publique	0	0	0	0	0	0
Part au bénéfice de NEVIA	-154'740	-140'000	-140'000	-140'000	-140'000	-140'000
Part au bénéfice du SCAN	-280'596	-260'000	-340'000	-340'000	-340'000	-340'000
Taxe de navigation	-2'003'681	-1'904'300	-1'904'300	-1'904'300	-1'904'300	-1'904'300
Taxe s/vhc à moteur & cyclomoteurs	-45'597'676	-44'993'000	-45'759'350	-46'244'350	-46'729'350	-46'729'350
Total charges (+) / revenus (-) nets	-48'036'692	-47'297'300	-48'143'650	-48'628'650	-49'113'650	-49'113'650

Commentaires

Outre la part au bénéfice du SCAN, il est prévu que ce dernier et NEVIA versent à l'État une redevance de 3% calculée sur les capitaux propres disponibles. Quant au produit des taxes sur les véhicules à moteur et navigation, il se monte à CHF 50 millions de francs desquels il faut déduire une part de 3% (cf. nouvelle LRVP) redistribuée aux communes pour l'entretien des routes communales (CHF 1,5 million) et le financement de l'élimination des véhicules usagés (CHF 0,9 million).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	527'388	366'152	0	366'152	346'152	346'152	346'152
*Plan climat	A solliciter	112'264	579'912	0	579'912	379'912	339'912	279'912
Total		639'652	946'064	0	946'064	726'064	686'064	626'064

Commentaires

Dans le cadre des accords de positionnement stratégiques du programme d'impulsion, le crédit d'engagement pour la mise en œuvre de la politique de domiciliation est géré par le SDTE depuis la nouvelle législature.

Le budget émergeant au SDTE pour la mise en œuvre du Plan climat cantonal permettra l'étude de mesures visant à renforcer la prise de conscience des enjeux climatiques, un projet pilote d'émissions négatives dans le canton et des aides financières en faveur de projets de sensibilisation à une alimentation durable.

2.9.3. Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'entrée en force de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire le 1er mai 2014 se traduit par un changement de paradigme en matière de dimensionnement des zones à bâtir, de coordination urbanisation-transport avec de nouvelles tâches pour le service. Il convient désormais de chercher à densifier et de faire usage au mieux des infrastructures existantes, notamment de celles dédiées aux transports. Avant de mettre à disposition de nouvelles surfaces, il sera fait usage des terrains en friche, les terrains disponibles au sein des localités seront construits, les bâtiments surélevés et les espaces urbains valorisés. Les planifications de détail se réalisent désormais tant à l'échelle des communes, des régions et du canton. L'espace étant plus rare pour chacun, une meilleure prise en compte des besoins de la société civile est nécessaire, de même qu'un accompagnement plus soutenu des processus, notamment dans les pôles et autres secteurs stratégiques de développement, afin d'en garantir la qualité et en favoriser l'acceptabilité. La pandémie de COVID-19 a mis en exergue l'importance de la ville des courtes distances, la nécessité de disposer de quartiers de qualité et des logements adaptés au télétravail. En conséquence, les méthodes de travail sont appelées à évoluer et le service à adapter ses pratiques, ceci dans une perspective de eGouvernement.

La mise en œuvre de la LAT et des plans d'aménagement des communes se traduit par une charge accrue pour le personnel du service. Les communes devant présenter leur plan d'aménagement à leur législatif jusqu'en février 2024, le service traite les dossiers de révision des plans d'aménagement en priorité.

Objectifs stratégiques

- Élaboration, gestion et révision des planifications directrices cantonales ;
- Suivi des plans d'aménagement des communes et des planifications de détail dans les pôles ;
- Traitement des permis de construire ;
- Gestion des matériaux minéraux ;
- Octroi des autorisations en matière de manifestations sportives.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	1'616'063	1'301'364	1'603'570	+302'206	+23.2%	1'500'000	1'300'000	1'300'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'516'567	1'200'000	1'500'000	+300'000	+25.0%	1'500'000	1'300'000	1'300'000
43 Revenus divers	343	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	99'153	101'364	103'570	+2'206	+2.2%	0	0	0
Charges d'exploitation	3'874'654	3'971'470	4'265'741	+294'272	+7.4%	4'161'287	3'953'792	3'946'501
30 Charges de personnel	2'973'550	3'150'034	3'079'000	-71'034	-2.3%	3'146'462	3'132'967	3'131'175
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	262'789	316'000	675'790	+359'790	+113.9%	479'740	302'240	302'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	48'299	67'220	50'299	-16'921	-25.2%	50'298	33'798	28'299
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	84'840	127'590	115'840	-11'750	-9.2%	125'840	125'840	125'840
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	505'176	310'626	344'812	+34'187	+11.0%	358'947	358'947	358'947
Résultat d'exploitation	-2'258'591	-2'670'106	-2'662'172	+7'934	+0.3%	-2'661'287	-2'653'792	-2'646'501
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-2'258'591	-2'670'106	-2'662'172	+7'934	+0.3%	-2'661'287	-2'653'792	-2'646'501
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'258'591	-2'670'106	-2'662'172	+7'934	+0.3%	-2'661'287	-2'653'792	-2'646'501
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	25.00	29.00	27.00	-2.00	-6.9%	27.00	27.00	27.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.95	22.55	21.45	-1.10	-4.9%	21.15	21.15	21.15

Commentaires

Concernant les taxes (groupe 42) budgétées à CHF 1'500'000, les comptes 2021 ainsi que la tendance 2022 nous montrent une augmentation des émoluments des permis de construire. Il nous appartient néanmoins de nous montrer prudents, l'augmentation des taux d'intérêts et celles des prix de l'énergie et des matières premières pourraient ralentir l'activité de la construction.

Au niveau des charges de personnel, les effectifs diminuent en 2023. Il s'agit des postes du plan climat liés aux dangers naturels qui ont été transférés au SPCH. Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), une augmentation de CHF 360'000 a été budgétée, ceci expliqué par CHF 260'000 pour le plan climat (CHF 210'000 gestion des matériaux et CHF 50'000 protection des biens immobiliers) et CHF 100'000 de mandats divers. Les amortissements (groupe 33) ainsi que les charges de transfert (groupe 36) diminuent, car les investissements concernant la convention-programme ouvrages de protection forêts 2020 - 2024 et catastrophe Noiraigue ont également été transférés au SPCH.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Autorisations (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	258'083	184'200	212'000
Coûts salariaux et de structure	1'487'672	1'415'542	1'467'990
Coûts des services centraux	310'787	143'299	161'797
Revenus	1'464'230	1'150'000	1'450'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	592'312	593'041	391'786

Commentaires

Les charges directes se répartissent comme suit : CHF 30'000 concernent des mandats, CHF 85'000 pour la restitution d'émoluments à l'ECAP, CHF 7'000 de frais de dépens, CHF 22'000 pour les publications des enquêtes dans la Feuille officielle et CHF 68'000 représentant les montants des décisions spéciales à restituer aux autres services.

Les revenus représentent le montant des émoluments perçus en matière de permis de construire et de manifestations sportives.

Planification régionale et communale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	816'083	720'992	796'788
Coûts des services centraux	8'029	72'987	87'819
Revenus	151'373	151'364	153'570
Coûts (+) / revenus (-) nets	672'739	642'615	731'038

Commentaires

Les revenus sont composés de CHF 103'570 venant du fonds d'aménagement du territoire pour le financement des fonctions impliquées dans la mise en œuvre de la LAT et l'accompagnement des communes dans la révision des plans d'aménagement et de CHF 50'000 représentant les émoluments liés aux plans d'affectation.

Planification cantonale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	89'504	163'000	210'000
Coûts salariaux et de structure	778'158	955'198	775'441
Coûts des services centraux	33'429	96'191	84'915
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	901'091	1'214'389	1'070'356

Commentaires

Les charges directes représentent le montant des projets en matière de planification cantonale.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Autres subventions	25'840	45'840	45'840	45'840	45'840	45'840
Sentiers pédestres	59'000	59'000	70'000	80'000	80'000	80'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	84'840	104'840	115'840	125'840	125'840	125'840

Commentaires

Nous versons des subventions à deux institutions privées : Pro Infirmis qui analyse les demandes de permis de construire sous l'angle des règles SIA, LHand et LConstr. et Architecture sans obstacles pour la construction adaptée aux handicapés. Le montant de CHF 70'000 est versé comme participation financière à Neuchâtel Rando pour la mise en œuvre de la LI-LCPR (sentiers pédestres). Cette subvention a été augmentée car les tâches de planification sont plus importantes avec le nouveau plan directeur des chemins de randonnées.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-460	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-460	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
Optimisation du tracé du Sentier du Lac	En cours	10'000	0	0	0	0	0	0
*Plan climat	A solliciter	115'221	353'151	0	353'151	363'801	186'301	186'301
Total		125'221	353'151	0	353'151	363'801	186'301	186'301

Commentaires

Le montant budgété au niveau du plan climat va permettre d'adapter la gestion des matériaux minéraux et de protéger les biens immobiliers et les infrastructures contre le risque de subsidence.

2.9.4. Service des transports (SCTR)

Évolution de l'environnement et des tâches

- Les CFF finalisent l'étude préliminaire de la ligne directe Neuchâtel - Chaux-de-Fonds. Le canton est impliqué au sein des organes de planification. Le financement est assuré par le programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES 2035). Le canton finance la gare de Cernier et la liaison Corcelles - Bôle. Des tests sur le matériel roulant ont été réalisés.
- Du matériel plus capacitaire circule sur la ligne transfrontalière des horlogers. Quant à la ligne NE - Pontarlier - Frasne, via les Verrières, elle reste un point de vigilance, en particulier son financement.
- transN a lancé l'étude d'avant-projet pour la relation Le Locle - Les Brenets avec bus électrique.
- La mise en service de 30 trolleybus à batterie est prévue pour fin 2023, début 2024.
- Le changement de comportement des usagers suite à la pandémie fait l'objet d'une attention particulière.

Objectifs stratégiques

- Assurer la planification de l'offre de transport du court jusqu'au long terme. Actualisation du plan directeur TP, partie bus, courant 2023. Accompagner la Confédération et les CFF pour la mise en œuvre du RER neuchâtelois dans le cadre de PRODES 2035 ;
- Pérenniser le financement de la relation transfrontalière NE - Pontarlier - Frasne ;
- Accompagner les études pour le e-bus entre Le Locle - Les Brenets ;
- Finaliser les négociations financières des offres 2023, en tenant compte des incertitudes liées aux changements de comportement des usagers et de l'inflation ;
- Accompagner la mise en œuvre des mesures d'accessibilité pour les handicapés LHand, en particulier pour les arrêts de bus ;
- Étudier les nouvelles gares RER et le prolongement du Littorail ;
- Assurer la bonne coordination avec l'aménagement du territoire.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	34'550'191	31'769'509	32'100'969	+331'459	+1.0%	34'513'832	34'505'228	34'264'019
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	199'901	700	700	+0	0.0%	700	700	700
43 Revenus divers	3'969'938	102'278	85'581	-16'698	-16.3%	85'581	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	30'366'581	31'652'383	32'000'336	+347'953	+1.1%	34'427'551	34'504'528	34'263'319
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	13'771	14'148	14'352	+204	+1.4%	0	0	0
Charges d'exploitation	70'174'576	71'486'565	72'070'019	+583'455	+0.8%	78'079'354	79'397'973	78'895'361
30 Charges de personnel	983'937	1'043'250	1'076'374	+33'124	+3.2%	1'059'800	1'059'800	1'059'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	320'745	607'200	592'140	-15'060	-2.5%	592'140	592'140	592'140
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	29'236	39	-29'197	-99.9%	4'633	804'562	804'562
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	68'727'409	69'799'156	70'387'456	+588'300	+0.8%	76'388'042	76'906'732	76'404'120
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	142'485	7'723	14'010	+6'288	+81.4%	34'739	34'739	34'739
Résultat d'exploitation	-35'624'386	-39'717'055	-39'969'050	-251'995	-0.6%	-43'565'522	-44'892'745	-44'631'342
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-35'624'386	-39'717'055	-39'969'050	-251'995	-0.6%	-43'565'522	-44'892'745	-44'631'342
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-35'624'386	-39'717'055	-39'969'050	-251'995	-0.6%	-43'565'522	-44'892'745	-44'631'342
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	10.00	10.00	10.00	+0.00	0.0%	9.00	9.00	9.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.90	6.90	6.90	+0.00	0.0%	6.80	6.80	6.80

Commentaires

Pour les années 2022 à 2024, les revenus divers (groupe 43) correspondent au revenu lié à l'activation des charges de personnel pour les projets d'investissement inscrits au programme d'impulsion. Aux comptes 2021, ils comportent, de plus, le revenu découlant de la dissolution de la provision COVID. Concernant les revenus de transfert (groupe 46), ils comprennent la part communale aux indemnités de transport (pot commun) et au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), ainsi que la part cantonale à la redevance sur le trafic poids lourds (RPLP). La hausse est principalement liée au renchérissement des prestations de transport découlant de l'inflation.

Le budget reste stable au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31). En 2021, il y a eu moins d'études que prévu et certaines ont pu être financées par la Confédération. Quant à la hausse des charges de transfert (groupe 36) après déduction des charges d'amortissement liées aux subventions d'investissement (CHF 68'605'000), comparativement au budget précédent (CHF 67'870'000), elle est limitée malgré l'impact de l'inflation.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Commandes (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	947'262	1'904'754	706'132
Coûts des services centraux	44'273	82'495	65'608
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	991'535	1'987'249	771'740

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne le processus de commande des offres de transports publics. Il ne comprend aucune charge directe ou revenu. L'importante diminution entre 2022 et 2023 des coûts salariaux et de structure est due au fait que les amortissements sur subventions d'investissement, ventilés jusqu'alors dans les prestations, sont reclassés dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations à compter de 2023.

Expertises / conseils (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'650'154	1'328'242	650'621
Coûts des services centraux	82'601	57'525	60'450
Revenus	13'771	14'148	14'352
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'718'984	1'371'619	696'719

Commentaires

Le service délivre des expertises et des conseils auprès de divers partenaires que sont la Confédération, les cantons, les communes et les entreprises de transport. Les revenus de CHF 14'352 sont des remboursements de traitements, pour un poste à temps partiel dédié à la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et financé par le fonds d'aménagement du territoire. Quant à l'importante diminution entre 2022 et 2023 des coûts salariaux et de structure, elle est due au fait que les amortissements sur subventions d'investissement, ventilés jusqu'alors dans les prestations, sont reclassés dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations à compter de 2023.

Autorisations / approbations (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	299'537	114'981	52'328
Coûts des services centraux	15'397	4'981	4'862
Revenus	1'300	700	700
Coûts (+) / revenus (-) nets	313'634	119'262	56'490

Commentaires

Le service est chargé d'octroyer des autorisations de trafic voyageurs bus et prend position dans le cadre de procédures d'approbation des plans. Les revenus sont des émoluments d'autorisations cantonales pour le transport des voyageurs. Quant à l'importante diminution entre 2022 et 2023 des coûts salariaux et de structure, elle est due au fait que les amortissements sur subventions d'investissement, ventilés jusqu'alors dans les prestations, sont reclassés dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations à compter de 2023.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Amort subventions à l'invest - SCTR	0	0	1'782'456	1'968'042	2'191'732	2'369'120
Lignes à l'essai et autres	3'229'320	6'770'000	4'245'000	7'125'000	8'325'000	8'325'000
Part au revenu de la RPLP	-4'870'860	-4'752'383	-4'870'336	-4'967'551	-4'934'528	-4'963'319
Part. commu. entr. transp. & fonds infra	-24'447'120	-26'900'000	-27'130'000	-29'460'000	-29'570'000	-29'300'000
Particip. cant. au fonds infra. ferrov.	10'867'010	9'740'000	8'090'000	8'280'000	8'480'000	8'680'000
Trafic régional voyageurs	21'067'059	22'620'000	26'410'000	26'985'000	26'160'000	25'640'000
Trafic urbain et trafic touristique	26'798'613	28'740'000	29'860'000	32'030'000	31'750'000	31'390'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	32'644'021	36'217'617	38'387'120	41'960'491	42'402'205	42'140'801

Commentaires

Comme susmentionné, les amortissements sur subventions à l'investissement sont présentés dès 2023 dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations.

Concernant les "Lignes à l'essai et autres", il y a deux raisons principales qui expliquent la baisse par rapport au budget précédent :

- L'annulation du remboursement de la perte de recettes grandes lignes Onde Verte des CFF. La convention relative à ce remboursement a été résiliée par le canton et une nouvelle convention doit être convenue selon les conditions cadre à fixer par la Confédération.
- Le report des mesures du contre-projet à l'initiative sur la gratuité des transports publics conformément aux discussions en commission à ce sujet.

Les parts communales sont corrélées aux indemnités de transport (à l'exclusion des lignes à l'essai) et à la part cantonale au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Leur hausse par rapport au budget précédent est limitée malgré l'impact de l'inflation.

Quant à la part cantonale au FIF, elle présente une diminution de CHF 1'650'000 par rapport au budget précédent selon la clé de répartition provisoire par canton 2023 de l'OFT. Elle provient essentiellement de la pleine reconnaissance en grande ligne de la liaison Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds.

Enfin, la hausse à CHF 56'270'000 des trafics régional voyageurs, urbain et touristique est particulièrement induite par le renchérissement des prestations de transport découlant de l'inflation.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2022 Total net	2023 Dépenses / Charges	2023 Recettes / Revenus	2023 Total net	2024 Total net	2025 Total net	2026 Total net
Arrêt bus Bellevue, au Landeron	En cours	0	23'500	0	23'500	0	0	0
Concrétisation du RER neuchâtelois	En cours	250'000	1'000'000	0	1'000'000	900'000	2'350'000	1'000'000
Crédit const.halte ferroviaire de La Fiaz	En cours	500'000	500'000	0	500'000	2'500'000	0	0
Part routière renouvellement PN	En cours	0	0	0	0	600'000	600'000	600'000
*PI-études invest. futurs	En cours	450'000	1'085'328	0	1'085'328	2'235'328	0	0
*PI-mise en conformité arrêts bus	En cours	1'300'000	1'845'227	0	1'845'227	1'845'227	1'845'227	0
Prêts transports	En cours	-681'500	0	-681'484	-681'484	-596'315	-517'095	-354'041
Soutien LHand ligne Ponts-de-Martel	En cours	100'000	666'500	0	666'500	0	0	0
Total		1'918'500	5'120'555	-681'484	4'439'071	7'484'240	4'278'132	1'245'959

Commentaires

- Concrétisation du RER neuchâtelois : Le canton doit assurer le financement de mesures connexes prévues dans le cadre de PRODES 2035.
- Crédit construction halte ferroviaire de La Fiaz (Forges) : La desserte de cette halte a été assurée dès décembre 2021. Les travaux d'aménagement du block de ligne sont attendus en 2024 principalement.

- Part routière renouvellement des passages à niveaux (PN) : Ces renouvellements seront discutés au cas par cas et financés par des crédits d'objet spécifiques.
- Programme d'impulsion (PI) - Études investissements futurs RER : Il s'agit d'études entre autres pour de futures haltes RER.
- PI - Mise en conformité arrêts bus : Il s'agit d'une mise en conformité selon la loi sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand). Le programme de financement a été lancé en 2020 et avait été prévu par décret du Grand Conseil jusqu'à fin 2023, conformément au délai fixé au niveau fédéral.
- Prêts transports : Les annuités budgétisées en recettes sont conformes au plan de remboursement.
- Soutien LHand ligne Ponts-de-Martel : De nouvelles rames transN répondant aux normes LHand sont nécessaires sur la ligne des Ponts-de-Martel. Une contribution cantonale a été demandée pour permettre le versement des aides LHand fédérales.

2.9.5. Service des ponts et chaussées (SPCH)

Évolution de l'environnement et des tâches

En termes de projets, de nombreux chantiers très importants sont ouverts dans le domaine des routes et des ouvrages d'art. Un des projets, le remplacement du Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds, arrive dans la phase de réalisation dès 2023.

Concernant le contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18, une nouvelle planification du projet mène à une répartition des budgets décalée d'environ 1 année en raison de divers recours et oppositions.

L'entretien constructif des routes cantonales constitue toujours une priorité visant à éviter que la dégradation globale de l'état du réseau routier ne s'accroisse. Une nouvelle demande de crédit pour les années 2022 à 2025 a été soumise au Grand Conseil, mais seule une partie du crédit sollicité a été acceptée. Pour le solde, le rapport a été renvoyé en commission Climat et énergie.

Enfin, les dossiers relatifs aux cours d'eau, aux lacs et à la géologie prennent de l'importance avec la planification et la réalisation de plusieurs projets de revitalisation ou de protection, incluant l'accompagnement des communes pour les projets de protection contre les crues. Les divers événements survenus depuis 2019 démontrent la sensibilité de ce domaine et la nécessité d'y investir plus de ressources que par le passé.

Le transfert de la fonction de géologue cantonal du SCAT au SPCH, fonction qui inclut l'activité de répondant cantonal en matière de dangers naturels (tous domaines confondus) engendrera également le traitement de nouveaux projets et la gestion au sein du SPCH de l'entier des thématiques relatives aux dangers naturels.

Objectifs stratégiques

- Étude et direction de tous les travaux de construction et d'entretien constructif concernant les routes et ouvrages d'art du réseau routier cantonal ;
- Entretien courant des routes et ouvrages d'art, et leur exploitation ;
- Assainissement du réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit routier et mise à jour des valeurs de charges de trafic ;
- Développement du réseau et promotion de la mobilité douce ;
- Gestion des dangers naturels et conduite ou accompagnement des projets relatifs à ce domaine ;
- Étude et direction des travaux de correction, d'entretien des berges, de curage et de revitalisation des cours d'eau ;
- Gestion des concessions hydrauliques ;
- Haute surveillance des routes, des cours d'eau et des rives des lacs ;

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	25'992'294	31'372'122	28'984'975	-2'387'146	-7.6%	29'686'199	38'827'592	38'353'064
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	2'221'083	2'280'000	2'275'000	-5'000	-0.2%	2'275'000	2'275'000	2'275'000
42 Taxes	1'370'558	1'267'200	1'313'800	+46'600	+3.7%	1'216'400	1'196'200	1'194'400
43 Revenus divers	618'622	1'061'099	970'991	-90'107	-8.5%	914'907	914'907	905'448
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	732'655	800'000	980'000	+180'000	+22.5%	980'000	980'000	980'000
46 Revenus de transfert	18'994'447	19'879'123	18'591'626	-1'287'497	-6.5%	18'710'064	18'855'954	18'703'694
47 Subventions à redistribuer	516'999	4'580'000	3'320'208	-1'259'792	-27.5%	4'041'478	13'042'181	12'731'172
49 Imputations internes	1'537'930	1'504'700	1'533'350	+28'650	+1.9%	1'548'350	1'563'350	1'563'350
Charges d'exploitation	50'460'194	56'187'326	58'215'983	+2'028'657	+3.6%	59'165'752	78'191'461	70'785'319
30 Charges de personnel	15'637'577	15'735'555	16'529'208	+793'653	+5.0%	16'604'806	16'604'620	16'598'017
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'791'310	5'898'090	6'092'900	+194'810	+3.3%	6'122'900	5'802'900	5'802'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'297'221	7'642'024	10'208'203	+2'566'179	+33.6%	10'188'745	20'464'694	13'361'333
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	7'180'545	7'207'525	7'276'890	+69'365	+1.0%	7'326'013	7'309'326	7'323'875
36 Charges de transfert	10'569'153	10'564'549	11'331'517	+766'968	+7.3%	11'348'317	11'434'247	11'434'529
37 Subventions redistribuées	516'999	4'580'000	3'320'208	-1'259'792	-27.5%	4'041'478	13'042'181	12'731'172
39 Imputations internes	5'467'388	4'559'583	3'457'057	-1'102'525	-24.2%	3'533'493	3'533'493	3'533'493
Résultat d'exploitation	-24'467'899	-24'815'204	-29'231'008	-4'415'804	-17.8%	-29'479'553	-39'363'869	-32'432'255
44 Revenus financiers	104'542	126'000	704'500	+578'500	+459.1%	704'500	704'500	704'500
34 Charges financières	6'098	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	98'444	126'000	704'500	+578'500	+459.1%	704'500	704'500	704'500
Résultat opérationnel	-24'369'455	-24'689'204	-28'526'508	-3'837'304	-15.5%	-28'775'053	-38'659'369	-31'727'755
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-24'369'455	-24'689'204	-28'526'508	-3'837'304	-15.5%	-28'775'053	-38'659'369	-31'727'755
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	133.00	137.00	139.00	+2.00	+1.5%	138.00	138.00	138.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	125.60	126.80	130.40	+3.60	+2.8%	129.40	129.40	129.40

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, on peut relever une augmentation des prélèvements sur les fonds (groupe 45) découlant d'une convention signée en 2022 avec la Ville de La Chaux-de-Fonds concernant la reprise par la commune d'un tronçon de route principale suisse prenant effet dès 2023. S'agissant des revenus de transfert (groupe 46), la très forte diminution observable est principalement due à la part cantonale de l'impôt fédéral sur les huiles minérales, dont les estimations transmises par la Confédération pour le budget 2022 étaient surévaluées. Quant aux subventions à redistribuer (groupes 37 et 47), elles concernent les diverses générations du projet d'agglomération RUN dont la réalisation de l'essentiel des mesures est en mains communales. Les prévisions budgétaires y relatives sont basées sur les informations reçues de la part de l'association objectif.ne, qui gère administrativement leur mise en œuvre.

Quant aux charges d'exploitation, l'augmentation budgétaire des charges de personnel (groupe 30) est liée à la compensation du renchérissement et à l'intégration d'EPT dévolus à la concrétisation du plan climat. Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) augmentent également avec l'intégration d'honoraires figurant dans le plan climat. Une très forte augmentation du groupe 33 relatif aux amortissements provient de l'intégration d'une sortie d'immobilisation découlant de la convention mentionnée ci-dessus, ainsi que d'une réévaluation des dates de mises en services des immobilisations. S'agissant des charges de transfert (groupe 36), l'augmentation constatée est due principalement aux amortissements des subventions d'investissements, à laquelle il faut ajouter le versement à la Ville de La Chaux-de-Fonds en application de la convention mentionnée ci-avant. Finalement, les diminutions d'imputations internes (groupe 39) sont liées à l'ajustement des forfaits calculés par les services centraux.

Au sujet des revenus financiers, le transfert de la gestion des concessions octroyées sur le domaine public Eaux du SFFN au SPCH, prévu dès 2023, engendre une augmentation conséquente des recettes.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Réseau routier (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	268'839	496'000	689'400
Coûts salariaux et de structure	9'356'598	9'055'852	8'428'354
Coûts des services centraux	1'586'462	646'675	520'507
Revenus	274'382	251'000	281'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'937'516	9'947'527	9'357'261

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts en lien avec les routes incluant la planification des projets, la mobilité douce, la gestion administrative de la signalisation, les données et comptages routiers, l'établissement du cadastre du bruit, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour les routes nationales et NEVIA (entretien autoroutier).

Des besoins complémentaires en honoraires essentiellement en raison de l'augmentation du nombre de projets routiers, de l'établissement du cadastre du bruit et des relevés de l'état des routes (canalisations), ainsi que pour l'entretien des routes engendrent une augmentation des charges directes.

Les coûts salariaux et de structure sont très inférieurs à ceux du budget 2022, principalement en raison de la reclassification de tous les amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Cette diminution n'est que partiellement compensée par des amortissements d'immobilisations très importants.

Une réévaluation des forfaits des services centraux par le SSCM (véhicules) et le SBAT (bâtiments) diminue fortement les montants à prévoir en 2023.

La légère augmentation des recettes est due au versement d'un solde de contrat passé avec l'OFROU dans le cadre des contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Ouvrages d'art, eaux (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	664'349	928'500	823'500
Coûts salariaux et de structure	2'726'524	4'460'559	3'456'344
Coûts des services centraux	481'827	318'525	213'452
Revenus	2'246'854	2'280'000	2'345'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'625'846	3'427'584	2'148'296

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les inspections et la surveillance des ouvrages d'art, des rives des lacs, des berges et des cours d'eau, des stations hydrométriques, ainsi que les recettes des concessions hydrauliques, des redevances de dragage des sables et graviers, et de la gestion des convois exceptionnels.

Des besoins moindres en charges directes apparaissent, notamment en raison des nombreux chantiers financés par les investissements.

Les coûts salariaux et de structure sont très inférieurs à ceux du budget 2022, principalement en raison de la reclassification de tous les amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Cette diminution n'est que partiellement compensée par des amortissements d'immobilisations très importants.

Une réévaluation des forfaits des services centraux par le SSCM (véhicules) et le SBAT (bâtiments) diminue fortement les montants à prévoir en 2023.

Entretien courant DIV I (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	477'479	433'400	398'300
Coûts salariaux et de structure	4'027'249	3'456'054	2'746'394
Coûts des services centraux	651'119	588'048	469'580
Revenus	76'167	81'400	108'700
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'079'680	4'396'102	3'505'574

Commentaires

La division d'entretien 1 couvre la région Littoral. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, ainsi que les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, et les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes. Suite à une redéfinition des périmètres des divisions, la surface couverte par la division 1 a diminué, ce qui explique la diminution des charges directes.

Les coûts salariaux et de structure sont très inférieurs à ceux du budget 2022, principalement en raison de la reclassification de tous les amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Cette très forte diminution n'est que partiellement compensée par un ajustement de la valorisation des heures prestées, de l'utilisation des véhicules et des quantités de fondants chimiques consommées.

Une réévaluation des forfaits des services centraux par le SSCM (véhicules) et le SBAT (bâtiments) diminue fortement les montants à prévoir en 2023.

Entretien courant DIV II (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	943'631	742'500	757'600
Coûts salariaux et de structure	4'535'592	4'856'250	3'682'646
Coûts des services centraux	813'899	1'296'916	1'024'829
Revenus	62'091	84'200	100'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'231'031	6'811'466	5'364'675

Commentaires

La division d'entretien 2 couvre le Val-de-Travers et l'ouest des Montagnes neuchâteloises. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, ainsi que les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, et les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes. Suite à une redéfinition des périmètres des divisions, la surface couverte par la division 2 a légèrement augmenté, ce qui explique l'augmentation des charges directes et des revenus.

Les coûts salariaux et de structure sont très inférieurs à ceux du budget 2022, principalement en raison de la reclassification de tous les amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Cette très forte diminution n'est que partiellement compensée par un ajustement de la valorisation des heures prestées, de l'utilisation des véhicules et des quantités de fondants chimiques consommées.

Une réévaluation des forfaits des services centraux par le SSCM (véhicules) et le SBAT (bâtiments) diminue fortement les montants à prévoir en 2023.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Entretien courant DIV III (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'158'485	908'400	863'400
Coûts salariaux et de structure	4'840'284	4'732'658	3'345'608
Coûts des services centraux	976'679	1'562'852	1'236'126
Revenus	725'541	598'200	554'700
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'249'907	6'605'709	4'890'434

Commentaires

La division d'entretien 3 couvre le Val-de-Ruz et l'est des Montagnes neuchâteloises. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, ainsi que les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, et les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes et la Confédération. Suite à une redéfinition des périmètres des divisions, la surface couverte par la division 3 a légèrement diminué, ce qui explique la diminution des charges directes et des revenus.

Les coûts salariaux et de structure sont très inférieurs à ceux du budget 2022, principalement en raison de la reclassification de tous les amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Cette très forte diminution n'est que partiellement compensée par un ajustement de la valorisation des heures prestées, de l'utilisation des véhicules et des quantités de fondants chimiques consommées.

Une réévaluation des forfaits des services centraux par le SSCM (véhicules) et le SBAT (bâtiments) diminue fortement les montants à prévoir en 2023.

La baisse des revenus s'explique par la diminution de prestations faites pour NEVIA sur la N20 dans le haut du canton.

Signalisation et marquage (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	10'667	67'890	91'400
Coûts salariaux et de structure	1'735'996	1'787'982	1'197'312
Coûts des services centraux	379'820	200'672	154'248
Revenus	125'639	145'000	164'700
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'000'844	1'911'544	1'278'259

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers. Le constat qu'une plus grande part des coûts et des recettes doivent désormais figurer dans ce groupe de prestations pour mieux représenter la réalité (au détriment de ce qui était imputé dans les divisions 1 à 3) conduit à une nouvelle répartition de la part dévolue aux accidents et engendre une légère augmentation des charges directes.

Les coûts salariaux et de structure sont très inférieurs à ceux du budget 2022, principalement en raison de la reclassification de tous les amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Cette diminution n'est que partiellement compensée par des amortissements d'immobilisations très importants.

Une réévaluation des forfaits des services centraux par le SSCM (véhicules) et le SBAT (bâtiments) diminue fortement les montants à prévoir en 2023.

Quant aux recettes, la nouvelle répartition susmentionnée concernant la part dévolue aux accidents engendre également une légère augmentation.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Préavis, autorisations (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	120'300	130'000	126'000
Coûts salariaux et de structure	1'846'575	2'352'670	1'906'301
Coûts des services centraux	321'623	168'006	117'727
Revenus	310'706	375'400	916'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'977'791	2'275'277	1'233'128

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire, la gestion des obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis, les gens du voyage, et les recettes provenant de divers émoluments, principalement concernant l'utilisation du domaine public/privé.

Les coûts salariaux et de structure sont très inférieurs à ceux du budget 2022, principalement en raison de la reclassification de tous les amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Cette diminution n'est que partiellement compensée par des amortissements d'immobilisations très importants.

Une réévaluation des forfaits des services centraux par le SSCM (véhicules) et le SBAT (bâtiments) diminue fortement les montants à prévoir en 2023.

La très forte augmentation des revenus provient du transfert du SFFN au SPCH, prévu dès 2023, de la gestion des concessions octroyées sur le domaine public Eaux.

Essais de laboratoire (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	31'562	41'500	41'900
Coûts salariaux et de structure	1'262'767	1'746'289	1'343'786
Coûts des services centraux	214'566	124'703	82'988
Revenus	28'124	16'000	18'700
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'480'771	1'896'492	1'449'974

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles effectués par le laboratoire routier du SPCH sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers.

Les coûts salariaux et de structure sont très inférieurs à ceux du budget 2022, principalement en raison de la reclassification de tous les amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Cette diminution n'est que partiellement compensée par des amortissements d'immobilisations très importants.

Une réévaluation des forfaits des services centraux par le SSCM (véhicules) et le SBAT (bâtiments) diminue fortement les montants à prévoir en 2023.

Atelier mécanique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	-1'715	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	-1'715	0	0

Commentaires

Les coûts de l'atelier mécanique ont été ventilés dans les groupes de prestations "Entretien courant DIV I", "Entretien courant DIV II" et "Entretien courant DIV III".

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - SPCH	0	0	9'635'167	9'636'967	9'707'897	9'708'179
Contributions fédérales globales	-819'260	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000
Part au revenu de la RPLP	-4'870'860	-4'752'383	-4'870'336	-4'967'551	-4'934'528	-4'963'319
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	-6'830'748	-7'919'215	-6'444'400	-6'416'500	-6'612'100	-6'416'500
Part fédérale aux redevances hydraulique	14'532	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000
Subventions aux communes	-27'899	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-12'534'234	-13'456'598	-2'464'569	-2'532'084	-2'623'731	-2'456'640

Commentaires

Dès 2023, les amortissements sur subventions à l'investissement sont présentés dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations.

Les parts à la RPLP et à l'impôt fédéral sur les huiles minérales se basent sur les données transmises par la Confédération. Les données reçues pour le budget 2022 concernant la part cantonale à l'impôt sur les huiles minérales étaient surévaluées par rapport aux dernières prévisions fournies.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-40	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-40	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	En cours	2'403'000	3'180'000	-180'000	3'000'000	3'000'000	2'209'000	1'640'000
Assainiss. et sécurisation, tunnel Cluset	En cours	3'316'250	7'356'250	-4'380'000	2'976'250	3'096'250	3'036'250	2'037'500
Assainiss. bruit routier RC 2019-2022	En cours	1'682'000	780'000	0	780'000	0	0	0
Assainiss. bruit routier RPS 2019-2022	En cours	200'000	102'413	0	102'413	0	0	0
Assainissement routier H10	En cours	880'000	2'200'000	-1'320'000	880'000	840'000	709'000	520'000
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	En cours	10'200	90'000	-79'200	10'800	9'600	2'640	1'200
Construction du tunnel de Serrières	En cours	30'000	210'000	-184'800	25'200	9'000	3'000	1'200
CP Ouvrages de protection forêts 2020-24	En cours	439'200	564'660	-226'950	337'710	322'770	0	0
CP prot.crués LACE, 2020 - 2024	En cours	820'000	750'000	-450'000	300'000	300'000	0	0
CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024	En cours	413'500	455'000	-285'000	170'000	410'000	0	0
Entretien constructif 2018-2021	En cours	824'300	0	0	0	0	0	0
Equip. déneig. transp. privés 2018-24	En cours	50'000	50'000	0	50'000	50'000	0	0
Etudes rempl. viad. Crêt-de-l'Anneau H10	En cours	80'000	200'000	-120'000	80'000	20'000	0	0
H18 Contournement est Chaux-de-Fonds	En cours	1'558'320	3'413'353	-1'942'668	1'470'685	12'865'151	14'915'915	12'311'833
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable	En cours	500'000	800'000	0	800'000	0	0	0
*PI-Accélération Projet aggro (PA3)	En cours	700'000	700'000	0	700'000	1'600'000	2'200'000	400'000
RC 1162 Assainiss. du Pont de Saint-Jean	En cours	1'810'000	600'000	0	600'000	0	0	0
Réalisation Sentier du Lac	En cours	200'000	300'000	0	300'000	400'000	400'000	400'000
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	En cours	2'595'000	2'990'075	0	2'990'075	2'997'475	2'537'175	3'214'000
Remplacement du Grand Pont Chx-Fds	En cours	965'000	6'845'000	-4'080'000	2'765'000	2'525'000	365'000	115'000
Séc. et ét. Grand Pont La Chx-de-Fds	En cours	8'800	0	0	0	0	0	0
Travaux EM 2020 - 2023	En cours	180'000	160'000	0	160'000	0	0	0
Travaux sur cours d'eau 2022 - 2023	En cours	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0
Travaux sur ouvrages d'art 2022 - 2023	En cours	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0
Aménagement réseau chemins pédestres	A solliciter	0	350'000	0	350'000	350'000	350'000	350'000
Assainissement pont de Meudon H10	A solliciter	28'000	0	0	0	250'000	700'000	150'000
Assainissement viaduc Crêt-de-l'Anneau	A solliciter	0	0	0	0	0	0	250'000
CP dangers naturels EAU (LACE) 2025-2028	A solliciter	0	0	0	0	0	450'000	450'000
CP dangers naturels GEOL (LFo) 2025-2028	A solliciter	0	0	0	0	0	450'000	450'000
CP Revitalisation des eaux 2025-2028	A solliciter	0	0	0	0	0	405'000	405'000
EM SGE Canton NE Etudes	A solliciter	0	100'000	0	100'000	100'000	50'000	0
EM SGE Canton NE Intégration	A solliciter	0	0	0	0	0	0	1'540'000
Entr.durable-assain.bruit-MD 2022-2025	A solliciter	5'300'000	8'343'000	-343'000	8'000'000	8'750'800	8'750'800	1'884'600
Entretien durable-ass.bruit-MD 2026-2029	A solliciter	0	0	0	0	0	0	8'350'000
*Plan climat	A solliciter	0	644'209	0	644'209	535'206	280'206	280'206
Protec. catastrophes Noiraigue Clusette	A solliciter	1'137'500	2'270'500	-1'133'000	1'137'500	0	0	0
RC 5 - PS CFF de Cornaux	A solliciter	0	0	0	0	700'000	0	0
Reconstructruction RC2326 Le Cachot	A solliciter	100'000	100'000	0	100'000	2'000'000	1'300'000	0
Travaux électromécaniques 2024-2027	A solliciter	0	0	0	0	100'000	100'000	150'000
Travaux sur cours d'eau 2024-2025	A solliciter	0	0	0	0	350'000	350'000	0
Travaux sur ouvrages d'art 2024-2025	A solliciter	0	0	0	0	300'000	300'000	0
Tunnel La Clusette, pann.photovoltaïques	A solliciter	0	0	0	0	0	197'600	0
Total		26'831'070	44'154'460	-14'724'618	29'429'842	41'881'252	40'061'586	34'900'539

Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement à solliciter sont commentés :

- Aménagement réseau chemins pédestres : Ce crédit permettra la mise en œuvre du plan directeur actualisé relatif aux chemins pour piétons et aux chemins de randonnées pédestres (PDChemins).
- Assainissement pont de Meudon H10 : Le projet d'assainissement concerné vise à garantir la sécurité des usagers et à maintenir la capacité portante de cet ouvrage datant de 1962, qui enjambe la ligne CFF transfrontalière.

- Assainissement viaduc Crêt-de-l'Anneau : Ce crédit permettra de remplacer le pont en question, qui est sous-dimensionné selon les normes actuelles et arrivera en fin de vie en 2029, et d'assurer le maintien du trafic sur cette route d'approvisionnement.
- CP dangers naturels EAU (LACE) 2025-2028 : Ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels liés à l'eau.
- CP dangers naturels GEOL (LFo) 2025-2028 : Ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels d'origine géologique.
- CP Revitalisation des eaux 2025-2028 : Ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de revitalisation des cours d'eau et des plans d'eau.
- EM SGE Canton NE Etudes : Ce projet permettra d'établir les besoins spécifiques pour la création d'un système d'exploitation des tunnels séparé de celui mis en place par la Confédération pour les ouvrages des routes nationales.
- EM SGE Canton NE Intégration : Ce crédit permettra la réalisation de l'infrastructure informatique centralisée et décentralisée définie lors du développement du projet susmentionné, ainsi que des équipements de surveillance et de régulation intégrés aux ouvrages. Ce système devra être déployé entre 2026 et 2030.
- Entretien durable - assain. bruit - MD 2022-2025 : Ce crédit concerne l'assainissement du bruit routier, la réalisation d'aménagements cyclables et l'entretien structurel des routes cantonales. Une première tranche a été accordée par le Grand-Conseil en mai 2022, le solde sera discuté au sein de la commission Climat et énergie.
- Entretien durable - assaini. bruit - MD 2026-2029 : Ce crédit permettra de poursuivre le développement des infrastructures de mobilité cyclable, l'assainissement du bruit routier et l'entretien constructif des routes cantonales en 2026-2029.
- RC 5 - PS CFF de Cornaux : Ce crédit permettra de couvrir les coûts à la charge du canton dans le cadre du remplacement du passage supérieur de Cornaux par les CFF.
- Reconstruction RC 2326 Le Cachot : Ce projet concerne la reconstruction et la mise au gabarit de cette route actuellement très étroite et en très mauvais état, dont la fermeture pourrait être imposée en cas de dégradations supplémentaires.
- Travaux électromécaniques 2024-2027, sur ouvrages d'art 2024-2025 et sur cours d'eau 2024-2025 : Ces trois crédits permettront de financer des interventions de renouvellement ou d'assainissement d'électromécanique, d'ouvrages d'art et d'ouvrages situés aux abords et dans les cours d'eau.

2.9.6. Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'application de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie du 1er septembre 2020 sollicite fortement le service. On constate une augmentation des assainissements énergétiques, ce qui implique un travail accru pour le traitement des permis de construire, des décisions prises lors du changement de chaudière, des demandes de subventions ainsi que le conseil aux propriétaires et professionnels.

Le nouveau Plan climat cantonal, avec plus de 80 mesures en déploiement et 52 nouvelles mesures, doit agir sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur les adaptations aux changements climatiques. Le SENE sera fortement sollicité ces prochaines années puisqu'il est directement concerné par 12 des 52 nouvelles mesures. De plus, il reste en appui d'autres services en charge d'autres mesures.

Concernant le Plan d'action phytosanitaire qui compte 15 actions, 4 sont pilotées par le service et mobilisent d'importantes ressources tant au niveau des spécialistes que du laboratoire. Le suivi de l'efficacité et l'appui à d'autres services impliqués dans le Plan d'action phytosanitaire complètent la liste des nouvelles tâches assumées par le SENE.

L'application de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), en particulier pour ce qui concerne le suivi de la production de toutes les catégories de déchets et l'élaboration de rapports annuels de la statistique des déchets à l'attention de l'OFEV, représente une nouvelle charge pour le service.

L'entrée en vigueur des modifications de la loi cantonale concernant le traitement des déchets (LTD), qui deviendra la loi sur les déchets et les sites pollués (LDSP) générera également de nouvelles tâches pour le SENE, notamment la mise en œuvre et le suivi de la taxe de mise en décharge.

À noter aussi que la densification des zones à bâtir fait croître les problèmes de bruit et de protection contre les accidents majeurs.

Objectifs stratégiques

- Soutenir les mesures du Plan climat cantonal pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 pour diminuer la consommation d'énergie en tendant vers une société à 2000 watts à l'horizon 2050 en favorisant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments cantonal dans le but de diminuer les émissions de CO₂, en soutenant la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales et en promouvant les innovations technologiques d'instituts ou d'entreprises du canton ;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celles de l'eau, de l'air, des sols ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués ;
- Contribuer à faire réduire la production de déchets et promouvoir leur valorisation matière puis thermique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	3'023'115	3'340'549	3'896'694	+556'145	+16.6%	4'202'567	4'067'567	4'022'567
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	640'312	973'100	1'285'500	+312'400	+32.1%	1'550'500	1'415'500	1'370'500
43 Revenus divers	6'987	8'000	251'745	+243'745	+3'046.8%	356'207	356'207	356'207
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	221'860	215'860	215'860	+0	0.0%	215'860	215'860	215'860
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	2'153'956	2'143'589	2'143'589	+0	0.0%	2'080'000	2'080'000	2'080'000
Charges d'exploitation	10'333'344	12'085'503	13'743'845	+1'658'343	+13.7%	13'484'105	13'070'856	12'603'180
30 Charges de personnel	4'569'932	4'786'405	5'056'852	+270'447	+5.7%	4'961'710	4'912'367	4'860'750
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'170'624	1'654'600	2'221'300	+566'700	+34.2%	2'174'300	2'051'300	2'061'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	83'663	163'135	172'593	+9'458	+5.8%	180'808	209'901	245'629
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'799'641	3'798'963	4'267'965	+469'002	+12.3%	4'277'964	4'307'965	4'110'678
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	709'484	1'682'400	2'025'135	+342'735	+20.4%	1'889'323	1'589'323	1'324'323
Résultat d'exploitation	-7'310'229	-8'744'954	-9'847'151	-1'102'198	-12.6%	-9'281'538	-9'003'289	-8'580'613
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-7'310'229	-8'744'954	-9'847'151	-1'102'198	-12.6%	-9'281'538	-9'003'289	-8'580'613
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-7'310'229	-8'744'954	-9'847'151	-1'102'198	-12.6%	-9'281'538	-9'003'289	-8'580'613
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	38.00	42.00	47.00	+5.00	+11.9%	45.00	45.00	45.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	31.60	36.00	36.40	+0.40	+1.1%	35.90	35.90	35.90

Commentaires

Le budget 2023 montre une augmentation des charges d'exploitation en comparaison au budget 2022 due, d'une part, aux nouvelles mesures du Plan climat cantonal qui touchent les groupes 31 "Biens, services et autres charges d'exploitation" (+CHF 400'000), 36 "Charges de transfert" (+CHF 450'000) et 39 "Imputations internes" (+CHF 340'000) et, d'autre part, à la gestion des déchets au niveau du groupe 31 (+CHF 150'000).

Quant aux revenus d'exploitation, la mise en application de l'art. 53 de la loi cantonale sur l'énergie (efficacité énergétique) et la vente de vignettes de chauffages généreront des recettes supplémentaires au niveau du groupe 42 "Taxes" (+CHF 300'000).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Constructions et bâtiments (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	-6	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'666'549	1'542'660	812'809
Coûts des services centraux	137'544	135'693	106'613
Revenus	71'306	70'089	67'089
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'732'780	1'608'264	852'333

Commentaires

Ce groupe de prestations traite notamment des permis de construire, plans d'aménagement, études d'impact de grands projets et suivis environnementaux. Du point de vue comptable, il intègre dans ses revenus le remboursement de traitement (par le fonds d'aménagement du territoire) du poste à 50% en charge de la mise en œuvre de la LAT.

Concernant la diminution des coûts salariaux et de structure, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations) et par le transfert des coûts de laboratoire dans un nouveau groupe de prestations "Laboratoire".

Energie (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	19'544	25'500	25'500
Coûts salariaux et de structure	1'802'392	1'829'759	1'084'034
Coûts des services centraux	149'080	160'594	141'663
Revenus	66'163	49'500	189'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'904'853	1'966'352	1'061'697

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre les frais relatifs aux cotisations MINERGIE, à des mandats et au développement d'un outil informatique relatif à l'obligation de déterminer la performance énergétique des bâtiments. Les revenus augmentent en raison de la mise en application de l'art. 53 de la loi cantonale sur l'énergie (chaleur renouvelable lors du remplacement de l'installation de chauffage).

Concernant la diminution des coûts salariaux et de structure, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations) et par le transfert des coûts de laboratoire dans un nouveau groupe de prestations "Laboratoire".

Protection de l'air (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	264'050	333'100	299'100
Coûts salariaux et de structure	1'174'434	1'218'464	578'987
Coûts des services centraux	97'341	107'177	75'943
Revenus	287'835	359'360	599'360
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'247'990	1'299'381	354'671

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les coûts des mandats externes, notamment le contrôle des vignettes chauffages par les ramoneurs, ainsi que les frais d'analyse de la qualité de l'air. Les revenus proviennent de la vente des vignettes chauffages, d'une subvention fédérale, ainsi que de la facturation de prestations de service de contrôle des rejets de polluants dans l'air.

Concernant la diminution des coûts salariaux et de structure, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations) et par le transfert des coûts de laboratoire dans un nouveau groupe de prestations "Laboratoire".

Protection ondes et le rayonnement (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	25'521	39'000	40'500
Coûts salariaux et de structure	428'519	418'970	230'482
Coûts des services centraux	35'525	36'853	30'231
Revenus	13'631	15'000	15'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	475'934	479'823	286'213

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes de lutte contre le bruit et les revenus pour des prestations de service concernant les rayonnements non ionisants.

Concernant la diminution des coûts salariaux et de structure, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations) et par le transfert des coûts de laboratoire dans un nouveau groupe de prestations "Laboratoire".

Protection des eaux et du sol (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'696	6'000	6'000
Coûts salariaux et de structure	2'438'881	2'276'740	1'262'638
Coûts des services centraux	202'017	200'262	165'614
Revenus	1'332'901	1'264'800	1'282'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'309'694	1'218'202	152'252

Commentaires

Les revenus se composent essentiellement de prestations internes qui comprennent la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans ce domaine.

Concernant la diminution des coûts salariaux et de structure, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations) et par le transfert des coûts de laboratoire dans un nouveau groupe de prestations "Laboratoire".

Déchets (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	621'999	882'500	1'067'500
Coûts salariaux et de structure	845'471	1'064'515	481'892
Coûts des services centraux	65'991	93'458	62'945
Revenus	1'034'966	1'498'800	1'387'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	498'494	541'673	225'337

Commentaires

Pour l'essentiel, ce groupe de prestations englobe les activités liées à l'élimination des véhicules hors d'usage et des déchets spéciaux des ménages. Elles sont financées par la rétrocession d'une partie de la taxe automobile et une refacturation aux communes des frais d'élimination des déchets.

Le projet de loi concernant les déchets et les sites pollués (LDSP), adopté par le Grand Conseil en mai 2022, prévoit l'introduction d'une taxe sur la mise en décharge des matériaux minéraux de chantier. Elle ne sera perçue qu'à partir du 1er janvier 2023. Le revenu budgété pour 2022 ne sera donc pas réalisé.

Concernant la diminution des coûts salariaux et de structure, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations) et par le transfert des coûts de laboratoire dans un nouveau groupe de prestations "Laboratoire".

Autres nuisances, dangers, accidents (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	263'415	233'576	154'768
Coûts des services centraux	21'882	20'546	20'300
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	285'297	254'122	175'068

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Laboratoire (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	185'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	395'270
Coûts des services centraux	0	0	51'846
Revenus	0	0	30'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	602'116

Commentaires

Comme expliqué ci-dessus, les coûts de laboratoire sont dorénavant comptabilisés dans un groupe de prestations dédié et ne sont donc plus ventilés sur les différents groupes de prestations. À noter qu'il n'y a pas de variation significative dans les coûts.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - SENE	0	0	3'783'965	3'793'964	3'823'965	3'626'678
Conférences intercantionales	66'676	66'000	34'000	34'000	34'000	34'000
Dédomm. conf. & autr. cantons	-83'000	-83'000	-83'000	-83'000	-83'000	-83'000
Subventions fédérales	-132'860	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-149'184	-17'000	3'734'965	3'744'964	3'774'965	3'577'678

Commentaires

Comme susmentionné, les amortissements sur subventions à l'investissement sont présentés dès 2023 dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Quant aux charges de transfert, elles englobent les cotisations pour les conférences intercantionales des chefs des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement alors que les revenus sont constitués de la subvention fédérale pour le traitement des bilans COV (composés organiques volatils) des entreprises.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-454	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-454	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
3e prog. assainis. inst. chauf.	En cours	5'000	95'000	0	95'000	0	0	0
*PI-mobilité durable	En cours	1'000'000	500'000	0	500'000	500'000	0	0
Remplacement analyseur GC-MSMS	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
Analyseurs pour les émissions	A solliciter	0	45'000	0	45'000	46'000	20'000	15'000
Analyseurs pour les immissions	A solliciter	0	30'000	0	30'000	30'000	30'000	30'000
*Plan climat	A solliciter	1'489'074	2'502'500	0	2'502'500	2'202'500	1'690'000	1'425'000
Remplacement de l'analyseur LCMSMS	A solliciter	0	0	0	0	0	390'000	0
Remplacement de l'analyseur UV	A solliciter	0	0	0	0	75'000	0	0
Remplacement appareils mesures immissions	A solliciter	45'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement d'un appareil GC-BTX	A solliciter	50'000	0	0	0	0	0	0
Total		2'889'074	3'172'500	0	3'172'500	2'853'500	2'130'000	1'470'000

Commentaires

- 3e programme assainissement installations de chauffage : Ce crédit cadre sera tout ou partie utilisé en 2023 pour la mise à jour du potentiel bois énergie du canton.
- Programme Impulsion - mobilité durable : Ces projets sont en lien avec la volonté de soutenir sur 5 ans l'installation de bornes électriques par un programme de subventions pour les privés, les entreprises et les collectivités publiques. Financé par le programme d'impulsion, ce programme a démarré en 2022.
- Analyseurs : Les remplacements d'appareils pour la mesure des émissions et immissions sont des remplacements d'usure courante de notre équipement.
- Plan climat : Diverses mesures du SENE sont prévues dans le cadre du plan climat, notamment l'augmentation du taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments, le subventionnement des installations solaires photovoltaïques sur de grands toits ou encore l'adaptation de la mise sous protection et la surveillance des eaux souterraines.

2.9.7. Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches du service est principalement influencée par la situation de l'économie forestière, par la politique de subventionnement de la Confédération dans le domaine environnemental et sa mise en œuvre opérationnelle ainsi que par la vente des différents permis de pêche et de chasse. Sur un plan plus général, les conséquences du changement climatique sur les milieux naturels, en particulier les forêts et les eaux, ont un effet grandissant sur le fonctionnement du service puisqu'elles nécessitent la planification et la mise en œuvre de mesures de gestion appropriées dans une perspective à long terme.

En 2023, les activités du SFFN seront encore fortement influencées par le suivi des projets liés aux conventions-programmes conclues en 2020. Pour la période 2020 à 2024, la Confédération a ainsi investi près de 25 millions de francs dans les domaines du paysage et de la nature, des forêts et de la faune, la réalisation des différentes mesures prévues étant de la responsabilité du canton. Dans le domaine de la forêt, les aides financières octroyées par la Confédération ont encore été renforcées afin de prendre en considération les effets en lien avec le changement climatique.

D'autres processus en cours auront des effets sur la marche du service. Il s'agit principalement de l'élaboration de l'infrastructure écologique qui vise à garantir l'espace nécessaire à la conservation à long terme de la biodiversité, du projet de création d'un seul arrondissement forestier pour la région du Littoral et de la gestion des grands carnivores qui prend une importance croissante avec le retour du loup.

Enfin, le soutien à la pêche professionnelle qui comprend un renforcement de la collaboration intercantonale dans le domaine de la gestion piscicole et l'octroi d'aides financières à la profession sera poursuivi en 2023 compte tenu des faibles rendements enregistrés.

Objectifs stratégiques

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes de réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	6'135'279	6'469'034	8'539'022	+2'069'988	+32.0%	8'349'022	8'595'913	8'520'413
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	494'750	545'000	539'000	-6'000	-1.1%	539'000	539'000	539'000
42 Taxes	919'530	1'298'000	1'327'000	+29'000	+2.2%	1'327'000	1'327'000	1'327'000
43 Revenus divers	235'496	104'910	115'133	+10'223	+9.7%	115'133	115'133	115'133
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'776'080	1'672'500	1'962'000	+289'500	+17.3%	1'842'000	2'046'622	1'971'122
47 Subventions à redistribuer	2'484'592	2'800'800	3'929'109	+1'128'309	+40.3%	3'903'109	3'945'378	3'945'378
49 Imputations internes	224'831	47'824	666'780	+618'956	+1'294.2%	622'780	622'780	622'780
Charges d'exploitation	12'751'557	13'644'721	15'537'676	+1'892'955	+13.9%	15'430'755	16'145'458	16'051'462
30 Charges de personnel	4'940'976	4'803'392	4'893'519	+90'127	+1.9%	4'847'484	4'848'808	4'847'484
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'064'243	2'558'500	2'554'420	-4'080	-0.2%	2'423'670	2'896'542	2'896'542
33 Amortissements du patrimoine administratif	67'553	75'792	62'145	-13'647	-18.0%	115'514	242'929	242'931
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'828'085	2'167'018	2'939'558	+772'540	+35.6%	2'939'559	3'010'383	2'917'709
37 Subventions redistribuées	2'484'592	2'800'800	3'929'109	+1'128'309	+40.3%	3'903'109	3'945'378	3'945'378
39 Imputations internes	1'366'108	1'239'219	1'158'925	-80'294	-6.5%	1'201'418	1'201'418	1'201'418
Résultat d'exploitation	-6'616'278	-7'175'687	-6'998'654	+177'033	+2.5%	-7'081'733	-7'549'546	-7'531'050
44 Revenus financiers	585'465	603'500	3'500	-600'000	-99.4%	0	0	0
34 Charges financières	111'333	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	474'132	603'500	3'500	-600'000	-99.4%	0	0	0
Résultat opérationnel	-6'142'146	-6'572'187	-6'995'154	-422'967	-6.4%	-7'081'733	-7'549'546	-7'531'050
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-6'142'146	-6'572'187	-6'995'154	-422'967	-6.4%	-7'081'733	-7'549'546	-7'531'050
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	44.00	46.00	47.00	+1.00	+2.2%	45.00	45.00	45.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	35.75	35.30	35.30	+0.00	0.0%	35.00	35.00	35.00

Commentaires

Le budget 2023 prévoit une augmentation de l'ordre de 32% des revenus d'exploitation par rapport au budget 2022. Cette hausse s'explique, d'une part, par l'intégration dès le budget 2023 des impacts financiers liés à la mise en œuvre des mesures complémentaires votées par le Conseil des États en juin 2020 (motion Fässler "Assurer l'entretien et l'utilisation durable de la forêt") dans le cadre des conventions-programmes Forêts. Cet élément impacte positivement les revenus de transfert (groupe 46) ainsi que les subventions à redistribuer (groupe 47), dès 2023 et pour les exercices suivants. D'autre part, dès 2023 les coûts liés à la mise en œuvre des mesures prévues dans le cadre du plan cantonal phytosanitaire pour une contribution à la qualité des eaux souterraines par une sylviculture proche de la nature (CHF 500'000 annuellement) seront financés intégralement par le Fonds des eaux, au travers des imputations internes (groupe 49).

Au niveau des charges d'exploitation, celles-ci augmentent de 13.9% par rapport à l'exercice budgétaire précédent. Cette hausse concerne principalement les charges de transfert (groupe 36) et les subventions redistribuées (groupe 37) et est directement liée aux éléments influençant les revenus d'exploitation, à savoir la mise en œuvre des mesures complémentaires en lien avec la "motion Fässler" (charges de transfert et subventions redistribuées) ainsi que les mesures relatives au plan phytosanitaire (charges de transfert).

La diminution durable des revenus financiers s'explique par le transfert au SPCH, dès 2023, de la gestion des concessions d'utilisation du domaine public et des recettes qui en découlent.

Compte tenu de ce qui précède le résultat total se péjore de 6.4%

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gest.faune& systèmes aquatiques (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	397'988	407'700	437'700
Coûts salariaux et de structure	976'086	1'061'795	1'188'642
Coûts des services centraux	305'577	360'257	360'003
Revenus	609'427	652'000	645'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'070'224	1'177'752	1'341'345

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la faune et de ses biotopes, la chasse et la pêche.

Les ventes des permis de chasse et pêche restent stables. Compte tenu des apparitions de plus en plus fréquentes du loup à nos frontières, une augmentation des dépenses liées aux indemnisations des dommages à des tiers est prévue.

Aménagement et gestion des forêts (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	775'884	1'179'300	1'174'100
Coûts salariaux et de structure	2'123'217	2'060'984	2'084'507
Coûts des services centraux	664'785	688'683	621'431
Revenus	841'505	1'204'980	1'224'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'722'382	2'723'987	2'656'039

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la gestion des forêts cantonales. Les prestations effectuées en forêts communales et privées, dont la responsabilité incombe à l'État, sont également considérées.

Les charges et revenus sont stables.

Gestion nature et réseau écologique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	-239'265	3'700	3'600
Coûts salariaux et de structure	491'052	558'227	502'100
Coûts des services centraux	149'875	188'958	151'424
Revenus	122'013	34'844	43'100
Coûts (+) / revenus (-) nets	279'648	716'041	614'024

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la nature et du paysage.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaboratrices. Les coûts salariaux ont été adaptés en 2023 compte tenu des décomptes d'activité fournis par les collaboratrices et collaborateurs.

Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Prestations sociétales (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	256'808	171'055	254'143
Coûts des services centraux	72'898	58'478	77'493
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	329'707	229'533	331'636

Commentaires

Les prestations sociétales comprennent l'information donnée au public, le soutien accordé à la fonction d'accueil et de loisirs des espaces naturels et les activités liées à une meilleure valorisation de la filière bois et des services environnementaux fournis par la forêt. Les dépenses correspondent essentiellement aux activités des collaboratrices et collaborateurs du service si bien qu'aucune charge directe ou revenus ne figurent aux comptes.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaboratrices et collaborateurs. Les coûts salariaux ont été adaptés en 2023 compte tenu des décomptes d'activité fournis par ces derniers.

Gouvernance (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	282'679	511'259	458'625
Coûts des services centraux	116'506	174'780	139'844
Revenus	614'002	607'000	7'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-214'817	79'039	591'469

Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent essentiellement aux prestations effectuées par les collaboratrices et collaborateurs du service dans les domaines de la gestion des concessions et de l'évaluation des dossiers (permis de construire, autorisations, appréciations de projets, etc.).

Les revenus découlent essentiellement de la facturation annuelle de concessions d'utilisation du domaine de l'État et des bouées d'amarrage sur les rives des lacs et cours d'eau du canton. Cette activité sera transférée dès 2023 au SPCH et les revenus qui en découlent sont inclus dans le budget de ce dernier.

Dossiers particuliers (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	40'504	10'079	34'080
Coûts des services centraux	10'957	3'447	10'392
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	51'460	13'526	44'472

Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent aux prestations effectuées dans le domaine de la gestion de dossiers particuliers soumis au service. Il s'agit pour l'essentiel de menus travaux effectués par les équipes forestières cantonales. Les coûts salariaux ont été adaptés en 2023 compte tenu des décomptes d'activité fournis par les collaboratrices et collaborateurs.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - SFFN	0	0	22'398	22'399	22'523	34'849
Dédommagements et subventions Faune	147'280	32'500	32'500	32'500	32'500	32'500
Dédommagements et subventions Forêts	290'750	206'520	129'340	129'340	129'340	129'340
Dédommagements et subventions Nature	548'319	379'900	379'900	379'900	379'900	379'900
Total charges (+) / revenus (-) nets	986'349	618'920	564'138	564'139	564'263	576'589

Commentaires

Le tableau ci-dessus présente le résultat net des subventions versées et reçues - hors conventions-programmes - pour les prestations suivantes :

- Projets dans le domaine de la protection de la faune, des forêts et de la nature ;
- Travail fourni par les gardes forestiers communaux pour le compte de l'État ;
- Formation professionnelle forestière ;
- Mise en œuvre de certaines mesures en faveur de la nature dans la zone agricole.

La principale variation concerne une hausse des subventions reçues de la part du SFPO dans le cadre de la formation professionnelle forestière (prestations internes), suite à une augmentation de l'indemnité forfaitaire par jour de cours, par apprenti.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-698	0	0	0	0	0
Patrimoine financier	-8'500	-3'500	-3'500	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-9'198	-3'500	-3'500	0	0	0

Commentaires

La recette mentionnée sous patrimoine financier correspond à un droit de superficie octroyé par l'État. Il est prévu de vendre le bien-fonds concerné par ce droit dans le courant de l'année 2023.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Aménagement rives, lacs et cours d'eau	En cours	36'000	30'000	-12'000	18'000	18'000	0	0
Conv. programme 2020-2024 section faune	En cours	7'069	91'012	-69'000	22'012	21'262	0	0
CP Aménagement du paysage 2020-2024	En cours	131'000	279'000	-162'000	117'000	171'000	0	0
CP Nature 2020-2024	En cours	994'325	2'533'580	-1'539'650	993'930	958'180	0	0
Infrastructures forestières	En cours	504'345	4'386'990	-4'192'550	194'440	194'440	0	0
Investissements forestiers	En cours	0	66'000	-66'000	0	0	0	0
Mesures d'aménagement Creux du Van	En cours	20'000	0	0	0	0	0	0
Réseaux écologiques cantonaux	En cours	60'000	0	0	0	0	0	0
Convention-programme Faune 2025-2029	A solliciter	0	0	0	0	0	21'512	21'512
Convention-programme Forêts 2025-2029	A solliciter	0	0	0	0	0	194'440	164'440
Convention-programme Nature 2025-2029	A solliciter	0	0	0	0	0	1'213'780	1'213'780
Convention-programme Paysage 2025-2029	A solliciter	0	0	0	0	0	162'500	162'500
Desserte forestière	A solliciter	73'000	73'000	0	73'000	73'000	0	0
Desserte forestière VdT 2023-24	A solliciter	0	45'000	-30'000	15'000	15'000	0	0
*Plan climat	A solliciter	209'500	459'000	-164'000	295'000	212'000	282'000	282'500
Total		2'035'239	7'963'582	-6'235'200	1'728'382	1'662'882	1'874'232	1'844'732

Commentaires

Les projets "Conv. Programme 2020-2024 section faune", "CP Aménagement du paysage 2020-2024", "CP Nature 2020-2024" et "Infrastructures forestières" correspondent aux conventions-programmes faune, nature, paysage et forêts. Bien que les conventions-programmes pour la période 2025-2029 n'ont pas encore été contractualisées avec la Confédération, les crédits d'engagement y relatifs ont été intégrés dans les PFT 2025 et 2026.

Concernant le projet "Investissements forestiers", il s'agit de prêts destinés à soutenir l'économie forestière. Ces prêts sont totalement financés par la Confédération et sont destinés intégralement à des bénéficiaires externes. Le bilan entre les recettes (prestations financières versées par les bénéficiaires au canton) et les dépenses (prestations reversées à la Confédération par le canton) est donc neutre.

Les crédits d'engagements relatifs aux mesures d'aménagement du Creux-du-Van et aux réseaux écologiques cantonaux seront clos prochainement. En effet, la majeure partie des engagements y relatifs sont dorénavant compris dans les crédits d'engagement concernant la convention-programme nature.

Un nouveau projet géré par un crédit d'engagement figure dorénavant au budget 2023. Il s'agit de l'octroi d'aides pour la réalisation de chemins ou pistes dans les forêts de la commune de Val-de-Travers.

Les charges et revenus relatifs au crédit d'engagement "Plan climat" concernent la mise en œuvre, par le SFFN, des mesures prévues dans le plan cantonal, soit :

- Adapter la sylviculture pour limiter les risques d'incendie et pour garantir la multifonctionnalité des milieux forestiers ;
- Adapter la carte des forêts protectrices (dès 2025) ;
- Revitaliser les marais d'importance nationale du canton ;
- Encourager les maîtres d'ouvrage à construire en bois.

2.9.8. Service de l'agriculture (SAGR)

Évolution de l'environnement et des tâches

Sur le plan fédéral, le projet de révision de la politique agricole PA 22+ a été suspendu au début 2021 par le Parlement, une politique future ne devant pas seulement se limiter à l'agriculture, mais prendre en compte également l'approvisionnement en denrées alimentaires et les contraintes environnementales. Une vision à l'horizon 2050 a été adoptée en juin 2022 par le Conseil fédéral et prévoit une mise en œuvre en trois étapes. La première consiste principalement en la réduction des risques liés aux produits phytosanitaires, la seconde vise l'application des principes essentiels de PA 22+ et la troisième en la conception de la politique agricole future, PA 30+, celle-ci devant faire la part belle à la sécurité alimentaire. La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération.

Depuis 2013, Evologia est rattaché au SAGR. En matière de réinsertion professionnelle, le canton de Neuchâtel a adapté sa politique, ce qui a conduit Evologia à offrir de nouvelles prestations dans le cadre de la réinsertion socio-professionnelle, avec un accent particulier sur l'AI. Le SAGR s'est réorganisé afin de simplifier sa structure et de concrétiser les mesures d'économies imposées. Cette démarche s'est principalement déroulée sur une période de deux ans dès 2016, de manière à mettre à profit plusieurs départs en retraite, et s'est poursuivie dans le cadre de la Station viticole.

Une démarche d'optimisation du service a encore été entreprise en 2020. Cela a débouché sur le renforcement du secteur administration-secrétariat en particulier, ainsi que la consolidation du secteur AI. Le catalogue de prestations a été revu et harmonisé, ce qui a impliqué un remaniement des groupes de prestations.

Objectifs stratégiques

- Application et exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale ;
- Mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles ;
- Mise en œuvre des plans d'action phytosanitaires fédéraux et cantonaux ;
- Promotion d'une agriculture et d'une viticulture neuchâteloise durables (bio, AOP-IGP, IP-Suisse) ;
- Valorisation de la production et de la transformation locales ;
- Réduction des émissions de CO2 dans l'agriculture et adaptation au changement climatique ;
- Soutien du secteur agricole afin d'en assurer sa compétitivité et d'utiliser les ressources naturelles de manière durable ;
- Gestion d'Evologia, pôle de développement du secteur primaire voué principalement à la réinsertion socio-professionnelle, à la formation et à la sensibilisation à la nature.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	80'888'097	81'497'270	82'932'070	+1'434'800	+1.8%	83'908'270	84'910'070	84'908'270
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'120'942	1'076'600	1'183'600	+107'000	+9.9%	1'163'600	1'163'600	1'163'600
43 Revenus divers	193'327	249'950	258'950	+9'000	+3.6%	258'950	258'950	258'950
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	922'859	1'026'600	1'321'600	+295'000	+28.7%	1'321'600	1'321'600	1'321'600
47 Subventions à redistribuer	78'121'877	78'500'000	79'500'000	+1'000'000	+1.3%	80'500'000	81'500'000	81'500'000
49 Imputations internes	529'092	644'120	667'920	+23'800	+3.7%	664'120	665'920	664'120
Charges d'exploitation	90'008'802	90'655'686	92'206'888	+1'551'202	+1.7%	93'111'293	94'343'980	94'951'016
30 Charges de personnel	4'187'367	4'236'860	4'380'342	+143'482	+3.4%	4'347'877	4'327'368	4'327'368
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'691'691	1'711'354	1'945'750	+234'396	+13.7%	1'849'750	1'849'750	1'849'750
33 Amortissements du patrimoine administratif	26'914	28'748	49'653	+20'905	+72.7%	97'950	90'303	85'467
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'420'164	4'725'858	5'068'948	+343'090	+7.3%	5'053'239	5'314'082	5'925'954
37 Subventions redistribuées	78'121'877	78'500'000	79'500'000	+1'000'000	+1.3%	80'500'000	81'500'000	81'500'000
39 Imputations internes	1'560'790	1'452'866	1'262'195	-190'671	-13.1%	1'262'477	1'262'477	1'262'477
Résultat d'exploitation	-9'120'706	-9'158'416	-9'274'818	-116'402	-1.3%	-9'203'023	-9'433'910	-10'042'746
44 Revenus financiers	581'503	602'800	632'050	+29'250	+4.9%	632'050	632'050	632'050
34 Charges financières	782'990	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-201'487	602'800	632'050	+29'250	+4.9%	632'050	632'050	632'050
Résultat opérationnel	-9'322'192	-8'555'616	-8'642'768	-87'152	-1.0%	-8'570'973	-8'801'860	-9'410'696
48 Revenus extraordinaires	782'988	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	782'988	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-8'539'204	-8'555'616	-8'642'768	-87'152	-1.0%	-8'570'973	-8'801'860	-9'410'696
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	39.00	39.00	41.00	+2.00	+5.1%	41.00	41.00	41.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	31.40	31.50	31.90	+0.40	+1.3%	31.90	31.90	31.90

Commentaires

S'agissant des revenus d'exploitation, l'augmentation est essentiellement due à des recettes prévues à la hausse autant pour la station viticole au niveau de la vente de vin que pour le secteur de la restauration (groupe 42). Il faut également relever une augmentation des revenus de transfert (groupe 46) en lien avec les mesures instaurées dans le plan climat, dont notamment la promotion de la valorisation de produits régionaux de qualité, transformés ou non, par le biais de la restauration collective publique (RCP). Quant aux subventions à redistribuer (groupes 37/47), elles concernent les paiements directs qui évoluent à la hausse chaque année en raison de la politique fédérale en constante évolution. Les imputations internes (groupe 49) sont également en légère augmentation en raison du financement par le fonds des eaux de projets dans le cadre du plan d'action phytosanitaire relatif à la réduction des risques phytosanitaires au Val-de-Ruz.

Concernant les charges d'exploitation, l'augmentation des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) est principalement liée à la hausse des prix à la consommation mais qui est majoritairement compensée par des recettes en hausse, autant pour la station viticole que pour le secteur de la restauration. Quant aux charges de transfert (groupe 36), l'augmentation est en corrélation avec les mesures du plan climat et les charges d'amortissement sur les subventions d'investissement. Enfin, la diminution des forfaits des services centraux conduit à une baisse des imputations internes (groupe 39).

En ce qui concerne les revenus financiers (groupe 44), la légère augmentation s'explique par l'adaptation du prix des fermages agricoles encaissés pour les domaines agricoles appartenant à l'État de Neuchâtel.

Au niveau du personnel administratif, l'augmentation de l'effectif est notamment en lien avec la création de deux nouveaux postes d'assistant et de maître socio-professionnels dans le cadre de l'AI, mais largement compensée par des recettes supplémentaires.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Droit agricole (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	118'200	0	0
Coûts des services centraux	39'196	0	0
Revenus	51'594	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	105'802	0	0

Commentaires

En préambule, il faut préciser que le catalogue de prestations a été revu et harmonisé au profit d'une nouvelle structure analytique. Celle-ci a pris effet au 1er janvier 2022.

Ce groupe de prestations est maintenu dans la nouvelle structure analytique.

Améliorations foncières (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'615'045	0	0
Coûts des services centraux	205'163	0	0
Revenus	140'381	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'679'827	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre le groupe de prestations "Améliorations structurelles" dans la nouvelle structure analytique.

Equipement agricole (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	1'500	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'953'004	0	0
Coûts des services centraux	95'876	0	0
Revenus	94'438	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'955'942	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre le groupe de prestations "Améliorations structurelles" dans la nouvelle structure analytique.

Paiements directs (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	860	0	0
Coûts salariaux et de structure	704'749	0	0
Coûts des services centraux	230'555	0	0
Revenus	15'552	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	920'611	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations est maintenu dans la nouvelle structure analytique.

Protection des végétaux (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	3'049	0	0
Coûts salariaux et de structure	146'756	0	0
Coûts des services centraux	42'681	0	0
Revenus	172	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	192'314	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre le nouveau groupe de prestations "Viticulture et agroécologie" dans la nouvelle structure analytique.

Viticult. et encav. de l'État (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	553'449	0	0
Coûts salariaux et de structure	665'630	0	0
Coûts des services centraux	218'847	0	0
Revenus	732'360	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	705'566	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre le nouveau groupe de prestations "Viticulture et agroécologie" dans la nouvelle structure analytique.

Réinsertion (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	810'209	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'891'999	0	0
Coûts des services centraux	538'773	0	0
Revenus	1'682'716	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'558'264	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations est maintenu dans la nouvelle structure analytique.

Infrastructures État (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	175'788	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	334'770	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	-158'981	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations est réparti dans les groupes de prestations "Améliorations structurelles" et "Evologia-Réinsertion" dans la nouvelle structure analytique.

Consultation fromagère (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	133'808	0	0
Coûts des services centraux	37'160	0	0
Revenus	118'060	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	52'908	0	0

Commentaires

Ce groupe de prestations est maintenu dans la nouvelle structure analytique.

Droit agricole (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	162'277	183'139
Coûts des services centraux	0	144'174	117'832
Revenus	0	50'000	50'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	256'451	250'971

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les activités en matière de droit foncier rural. Les émoluments perçus en matière de droit foncier rural constituent l'essentiel des revenus.

Améliorations structurelles (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	88'110	84'700
Coûts salariaux et de structure	0	3'771'012	940'473
Coûts des services centraux	0	296'772	243'774
Revenus	0	453'100	430'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	3'702'794	838'346

Commentaires

La gestion des améliorations structurelles est composée de charges directes qui sont liées à la restitution de diverses locations et fermages encaissés par l'office. Les coûts salariaux et de structure englobent les charges salariales et la valorisation des heures sur les diverses prestations. L'importante diminution entre 2022 et 2023 des coûts salariaux et de structure est due au fait que les amortissements sur subventions d'investissement, ventilés jusqu'alors dans les prestations, sont reclassés dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations à compter de 2023. Les coûts des services centraux concernent la part forfaitaire facturée par les services centraux. Quant aux revenus, il s'agit essentiellement de l'encaissement des fermages agricoles ainsi que les prestations de l'office sur les études et travaux de remaniements parcellaires, adductions d'eau et drainages.

Paiements directs (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	20'000	10'000
Coûts salariaux et de structure	0	751'640	759'037
Coûts des services centraux	0	296'772	243'774
Revenus	0	14'600	14'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	1'053'812	998'210

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les dépenses d'honoraires et d'expertises engendrées par l'application de la Politique agricole fédérale. Les coûts salariaux et de structure concernent les charges salariales et le réajustement des heures prévues pour cette prestation. Les coûts des services centraux concernent la part forfaitaire facturée par les services centraux. Quant aux revenus, ils proviennent des émoluments perçus lors de décisions de reconnaissance d'exploitations agricoles et d'émoluments liés aux différents services fournis par l'office des paiements directs.

Viticulture et agroécologie (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	556'700	625'200
Coûts salariaux et de structure	0	867'466	910'629
Coûts des services centraux	0	299'856	246'668
Revenus	0	817'700	929'350
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	906'322	853'147

Commentaires

Ce groupe de prestations est le résultat de la fusion des groupes de prestations "Protection des végétaux" et "Viticulture et encavage de l'État". Il intègre le plan phytosanitaire cantonal, l'exécution de la santé des végétaux, les frais de la vulgarisation viticole et œnologique, les frais du cadastre viticole et de l'aménagement du vignoble, le tâcheronnage, l'achat de matériel d'exploitation et l'entretien du domaine viticole de l'État de Neuchâtel au niveau des charges directes. À ce titre, son augmentation est principalement liée à la hausse des prix à la consommation qui est majoritairement compensée par des recettes en hausse. Les coûts salariaux et de structure concernent les charges salariales et le réajustement des heures prévues pour cette prestation. Les coûts des services centraux ont également été réajustés. Les revenus, en hausse, proviennent de la vente de vin externe et interne, des prestations fournies pour les analyses œnologiques, de la vulgarisation viticole (nouvelle collaboration avec le canton de Berne), des émoluments administratifs, des fermages viticoles et des financements émanant du fonds des eaux en lien avec la plan d'action phytosanitaire cantonal.

Evologia - Réinsertion (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	820'500	954'000
Coûts salariaux et de structure	0	1'817'671	1'637'154
Coûts des services centraux	0	388'866	325'107
Revenus	0	1'952'670	2'077'570
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	1'074'367	838'691

Commentaires

Ce groupe de prestations est le résultat de la fusion des groupes de prestations "Réinsertion" et "Infrastructures État" pour la partie de la gestion du Mycorama et de la Grange aux concerts. Les charges directes sont composées principalement d'achat de denrées alimentaires pour le restaurant "La Terrassiette", d'acquisition de divers équipements, matériel et fournitures et de frais d'entretien des divers bâtiments du site et des viabilités. Les coûts salariaux et de structure englobent les charges salariales et la valorisation des heures sur les diverses prestations ainsi que les amortissements. L'importante diminution entre 2022 et 2023 des coûts salariaux et de structure est due au fait que les amortissements sur subventions d'investissement, ventilés jusqu'alors dans les prestations, sont reclassés dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations à compter de 2023. Les coûts des services centraux concernent la part forfaitaire facturée par les services centraux. Quant aux revenus, en hausse, ils concernent principalement les subventions perçues pour les mesures d'intégration professionnelle, les recettes du restaurant et les locations.

Consultation fromagère (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	150'230	156'525
Coûts des services centraux	0	73'140	59'930
Revenus	0	120'000	120'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	103'370	96'454

Commentaires

Aucune charge directe n'entre dans le calcul de cette prestation. Les coûts salariaux et de structure représentent le salaire annuel du consultant en matière d'économie laitière. Les coûts des services centraux concernent la part forfaitaire facturée par les services centraux. Quant aux revenus, il s'agit de la refacturation à la Société de conseil en industrie laitière Casei pour le salaire du consultant en matière d'économie laitière.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - SAGR	0	0	2'888'448	2'972'739	3'233'582	3'845'454
Contribution qualité paysage	287'705	288'000	288'000	288'000	288'000	288'000
Contrôle agricole	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000
Promo. éco. laitière & prod. bovine	173'074	183'000	183'000	183'000	183'000	183'000
Promotion de l'agriculture et du terroir	457'713	356'000	356'000	356'000	356'000	356'000
Subv. accordées aux entreprises privées	0	0	20'000	20'000	20'000	20'000
Vulgarisation et formation	401'488	401'500	401'500	401'500	401'500	401'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'509'980	1'418'500	4'326'948	4'411'239	4'672'082	5'283'954

Commentaires

- Amortissements subventions à l'investissement - SAGR : Comme susmentionné, les amortissements sur subventions à l'investissement sont présentés dès 2023 dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations.
- Contribution qualité paysage : Participation nette du canton.
- Contrôle agricole : Selon la convention avec l'Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée (ANAPI), ces coûts sont pris en charge par le canton.
- Promotion en économie laitière et production bovine : Subventions versées en faveur du placement du bétail et de l'élevage ainsi que la participation cantonale aux frais de fonctionnement annuels de Casei.
- Promotion de l'agriculture et du terroir : Subventions à l'association Neuchâtel Vins et Terroir et à la promotion de l'agriculture (agriculture biologique, innovation, tourisme rural, dépannage agricole, service volontaire agricole, soutien AOC).
- Subventions accordées aux entreprises privées : Subventions en faveur de la réduction des risques phytosanitaires au Val-de-Ruz (mesure du plan d'action phytosanitaire).
- Vulgarisation et formation : Subvention à la CNAV (vulgarisation agricole, secteur conseil et formation) et contribution annuelle de formation professionnelle agricole selon convention de prestations entre AGORA et les cantons romands. À celle-ci est venu s'ajouter le soutien à la formation supérieure agricole.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-680	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-680	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Assainissement de fromageries	En cours	702'000	1'500'000	-798'000	702'000	943'000	943'000	938'000
Assainissement fermes et terrains 2021	En cours	130'000	0	0	0	0	0	0
Exploitations paysannes	En cours	-1'980'000	7'200'000	-8'175'000	-975'000	-950'000	-950'000	-950'000
Projet de dévelop.régional du Val-de-Ruz	En cours	400'000	675'000	-375'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Subvention plans de gestion intégrée	En cours	30'000	7'000	0	7'000	6'000	0	0
Subventions constructions rurales 2020	En cours	1'500'000	3'000'000	-1'500'000	1'500'000	1'500'000	500'000	0
Système informatique registre des vignes	En cours	10'000	0	0	0	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2001	En cours	50'000	160'000	-80'000	80'000	80'000	80'000	0
Travaux améliorations foncières 2007	En cours	10'000	40'000	-20'000	20'000	20'000	20'000	0
Travaux améliorations foncières 2010	En cours	40'000	150'000	-100'000	50'000	50'000	50'000	0
Travaux améliorations foncières 2015	En cours	400'000	650'000	-300'000	350'000	700'000	700'000	1'050'000
Travaux améliorations foncières 2020	En cours	610'000	2'200'000	-1'000'000	1'200'000	1'700'000	1'700'000	1'200'000
Assain. énergétique bâtiments Aurore 6	A solliciter	150'000	0	0	0	0	0	0
Assainissement fermes et terrains 2023	A solliciter	0	130'000	0	130'000	0	0	0
Assainissement fermes et terrains 2024	A solliciter	0	0	0	0	130'000	0	0
Assainissement fermes et terrains 2025	A solliciter	0	0	0	0	0	130'000	0
Assainissement fermes et terrains 2026	A solliciter	0	0	0	0	0	0	130'000
Assainissement villa Aurore 1	A solliciter	0	200'000	0	200'000	0	0	0
Cuverie avec thermorégulation	A solliciter	0	170'000	0	170'000	0	0	0
Gerbeur électrique pour station viticole	A solliciter	0	15'000	0	15'000	0	0	0
Hangar pour le chauffage à distance(CAD)	A solliciter	350'000	200'000	0	200'000	390'000	0	0
Place lavage et remplissage pulvé	A solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
*Plan climat	A solliciter	40'000	690'000	-250'000	440'000	240'000	240'000	240'000
Plan phyto - Drones	A solliciter	0	20'000	0	20'000	20'000	10'000	0
Plan phyto - Stations agrométéo	A solliciter	0	10'000	0	10'000	10'000	0	0
Subventions constructions rurales 2024	A solliciter	0	0	0	0	1'500'000	1'500'000	1'500'000
Travaux améliorations foncières 2024	A solliciter	0	0	0	0	500'000	1'500'000	1'500'000
Total		2'442'000	17'067'000	-12'598'000	4'469'000	7'139'000	6'723'000	5'908'000

Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement significatifs sont commentés :

- Assainissement de fromageries : Crédit prévu pour l'assainissement de fromageries afin de pérenniser les capacités régionales de transformation du lait.
- Assainissement des fermes et des terrains : Alors que l'entretien courant des fermes émerge au compte de résultat, les dépenses à caractère d'investissements figurent au compte des investissements.
- Exploitations paysannes : Le montant net représente la variation du fonds de roulement entre les prêts et crédits accordés et les remboursements. L'estimation de ce montant est difficile car les entrées et les sorties fluctuent constamment.
- Projet de développement régional Val-de-Ruz : Projet en cours comprenant plusieurs sous-projets et courant sur plusieurs années.
- Subventions pour constructions rurales et travaux d'améliorations foncières : Les dépenses varient en fonction de l'avancement des travaux.
- Assainissement villa Aurore 1: Les travaux consistent à assainir la façade, la toiture, les volets et fenêtres. Par ailleurs, l'isolation thermique du bâtiment doit être revue.
- Cuverie avec thermorégulation: Il s'agit du remplacement et de l'adaptation de la cuverie aux nouvelles conditions cadre (moins de surface, plus de cépages, thermorégulation, hygiène et sécurité).
- Hangar pour le chauffage à distance (CAD) : Construction d'un hangar pour le stockage de copeaux pour le chauffage à distance. Les travaux de construction devraient se chevaucher sur deux ans.
- Plan climat : Diverses mesures du SAGR sont prévues dans le cadre du plan climat, notamment l'élaboration d'un projet en faveur des circuits-courts dans la restauration collective et le soutien à la pose de panneaux solaires sur les bâtiments agricoles.

2.9.9. Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Évolution de l'environnement et des tâches

Après des années perturbées en raison de la pandémie de Covid-19, le service prévoit une évolution stable de la majorité de ses prestations, à savoir la sécurité alimentaire, la protection des animaux, la métrologie, les eaux de baignade, les affaires vétérinaires, les prestations vétérinaires mixtes et les mandats pour tiers. L'évolution ne peut être évaluée dans le domaine de la santé animale, dans la mesure où la survenance de cas d'épizooties n'est pas planifiable. Il faut toutefois noter que de nombreuses tâches de rattrapage sont au programme du service, notamment en police du commerce, affaires vétérinaires et analyses biologiques.

Objectifs stratégiques

- Assurer de manière optimale la protection des consommateurs contre les risques pour la santé et la tromperie ;
- Assurer de manière optimale la protection des animaux contre les maltraitances ;
- Assurer de manière optimale la santé animale ;
- Assurer de manière optimale la protection des entreprises contre la concurrence déloyale ;
- Assurer de manière optimale la sécurité publique face aux chiens agressifs ;
- Assurer de manière optimale les autorisations et les prélèvements dans le domaine de la police du commerce ;
- Être un service public efficace et efficient dans un cadre général d'amélioration permanente ;
- Réaliser les prestations en tenant compte de la satisfaction des clients externes et internes ;
- Intensifier les collaborations intercantionales ;
- S'adapter constamment aux conditions externes changeantes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	8'547'257	10'985'000	11'220'000	+235'000	+2.1%	11'120'000	11'110'000	11'120'000
40 Revenus fiscaux	2'034'770	4'200'000	4'000'000	-200'000	-4.8%	4'000'000	4'000'000	4'000'000
41 Patentes et concessions	3'025'434	3'290'000	3'510'000	+220'000	+6.7%	3'500'000	3'500'000	3'510'000
42 Taxes	3'037'111	3'045'000	3'160'000	+115'000	+3.8%	3'170'000	3'160'000	3'160'000
43 Revenus divers	50'789	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	399'153	400'000	400'000	+0	0.0%	400'000	400'000	400'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	100'000	+100'000	--	0	0	0
Charges d'exploitation	9'815'663	9'393'102	10'198'391	+805'289	+8.6%	10'136'622	10'123'224	10'018'924
30 Charges de personnel	4'755'775	4'508'718	4'773'826	+265'108	+5.9%	4'758'543	4'725'276	4'724'834
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'741'445	2'497'000	2'840'120	+343'120	+13.7%	2'665'120	2'650'120	2'650'120
33 Amortissements du patrimoine administratif	216'706	250'831	277'980	+27'149	+10.8%	382'199	417'068	313'210
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'261'752	1'335'000	1'595'000	+260'000	+19.5%	1'595'000	1'595'000	1'595'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	839'985	801'553	711'465	-90'088	-11.2%	735'761	735'761	735'761
Résultat d'exploitation	-1'268'406	1'591'898	1'021'609	-570'289	-35.8%	983'378	986'776	1'101'076
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'268'407	1'591'898	1'021'609	-570'289	-35.8%	983'378	986'776	1'101'076
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'268'407	1'591'898	1'021'609	-570'289	-35.8%	983'378	986'776	1'101'076
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	55.00	47.00	52.00	+5.00	+10.6%	51.00	51.00	51.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	39.59	35.29	36.29	+1.00	+2.8%	36.29	36.29	36.29

Commentaires

Le développement de l'offre en ligne des maisons de jeux, non compris dans les impôts cantonaux, impacte le budget du service. Pour l'exercice 2023, les recettes liées à l'impôt sur les maisons de jeux (groupe 40) ont donc été adaptées en conséquence et affichent une diminution de CHF 200'000 par rapport au budget 2022.

Dans les patentes et concessions (groupe 41), les recettes des redevances sur les établissements publics et les manifestations publiques ont été évaluées au même niveau d'avant la crise sanitaire, ce qui représente une augmentation de revenu de CHF 260'000 par rapport à 2022. Cette prévision des revenus impacte également les charges de transfert (groupe 36), puisqu'il s'agit de recettes redistribuées pour la formation du domaine de la restauration et le développement touristique du canton. Concernant les recettes liées à la vente et au débit de boissons alcooliques, elles ont été adaptées aux comptes 2021, soit une augmentation de CHF 100'000 par rapport à 2022. Quant aux bases légales régissant les activités de la Loterie romande, elles ont été modifiées, générant une baisse de recettes de CHF 150'000.

Au niveau des taxes (groupe 42), les taxes de séjour ont été adaptées, ce qui représente une augmentation du montant budgété de CHF 100'000. Celles-ci seront reversées à Tourisme Neuchâtelois par le biais du groupe 31 pour le développement de l'offre touristique du canton.

Depuis 2022, le laboratoire du service effectue la surveillance dans les eaux usées du SARS-CoV2. Il s'agit d'un mandat confié par le SENE et rétribué à hauteur de CHF 100'000 par le biais des imputations internes (groupe 49). Des consommables (groupe 31) pour un montant de CHF 60'000 seront achetés pour effectuer cette tâche.

Pour gérer la sortie de la crise COVID-19, le Conseil d'État a validé l'attribution de certains mandats (groupe 31) en 2022 et 2023 pour rattraper certains projets (ex. logiciel de gestion police du commerce, kitmanif, prestations sur le Guichet unique, refonte du système qualité, etc.). Pour 2023, un montant de CHF 110'000 est prévu. Toujours au niveau des biens, services et

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

autres charges d'exploitation, nous constatons une augmentation des débiteurs insolvables avec un impact négatif de CHF 50'000 par rapport aux prévisions budgétaire précédentes.

L'effectif du SCAV a fortement varié pendant la pandémie. Le Conseil d'État a également validé pour 2023 l'attribution d'un poste supplémentaire de 0.5 EPT à durée limitée pour gérer la sortie de crise. De plus, la création d'un poste de 0.2 EPT sera nécessaire pour gérer la stratégie climatique cantonale dans le service.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité alimentaire (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	386'305	400'000	409'000
Coûts salariaux et de structure	2'147'730	2'522'551	2'673'971
Coûts des services centraux	416'497	475'275	424'005
Revenus	326'557	352'000	360'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'623'975	3'045'826	3'146'975

Commentaires

L'essentiel des charges directes se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des recettes.

Santé animale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	574'497	517'000	549'500
Coûts salariaux et de structure	527'391	552'076	602'969
Coûts des services centraux	96'582	104'585	104'832
Revenus	342'113	301'000	320'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	856'358	872'661	937'301

Commentaires

Les charges directes se composent de coûts pour la surveillance des épizooties, de coûts pour l'élimination des cadavres d'animaux et de coûts pour l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les produits sont liés à la refacturation partielle des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole.

Protection des animaux (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	47'805	43'000	46'000
Coûts salariaux et de structure	429'216	360'530	355'482
Coûts des services centraux	84'326	68'299	61'804
Revenus	59'890	73'000	74'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	501'457	398'829	389'286

Commentaires

Les charges directes sont composées des frais de pension pour des animaux séquestrés et les recettes des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Métrologie (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	37'334	30'000	37'500
Coûts salariaux et de structure	253'244	307'186	311'719
Coûts des services centraux	54'353	56'827	48'287
Revenus	249'075	280'500	295'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	95'856	113'513	102'506

Commentaires

Un camion est loué pour effectuer durant une courte période des vérifications métrologiques. Toutes les vérifications sont soumises à émoluments et ces derniers sont stables d'année en année.

Police des chiens (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	13'340	12'000	12'000
Coûts salariaux et de structure	159'391	240'469	242'987
Coûts des services centraux	31'295	45'554	42'246
Revenus	342'348	335'000	330'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-138'322	-36'976	-32'767

Commentaires

Les revenus sont la recette encaissée auprès des communes pour la taxe sur les chiens dont une partie (CHF 55'000) est allouée aux refuges pour chiens dans les charges de transfert non incorporables aux prestations.

Eaux de baignade (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	12'194	15'604	5'502
Coûts des services centraux	2'312	2'940	872
Revenus	616	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	13'890	18'544	6'374

Commentaires

Les eaux des piscines et des plages sont contrôlées et génèrent des coûts stables.

Affaires vétérinaires (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	5'481	6'000	6'000
Coûts salariaux et de structure	2'663	13'294	9'000
Coûts des services centraux	455	2'518	1'565
Revenus	5'868	7'000	5'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'731	14'812	11'564

Commentaires

La surveillance des pharmacies vétérinaires génère des coûts et produits stables.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Prestations vétérinaires mixtes (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	49'511	48'000	48'000
Coûts salariaux et de structure	159'221	97'987	98'995
Coûts des services centraux	22'666	18'563	17'211
Revenus	54'000	57'000	56'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	177'399	107'549	108'206

Commentaires

Un montant de CHF 43'000 est versé à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels. Quant aux revenus, ils proviennent essentiellement d'un mandat de la Confédération relatif à la protection des espèces animales.

Mandats pour tiers (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	29'507	0	60'500
Coûts salariaux et de structure	242'494	365'475	402'696
Coûts des services centraux	47'772	69'081	67'900
Revenus	492'000	514'000	593'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-172'228	-79'444	-61'903

Commentaires

Des prestations analytiques effectuées pour le compte du canton du Jura dans le cadre d'une convention sont facturées forfaitairement pour CHF 120'000. Des recettes de laboratoire pour la santé animale et des certificats sanitaires sont facturés annuellement à des tiers pour CHF 370'000. Depuis 2022, le laboratoire du service effectue la surveillance dans les eaux usées du SARS-CoV2. Il s'agit d'un mandat de CHF 100'000 attribué par le SENE à notre service. Des consommables pour un montant de CHF 60'000 sont achetés pour effectuer cette tâche.

Police commerce (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	16'292	11'000	98'500
Coûts salariaux et de structure	229'581	439'306	453'167
Coûts des services centraux	83'112	82'982	79'772
Revenus	305'987	482'500	470'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	22'997	50'787	161'440

Commentaires

Les émoluments prélevés pour la délivrance d'autorisations dans le domaine de la police du commerce constituent l'essentiel des produits. Pour gérer la sortie de la crise COVID-19, le Conseil d'État a validé l'attribution de mandats en 2022 et 2023 pour rattraper certains projets (ex. logiciel de gestion police du commerce, kitmanif, prestations sur le Guichet unique, refonte du système qualité, etc.).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - SCAV	0	0	20'000	20'000	20'000	20'000
Indemnité bétail abattu	34'290	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Redevances pol. com. formation	264'663	310'000	375'000	375'000	375'000	375'000
Redevances pol. com. tourisme	887'169	930'000	1'125'000	1'125'000	1'125'000	1'125'000
Subvention aux refuges	55'630	55'000	55'000	55'000	55'000	55'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'241'752	1'315'000	1'595'000	1'595'000	1'595'000	1'595'000

Commentaires

Ces charges sont stables à l'exception des redevances dans le domaine de la police du commerce qui ont été fortement impactées par la pandémie en 2021 et 2022. À noter également la reclassification des amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-7'711	-15'000	-10'000	-10'000	-10'000	-10'000
Impôt maisons jeux	-2'032'370	-4'200'000	-3'997'000	-3'997'000	-3'997'000	-3'997'000
Loterie romande	36'000	-150'000	0	0	0	0
Redevances police du commerce	-2'987'030	-3'076'000	-3'405'000	-3'405'000	-3'405'000	-3'405'000
Taxes de séjour	2'252	28'000	-30'000	-30'000	-30'000	-30'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-4'988'860	-7'413'000	-7'442'000	-7'442'000	-7'442'000	-7'442'000

Commentaires

- Impôts maisons de jeux : Le développement de l'offre en ligne des maisons de jeux impacte le budget du service. Pour l'exercice 2023, les recettes y relatives ont donc été adaptées.
- Loterie romande : Au 1er janvier 2021, les bases légales régissant les activités de la Loterie romande ont été modifiées; en conséquence notre service ne perçoit plus d'émoluments dans ce domaine.
- Redevances police du commerce : Les redevances dans le domaine de la police du commerce ont été fortement impactées par la pandémie en 2021 et 2022.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Créd. cadre équip. ana. dom. vétérinaire	En cours	45'000	0	0	0	0	0	0
Acqui. d'équipements labo. vétérinaire	A solliciter	50'000	45'000	0	45'000	0	0	0
Autoclave laboratoire vétérinaire	A solliciter	0	0	0	0	0	0	70'000
CC équipements labo. Vétérinaire 2026-27	A solliciter	0	0	0	0	0	0	50'000
CC équip. labo. Consommation 2023-24	A solliciter	0	50'000	0	50'000	45'000	0	0
CC équip. labo. Consommation 2025-26	A solliciter	0	0	0	0	0	50'000	45'000
CC équip. labo. Vétérinaire 2024-25	A solliciter	0	0	0	0	50'000	45'000	0
Chromatographe en phase gazeuse	A solliciter	0	290'000	0	290'000	0	0	0
Chromatographe en phase liquide	A solliciter	0	0	0	0	300'000	0	0
Equipement PCR	A solliciter	0	200'000	0	200'000	0	0	0
*Plan climat	A solliciter	0	56'409	0	56'409	41'409	26'409	26'409
Système TEMPO	A solliciter	0	0	0	0	90'000	0	0
Système Vitek	A solliciter	0	0	0	0	0	70'000	0
Total		95'000	641'409	0	641'409	526'409	191'409	191'409

Commentaires

Le service a besoin d'un crédit cadre par laboratoire pour répondre aux exigences imposées par les règles d'activation. Un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix est supérieur à CHF 10'000, devront être remplacés dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils.

De plus, nos laboratoires doivent remplacer plusieurs appareils entièrement amortis et indispensables au fonctionnement. Pour l'année 2023, il s'agit d'un équipement permettant les analyses PCR en biologie moléculaire ainsi qu'un chromatographe en phase gazeuse pour des analyses en chimie.

Concernant le plan climat, le budget concerne essentiellement l'engagement de personnel à hauteur de 0.2 EPT.

2.9.10. Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle et au registre foncier ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire ;
- Regroupement des domaines de la géomatique et du registre foncier entraînant des synergies et des économies ;
- Exigences des professionnels et des citoyens plus élevées face au service d'où des prestations plus performantes ;
- Complexité plus grande des dossiers.

Objectifs stratégiques

- Viser à une administration officielle et efficace du sol tout en assurant des prestations de qualité au professionnel et au citoyen ;
- Mettre à disposition des administrations et des professionnels un système de cadastre 3D et 4D ;
- Poursuivre la numérisation du domaine registre foncier en vue de la mise à disposition des registres et autres pièces justificatives au travers d'un portail ;
- Renforcer la synergie entre les domaines du registre foncier et de la mensuration officielle en offrant au public un guichet physique unique d'accès à l'information ;
- Développer un guichet virtuel unique qui permet de produire pour un bien-fonds particulier l'ensemble des restrictions de droit privé et de droit public qui s'y rattachent ayant la foi publique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	6'777'083	7'480'000	7'045'000	-435'000	-5.8%	7'145'000	7'245'000	7'245'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'916'729	6'790'000	6'360'000	-430'000	-6.3%	6'460'000	6'560'000	6'560'000
43 Revenus divers	5'525	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	108'734	111'000	111'000	+0	0.0%	111'000	111'000	111'000
47 Subventions à redistribuer	77'000	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	669'095	575'000	570'000	-5'000	-0.9%	570'000	570'000	570'000
Charges d'exploitation	7'924'107	7'915'045	8'123'478	+208'434	+2.6%	8'038'383	8'039'036	8'043'221
30 Charges de personnel	6'324'149	6'389'227	6'560'321	+171'094	+2.7%	6'556'955	6'557'608	6'561'793
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	372'990	506'000	556'000	+50'000	+9.9%	456'000	456'000	456'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	77'000	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'149'968	1'019'818	1'007'157	-12'660	-1.2%	1'025'428	1'025'428	1'025'428
Résultat d'exploitation	-1'147'025	-435'045	-1'078'478	-643'434	-147.9%	-893'383	-794'036	-798'221
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'147'025	-435'045	-1'078'478	-643'434	-147.9%	-893'383	-794'036	-798'221
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'147'025	-435'045	-1'078'478	-643'434	-147.9%	-893'383	-794'036	-798'221
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	56.00	56.00	56.00	+0.00	0.0%	56.00	56.00	56.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	48.95	48.95	48.95	+0.00	0.0%	48.95	48.95	48.95

Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), une baisse de CHF 435'000 est prévue car il semble impossible de proposer à nouveau des budgets comme ceux des années 2018 à 2022. Ces chiffres semblaient surévalués, car ils étaient liés à une situation exceptionnelle au SGRF (retards de traitement des actes résorbés de 2017 à 2019) et à une diminution des valeurs de transactions en 2020-2021.

Concernant les charges du personnel (groupe 30), les effectifs restent stables pour les prochaines années. Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), ce groupe augmente, car un montant de CHF 50'000 pour la mise en œuvre du plan climat a été budgété.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	91'558	89'889	104'153
Coûts des services centraux	17'079	17'470	18'190
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	108'637	107'358	122'343

Commentaires

L'objectif pour les années à venir est de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet.

Diffusion de la mensuration officielle (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	102'235	138'374	107'842
Coûts des services centraux	14'592	20'511	14'353
Revenus	17'134	10'000	10'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	99'692	148'885	112'196

Commentaires

Les produits concernent des prestations de service de l'ordre de CHF 10'000. Pour information, le produit de la vente des données numériques (CHF 150'000) alimente le fonds des mensurations officielles.

Prod. des documents de mutation (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	847'291	870'179	886'300
Coûts des services centraux	132'323	130'064	124'443
Revenus	750'807	979'000	979'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	228'807	21'243	31'743

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2023 est de poursuivre la recherche de l'optimum en terme de qualité, de délais et de coûts.

Renouvellement du cadastre (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	638'315	523'037	710'059
Coûts des services centraux	101'269	78'177	99'697
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	739'585	601'215	809'757

Commentaires

L'objectif pour 2023 est de réaliser l'accord de prestations 2023 avec la Confédération dans le cadre de la convention-programme 2020-2023.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Maintenance rés. pts fixes & bornes (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	86'340	250'651	90'900
Coûts des services centraux	13'299	37'464	12'763
Revenus	67'420	75'000	75'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	32'219	213'116	28'663

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2023 est de maintenir un nombre de points fixes suffisants pour assurer la mise à jour.

Contrôle des dossiers de PPE (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	144'935	130'096	148'832
Coûts des services centraux	20'052	19'021	19'432
Revenus	130'897	125'000	125'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	34'090	24'117	43'264

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2023 est de poursuivre la recherche de l'optimum en terme de qualité, de délais et de coûts.

SITN (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'131'625	1'034'357	1'164'348
Coûts des services centraux	156'817	151'230	152'024
Revenus	11'183	25'000	25'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'277'259	1'160'587	1'291'371

Commentaires

L'objectif pour 2023 est de poursuivre plusieurs axes de développement : évolution vers la 3D et la 4D, meilleure connaissance du sous-sol, amélioration des fréquences de mises à jour, intégration de données en temps réel, historisation des données, développement de nouveaux domaines, intégration d'autres systèmes d'information et intégration de certaines prestations avec le guichet unique.

Projets d'intérêts généraux (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	709'760	777'668	747'684
Coûts des services centraux	106'221	115'113	101'862
Revenus	716'545	611'000	611'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	99'436	281'781	238'546

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service pour le compte du fonds des mensurations officielles. L'objectif pour 2023 est de poursuivre les travaux d'acquisition des servitudes, de mise à jour périodique de la mensuration et du cadastre 3D.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Gestion des droits du registre foncier (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'123'588	1'969'461	2'162'452
Coûts des services centraux	394'432	382'762	377'661
Revenus	4'236'386	4'934'000	4'449'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-1'718'366	-2'581'777	-1'908'887

Commentaires

Les revenus concernent les émoluments administratifs. La diminution des revenus s'explique par les retards de traitement des actes résorbés (2017-2019) et la diminution des valeurs de transactions (2020-2021).

L'objectif pour 2023 est de poursuivre la mise en œuvre des processus et des solutions visant à une gestion moderne et efficace.

Diffusion de documents RF (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	39'430	30'000	0
Coûts salariaux et de structure	392'157	383'906	394'156
Coûts des services centraux	72'934	74'611	68'837
Revenus	639'527	555'000	620'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-135'007	-66'483	-157'007

Commentaires

L'objectif pour 2023 est de poursuivre le développement d'outils de consultation et de téléchargement des données par les clients (p.ex. guichet Terris, géoportail, etc). La mise en place d'une solution automatisée devrait permettre de réduire les coûts.

Expertises & analyses (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	192'656	206'123	191'394
Coûts des services centraux	35'782	40'060	33'426
Revenus	2'120	20'000	5'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	226'318	226'182	219'821

Commentaires

L'objectif pour 2023 est de maintenir les objectifs de délais.

Prestations inspectorat (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	197'047	247'099	207'937
Coûts des services centraux	36'651	48'023	36'315
Revenus	89'525	114'000	114'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	144'173	181'123	130'252

Commentaires

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2023 est de poursuivre les travaux d'épuration des servitudes dans le cadre des SAF (syndicats d'améliorations foncières).

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Secrétariat de commissions (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	41'067	32'731	41'218
Coûts des services centraux	7'631	6'361	7'199
Revenus	36'760	32'000	32'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'938	7'092	16'416

Commentaires

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour les années à venir est de viser une couverture des coûts.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-1'778	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'778	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
*Plan climat	A solliciter	50'000	100'000	0	100'000	0	0	0
Total		50'000	100'000	0	100'000	0	0	0

Commentaires

Le montant budgété dans le cadre du plan climat va permettre de localiser les îlots de chaleur et adapter les aménagements urbains et le bâti en conséquence.

2.9.11. Fonds d'aménagement du territoire

Évolution de l'environnement et des tâches

En vertu des articles 33 et suivants de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), les avantages et les inconvénients résultant des mesures d'aménagement du territoire font l'objet de compensation financière par le biais d'un prélèvement d'une partie de la plus-value et par le versement d'indemnités pour expropriation matérielle. En aval de l'adaptation du plan directeur cantonal à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les communes réviseront le plan d'aménagement ces prochaines années de sorte que de telles opérations de compensation sont attendues. La LCAT a été révisée et est entrée en vigueur le 1er mai 2019. Le taux de prélèvement de la contribution de plus-value passe de 20 % à 30 %, l'assiette a ainsi été élargie.

Objectifs stratégiques

En application de l'article 41 LCAT, le fonds participe aux dépenses imposées par l'État et aux communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle, à la prise en charge d'intérêts des fonds empruntés par les exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs, à d'autres mesures d'aménagement prises par l'État ou les communes, telles que subventionnement des plans d'aménagement et des concours d'urbanisme.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	1'916'945	1'382'301	1'100'511	-281'790	-20.4%	875'000	675'000	475'000
40 Revenus fiscaux	1'343'310	242'393	165'000	-77'393	-31.9%	89'000	126'000	36'500
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	4'645	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	528'000	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	1'042'408	935'511	-106'897	-10.3%	786'000	549'000	438'500
46 Revenus de transfert	40'990	97'500	0	-97'500	-100.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'916'945	1'382'301	1'100'511	-281'790	-20.4%	875'000	675'000	475'000
30 Charges de personnel	0	6'000	6'000	+0	0.0%	6'000	6'000	6'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	251'197	619'000	349'000	-270'000	-43.6%	349'000	349'000	349'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'343'088	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	103'659	534'376	520'000	-14'376	-2.7%	520'000	320'000	120'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	219'001	222'925	225'511	+2'586	+1.2%	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est principalement approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements (groupe 40). Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies selon l'avancement des dossiers, suite à des modifications des plans d'aménagement communaux. Elles sont généralement dues à 10 ans.

Au niveau des charges, celles du personnel (groupe 30) concernent les indemnités dues aux membres de la commission d'expropriation. Concernant les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), différents mandats étant terminés (Pôle de la Tène), le montant budgété a fortement diminué. Les charges de transfert (groupe 36) concernent les subventions aux communes pour la révision des PAL (CHF 400'000) et la prise en charge d'intérêts hypothécaires pour l'achat de terres agricoles (CHF 120'000). Quant aux imputations internes (groupe 39), le fonds finance, depuis 2019 et pour une durée limitée à 5 ans, 2 EPT dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes lors de la révision des plans d'aménagement.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Indemnisation	-532'645	14'376	0	0	0	0
Mesures de soutien	103'659	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000
Plans d'aménagement	0	400'000	400'000	400'000	200'000	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-428'986	534'376	520'000	520'000	320'000	120'000

Commentaires

- Indemnisation : Indemnités allouées en cas d'expropriation matérielle. Les mouvements sont imputables aux provisions déjà constituées (réévaluation, intérêts moratoires, etc.).
- Mesures de soutien : Prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour les achats de terres agricoles à des prix non spéculatifs.
- Plans d'aménagement : Subventions accordées aux communes pour la révision de leur plan d'aménagement, l'établissement des plans directeurs régionaux et la valorisation urbaine.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Contrib. s/plus-val.	-1'343'310	-242'393	-165'000	-89'000	-126'000	-36'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'343'310	-242'393	-165'000	-89'000	-126'000	-36'500

Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements. Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies suite à des modifications des plans d'aménagement communaux et sont généralement dues à 10 ans. Le montant de CHF 165'000 correspond aux échéances de l'année 2023.

2.9.12. Fonds cantonal de l'énergie

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds cantonal de l'énergie permet de soutenir les mesures de promotion définies aux articles 26 à 29 de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) en accordant des subventions aux entités parapubliques, à des personnes morales ou à des particuliers, ainsi qu'aux communes (art. 72 LCEn). Il permet ainsi de contribuer à l'atteinte des objectifs de la LCEn, en particulier de garantir une utilisation économe et efficace de l'énergie, de garantir le passage à un approvisionnement en énergie basé sur un recours accru aux énergies renouvelables, en particulier indigènes, et de prendre des mesures visant à la réduction des émissions de CO₂.

Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité définie à l'article 16 de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL) et par les contributions globales de la Confédération définies à l'article 34 de la loi sur le CO₂. En 2023, il est prévu une attribution provenant du Plan climat cantonal, pour financer certaines actions de ce dernier. Cela permettra au canton de toucher davantage de contributions globales, de redistribuer plus de subventions et ainsi d'accélérer l'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments.

Objectifs stratégiques

- Soutenir plusieurs mesures du Plan climat cantonal pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 pour diminuer la consommation d'énergie en tendant vers une société à 2000 watts à l'horizon 2050 ;
- Favoriser l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel dans le but de diminuer les émissions de CO₂ ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales ;
- Promouvoir les innovations technologiques d'instituts ou d'entreprises du canton.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	8'551'509	10'220'000	11'330'000	+1'110'000	+10.9%	11'180'000	11'161'036	11'166'036
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'447'581	1'700'000	1'700'000	+0	0.0%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	641'958	0	0	+0	--	0	31'036	281'036
46 Revenus de transfert	384'124	310'000	350'000	+40'000	+12.9%	350'000	350'000	350'000
47 Subventions à redistribuer	6'077'847	7'100'000	7'830'000	+730'000	+10.3%	7'830'000	8'080'000	8'100'000
49 Imputations internes	0	1'110'000	1'450'000	+340'000	+30.6%	1'300'000	1'000'000	735'000
Charges d'exploitation	8'551'509	10'220'000	11'330'000	+1'110'000	+10.9%	11'180'000	11'161'036	11'166'036
30 Charges de personnel	53'055	55'032	54'984	-48	-0.1%	54'984	54'984	54'984
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	281'714	455'000	575'000	+120'000	+26.4%	575'000	575'000	575'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	52'903	459'968	168'964	-291'004	-63.3%	18'964	0	0
36 Charges de transfert	2'085'925	2'150'000	2'700'000	+550'000	+25.6%	2'700'000	2'450'000	2'435'000
37 Subventions redistribuées	6'077'847	7'100'000	7'830'000	+730'000	+10.3%	7'830'000	8'080'000	8'100'000
39 Imputations internes	66	0	1'052	+1'052	--	1'052	1'052	1'052
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	0	--	0	0	0

Commentaires

Les charges de transfert (groupe 36) représentent la part cantonale du Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel, alors que les subventions à redistribuer (groupes 37/47) représentent les subventions fédérales correspondantes. Une augmentation des montants est prévue dans le budget 2023 grâce au financement (via les imputations internes) du plan climat cantonal, respectivement de la mesure visant à augmenter le taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments. Il faut aussi prévoir qu'en fonction des promesses octroyées ces dernières années et l'avancement des travaux, les montants effectivement dépensés augmentent.

Au niveau des revenus, la redevance cantonale sur la consommation d'électricité, perçue depuis 2018, est présentée sous les patentes et concessions (groupe 41). Comme mentionné ci-dessus, l'imputation interne (groupe 49) intègre le financement du Plan climat cantonal. À noter que cette recette permettra au canton de toucher davantage de contributions globales et de redistribuer ainsi plus de subventions (groupes 37/47). Avec des recettes légèrement supérieures aux dépenses, il est ainsi possible d'augmenter très légèrement la fortune du fonds (groupe 35) ce qui permet de faire face aux besoins des années 2025 et 2026.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Programme Bâtiment - Part cantonale	1'754'704	1'840'000	2'350'000	2'350'000	2'100'000	2'085'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'754'704	1'840'000	2'350'000	2'350'000	2'100'000	2'085'000

Commentaires

Le paiement des subventions du Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel dépend de l'état d'avancement des projets, ce qui se répercute aussi sur la part cantonale en augmentation au vu de l'évolution des promesses ces dernières années.

2.9.13. Fonds des eaux

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds des eaux est destiné à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux pour financer les études, les mesures d'organisation du territoire et les travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux, la préservation de la qualité des eaux ainsi qu'à l'assainissement des sites pollués qui incombent à l'État. Dans le cadre du plan d'action phytosanitaire, les missions du fonds des eaux ont été élargies. Il peut dorénavant subventionner les propriétaires de forêt pour les mesures liées au rôle de filtre de la forêt pour l'eau potable et qui vont au-delà des exigences légales. Le fonds est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable.

Objectifs stratégiques

- Fournir les subventions définies par la législation permettant de remplir les missions mentionnées ci-dessus tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui lui sont allouées ;
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux ;
- Veiller à un approvisionnement durable en eau de la population et des entreprises ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués ;
- Financer la part d'assainissement des sites pollués qui incombent à l'État ;
- Mettre en œuvre les mesures du plan phytosanitaire validé par le Grand Conseil.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
	2021	Budget 2022		CHF	%			
Revenus d'exploitation	14'624'723	16'622'571	24'181'617	+7'559'046	+45.5%	24'470'705	14'845'000	10'340'705
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	8'958'797	9'940'000	9'400'000	-540'000	-5.4%	9'400'000	9'400'000	9'400'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	2'639'442	6'376'571	10'675'617	+4'299'046	+67.4%	12'265'705	0	635'705
46 Revenus de transfert	3'026'484	306'000	406'000	+100'000	+32.7%	305'000	4'445'000	305'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	3'700'000	+3'700'000	--	2'500'000	1'000'000	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	14'624'723	16'622'571	24'181'617	+7'559'046	+45.5%	24'470'705	14'845'000	10'340'705
30 Charges de personnel	0	0	10'912	+10'912	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'142'504	1'590'000	6'065'000	+4'475'000	+281.4%	6'065'000	1'335'000	1'335'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	1'204'294	0
36 Charges de transfert	12'282'219	13'752'571	12'505'705	-1'246'866	-9.1%	14'105'705	9'505'706	7'205'705
37 Subventions redistribuées	0	0	3'700'000	+3'700'000	--	2'500'000	1'000'000	0
39 Imputations internes	1'200'000	1'280'000	1'900'000	+620'000	+48.4%	1'800'000	1'800'000	1'800'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le budget 2023 montre une augmentation des charges en comparaison du budget 2022. La fortune du fonds sera fortement sollicitée ces prochaines années.

Les revenus des patentes et concessions (groupe 41) sont les revenus de la redevance eau. Ceux-ci, malgré l'augmentation des 10 centimes dès le 1er janvier 2023, ont été revus à la baisse. En se basant sur l'évolution du volume d'eau moyen vendu ces dix dernières années et cette nouvelle redevance à 80 centimes, la recette brute 2023 et les suivantes ne peuvent être budgétées qu'à hauteur de CHF 9'400'000. Les subventions à redistribuer (groupe 47), soit CHF 3'700'000, sont les subventions fédérales relatives aux travaux pour la mise en place des modules de traitement des micropolluants dans les STEP.

Au niveau des charges, l'augmentation des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) découle des travaux d'assainissement du site pollué CISA à La Chaux-de-Fonds. Quant aux charges de transfert (groupe 36), elles correspondent aux subventions maximales qui pourront être allouées aux ayants droit en fonction des promesses délivrées et des factures effectives présentées à la fin des travaux. À cela s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance. Les montants élevés inscrits dans les budgets jusqu'en 2025 illustrent le fait que d'importants travaux sont en cours dans le domaine de l'épuration des eaux (nouvelle STEP du Locle et traitement des micropolluants dans 4 autres STEP) mais aussi pour l'adduction (notamment la station de traitement des eaux du lac de Champ-Bougin, l'élargissement de la communauté des eaux de l'est neuchâtelois et l'adduction d'eau dans la région de Chaumont). L'augmentation des imputations internes (groupe 39) correspond au financement des mesures du plan d'action phytosanitaire.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - FDS_EAUX	0	0	83'705	83'705	83'706	83'705
Dédomm. Conf. routes nat. sites pollués	-5'000	-6'000	-6'000	-5'000	-5'000	-5'000
Eaux	11'605'228	13'424'000	12'122'000	13'722'000	4'982'000	6'822'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	11'600'228	13'418'000	12'199'705	13'800'705	5'060'706	6'900'705

Commentaires

Ces charges correspondent essentiellement à la recette d'investissement permettant d'équilibrer les dépenses effectuées pour les subventions d'investissement accordées aux communes. À ces charges s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance.

2.9.14. Fonds forestier de réserve

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds forestier de réserve est alimenté par une contribution cantonale sur les excédents de revenus dégagés par l'exploitation des forêts cantonales. Compte tenu de la morosité du marché du bois, cette alimentation n'est plus régulière. Ce fonds remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Par le passé, il était utile pour permettre le financement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc.) mais ceux-ci font dorénavant l'objet d'un crédit d'engagement

Objectifs stratégiques

- Permettre le financement d'améliorations forestières telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures, acquisitions de forêts ;
- Promouvoir les mesures favorisant l'utilisation du bois.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	77'730	66'900	66'500	-400	-0.6%	66'500	66'500	66'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	5'000	0	-5'000	-100.0%	0	0	0
42 Taxes	31'738	15'000	20'000	+5'000	+33.3%	20'000	20'000	20'000
43 Revenus divers	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	38'000	0	-38'000	-100.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	45'993	7'900	45'500	+37'600	+475.9%	45'500	45'500	45'500
Charges d'exploitation	86'758	78'900	75'500	-3'400	-4.3%	75'500	75'500	75'500
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	428	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	58'831	41'400	38'000	-3'400	-8.2%	38'000	38'000	38'000
36 Charges de transfert	27'500	27'500	27'500	+0	0.0%	27'500	27'500	27'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-9'028	-12'000	-9'000	+3'000	+25.0%	-9'000	-9'000	-9'000
44 Revenus financiers	9'028	12'000	9'000	-3'000	-25.0%	9'000	9'000	9'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	9'028	12'000	9'000	-3'000	-25.0%	9'000	9'000	9'000
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Compte tenu de la situation de l'économie forestière, le fonds n'est plus alimenté par l'excédent de revenus dégagé par l'exploitation des forêts cantonales. Les revenus d'exploitation sont composés pour l'essentiel des subventions fédérales liées à la convention-programme 2020-2024 et des taxes. Dès 2023, ces subventions sont perçues par le SFFN et redistribuées au fonds au travers d'un compte d'imputations internes. Les charges d'exploitation sont limitées au strict nécessaire, tandis que l'excédent global de revenus est alloué à la fortune du fonds (groupe 35).

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Appui organismes but non lucratif	27'500	27'500	27'500	27'500	27'500	27'500
Subv. féd. acq. infrastruct. & biodiv.	-38'547	0	-38'000	-38'000	-38'000	-38'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-11'047	27'500	-10'500	-10'500	-10'500	-10'500

Commentaires

Le tableau ci-dessus présente le résultat net des subventions versées et reçues du fonds.

Les dépenses budgétées consistent en un appui financier fourni à deux partenaires œuvrant au développement et à la promotion de la filière bois dans le canton. Il s'agit des associations LIGNUM et ForêtNeuchâtel.

Les revenus concernent les subventions fédérales relatives à la gestion des forêts, propriété du fonds dans le cadre de l'accord de prestations en lien avec la convention-programme 2020-2024.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.9.15. Fonds de conservation de la forêt

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds pour la conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux réguliers de reboisement et de compensation d'autre nature liés à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier à compenser.

Objectifs stratégiques

- Permettre la remise en état de sites exploités ayant bénéficié d'une autorisation de défrichement ;
- Assurer le reboisement de compensation ;
- Financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2023	Écart B2023 - B2022		PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
	2021	Budget 2022		CHF	%			
Revenus d'exploitation	122	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
43 Revenus divers	122	200	200	+0	0.0%	200	200	200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	18'800	18'800	+0	0.0%	18'800	18'800	18'800
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	122	20'100	20'000	-100	-0.5%	20'000	20'000	20'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	20'100	20'000	-100	-0.5%	20'000	20'000	20'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	122	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	-100	0	+100	+100.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	100	0	-100	-100.0%	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	100	0	-100	-100.0%	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les projets de défrichement actuels sont d'importance (carrières p. ex.) et leurs taxes de compensation font l'objet de cautions bancaires plutôt que de versements au fonds, comme mentionné ci-dessus. Un revenu minimum de CHF 1'000 a toutefois été maintenu en 2023 en prévision d'éventuels projets de faible ampleur. En ce qui concerne les charges, une stabilité est prévue dans les budgets 2023 et suivants.

2.9.16. Fonds agricole et viticole

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des propriétaires de vigne par l'intermédiaire des communes qui s'élève à CHF 295 par hectare de vigne. Une autre contribution obligatoire concerne la perception de CHF 2 par quintal de raisin à chaque encaveur du canton. Puis celle perçue par la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de bien-fonds agricoles, qui est de CHF 2 par hectare de surface agricole (SAU).

Objectifs stratégiques

- Promotion des produits du terroir et des vins neuchâtelois ;
- Soutien à la filière viti-vinicole ;
- Soutien aux filières agricoles.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	558'950	440'500	440'500	+0	0.0%	440'500	440'500	440'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	20	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	299'177	321'000	321'000	+0	0.0%	321'000	321'000	321'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	139'283	119'500	119'500	+0	0.0%	119'500	119'500	119'500
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	120'470	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	558'950	440'500	440'500	+0	0.0%	440'500	440'500	440'500
30 Charges de personnel	6'314	5'500	5'500	+0	0.0%	5'500	5'500	5'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	552'636	435'000	435'000	+0	0.0%	435'000	435'000	435'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le résultat financier est constitué essentiellement de charges de transfert (mentionnées dans le point suivant) et de revenus issus des contributions des propriétaires de vigne, des encaveurs et des agriculteurs.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Subventions liées à la viticulture	552'636	435'000	435'000	435'000	435'000	435'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	552'636	435'000	435'000	435'000	435'000	435'000

Commentaires

Les charges de transfert non incorporables aux prestations englobent principalement la subvention à l'association Neuchâtel Vins et Terroir pour la mise en valeur des produits du terroir et la contribution à la campagne d'Œil-de-perdrix et à la campagne nationale de promotion des vins suisses. Une légère augmentation est intégrée depuis 2022 afin de tenir compte d'éventuelles demandes de soutien telles que celle de l'Université de Neuchâtel pour le projet "Adaptation de la viticulture neuchâteloise aux changements climatiques".

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.9.17. Fonds des mensurations officielles

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

Le canton a signé 7 conventions-programmes et 25 accords de prestations avec la Confédération. Les mandats découlant de ces conventions-programme sont adjugés pour la majeure partie au secteur privé et ont une durée d'exécution de plusieurs années. Le fonds permet de gérer l'aspect financier de ces mandats avec une certaine flexibilité.

Considérant que presque tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjugés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjugés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

Objectifs stratégiques

- Réaliser la mensuration officielle sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Introduire un cadastre 3D ;
- Assurer la coordination et la collaboration en matière d'acquisition de géodonnées ;
- Assurer l'historisation et l'archivage des géodonnées ;
- Permettre la consultation du cadastre des conduites sur le géoportail ;
- Assurer l'actualisation des géodonnées par une mise à jour efficiente ;
- Intégrer les servitudes foncières dans les données de la mensuration officielle.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	1'180'427	1'900'000	1'500'000	1'500'000	-400'000	-21.1%	1'800'000	1'300'000	1'100'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	284'876	150'000	150'000	150'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
43 Revenus divers	1	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	265'717	835'000	940'000	940'000	+105'000	+12.6%	1'040'000	1'040'000	890'000
46 Revenus de transfert	628'567	200'000	100'000	100'000	-100'000	-50.0%	100'000	100'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'266	715'000	310'000	310'000	-405'000	-56.6%	610'000	110'000	110'000
Charges d'exploitation	1'180'427	1'900'000	1'500'000	1'500'000	-400'000	-21.1%	1'800'000	1'300'000	1'100'000
30 Charges de personnel	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	574'169	700'000	700'000	700'000	+0	0.0%	700'000	700'000	500'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	606'258	1'200'000	800'000	800'000	-400'000	-33.3%	1'100'000	600'000	600'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), des émoluments sont perçus pour la diffusion des données numériques de la mensuration officielle. Ces dernières années, un certain nombre de nouveaux clients ont souscrit à des contrats d'utilisateur permanent. Vu le nombre limité de nouveaux clients potentiels, la mise en vigueur de la convention garantissant la gratuité des données entre autorités (Confédération, canton, communes) ainsi que les changements décidés dans la législation cantonale, nous prévoyons une tendance à la baisse. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), les propriétaires touchés par une nouvelle mensuration participent aux coûts des travaux. La participation n'est demandée que lorsque le bouclage est réalisé. Les variations représentent les fluctuations des bouclages prévus ces prochaines années. Quant aux revenus internes (groupe 49), ils représentent la part cantonale en tant que propriétaire foncier.

Concernant les charges, le montant prévu dans les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) représente les montants à verser aux adjudicataires de travaux déjà engagés et les imputations internes (groupe 39) représentent le paiement du fonds des mensurations officielles dans le cadre fixé par l'art.10 de la LCMO

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Fds des mensurations officielles	-621'891	-200'000	-100'000	-100'000	-100'000	-50'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-621'891	-200'000	-100'000	-100'000	-100'000	-50'000

Commentaires

Ce montant représente la participation de la Confédération (CHF 0), des communes (CHF 0) et des propriétaires fonciers (CHF 100'000) aux frais de nouvelles mensurations. La Confédération et les communes ont versé des acomptes de participation en cours de mandats. Par contre, ces frais de participation ne sont demandés aux propriétaires fonciers que lorsque les travaux sont terminés.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Frais de rappel	-751	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-751	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

Compte de résultats du DECS

SECS	Secrétariat général DECS
SEMP	Service de l'emploi
SMIG	Service des migrations
COSM	Service de la cohésion multiculturelle
SASO	Service de l'action sociale
SAHA	Service accompagnement et hébergement de l'adulte

2.10. Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

2.10.1. Compte de résultats du DECS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	282'344'308	293'567'896	333'861'161	+40'293'265	+13,7%	295'141'236	302'576'246	308'859'711
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	170'609	200'000	200'000	+0	0,0%	200'000	200'000	200'000
42 Taxes	13'854'767	15'751'000	14'493'300	-1'257'700	-8,0%	14'493'300	14'493'300	14'493'300
43 Revenus divers	6'827'576	35'000	32'000	-3'000	-8,6%	32'000	32'000	32'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	195'135'426	206'995'196	252'543'281	+45'548'085	+22,0%	210'756'536	218'373'346	224'784'051
47 Subventions à redistribuer	34'412'844	37'797'600	35'854'000	-1'943'600	-5,1%	35'657'000	35'657'000	35'657'000
49 Imputations internes	31'943'086	32'789'100	30'738'580	-2'050'520	-6,3%	34'002'400	33'820'600	33'693'360
Charges d'exploitation	588'494'955	630'165'503	673'508'365	+43'342'862	+6,9%	628'155'260	639'313'115	647'840'096
30 Charges de personnel	36'575'945	38'178'359	43'364'747	+5'186'388	+13,6%	37'402'068	37'411'297	37'409'633
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'253'957	4'028'900	4'605'402	+576'502	+14,3%	3'982'921	3'841'921	3'741'921
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'454	10'454	10'454	+0	0,0%	10'454	1'742	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	475'989'020	511'285'021	553'598'636	+42'313'615	+8,3%	512'368'055	523'848'593	532'606'720
37 Subventions redistribuées	35'428'034	37'797'600	35'854'000	-1'943'600	-5,1%	35'657'000	35'657'000	35'657'000
39 Imputations internes	37'237'545	38'865'169	36'075'126	-2'790'043	-7,2%	38'734'762	38'552'562	38'424'822
Résultat d'exploitation	-306'150'647	-336'597'607	-339'647'204	-3'049'597	-0,9%	-333'014'024	-336'736'869	-338'980'385
44 Revenus financiers	10	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	10	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-306'150'637	-336'597'607	-339'647'204	-3'049'597	-0,9%	-333'014'024	-336'736'869	-338'980'385
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-306'150'637	-336'597'607	-339'647'204	-3'049'597	-0,9%	-333'014'024	-336'736'869	-338'980'385
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	339.00	362.00	350.00	-12.00	-3,3%	350.00	350.00	350.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	276.41	294.56	280.46	-14.10	-4,8%	279.46	279.46	279.46

Commentaires

Le budget 2023 du DECS est influencé par deux éléments principaux : d'une part les orientations du plan financier de législature (PFL), d'autre part la crise ukrainienne. À elles seules, les charges brutes de la crise ukrainienne se montent à CHF 49,5 millions ; celles-ci sont largement compensées par des revenus, en provenance principalement de la Confédération, de CHF 47,2 millions.

Contrairement au budget 2022, le budget 2023 n'intègre aucun effet COVID.

L'écart entre le budget 2022 et le budget 23 (CHF +3 millions) est principalement imputable à la hausse des primes LAMal (+7% selon les prévisions retenues) et à l'orientation du PFL « Stratégie et mesures d'intervention pour réduire le contentieux LAMal ». D'autres charges dynamiques augmentent comme les prestations complémentaires et celles liées au vieillissement des personnes vivant avec un handicap.

Ces augmentations ont pu être compensées notamment par la mise en œuvres des orientations du PFL (en particulier le « Renforcement du recours aux allocations pour les personnes impotentes au bénéfice d'une rente AVS ou AI ») et à la situation favorable de la conjoncture qui permet d'envisager une diminution des personnes à l'aide sociale et des charges y relatives.

Les effectifs – hors Ukraine - sont en diminution, notamment au service de l'emploi (-16,25 EPT) compte tenu de la baisse du taux de chômage. Un renforcement est prévu au SAHA (+2,55 EPT) afin de permettre à ce service de remplir ses missions.

Les effectifs en lien avec la crise ukrainienne qui ne figurent pas dans la dotation susmentionnée s'élèvent à 51,2 EPT répartis entre le SMIG (50 EPT) et le COSM (1,2 EPT).

Le plan financier et des tâches, qui n'intègre pas encore les conséquences financières de la crise ukrainienne, est contenu notamment en raison de la mise en œuvre des orientations du plan de législature.

2.10.2. Secrétariat général DECS (SECS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans un environnement politique, économique et social sensible, le secrétariat général du département de l'emploi et de la cohésion sociale (SECS) est chargé, au niveau du département, des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Ses activités sont directement impactées par les principales crises auxquelles le canton est confronté (notamment Ukraine et inflation).

Le SECS est également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales et le secrétariat de l'office de conciliation en matière de conflits collectifs du travail.

Depuis la nouvelle législature, l'office de la politique familiale et de l'égalité lui est rattaché administrativement.

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Évaluer l'opportunité d'utiliser la technologie blockchain dans la reconnaissance des activités non marchandes ;
- Mener, en collaboration avec les autres services et départements concernés, une étude sur l'importance du travail bénévole dans de nombreux secteurs parapublics et associatifs (engagement bénévole organisé), en particulier dans le domaine de l'action sociale, de la santé et du développement durable ;
- Créer un prix ou une journée/semaine d'actions ou toute autre mesure permettant de mettre en lumière le travail bénévole dans l'esprit du prix " Salut l'étranger " ou celui du " Mérite sportif " ;
- Assurer le suivi de l'application de l'arrêté concernant une représentation équilibrée des genres et de la diversité des origines dans les entités nommées par le Conseil d'État, améliorer la présence des personnes vivant avec un handicap (PVH) dans ces entités ;
- Assurer en collaboration avec les autres services et départements concernés, une approche transversale de la lutte contre les inégalités et la promotion des diversités (égalité entre femmes et hommes, intégration interculturelle, inclusion des PVH, prise en compte des personnes LGBTIQ+, attention portée aux jeunes, etc.).

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Appuyer et coordonner la poursuite de la mise en œuvre du programme des réformes de l'État ;
- Appuyer et coordonner la définition et la mise en œuvre du programme de législature et du plan financier ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (lutte contre les abus, intégration professionnelle, redéfinition des prestations sociales, etc.) ;
- Poursuivre l'intégration de la surveillance des caisses ALFA ;
- Mettre en œuvre une politique visant à concrétiser les principes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et de l'équité des chances ;
- Assurer l'existence et le suivi du dispositif de lutte contre la violence domestique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	61'223'113	62'284'500	64'320'700	+2'036'200	+3.3%	64'824'900	66'505'100	68'281'300
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	4'815'266	6'104'000	6'340'800	+236'800	+3.9%	6'340'800	6'340'800	6'340'800
43 Revenus divers	2	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	50'825'150	50'045'600	51'838'000	+1'792'400	+3.6%	52'340'200	54'001'400	55'777'600
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	5'582'695	6'134'900	6'141'900	+7'000	+0.1%	6'143'900	6'162'900	6'162'900
Charges d'exploitation	142'610'191	146'092'533	147'627'416	+1'534'883	+1.1%	147'296'396	150'514'181	153'346'845
30 Charges de personnel	1'192'971	1'205'892	1'346'758	+140'866	+11.7%	1'260'560	1'262'745	1'262'209
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	195'462	588'300	752'800	+164'500	+28.0%	699'100	696'100	696'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	141'043'431	144'069'900	145'356'900	+1'287'000	+0.9%	145'159'500	148'378'100	151'211'300
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	178'328	228'441	170'958	-57'483	-25.2%	177'236	177'236	177'236
Résultat d'exploitation	-81'387'078	-83'808'033	-83'306'716	+501'317	+0.6%	-82'471'496	-84'009'081	-85'065'545
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-81'387'078	-83'808'033	-83'306'716	+501'317	+0.6%	-82'471'496	-84'009'081	-85'065'545
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-81'387'078	-83'808'033	-83'306'716	+501'317	+0.6%	-82'471'496	-84'009'081	-85'065'545
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	11.00	11.00	13.00	+2.00	+18.2%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.70	7.70	8.70	+1.00	+13.0%	8.10	8.10	8.10

Commentaires

Les revenus d'exploitation sont plus élevés de CHF +0,5 million par rapport au budget de l'année précédente. Ceci est d'une part lié à l'évolution des subventions fédérales en lien avec les charges des prestations complémentaires et, d'autre part, aux économies attendues, dans le cadre de la mise en œuvre du plan financier de législature (PFL), de la mesure "Renforcement du recours aux allocations pour les personnes impotentes au bénéfice d'une rente AVS". Les économies nettes et les restitutions liées aux octrois sont indiquées sous les groupes 42 (Taxes) et 46 (Revenus de transfert).

Les charges de personnel et les effectifs (EPT) évoluent conformément au rapport 22.013 Plan d'action de prévention et de lutte contre la violence domestique. Le renforcement de 0,4 EPT est à durée indéterminée et celui de 0,6 EPT est à durée déterminée pour impulser la mise en œuvre du plan d'action, jusqu'à fin 2023. Les charges d'exploitation des groupes 31 et 36 évoluent selon l'évolution des prestations complémentaires AVS et AI et des allocations familiales pour personnes sans activité lucrative (voir commentaires sous "Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations").

Le groupe 39 Prestations internes est en diminution, notamment car le budget 2023 présente un écart statistique RH négatif plus important de CHF +35'000. Le solde de l'écart est lié aux charges des services centraux moins élevées, principalement lié au montant des forfaits.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	183'956	206'306	181'486
Coûts des services centraux	40'001	38'346	35'887
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	223'958	244'652	217'372

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure ont notamment tenu compte des heures effectives 2021 pour calculer le budget 2023.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	12'067	18'700	18'900
Coûts salariaux et de structure	438'099	469'933	322'100
Coûts des services centraux	136'039	87'345	63'691
Revenus	2	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	586'204	575'978	404'691

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure ont notamment tenu compte des heures effectives 2021, déduction faite des heures prévues pour le projet des assises de la cohésion sociale. Subsidairement, des heures ont été transférées au groupe "Finances et gestion".

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	183'195	175'009	262'699
Coûts des services centraux	60'955	32'528	51'945
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	244'150	207'537	314'645

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure ont tenu compte des heures effectives 2021 pour calculer le budget 2023. Ils tiennent également compte des heures transférées du groupe "Stratégie et politique".

Prestations de département DECS (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	12'085	54'500	100'700
Coûts salariaux et de structure	315'641	357'675	483'273
Coûts des services centraux	16'794	50'291	33'125
Revenus	64'550	60'000	60'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	279'970	402'466	557'098

Commentaires

L'évolution des coûts salariaux et de structure est principalement imputable aux ressources supplémentaires octroyées à l'OPFE en lien avec le rapport 22.013 sur la violence domestique. Les charges directes évoluent également selon le rapport 22.013.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Allocations familiales	5'456'438	6'006'300	5'977'400	5'977'400	5'977'400	5'977'400
Conférences intercantionales	46'901	47'300	38'600	38'600	38'600	38'600
Egalité, pol. familiale & violence conj.	157'062	184'500	214'500	214'500	214'500	214'500
Frais administratifs	2'159'299	2'166'200	2'217'400	2'184'500	2'838'800	2'811'400
Insertion socio-professionnelle	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Prestations complémentaires	77'704'132	79'958'200	79'250'700	78'584'000	79'487'100	80'571'500
Remise de cotisation	10'563	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	85'634'396	88'482'500	87'818'600	87'119'000	88'676'400	89'733'400

Commentaires

La croissance des allocations familiales aux personnes sans activité lucrative (Alfa Sal) a été moindre que les évaluations portées au budget 2022. Elles intégraient, en raison des conséquences possibles de la pandémie COVID 19, une forte progression du nombre de personnes ayant besoin de l'aide sociale. Cette hypothèse ne s'est pas confirmée.

Le PFT 2025 des frais administratifs est impacté par les coûts d'exploitation d'un nouvel outil informatique métier. Les frais administratifs tiennent compte d'une indexation des charges salariales de 2% en 2023.

La rubrique des prestations complémentaires est le résultat de l'application des taux d'augmentation naturelle des cas à domicile sur les dépenses enregistrées en 2021. Ces taux sont calculés sur une moyenne des chiffres enregistrés entre 2019, 2020 et 2021, à savoir 3% pour l'AVS et 2.3% pour l'AI. L'évolution est atténuée par le nombre de personnes en EMS ou en institution qui devrait se stabiliser selon la planification médico-sociale. Il faut relever toutefois que les montants portés au budget sont fondés sur un scénario optimiste en ce qui concerne les effets d'économie liés au déploiement des allocations pour impotents dans les homes.

Dans la rubrique Égalité, politique familiale et violence domestique, l'augmentation est liée à un transfert de CHF 30'000 du groupe 31 au 36.

Les contributions aux Conférences intercantionales diminuent en raison du transfert au DESC de la contribution de la Conférence des chefs de départements cantonaux de l'économie publique mais tient compte du transfert du groupe de charges 31 au groupe 36, conformément au MCH2, de la contribution à la Conférence Suisse des déléguées à l'égalité (CSDE).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Ecart statistique RH	0	0	-42'925	-34'647	-34'647	-34'647
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	0	-42'925	-34'647	-34'647	-34'647

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Subsides LAMal PC	1'096	29'800	29'800
PC transitoires	-100'000	-100'000	-100'200
Insertion socio-professionnelle	-100'000	-100'000	-100'000
Alfa Sal	-5'382'695	-5'934'900	-5'941'700
Total charges (+) / revenus (-) nets	-5'581'599	-6'105'100	-6'112'100

Commentaires

Le montant des Alfa Sal transféré à la facture sociale tient compte d'une diminution mentionnée ci-dessus. Les autres charges et revenu transférés sont stables.

2.10.3. Service de l'emploi (SEMP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus, adoptées par le Grand Conseil, le service de l'emploi (SEMP) se veut :

- un partenaire reconnu des employeurs dans la réponse à leurs besoins en compétences à court, moyen et long terme ;
- un service reconnu par les demandeuses et demandeurs d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

Alors que les prévisions économiques du début de l'année 2021 laissaient présager une lente décline du taux de chômage, la reprise conjoncturelle a surpris par son ampleur et sa rapidité. Le taux de chômage neuchâtelois est ainsi passé de 5,4% au mois de janvier 2021 (niveau le plus élevé de la période pandémique COVID-19) à 2,7% au mois de juin 2022 (niveau historiquement bas). Sur la même période, soit en 18 mois, le nombre de demandeurs-euses d'emploi a diminué de près de 3'000 personnes. L'économie neuchâteloise, notamment industrielle, tourne désormais à plein régime et le canton se trouve dans une situation de pénurie de main d'œuvre dans de nombreux secteurs.

Toutefois, les incertitudes quant à l'évolution de la conjoncture en 2023 demeurent. Des niveaux inflationnistes élevés dans certains pays, une pénurie énergétique, notamment de gaz, liée au conflit russo-ukrainien qui pourrait toucher la Suisse cet hiver ou encore une nouvelle vague de mesures sanitaires liées à la COVID-19 pourraient fortement freiner la conjoncture l'année prochaine.

Dans ce contexte, les principaux enjeux pour le SEMP seront d'anticiper, dans la mesure du possible, une éventuelle nouvelle contraction de la conjoncture ; d'accompagner, voire réorienter, les personnes qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail malgré une situation de quasi plein-emploi et de stabiliser et renforcer les processus de travail du service au moyen d'outils liés à la qualité.

Au niveau financier, les enjeux sont également de taille. La baisse drastique du nombre de demandeurs-euses d'emploi engendre une diminution importante du budget fédéral pour les activités liées à l'assurance-chômage, ce qui impacte notamment les effectifs RH du service. Concernant les mesures du marché du travail (MMT), la baisse budgétaire sera également importante, ce qui engendrera inévitablement une diminution des volumes et aura des répercussions non-négligeables sur les organisateurs de mesures.

Sur un plan plus opérationnel, l'année 2023 sera caractérisée par la stabilisation et l'amélioration continue des processus liés à la stratégie d'intégration professionnelle (IP). L'ensemble des acteurs, soit le service de l'emploi, les services sociaux régionaux (SSR), l'office AI, le service des migrations et le service pénitentiaire (SPNE) seront pleinement intégrés à l'IP et parties prenantes des processus d'améliorations.

En ce qui concerne les relations et conditions de travail, l'année 2023 sera marquée par la préparation de plusieurs campagnes de préventions notamment dans les domaines de la durée de travail, de la prévention des risques psycho-sociaux au travail et de la lutte contre le travail au noir.

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législation :

- Positionner le canton comme pôle d'excellence pour les talents dans les domaines de la recherche, de l'innovation et des nouvelles technologies ;
- Entretenir le partenariat social et encourager des conditions de travail équitables ;
- Assurer une intégration professionnelle de qualité en encourageant la formation de base, la formation continue et la reconversion professionnelle, ainsi que la certification des acquis ;
- Favoriser la formation tout au long du parcours de vie, en particulier sous l'angle des nouvelles technologies ;
- Rendre les enjeux et les prestations de l'État plus lisibles pour la population ;
- Réduire les besoins d'assistance en matière d'aide sociale.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Contribuer à l'équilibre du marché de l'emploi dans un contexte de mutations rapides ;
- Favoriser l'inclusion sur le marché de l'emploi ;
- Anticiper les besoins en compétences pour orienter les mesures d'intégration professionnelle ;
- Maintenir le niveau de chômage dans la moyenne romande ;
- Collaborer avec les employeurs pour renforcer la formation en emploi et la validation des acquis ;
- Optimiser l'accompagnement et la réinsertion des jeunes en rupture et prévenir les discriminations dans l'accès au marché du travail ;
- Renforcer et développer les partenariats publics et privés, cantonaux, intercantonaux et fédéraux.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	43'559'262	46'531'212	42'768'080	-3'763'132	-8.1%	42'724'600	42'775'500	42'861'660
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	549'674	485'000	487'500	+2'500	+0.5%	487'500	487'500	487'500
43 Revenus divers	1'635'638	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	15'783'108	16'364'312	14'720'700	-1'643'612	-10.0%	14'626'900	14'622'000	14'622'900
47 Subventions à redistribuer	14'356'609	16'600'000	14'900'000	-1'700'000	-10.2%	14'900'000	14'900'000	14'900'000
49 Imputations internes	11'234'232	13'081'900	12'659'880	-422'020	-3.2%	12'710'200	12'766'000	12'851'260
Charges d'exploitation	44'758'735	47'101'000	43'498'119	-3'602'880	-7.6%	43'557'189	43'603'700	43'689'691
30 Charges de personnel	16'306'746	17'369'550	15'969'608	-1'399'942	-8.1%	15'964'120	15'963'243	15'966'316
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	347'128	408'500	408'500	+0	0.0%	408'500	408'500	408'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'454	10'454	10'454	+0	0.0%	10'454	1'742	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	10'857'011	11'340'800	10'910'580	-430'220	-3.8%	10'967'700	11'023'800	11'108'460
37 Subventions redistribuées	15'371'800	16'600'000	14'900'000	-1'700'000	-10.2%	14'900'000	14'900'000	14'900'000
39 Imputations internes	1'865'597	1'371'696	1'298'977	-72'718	-5.3%	1'306'415	1'306'415	1'306'415
Résultat d'exploitation	-1'199'474	-569'788	-730'039	-160'252	-28.1%	-832'589	-828'200	-828'031
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'199'474	-569'788	-730'039	-160'252	-28.1%	-832'589	-828'200	-828'031
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'199'474	-569'788	-730'039	-160'252	-28.1%	-832'589	-828'200	-828'031
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	146.00	162.00	145.00	-17.00	-10.5%	145.00	145.00	145.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	125.55	140.25	124.00	-16.25	-11.6%	124.00	124.00	124.00

Commentaires

Globalement, les revenus d'exploitation diminuent de près de CHF -3,8 millions. Cette baisse concerne principalement les subventions fédérales dans le cadre de l'assurance-chômage (groupes 46 et 47). La forte diminution du taux de chômage dans le canton implique une diminution de la subvention maximale pour le fonctionnement des activités liées à l'assurance-chômage de CHF -1,6 million (groupe 46). Au niveau des mesures du marché du travail (MMT) financées par la Confédération (groupe 47), la subvention maximale diminue de CHF -1,7 million entre les budgets 2022 et 2023. La refacturation au SASO des coûts liés à la facture sociale cantonale diminue de plus de CHF -400'000 (groupe 49).

Les charges prévues du SEMP diminuent de CHF -3,6 millions. Les charges de personnel (groupe 30) diminuent de CHF -1,4 million pour s'adapter à la baisse prévue de la subvention fédérale dans le cadre de l'assurance-chômage. Ainsi, entre les budgets 2022 et 2023, l'effectif RH du SEMP diminue de 16,25 EPT. Les charges liées aux MMT financées par la Confédération diminuent de CHF -1,7 million (groupe 37). La baisse des charges dans le groupe 36 (charges de transfert) résulte principalement de la diminution du budget à disposition pour les MMT cantonales.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations Employeur (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	5'484	17'700	16'700
Coûts salariaux et de structure	2'030'907	2'153'025	2'891'143
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	2'036'390	2'172'600	2'907'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	1	-1'875	-57

Commentaires

Ce groupe de prestations est entièrement financé par la Confédération dans le cadre des activités liées à l'assurance-chômage. Les coûts salariaux et de structure augmentent. Suite à la baisse du taux de chômage et à la sortie de la crise COVID-19, les conseillers-ères employeurs ne suivent plus qu'un nombre restreint de dossiers de demandeurs-euses d'emploi et se consacrent ainsi plus aux entreprises. De plus, la répartition des charges de structure est plus importante sur ce groupe de prestations en 2023.

Prestations employés (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	74'232	13'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	11'429'277	12'451'072	10'111'167
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	11'571'689	12'475'200	10'116'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	-68'180	-11'128	-33

Commentaires

Ce groupe de prestations est entièrement financé par la Confédération dans le cadre des activités liées à l'assurance-chômage. Les coûts salariaux et de structure diminuent. Suite à la forte baisse du taux de chômage, les effectifs RH liés à ce groupe de prestations, principalement des conseillers-ères en personnel, diminue de plus de 16 EPT. En outre, la répartition des charges de structure est moins importante sur ce groupe de prestations en 2023.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	105'163	137'154	113'354
Coûts salariaux et de structure	1'503'373	1'345'800	1'498'791
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	472'906	485'256	486'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'135'630	997'698	1'125'545

Commentaires

Le budget des prestations liées à la santé et à la sécurité au travail (SST) augmente d'environ CHF +125'000. Cette différence s'explique par une adaptation du nombre d'heures de travail estimées sur ces prestations.

Contrôle du marché de l'emploi (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	166'077	127'200	128'500
Coûts salariaux et de structure	1'872'739	2'141'185	2'165'074
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	524'374	563'100	578'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'514'442	1'705'285	1'715'274

Commentaires

Le budget de ce groupe de prestations reste stable.

Surveillance et juridique (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	10'709	2'000	2'000
Coûts salariaux et de structure	1'331'964	1'334'301	1'361'757
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	1'210'410	1'187'156	1'153'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	132'263	149'145	210'557

Commentaires

Le budget de ce groupe de prestations augmente de CHF +60'000. En 2023, les activités non subventionnées dans le cadre de l'assurance-chômage (contrôle des agences de placements et contrôle de l'obligation d'annoncer les postes aux ORP) devraient être à nouveau pleinement opérationnelles. En 2021, et dans une moindre mesure en 2022, les collaboratrices en charge de ces prestations ont été affectées au suivi des RHT dans le cadre de la gestion de crise COVID-19.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Mesures COVID	-919'106	0	0	0	0	0
Mesures employés	2'707'152	4'290'000	3'820'000	3'820'000	3'820'000	3'820'000
Mesures employeurs	1'446'083	1'910'000	1'910'000	1'910'000	1'910'000	1'910'000
Part. aux coûts du service de l'emploi	4'859'000	5'140'800	5'180'580	5'237'700	5'293'800	5'378'460
Total charges (+) / revenus (-) nets	8'093'129	11'340'800	10'910'580	10'967'700	11'023'800	11'108'460

Commentaires

L'ensemble de ces charges nettes fait partie intégrante de la facture sociale cantonale.

Le budget pour les mesures cantonales d'intégration professionnelle (MIP) pour les employeurs reste stable à CHF 1,9 million. Le budget des mesures pour les demandeurs-euses d'emploi diminue de CHF -470'000 et s'adapte ainsi à la baisse du nombre de chômeurs-euses. Pour rappel, le budget 2022 tenait compte d'effets COVID-19.

La participation cantonale aux coûts des services de l'emploi suisses augmente de près de CHF +40'000 entre les budgets 2022 et 2023. Elle progresse tout au long de la PFT.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Coûts MMT LACI	14'356'609	16'600'000	14'900'000	14'900'000	14'900'000	14'900'000
Ecart statistique RH	0	-562'236	-605'947	-498'509	-498'509	-498'509
Frais de rappel	-240	0	0	0	0	0
Subvention MMT LACI	-14'356'609	-16'600'000	-14'900'000	-14'900'000	-14'900'000	-14'900'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-240	-562'236	-605'947	-498'509	-498'509	-498'509

Commentaires

La subvention fédérale pour les mesures du marché du travail (MMT) diminue de CHF -1,7 million et devrait s'établir en 2023 à CHF 14,9 millions. Cette diminution engendre une diminution équivalente des charges sur la rubrique "Coûts MMT LACI". L'écart statistique RH reste relativement stable pour le SEMP (CHF -43'710).

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Lutte fraude	-1'514'442	-1'707'100	-1'715'300
Intégration socio-professionnelle	-3'234'129	-6'200'000	-5'730'000
Financement LACI	-4'859'000	-5'140'800	-5'180'580
Total charges (+) / revenus (-) nets	-9'607'571	-13'047'900	-12'625'880

Commentaires

Au niveau de la facture sociale, les montants transférés en 2023 concernent :

- la composante " Lutte contre les abus " qui représente la charge nette des prestations liées au contrôle du marché de l'emploi. Le budget reste stable ;
- la composante " Intégration professionnelle " qui regroupe les mesures cantonales d'intégration professionnelle (MIP) tant pour les employeurs que pour les employé-e-s. Le budget diminue de CHF -470'000.
- la composante " Financement LACI " concerne la refacturation par la Confédération des coûts liés aux services publics de l'emploi. Selon les dernières prévisions du SECO, cette charge devrait légèrement augmenter par rapport au budget 2022 de près de CHF +40'000.

2.10.4. Service des migrations (SMIG)

Évolution de l'environnement et des tâches

Chargé de la mise en œuvre de la politique d'asile et du droit des étrangers et de l'intégration dans le canton de Neuchâtel, le service des migrations (SMIG) a également pour tâche d'exécuter les expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires.

L'évolution de l'environnement et des tâches du service sera principalement influencée par les facteurs suivants :

- Les flux migratoires en provenance d'Ukraine en fonction de la poursuite du conflit dans ce pays et de la dégradation de la situation sur place ;
- Les déménagements des entités du service dans les locaux de la Serre à La Chaux-de-Fonds et sur le site de Tivoli à Neuchâtel dans le cadre du programme vitamine ;
- Le déploiement de la stratégie cantonale d'intégration professionnelle (IP) et de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) ;
- L'automatisation informatique des échanges d'informations entre le SMIG, le Secrétariat d'État aux Migrations (SEM) et les communes.

L'exécution des expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires relève de la compétence du SMIG.

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Consolider la tradition du canton comme terre d'intégration et d'ouverture à l'autre.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Assurer un dispositif d'accueil en hébergement collectif comme en appartement cohérent et permettant de faire face à un afflux important de personnes en provenance d'Ukraine notamment ;
- Assurer un accompagnement social et socio-professionnel performant des personnes attribuées au canton par la Confédération (et en provenance d'Ukraine notamment) ;
- Évaluer l'expérience de l'accueil des réfugié-e-s ukrainiens dans les familles d'accueil et en tirer les enseignements pour l'évolution de l'accueil dans le canton ;
- Veiller à ce que les collaboratrices et collaborateurs du service concerné-e-s par le programme vitamine disposent d'un environnement et de conditions de travail propres à garantir la délivrance de prestations de qualité ;
- Assurer le renvoi des personnes faisant l'objet d'une expulsion pénale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	32'840'541	35'111'200	66'687'400	+31'576'200	+89.9%	28'325'400	29'394'400	30'521'400
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'536'864	1'927'000	1'730'000	-197'000	-10.2%	1'730'000	1'730'000	1'730'000
43 Revenus divers	84'286	0	2'000	+2'000	--	2'000	2'000	2'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	19'374'934	20'512'000	53'982'200	+33'470'200	+163.2%	15'984'200	17'250'200	18'520'200
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	11'844'457	12'672'200	10'973'200	-1'699'000	-13.4%	10'609'200	10'412'200	10'269'200
Charges d'exploitation	35'609'801	38'464'055	70'490'047	+32'025'992	+83.3%	31'665'154	32'736'211	33'862'136
30 Charges de personnel	10'825'907	10'887'857	16'590'350	+5'702'493	+52.4%	11'112'478	11'117'535	11'114'460
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'011'359	819'000	1'170'500	+351'500	+42.9%	805'000	805'000	805'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	19'859'103	24'801'000	50'406'000	+25'605'000	+103.2%	18'084'000	19'150'000	20'279'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'913'432	1'956'198	2'323'197	+366'999	+18.8%	1'663'676	1'663'676	1'663'676
Résultat d'exploitation	-2'769'260	-3'352'855	-3'802'647	-449'792	-13.4%	-3'339'754	-3'341'811	-3'340'736
44 Revenus financiers	10	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	10	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-2'769'251	-3'352'855	-3'802'647	-449'792	-13.4%	-3'339'754	-3'341'811	-3'340'736
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'769'251	-3'352'855	-3'802'647	-449'792	-13.4%	-3'339'754	-3'341'811	-3'340'736
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	102.00	102.00	102.00	+0.00	0.0%	102.00	102.00	102.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	83.90	83.20	82.80	-0.40	-0.5%	82.80	82.80	82.80

Commentaires

Depuis mars 2022, le service des migrations est confronté à l'afflux des personnes en provenance d'Ukraine fuyant la guerre. Ces personnes, attribuées au canton de Neuchâtel, peuvent bénéficier de l'aide sociale et le SMIG est compétent pour la délivrer (dépenses d'aide sociale dans le groupe 36 Charges de transfert).

Pour financer ces dépenses, le service reçoit les subventions de la Confédération (groupe 46 Revenus de transfert). Le forfait global permet de financer l'aide matérielle, l'hébergement et les frais maladie et dentaires. Il faut encore ajouter l'augmentation importante des charges de personnel en contrat de droit privé pour gérer cet afflux de personnes à protéger représentant 50 équivalents plein temps (EPT).

Cet effectif ne figure pas dans les effectifs du tableau ci-dessus. Ce contexte influence fortement le budget 2023 étant donné une prévision fixée à 2'350 personnes ukrainiennes en moyenne pour l'ensemble de l'année. Au total, le budget du SMIG est augmenté de CHF +39,6 millions au niveau des dépenses et CHF +39, 2 millions au niveau des recettes en 2023 uniquement. La charge nette est intégrée à la facture sociale.

S'agissant de l'établissement du budget "hors Ukraine", il se situe dans une continuité logique par rapport aux comptes 2021 et au budget 2022. La Confédération ne prévoit pas d'augmentation du nombre de demandes d'asile en Suisse et l'effectif des bénéficiaires à Neuchâtel sera relativement stable, entre les nouvelles arrivées et les sorties de l'aide sociale, résultat des efforts entrepris dans le cadre de l'intégration et de l'Agenda d'Intégration Suisse (AIS). Conformément aux prévisions envisagées, une augmentation moyenne des primes LAMal de 7% est prévue.

Finalement, la réduction du groupe 49 (Imputations internes) correspond à une réduction de la facture sociale asile expliquée dans le tableau "Facture sociale" ci-après.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Main d'œuvre (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	436	3'500	3'500
Coûts salariaux et de structure	254'669	375'078	259'300
Coûts des services centraux	8'462	47'764	43'743
Revenus	260'664	150'000	150'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'903	276'342	156'542

Commentaires

Le secteur lié à la main d'œuvre étrangère est relativement stable. Une collaboratrice de l'office travaille désormais davantage pour l'office du séjour et de l'établissement, raison pour laquelle les coûts salariaux et de structure sont inférieurs au budget 2022.

Séjour (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	344'769	867'500	650'500
Coûts salariaux et de structure	2'903'201	2'952'717	2'870'178
Coûts des services centraux	376'621	352'602	300'922
Revenus	1'279'921	1'777'000	1'580'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'344'670	2'395'819	2'241'600

Commentaires

L'augmentation des charges directes par rapport aux comptes 2021 s'explique par une augmentation prévue de l'établissement des permis S destinés aux personnes en provenance d'Ukraine. La refacturation de l'émolument de la biométrie au service cantonal de la population (SCPO) a été ajustée aux comptes 2021 et prévisions 2022. Les revenus sont notamment liés aux émoluments des permis de séjour, variable en fonction des dates d'échéance des permis.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	100'000	100'000	100'000
Coûts salariaux et de structure	5'386'943	5'607'655	10'617'410
Coûts des services centraux	928'547	911'132	1'618'564
Revenus	28'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'387'490	6'618'787	12'335'974

Commentaires

Les ressources humaines compétentes pour délivrer l'aide sociale sont doublées dans la perspective d'accueillir 2'350 Ukrainiens et Ukrainiennes, comme évoqué dans les commentaires du compte de résultat.

Intégration (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	37'052	40'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	2'622'073	2'307'406	3'599'963
Coûts des services centraux	121'629	105'488	107'738
Revenus	655'800	583'200	576'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'124'954	1'869'694	3'171'501

Commentaires

La crise ukrainienne impacte également les dépenses de l'office de l'intégration et de la formation du domaine de l'asile par l'engagement prévu de conseillers et conseillères en insertion socio-professionnel (CISP).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Aide sociale migration sauf réfugiés	1'857'419	3'092'000	-750'000	4'809'000	4'648'000	4'632'000
Aide sociale réfugiés	-3'258'125	1'007'000	-2'963'000	-2'846'000	-2'885'000	-3'010'000
Renvoi	82'153	190'000	136'800	136'800	136'800	136'800
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'318'553	4'289'000	-3'576'200	2'099'800	1'899'800	1'758'800

Commentaires

L'"Aide sociale migration sauf réfugiés" concerne les requérant-e-s d'asile, les personnes admises provisoirement et les personnes avec protection (permis S/Ukraine). Sans tenir compte des permis S pour le plan financier et des tâches (PFT), les dépenses nettes sont en augmentation étant donné l'arrêt des subventions fédérales pour les personnes admises provisoirement après 7 ans de séjour.

Pour 2023, le résultat est inversé car les subventions couvrent les dépenses sociales mais le SMIG reste déficitaire si on y inclut les charges de personnel (inclus analytiquement dans le groupe de prestations "aide sociale"). Cela s'explique par le fait que les coûts fixes déjà engagés hors Ukraine n'augmentent pas proportionnellement avec cet afflux. Ces coûts permettent d'absorber une partie des frais occasionnés par la crise alors que les subventions, elles, sont proportionnelles.

S'agissant de l'"Aide sociale réfugiés", la réduction par rapport au budget 2022 est la conséquence de la suppression des dossiers mixtes expliquée ci-après sous Facture sociale.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Ecartés statistiques RH	0	-7'788	-127'769	-105'115	-105'115	-105'115
Frais de rappel	-1'940	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'940	-7'788	-127'769	-105'115	-105'115	-105'115

Commentaires

Pas d'élément particulier à relever.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Subsides LAMAL	-	-	-
	850'742	1'241'000	1'504'470
Aide sociale	-	-	-
	5'837'978	10'848'000	8'894'530
Total charges (+) / revenus (-) nets	-6'688'721	-12'089'000	-10'399'000

Commentaires

L'augmentation des Subsides LAMAL s'explique par une augmentation prévue des primes de d'assurance maladie (+7%) et un volume plus important des personnes admises provisoirement dont le séjour en Suisse est supérieur à 7 ans.

Cette population impacte également les dépenses d'aide sociale au niveau de la facture sociale puisque les subventions de la Confédération ne sont plus versées. La réduction de la charge par rapport au budget 2022 s'explique, entre autre, par le transfert des dépenses liées aux dossiers mixtes du SMIG au SASO. Avec l'introduction du nouveau progiciel Kiss pour les réfugiés bénéficiant de l'aide sociale cantonale via les œuvres d'entraide, le système prévoit une facturation individuelle des personnes au SASO et au SMIG. Cette fonctionnalité évite désormais de gérer financièrement les dossiers mixtes qui consistait à facturer l'entité familiale au SMIG qui refacturait à travers la facture sociale les personnes dépendantes du SASO.

L'Aide sociale englobe un montant de CHF 1,3 million de charge nette relative à la crise ukrainienne.

2.10.5. Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est chargé de l'application des législations fédérale et cantonale sur l'intégration des personnes étrangères ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations.

La marche du service est largement influencée par les flux migratoires, les modifications législatives et les subventionnements fédéraux. Conformément à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) entrée en vigueur le 1er janvier 2019, la Confédération et les cantons mettent en œuvre l'encouragement de l'intégration par des programmes d'intégration cantonaux (PIC). Pour renforcer les efforts en la matière, la Confédération et les cantons ont adopté en 2019 l'Agenda Intégration Suisse (AIS) afin de favoriser l'intégration socio-professionnelle des personnes relevant des forfaits fédéraux d'intégration (permis B avec statut et qualité de réfugiés, permis F avec qualité de réfugiés, permis F admis provisoire). Cette convention-programme s'étend généralement sur quatre ans mais le Département fédéral de justice et police (DFJP) et la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) se sont exceptionnellement accordés pour intercaler une phase intermédiaire limitée à deux ans, appelée "PIC 2 bis", qui se déroulera en 2022 et 2023 avant une nouvelle convention-programme de 4 ans (PIC3 : 2024-2027).

En 2023, les mesures, prestations et collaborations avec les partenaires mises en place durant le PIC 2 bis se poursuivent pour cette dernière année de programme et ce pour tous les domaines d'encouragement à l'intégration. Les réflexions et consultation des partenaires permettront en 2023 la conceptualisation d'un PIC 3 neuchâtelois qui répond aux directives et attentes de la Confédération, ainsi qu'à la politique cantonale d'intégration interculturelle.

Dans le cadre du contexte ukrainien, le dispositif de cours de langue devra être étendu selon le nombre d'arrivées, de même que le service de traduction et d'accueil mis en place au guichet du COSM. Des réflexions pour des solutions alternatives de garde d'enfants devront se poursuivre si la demande augmente. Le COSM restera attentif à l'évolution de la situation et aux décisions de la Confédération quant aux prolongations du statut S, et aux financements liés.

Dans le cadre des réflexions pour l'élaboration du PIC 3, le COSM désire consolider sa collaboration interinstitutionnelle et avec les communes, renforcer l'assurance qualité de l'encouragement linguistique, notamment par une labélisation fide (Français, Italiano, Deutsch en Suisse) d'une partie de son offre, valoriser ESPACE et poursuivre la mise en place de la feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité.

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Améliorer la qualité de l'accueil des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens ;
- Consolider la tradition du canton comme terre d'intégration et d'ouverture à l'autre ;
- Mettre en œuvre une politique en ressources humaines incluant un management de la diversité, du dialogue social et du développement des compétences.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Mettre en œuvre les politiques fédérale et cantonale en matière d'intégration ;
- Mettre en œuvre et adapter les objectifs et mesures (PIC, AIS) à l'évolution du contexte et aux directives de la Confédération (PIC2 bis) ;
- Conceptualiser le PIC 3 selon les directives et objectifs de la Confédération ;
- Adapter le dispositif selon l'évolution de la situation en Ukraine ;
- Poursuivre et consolider la coordination entre les acteurs impliqués dans l'intégration des personnes migrantes et issues de la migration ;
- Assurer l'exemplarité des collectivités publiques en matière de gestion de la diversité ;
- Optimiser la gestion et l'organisation du service.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	5'614'909	4'382'884	11'997'981	+7'615'097	+173.7%	6'007'436	5'977'746	5'976'051
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	10'360	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	2'257'291	27'000	22'000	-5'000	-18.5%	22'000	22'000	22'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'520'940	3'750'384	11'315'981	+7'565'597	+201.7%	4'305'436	4'335'746	4'404'051
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	826'317	605'500	660'000	+54'500	+9.0%	1'680'000	1'620'000	1'550'000
Charges d'exploitation	6'731'431	5'566'031	15'361'974	+9'795'944	+176.0%	5'988'104	5'953'704	5'948'704
30 Charges de personnel	1'828'168	1'947'228	2'293'725	+346'497	+17.8%	1'895'001	1'895'001	1'895'001
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	132'673	244'900	493'402	+248'502	+101.5%	290'121	292'121	292'121
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	981'507	2'067'304	11'505'512	+9'438'208	+456.5%	2'728'900	2'692'500	2'687'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'789'083	1'306'599	1'069'335	-237'263	-18.2%	1'074'082	1'074'082	1'074'082
Résultat d'exploitation	-1'116'522	-1'183'147	-3'363'993	-2'180'847	-184.3%	19'332	24'042	27'347
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'116'522	-1'183'147	-3'363'993	-2'180'847	-184.3%	19'332	24'042	27'347
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'116'522	-1'183'147	-3'363'993	-2'180'847	-184.3%	19'332	24'042	27'347
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	18.00	20.00	20.00	+0.00	0.0%	20.00	20.00	20.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	12.26	13.31	13.31	+0.00	0.0%	12.91	12.91	12.91

Commentaires

Les revenus d'exploitation augmentent de CHF 7,6 millions. Cette variation est principalement due au programme de la Confédération "Mesures de soutien des personnes avec le statut de protection S". Pour les mesures d'intégration liées au public ukrainien, il est prévu d'obtenir et d'utiliser CHF 7,1 millions. Ce montant se base sur un total de 2'350 personnes accueillies pour lesquelles, on reçoit CHF 750 par trimestre durant toute l'année 2023. L'hypothèse budgétaire prend donc en compte la reconduite du programme fédéral qui, à ce jour, devrait prendre fin le 10 mars 2023. Les autres variations des revenus sont principalement liées à l'augmentation de l'utilisation des forfaits fédéraux d'intégration pour CHF 500'000. En effet, le nombre de bénéficiaires couverts par la "Transition AIS" se réduit progressivement et sont remplacés par des bénéficiaires des forfaits AIS à CHF 18'000.

Dès 2024, il est envisagé que la charge nette du COSM soit intégrée à la facture sociale. La totalité des charges nettes du COSM, soit environ CHF 1,1 million par année, serait refacturée au SASO via le groupe 49 (Imputations internes).

Les charges d'exploitation varient elles aussi principalement en raison des coûts liés au public ukrainien : CHF 200'000 sont liés aux salaires occasionnels pour l'interprétariat écrit (groupe 30), CHF 115'000 sont liés au 1,2 EPT engagés pour la coordination et le suivi administratif (groupe 30), CHF 200'000 concernent l'interprétariat oral (groupe 31) et CHF 7,9 millions concernent le financement des cours de langues (groupe 36). Au total, les charges liées à la crise ukrainienne s'élèvent à CHF 8,4 millions de charges directes, sans les coûts des services centraux.

L'autre variation principale de la rubrique 36 concerne CHF 740'000 de charges liées au public bénéficiant anciennement de la provision "Transition AIS" (soit le public ayant reçu une décision d'octroi de forfait d'intégration avant le 1er mai 2019).

Le nombre d'EPT est stable en 2023, hors crise Ukraine, mais cette dotation sera réduite de 0,4 EPT dès 2024 en raison de la baisse du financement fédéral pour le PIC 3. La dotation de 1,2 EPT liée à la crise ukrainienne ne figure pas dans les chiffres ci-dessus.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Expertise (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	103'491	80'414	73'471
Coûts des services centraux	18'012	10'696	8'643
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	121'503	91'110	82'114

Commentaires

Les coûts budgétés pour ce groupe de prestations sont stables par rapport au budget 2022.

Accueil, conseil et information (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	28'842	33'900	237'181
Coûts salariaux et de structure	574'957	738'339	998'722
Coûts des services centraux	98'042	124'534	102'039
Revenus	398'359	496'570	542'952
Coûts (+) / revenus (-) nets	303'482	400'203	794'990

Commentaires

Les charges directes et les coûts salariaux et de structure de ce groupe sont impactés par les coûts liés à la crise ukrainienne, notamment au niveau des frais de traduction orale et écrite.

Encouragement de l'intégration (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	92'290	193'800	239'021
Coûts salariaux et de structure	929'178	929'943	1'061'312
Coûts des services centraux	371'565	352'281	306'072
Revenus	1'168'440	1'245'560	1'188'060
Coûts (+) / revenus (-) nets	224'593	230'464	418'345

Commentaires

Les coûts salariaux de ce groupe augmentent en raison des heures effectuées par les ressources dédiées à la coordination des cours pour le public ukrainien (1 EPT de coordination et 0,2 EPT de soutien administratif à la coordination).

Enquêtes d'intégration (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	230'182	215'733	177'419
Coûts des services centraux	41'455	36'387	27'153
Revenus	201'800	210'000	210'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	69'837	42'120	-5'428

Commentaires

Ce groupe de prestations se stabilise à un autofinancement dès 2023. En effet, durant 2021 et 2022, le service avait progressivement revu les processus de traitement de dossiers de naturalisation permettant une réduction des coûts, tout en révisant parallèlement la convention avec le service cantonal de la population (SCPO) en permettant de bénéficier d'émoluments supérieurs pour cette prestation.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Programme de réinstallation	0	0	0	0	0	0
Programme d'intégration	2'343'468	159'250	1'104'469	139'250	134'250	131'750
Projets d'intégration	260'000	260'000	260'000	260'000	260'000	260'000
Transition AIS	-2'230'341	0	736'274	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	373'127	419'250	2'100'743	399'250	394'250	391'750

Commentaires

Le programme de réinstallation, totalement autofinancé par la Confédération, se termine en 2022. Dès 2023, les charges et revenus sont, selon les consignes de la Confédération, intégrés dans le programme d'intégration AIS.

L'augmentation du programme d'intégration en 2023 pour CHF 870'000 est due au financement des cours de la langue du public ukrainien (CHF +7,9 millions) compensé en grande partie par les revenus de la Confédération pour le programme S (CHF 7,1 millions). Le delta est totalement à la charge du canton.

Pour rappel, le financement du Programme d'intégration est notamment financé par les forfaits d'intégration. La planification pour le PFT 24-26 ne prend en compte aucun coût pour l'Ukraine et la légère baisse par rapport au budget 2022 s'explique par la diminution de la part cantonale dans le financement du PIC3.

La "Transition AIS" correspond à l'utilisation de la provision de CHF 4,6 millions créée en 2018 et son utilisation en faveur des personnes ayant reçu une décision avant le 1er mai 2019. La provision a été entièrement dissoute au 31 décembre 2021. En 2023, les charges brutes prévues s'élèvent à CHF 740'000.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Ecart statistiques RH	0	0	-26'771	-22'024	-22'024	-22'024
Frais de rappel	-100	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-100	0	-26'771	-22'024	-22'024	-22'024

2.10.6. Service de l'action sociale (SASO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le SASO est l'organe d'exécution des lois relatives à l'action sociale, à l'assurance-maladie, au recouvrement et à l'avance des contributions d'entretien et aux aides à la formation, ainsi qu'à l'harmonisation et la coordination des prestations sociales et à la lutte et la prévention contre le surendettement.

Un contexte économique incertain succède à l'évidence à un autre, relevé lors des deux derniers exercices budgétaires. Après la pandémie, et ses effets à moyen terme difficilement estimables sur le budget des ménages neuchâtelois, l'inflation rend difficile les prévisions.

Dans le domaine de l'aide sociale, le scénario retenu est celui de la poursuite de la diminution observée depuis fin 2017.

Dans le domaine de la réduction individuelle des primes d'assurance-maladie, une augmentation de 7% des moyens est prévue pour permettre de s'adapter à l'augmentation probable des primes 2023. Cette augmentation devrait permettre d'une part de maintenir l'intensité de l'aide, afin d'éviter que certains assurés ne soient confrontés à la fois à une hausse de primes et à une diminution de leur subside, d'autre part de procéder à des ajustements ou mesures d'optimisation du système mis en place lors de la réforme de 2019. Par ces mesures, le contentieux LAMal devrait s'améliorer, un soutien accru en amont (l'aide au paiement des primes par les subsides) allégeant les dépenses en aval à charge des collectivités publiques. Pour le solde, l'amélioration du contentieux LAMal (et l'augmentation des subsides LAMal) est liée à la mise en œuvre de la mesure du PFL "Stratégie et mesures d'intervention pour réduire le contentieux LAMal" qui consiste, en élargissant le cercle des bénéficiaires de subsides LAMal, à réduire le contentieux LAMal.

Au final, le budget présenté par le service de l'action sociale est supérieur aux résultats des comptes 2021 mais inférieur au budget de l'exercice 2022 en cours. La facture sociale harmonisée, partagée avec les communes (40% à leur charge), évolue finalement très modestement. À cet égard, il convient de rappeler que les charges nettes à ce titre sont restées stables lors des trois derniers exercices et que les montants de 2021 atteignent quasiment le même niveau qu'il y a huit ans, en 2015, lors de la création de la facture sociale.

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Reconnaître et valoriser les contributions citoyennes à la société ;
- Favoriser l'insertion et la réinsertion dans des domaines d'avenir liés à l'environnement et au climat ;
- Prévenir la précarisation de la population ;
- S'engager en faveur de l'égalité, de l'inclusion, du respect des droits et lutter contre toute forme de violence et de discrimination ;
- Réduire les besoins d'assistance en matière d'aide sociale.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Optimiser la redéfinition des prestations sociales sous condition de ressources, plus spécifiquement dans le domaine de la réduction individuelle des primes LAMal ;
- Affiner la stratégie d'intégration professionnelle (IP) avec les services sociaux régionaux et développer les mesures d'insertion sociale ;
- Finaliser le Projet RAISONE (repenser l'aide sociale neuchâteloise), en parachevant avec les services sociaux les travaux du "suivi différencié harmonisé" ; ensuite préciser son articulation avec le projet de nouvelle prestation complémentaire (PCC) ;
- Contenir le taux d'aide sociale malgré l'évolution conjoncturelle ;
- Poursuivre les nouvelles actions de sensibilisation et de prévention dans le cadre de la stratégie de lutte contre le surendettement ;
- Contribuer à la maîtrise de la facture sociale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	135'183'451	145'008'100	147'837'000	+2'828'900	+2.0%	150'454'000	155'118'600	158'414'400
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'710'467	7'235'000	5'935'000	-1'300'000	-18.0%	5'935'000	5'935'000	5'935'000
43 Revenus divers	330'071	8'000	8'000	+0	0.0%	8'000	8'000	8'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	106'631'294	116'272'900	120'636'400	+4'363'500	+3.8%	123'449'800	128'114'000	131'409'300
47 Subventions à redistribuer	20'056'235	21'197'600	20'954'000	-243'600	-1.1%	20'757'000	20'757'000	20'757'000
49 Imputations internes	2'455'385	294'600	303'600	+9'000	+3.1%	304'200	304'600	305'100
Charges d'exploitation	281'751'638	309'643'579	309'600'150	-43'429	-0.0%	309'854'607	314'445'509	319'371'810
30 Charges de personnel	5'909'096	6'024'140	6'082'166	+58'026	+1.0%	6'087'769	6'090'633	6'089'507
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'375'219	1'764'200	1'426'200	-338'000	-19.2%	1'426'200	1'286'200	1'286'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	227'001'761	246'711'400	250'013'127	+3'301'727	+1.3%	247'160'338	252'070'576	257'125'743
37 Subventions redistribuées	20'056'235	21'197'600	20'954'000	-243'600	-1.1%	20'757'000	20'757'000	20'757'000
39 Imputations internes	27'409'326	33'946'239	31'124'657	-2'821'582	-8.3%	34'423'300	34'241'100	34'113'360
Résultat d'exploitation	-146'568'187	-164'635'479	-161'763'150	+2'872'329	+1.7%	-159'400'607	-159'326'909	-160'957'410
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-146'568'187	-164'635'479	-161'763'150	+2'872'329	+1.7%	-159'400'607	-159'326'909	-160'957'410
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-146'568'187	-164'635'479	-161'763'150	+2'872'329	+1.7%	-159'400'607	-159'326'909	-160'957'410
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	57.00	60.00	57.00	-3.00	-5.0%	58.00	58.00	58.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	43.80	45.40	44.40	-1.00	-2.2%	44.40	44.40	44.40

Commentaires

Le groupe 42 (Taxes) présente une diminution de revenu de CHF -1,3 million. Cette variation provient d'une diminution des remboursements d'avances de contribution d'entretien provenant de la suppression de l'effet COVID (CHF -700'000) et de la suppression, en 2023, de l'impact ponctuel (CHF -500'000) de la réforme du régime des avances de 2021 (prolongation de la durée à 36 mois au lieu de 24 mois). Ces effets ont un effet "miroir" dans le groupe 36 (Charges de transfert) et dans une moindre mesure sur le groupe 31 (Biens, services et autres charges d'exploitation).

Un écart de CHF +4,4 millions est à relever dans le groupe 46 (Revenus de transfert). Cette augmentation relève d'une part du montant attendu des communes pour leur part à la facture sociale et découle du fait que les charges partagées avec les communes sont en augmentation modérée et, d'autre part, de la diminution de la subvention fédérale attendue au niveau des subsides LAMal (CHF -0,8 million).

La diminution des charges dans le groupe 31 provient principalement des éléments susmentionnés relatifs aux contributions d'entretien (CHF -168'000) au niveau des pertes sur créances. Le solde de la diminution est expliqué par le transfert du budget depuis le groupe 31 au groupe 36 pour les indemnités LAVI suite à une adaptation du MCH2.

L'augmentation prévue au budget 2023 dans le groupe 36 (CHF +3,3 millions) est principalement imputable à l'évolution des subsides LAMal (CHF +10,2 millions) et des charges d'aide sociale dans le domaine de la migration (CHF +3,6 millions). En effet, dans ce domaine, l'augmentation est due d'une part au transfert du budget relatif aux dossiers mixtes (pris en charge précédemment par le SMIG9, et d'autre part, par le transfert de la prise en charge de la population pour laquelle la Confédération ne verse plus de forfait. Cette augmentation est largement atténuée par la diminution d'autres prestations, à savoir le contentieux LAMal (CHF -4,7 millions) et l'aide matérielle délivrée par les services sociaux régionaux (CHF -5,6 millions).

Des explications plus détaillées de ces variations figurent sous le chapitre consacré à la facture sociale.

Par ailleurs, de nombreuses corrections et orientations du plan financier de législature (PFL) impactent le SASO et plus particulièrement le groupe 36.

Le groupe 39 (Imputations internes) comprend principalement les charges de la facture sociale refacturées au SASO par d'autres services. La diminution constatée par rapport à 2022 provient essentiellement de la prise en charge directement par le SASO de sa part aux budgets mixtes (voir commentaires au SMIG) au travers du groupe 36 pour environ CHF 2,0 millions. Le reste de la diminution s'explique par une baisse des frais refacturés par les services centraux (CHF -744'000) ainsi que par l'écart statistique favorable lié aux ressources humaines (cf. chapitre résultat analytique).

Toujours dans le groupe 39, une augmentation des charges est prévue au PFT compte tenu de l'orientation du PFL "Ajustements de la facture sociale", notamment par l'intégration de la charge nette de la Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS) du SAHA et de la charge nette du COSM.

La réorganisation du service (Opti-SASO) a eu un effet en terme de synergie sur la dotation du personnel. Celle-ci a permis d'intégrer la ressource financée par le programme d'impulsion dans la dotation ordinaire.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contributions d'entretien (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	6'343	9'000	9'000
Coûts salariaux et de structure	1'260'850	1'078'448	1'250'901
Coûts des services centraux	532'090	359'275	253'419
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'799'282	1'446'722	1'513'320

Commentaires

L'écart des coûts salariaux et de structure provient d'une augmentation de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestation par rapport au budget 2022. L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges totales refacturées par le SIEN. Cette diminution s'explique par des charges temporairement plus élevées les années précédentes en raison du projet LIANE.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	82'100	83'300	0
Coûts salariaux et de structure	1'539'299	1'753'323	1'538'783
Coûts des services centraux	649'186	584'104	311'741
Revenus	94'924	86'800	95'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'175'661	2'333'927	1'754'724

Commentaires

L'écart au budget concernant les charges directes s'explique par la non imputation interne des coûts de l'OCOSP pour l'insertion des bénéficiaires de l'aide sociale. L'écart des coûts salariaux et de structure provient d'une diminution de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestation par rapport au budget 2022. L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges totales refacturées par le SIEN. Cette diminution s'explique par des charges temporairement plus élevées les années précédentes en raison du projet LIANE.

Aide à la formation (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	0	400	400
Coûts salariaux et de structure	437'281	466'961	436'645
Coûts des services centraux	184'554	155'564	88'460
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	621'834	622'924	525'505

Commentaires

L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges totales refacturées par le SIEN. Cette diminution s'explique par des charges temporairement plus élevées ces dernières années en raison du projet LIANE.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	100	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'136'067	2'054'503	2'138'773
Coûts des services centraux	896'180	684'438	433'292
Revenus	9'116	8'000	8'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'023'231	2'730'941	2'564'066

Commentaires

L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges totales refacturées par le SIEN. Cette diminution s'explique par des charges temporairement plus élevées ces dernières années en raison du projet LIANE.

Politique d'action sociale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	11'725	120'800	10'800
Coûts salariaux et de structure	455'547	425'017	456'285
Coûts des services centraux	191'361	140'924	92'033
Revenus	91'669	100'000	100'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	566'963	586'741	459'118

Commentaires

La diminution des charges directes s'explique par le transfert du budget des indemnités LAVI (tort moral) du groupe de natures comptables 31 à 36 (voir tableau charges et revenus nets de transfert non incorporables aux prestations). L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges totales refacturées par le SIEN. Cette diminution s'explique par des charges temporairement plus élevées ces dernières années en raison du projet LIANE.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Contentieux LAMal	12'770'203	15'774'000	10'959'545	9'825'265	8'482'228	7'631'581
LAVI	290'004	325'000	110'000	110'000	110'000	110'000
Participation aux SSR et GSR	4'915'303	4'913'400	5'354'600	5'356'000	5'358'400	5'358'400
Subventions institutions privées	14'240	10'400	10'400	10'400	10'400	10'400
Total charges (+) / revenus (-) nets	17'989'750	21'022'800	16'434'545	15'301'665	13'961'028	13'110'381

Commentaires

Le budget 2023 présente des changements significatifs par rapport à 2022 au niveau du contentieux LAMal car il intègre la mesure du PFL "Stratégie et mesures d'interventions pour réduire le contentieux LAMal". Par cette mesure, il est envisagé, en élargissant le cercle des bénéficiaires de subsides LAMal (augmentation des charges y relatives), de réduire le contentieux LAMal (économie de charges). L'effet positif de cette mesure se renforce sur le PFT 2024 à 2026.

Le groupe de prestations LAVI montre aussi une baisse importante expliquée par le transfert en 2023 des aides LAVI au budget de la facture sociale.

L'augmentation de la participation aux frais de personnel des SSR et GSR est expliquée par le renforcement prévu des dotations dans le cadre de l'orientation du PFL "Intensification du suivi personnalisé en matière d'aide sociale".

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Charges subventions redistribuées	20'056'235	21'197'600	20'954'000	20'757'000	20'757'000	20'757'000
Frais de rappel	-1'760	0	0	0	0	0
Revenus subventions redistribuées	-20'056'235	-21'197'600	-20'954'000	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'760	0	0	0	0	0

Commentaires

Ces montants relèvent de la régularisation entre les communes des charges relatives à l'aide sociale et de la répartition des dépenses de personnel des GSR et SSR.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Subsides LAMal	40'657'273	45'538'100	52'588'852
Bourses d'études	3'510'236	3'596'400	3'596'000
Avances contribution d'entretien	349'062	633'600	545'000
Aide sociale	62'415'049	68'829'600	64'218'730
Lutte contre les abus	908'665	1'024'300	1'029'300
Intégration socio-professionnelle	3'483'072	6'537'020	6'471'720
Partenariat social privé	2'766'474	2'729'000	3'140'000
Alfa Sal	3'229'617	3'560'900	3'564'700
Financement LACI	2'907'000	3'084'500	3'108'580
Total charges (+) / revenus (-) nets	120'226'447	135'533'420	138'262'882

Commentaires

Globalement, le budget 2023 de la facture sociale est en légère progression par rapport au budget 2022, passant d'un total de charges nettes d'environ CHF 226 millions à CHF 230 millions. Le budget de l'État intègre la part nette de 60% du canton, soit CHF 138'262'882.

Le budget de la facture sociale est fortement impacté pour les différentes corrections et orientations du plan financier de législature (PFL). Dès 2023, aucun effet COVID n'est prévu dans les hypothèses de travail.

L'augmentation des charges relève principalement des composantes "Subsides LAMal" et "Partenariat social privé".

L'augmentation de la charge nette au niveau des subsides LAMal est de CHF +7,1 millions et s'explique par différents éléments. Compte tenu des informations à disposition lors de l'élaboration du budget, une augmentation de 7% des primes est prévue. Seule une augmentation des effectifs de 1,5 % au niveau des bénéficiaires des prestations complémentaires a été retenue.

Par ailleurs, cette composante intègre la mesure du PFL "Stratégie et mesures d'intervention pour réduire le contentieux LAMal" qui consiste, en élargissant le cercle des bénéficiaires de subsides LAMal, à réduire le contentieux LAMal. Finalement, les prévisions de la Confédération portant sur la subvention fédérale sont défavorables.

Pour la composante "Partenariat social privé", l'augmentation nette de CHF +411'000 est principalement expliquée par l'entrée dans la facture sociale des aides LAVI servies par le SAVI (Service d'aide aux victimes/FAS).

La variation de la composante "Avances Contributions d'entretiens" est expliquée dans les remarques du compte de résultats.

L'augmentation des charges du budget 2023 de la facture sociale a pu être contenue par la diminution des dépenses dans la composante "Aide sociale" de CHF -4,6 millions. Cette baisse concerne essentiellement les dépenses d'aide sociale délivrée par les SSR. En effet, malgré le contexte socio-économique incertain, un scénario de légère baisse des effectifs de bénéficiaires de l'aide sociale a été retenu compte tenu du taux de chômage faible dans le canton. Dans le cadre de la fin des forfaits versés par la Confédération aux personnes issues de la migration, le SASO enregistre une augmentation de ces charges suite au transfert d'une centaine de bénéficiaires par année du SMIG.

Les commentaires relatifs aux parties des composantes issues des autres centres de profits figurent directement dans les chapitres consacrés au SMIG, SEMP et SECS.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
*PI-Réformes	En cours	358'004	248'991	0	248'991	248'991	109'466	109'941
Prêts d'étude 2020-2023	En cours	120'000	150'000	-45'000	105'000	-60'000	-75'000	-75'000
Prêts d'études	En cours	-174'200	0	-156'800	-156'800	-141'100	-127'000	-127'000
Total		303'804	398'991	-201'800	197'191	47'891	-92'534	-92'059

Commentaires

Le crédit d'engagement PI-Réformes sert à l'octroi de mandats et à un possible renforcement temporaire de l'effectif du SASO pour les travaux liés à la redéfinition des prestations sociales (rapport 20.013).

Les prêts d'études sont gérés par le biais de crédits d'engagement quadriennaux. Comme le prévoit le règlement, la plupart des prêts sont généralement remboursés plusieurs années après l'octroi ; pour cette raison une lente progression des recettes est prévue.

2.10.7. Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte (SAHA) a pour missions principales de favoriser l'inclusion de toute personne vivant avec un handicap (PVH) dans la société neuchâteloise et de garantir un dispositif de prestations permettant un accompagnement adapté aux besoins et aux aspirations des PVH, y compris celles en situation d'addiction ou de grande précarité sociale.

L'adoption à l'unanimité par le Grand Conseil le 2 novembre 2021 de la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIInCA) est un élément structurant les activités du service et renforçant ses responsabilités légales qu'il s'agit d'opérationnaliser dans cette législation.

En application de la LIInCA, le SAHA est chargé de la planification et de son suivi, du financement et de la surveillance des institutions sociales tant sur le plan de la qualité (notamment en regard du respect des droits des PVH) que du point de vue financier. Il mène les processus d'autorisations d'exploitation des partenaires institutionnels et garantit les procédures de reconnaissance des institutions au sens de la loi fédérale du 6 octobre 2006 sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI) recensées par la Convention intercantonale des institutions sociales (CIIS). Ainsi, afin de pouvoir répondre aux missions légales actuelles, une adaptation des ressources du service s'avère nécessaire.

Au niveau de la planification des prestations, la projection de l'évolution des besoins en accompagnement des PVH, a été réalisée dans le rapport du Conseil d'État 18.046 sur la planification de l'offre des institutions sociales pour adultes. Celui-ci prévoit une augmentation moyenne de CHF 2,5 millions par année liée à des facteurs démographiques (passage au secteur adulte des jeunes PVH, augmentation de l'espérance de vie des personnes vivant en institution, complexification des situations). Compte tenu du virage ambulatoire envisagé, tant sous l'angle professionnel que de l'hébergement, un lissage dégressif de l'augmentation moyenne est prévu.

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législation :

- S'engager en faveur de l'égalité, de l'inclusion, du respect des droits et lutter contre toute forme de violence et de discrimination ;
- Optimiser le fonctionnement des institutions en recourant aux contrats de prestations ;
- Rendre les enjeux et les prestations de l'État plus lisibles pour la population ;
- Réduire les besoins d'assistance en matière d'aide sociale ;
- Promouvoir les alternatives au placement des personnes fragilisées en institution.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Réviser le dispositif réglementaire (règlement d'application, directives, etc.) en application de la LIInCA ;
- Réaliser une nouvelle planification des offres de prestations relative à l'accompagnement et à l'hébergement des PVH, y compris les personnes en situation d'addiction et de grande précarité sociale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2023 - B2022		PFT	PFT	PFT
	2021	2022	2023	CHF	%	2024	2025	2026
Revenus d'exploitation	3'923'033	250'000	250'000	+0	0.0%	2'804'900	2'804'900	2'804'900
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	170'609	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
42 Taxes	1'232'136	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	2'520'288	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	2'554'900	2'554'900	2'554'900
Charges d'exploitation	77'033'159	83'298'306	86'930'658	+3'632'352	+4.4%	89'793'810	92'059'810	91'620'910
30 Charges de personnel	513'057	743'692	1'082'140	+338'448	+45.5%	1'082'140	1'082'140	1'082'140
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	192'116	204'000	354'000	+150'000	+73.5%	354'000	354'000	254'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	76'246'207	82'294'617	85'406'517	+3'111'900	+3.8%	88'267'617	90'533'617	90'194'717
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	81'779	55'997	88'001	+32'004	+57.2%	90'053	90'053	90'053
Résultat d'exploitation	-73'110'127	-83'048'306	-86'680'658	-3'632'352	-4.4%	-86'988'910	-89'254'910	-88'816'010
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-73'110'127	-83'048'306	-86'680'658	-3'632'352	-4.4%	-86'988'910	-89'254'910	-88'816'010
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-73'110'127	-83'048'306	-86'680'658	-3'632'352	-4.4%	-86'988'910	-89'254'910	-88'816'010
Personnel administratif								
Postes occupés au 31.12	5.00	7.00	13.00	+6.00	+85.7%	13.00	13.00	13.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.20	4.70	7.25	+2.55	+54.3%	7.25	7.25	7.25

Commentaires

Après les éléments extraordinaires de 2021 (dissolution de provisions des aides extraordinaires et application du principe du produit brut), les revenus d'exploitation sont stables en 2023. Au regard du plan financier de législature, dès 2024, il est envisagé d'intégrer la charge nette de la Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS) dans la facture sociale. L'intégration à la facture sociale de ce montant impacte le groupe 49 Imputations internes (transfert au SASO).

Au niveau des charges de personnel (groupe 30), un renforcement du SAHA de +2,55 EPT (env. CHF +330'000) est prévu pour permettre de remplir les missions du service.

Un crédit d'engagement "Virage ambulatoire handicap", d'un montant total de CHF 1'200'000 réparti sur 3 ans, est prévu. Les charges annuelles (CHF 400'000) sont réparties entre les groupes 31 (CHF 100'000) et 36 (CHF 300'000).

Les charges de transferts (groupe 36) augmentent de CHF +3,1 millions en raison principalement de l'indexation (2%) de la masse salariale des partenaires institutionnels, des orientations du plan de législature et de la prise en compte d'une partie des besoins établis dans la planification liée aux jeunes vivant avec un handicap rejoignant le dispositif adulte et de la complexification des prises en charge, notamment liée au vieillissement des personnes et à l'augmentation des situations avec comorbidités.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Inclusion et accompagnement (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges directes	188'464	204'000	190'000
Coûts salariaux et de structure	679'234	897'446	1'134'569
Coûts des services centraux	81'779	87'243	99'572
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	949'477	1'188'689	1'424'141

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est principalement liée au renforcement de l'effectif prévu.

À relever par ailleurs que, jusqu'en 2022, les amortissements de subventions à l'investissement (CHF 185'000) étaient imputés au niveau analytique dans les groupes de prestations. Dès le budget 2023 et les comptes 2022, ils sont imputés dans les "Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations".

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Amort subventions à l'invest - SAHA	0	0	45'000	45'000	0	0
Inst. dans canton adu.	53'428'456	61'053'250	63'689'550	66'350'650	68'511'650	68'472'750
Inst. hors canton adu.	9'327'503	10'650'000	10'350'000	10'550'000	10'700'000	10'700'000
Lutte addiction jeu	170'609	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Lutte c/addictions	9'548'336	9'366'879	9'932'479	9'932'479	9'932'479	9'932'479
Prestations ambulatoires aux invalides	498'068	789'488	839'488	839'488	839'488	839'488
Total charges (+) / revenus (-) nets	72'972'971	82'059'617	85'056'517	87'917'617	90'183'617	90'144'717

Commentaires

Dès le budget 2023, les amortissements des subventions à l'investissement figurent dans ce chapitre. Le montant de CHF 45'000 correspond à l'amortissement d'une subvention octroyée à Alfaset en 2003 ; celui-ci prendra fin en 2024.

Compte tenu du virage ambulatoire envisagé et au regard de l'orientation du plan financier de législature "Réduction de la croissance des subventions dans les institutions d'accueil et d'hébergement pour adultes", la progression des charges a été ralentie comme suit : CHF -1,2 million en 2024, CHF - 2 millions en 2025 et stabilisation dès 2026.

La hausse des charges concernant les institutions dans le canton (y compris celles dans le domaine des addictions) résulte principalement de la prise en considération d'une partie des besoins supplémentaires (CHF + 310'000) et de l'indexation (CHF +1,6 million).

En lien avec le déploiement de la mesure du PFL "Renforcement du recours aux allocations pour les personnes impotentes au bénéfice d'une rente AI", une économie nette de CHF 84'000 en 2023 à CHF 200'000 en 2026 a été intégrée.

Au niveau de la lutte contre l'addiction, en plus de l'indexation prévue (CHF +335'600), les moyens ont été renforcés (CHF +230'000), conformément au bilan d'étape de l'évaluation de la réforme neuchâteloise du domaine de l'addiction.

La diminution des charges relatives aux institutions hors canton (CHF -300'000) est principalement liée à l'amélioration de l'offre cantonale et au vieillissement de la population.

Les moyens des prestations ambulatoires aux invalides ont été renforcés conformément au rapport 20.011 (LInCA) pour le soutien de projets pilotes.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026
Contribution LORO addiction jeu	-170'609	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-170'609	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000

Commentaires

Le budget est stable par rapport à l'exercice précédent.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2022 Total net	Budget 2023 Dépenses / Charges	Budget 2023 Recettes / Revenus	Budget 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net
*COVID - Aides aux partenaires	En cours	0	0	0	0	0	0	0
PI - Virage ambulatoire handicap	A solliciter	0	400'000	0	400'000	400'000	400'000	0
Total		0	400'000	0	400'000	400'000	400'000	0

Commentaires

Comme catalyseur du virage ambulatoire, un crédit d'engagement de CHF 1,2 million est prévu. Celui-ci a pour objectif de stimuler des projets d'innovation sociale renforçant ainsi le dispositif d'accompagnement à domicile pour développer des projets d'inclusion professionnelle.

